

---

# GRIOT Alternative

Version 3.1

Généalogie et démographie informatiques

---

**I&T PERTUY**





---

# GRIOT Alternative

---

Conception : I&T PERTUY

Réalisation : I&T PERTUY

Avec la participation de Vincent PERTUY, d'Yves de LA MARTINIÈRE et de Nicolas  
TOUSSAINT



## - SOMMAIRE -

.Début Table M.

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>13</b>
<b>2. INSTALLATION ET LANCEMENT</b> .....	<b>14</b>
2.1. ENVIRONNEMENT MATÉRIEL ET LOGICIEL .....	14
2.2. INSTALLATION DE GRIOT ALTERNATIVE .....	14
2.2.1. COMPLÉMENT D'INSTALLATION SOUS WINDOWS 3.1.....	15
2.2.2. COMPLÉMENT D'INSTALLATION SOUS DOSSHELL.....	16
2.3. LANCEMENT DU PROGRAMME.....	16
2.3.1. LANCEMENT DEPUIS DOS .....	16
2.3.2. LANCEMENT DEPUIS WINDOWS.....	17
2.3.3. LANCEMENT DEPUIS DOSSHELL.....	17
2.4. PREMIÈRE UTILISATION .....	17
2.5. OPTIONS DE LANCEMENT DEPUIS DOS .....	18
2.6. OPTIMISATION DU SYSTÈME .....	19
2.7. CONSEIL .....	19
<b>3. GÉNÉRALITÉS</b> .....	<b>19</b>
3.1. UTILISATION DES MENUS .....	19
3.1.1. MENU PRINCIPAL .....	19
3.1.2. AUTRES MENUS .....	20
3.2. UTILISATION DE LA SOURIS.....	21
3.3. SYSTÈME D'AIDE .....	21
<b>4. SAISIE ET CONSULTATION</b> .....	<b>23</b>
4.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE .....	23
4.2. ÉCRAN DE CONSULTATION .....	23
4.3. "NAVIGATION" .....	26
4.3.1. NAVIGATION RELATIVE (LIENS FAMILIAUX DIRECTS) .....	26
4.3.1.1. Mode clavier .....	26
4.3.1.2. Mode souris.....	30
4.3.2. NAVIGATION RELATIVE (LIENS SECONDAIRES).....	30
4.3.3. NAVIGATION ABSOLUE.....	30
4.3.4. RECHERCHE PAR LE NOM.....	30
4.3.5. RECHERCHE PAR NUMÉRO SOSA-STRADONITZ, DESCENDANT OU UTILISATEUR.....	32
4.4. INDIVIDUS ET UNIONS .....	32
4.4.1. CRÉATION RELATIVE D'INDIVIDU.....	32
4.4.1.1. Mode clavier .....	32
4.4.1.2. Mode clavier (touches "raccourcis").....	33
4.4.1.3. Mode souris.....	34
4.4.2. CRÉATION ABSOLUE D'INDIVIDU (OU CRÉATION ISOLÉE) .....	34
4.4.3. SAISIE DES INFORMATIONS ASSOCIÉES À UN INDIVIDU.....	34
4.4.3.1. Le nom.....	34
4.4.3.2. Les .....	35
4.4.3.3. Les dates .....	36
4.4.3.4. Les lieux .....	36
4.4.3.5. La profession principale .....	36
4.4.3.6. Le sexe .....	36
4.4.3.7. Le numéro utilisateur.....	37
4.4.3.8. Informations associées à des événements/états .....	37
4.4.3.9. Autres informations .....	37
4.4.3.10. Contraintes et conseils .....	37

4.4.4. DÉTECTION D' .....	38
4.4.5. CONTRÔLE DE COHÉRENCE DES DATES .....	38
4.4.6. SAISIE DES INFORMATIONS ASSOCIÉES À UNE UNION .....	39
4.4.7. MODIFICATION DES INFORMATIONS ASSOCIÉES AUX INDIVIDUS ET AUX UNIONS.....	39
4.4.8. CRÉATION ET MODIFICATION D'ASCENDANCE .....	39
4.4.9. DESTRUCTION.....	40
4.4.9.1. Destruction d'individu .....	40
4.4.9.2. Destruction d'union .....	40
4.4.9.3. Destruction d'ascendance.....	40
4.5. ATTRIBUTS SPÉCIAUX.....	40
4.5.1. LIENS FAMILIAUX INCERTAINS .....	40
4.5.2. INFORMATIONS "SANS ALLIANCE" ET "SANS POSTÉRITÉ" .....	41
4.6. NOTES.....	41
4.6.1. EDITION DES NOTES .....	41
4.6.2. IMPORTATION/EXPORTATION.....	42
4.6.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS .....	42
4.7. SECONDAIRES.....	43
4.7.1. LIENS INDIVIDU .....	43
4.7.2. LIENS UNION.....	45
4.7.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS ET CONSEILS.....	46
4.8. EVÉNEMENTS ET ÉTATS .....	46
4.8.1. EVÉNEMENTS ET ÉTATS INDIVIDU.....	46
4.8.2. EVÉNEMENTS ET ÉTATS UNION.....	49
4.8.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS .....	49
4.9. SOURCES .....	50
4.9.1. SOURCES INDIVIDU .....	50
4.9.2. SOURCES UNION .....	53
4.9.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS .....	53
4.10. OPTIONS.....	54
4.10.1. INDIVIDUELLE .....	54
4.10.2. GUIDE SOSA .....	54
4.10.3. FORMAT D'ÉCRAN DE .....	55
4.10.3.1. Présentation de la notion de format d'écran .....	55
4.10.3.2. Sélection d'un format d'écran de.....	55
4.10.3.3. Précisions concernant la gestion des .....	56
4.10.4. FICHES INDIVIDUELLE ET FAMILIALE.....	56
<b>5. DATES .....</b>	<b>56</b>
5.1. NATURES DE DATES.....	56
5.2. CALENDRIERS ET STYLES.....	57
5.2.1. GRÉGORIEN.....	57
5.2.2. RÉPUBLICAIN.....	58
5.2.3. JULIEN .....	58
5.2.3.1. Styles.....	58
5.2.4. HÉBRAÏQUE .....	59
5.3. MODE D'AFFICHAGE .....	59
<b>6. LIEUX.....</b>	<b>59</b>
6.1. SAISIE D'UN .....	60
6.2. MODULE DE GESTION DES LIEUX .....	62
6.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE .....	62
6.2.2. NOTES .....	62
6.2.3. CRÉATION .....	63
6.2.4. MODIFICATION .....	63
6.2.4.1. Libellés .....	64
6.2.4.2. Dépendance hiérarchique.....	64
6.2.4.3. Niveau hiérarchique .....	64
6.2.5. DESTRUCTION.....	65

6.2.6. SUPPRESSION DE DOUBLON.....	65
6.3. MODE DE PRÉSENTATION .....	65
<b>7. DOCUMENTS .....</b>	<b>65</b>
7.1. SAISIE DE LA RÉFÉRENCE À UN DOCUMENT .....	66
7.2. MODULE DE GESTION DES DOCUMENTS.....	66
7.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE.....	66
7.2.2. NOTES.....	67
7.2.3. CRÉATION, MODIFICATION, DESTRUCTION.....	67
7.2.4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS .....	67
<b>8. ADRESSES (PROPRIÉTAIRES ET DÉPOSITAIRES) .....</b>	<b>69</b>
8.1. SAISIE DE LA RÉFÉRENCE À UN PROPRIÉTAIRE OU À UN DÉPOSITAIRE.....	69
8.2. MODULE DE GESTION DES ADRESSES .....	69
8.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE.....	70
8.2.2. CRÉATION, MODIFICATION, DESTRUCTION.....	70
8.2.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS .....	71
<b>9. TABLES .....</b>	<b>71</b>
<b>10. GÉNÉRALITÉS SUR LES TRAITEMENTS .....</b>	<b>72</b>
10.1. INTERRUPTION .....	72
10.2. PRÉSENTATION .....	73
10.3. VISUALISATION .....	73
10.4. IMPRESSION.....	75
10.5. EXPORTATION .....	75
10.6. PARAMÈTRES COURANTS .....	76
10.6.1. INDIVIDU "ORIGINE" .....	76
10.6.2. LIMITATION À UNE SOUS-POPULATION.....	76
10.6.3. PRISE EN COMPTE DES DONNÉES INCERTAINES.....	76
10.6.4. MENTION D'UNE NUMÉROTATION.....	76
10.6.5. CARACTÈRE D'ALIGNEMENT.....	76
10.6.6. ANNÉES DE DÉBUT ET DE FIN D'ANALYSE, INTERVALLE D'ANALYSE.....	77
<b>11. CRITÈRES DE .....</b>	<b>77</b>
11.1. PRÉSENTATION .....	77
11.2. CHOIX ET MODIFICATION DE CRITÈRES DE SÉLECTION.....	78
11.2.1. INVENTAIRE DES CRITÈRES DE SÉLECTION POSSIBLES.....	78
11.2.1.1. Critère "Arbre ascendant/descendant".....	80
11.2.1.2. Critères "année" .....	81
11.2.2. CRÉATION/MODIFICATION D'UNE LISTE DE CRITÈRES DE SÉLECTION.....	81
11.2.3. ORDRE DES CRITÈRES DANS LA LISTE.....	82
11.2.4. OPÉRATEURS LOGIQUES ET PARENTHÈSES .....	82
11.2.5. RECHERCHE DE MOTS .....	83
11.2.6. INFORMATION ENREGISTRÉE OU NON .....	84
11.2.7. OPTIONS COMPLÉMENTAIRES D'APPLICATION .....	85
11.2.8. MACRO-OPÉRATEUR.....	85
11.3. APPLICATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION ET DÉNOMBREMENT .....	86
11.3.1. PRINCIPES .....	86
11.3.2. MÉCANISME D'APPLICATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION .....	86
11.3.3. SÉLECTION ET DÉSÉLECTION GLOBALES.....	87
11.3.4. DÉNOMBREMENT.....	87
11.3.5. ERREURS COMMUNES.....	87
11.4. EXEMPLES D'UTILISATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION.....	88
<b>12. TRAITEMENTS GÉNÉALOGIQUES.....</b>	<b>90</b>
12.1. ARBRE ASCENDANT.....	90

12.2. ARBRE DESCENDANT .....	92
12.3. LISTE INDENTÉE D'ASCENDANTS .....	95
12.4. LISTE INDENTÉE DE DESCENDANTS .....	96
12.5. LIVRET D'HISTOIRE FAMILIALE DESCENDANTE .....	98
12.5.1. ORGANISATION D'UN LIVRET .....	98
12.5.2. PARAMÉTRAGE .....	100
12.6. LIGNE AGNATIQUE .....	101
12.7. LISTE ÉCLAIR TYPE 1 .....	102
12.8. LISTE ÉCLAIR TYPE 2 .....	103
12.9. QUARTIERS .....	104
12.10. LIEN DE SANG .....	105
12.11. DÉNOMBREMENT ASCENDANTS .....	107
12.12. DÉNOMBREMENT DESCENDANTS .....	108
12.13. LISTE SOMMAIRE .....	109
12.14. LISTE DÉTAILLÉE .....	110
12.15. FICHES INDIVIDUELLES .....	111
12.16. FICHES FAMILIALES .....	112
12.17. LISTE DE MARIAGES .....	114
12.18. LISTE D'ÉVÉNEMENTS .....	115
12.19. LISTE DES .....	116
12.20. GÉNÉRATEUR D'ÉTATS .....	117
12.20.1. PRÉSENTATION .....	118
12.20.2. FORMATS .....	119
12.20.2.1. Ecran de conception .....	119
12.20.2.2. Création/Modification .....	120
12.21. GÉNÉRATEUR D'ÉTIQUETTES .....	122
12.21.1. PRÉSENTATION .....	122
12.21.2. PARAMÉTRAGE .....	123
12.21.3. FORMATS .....	124
12.21.3.1. Ecran de conception .....	124
12.21.3.2. Création/Modification .....	124
<b>13. TRAITEMENTS DÉMOGRAPHIQUES .....</b>	<b>127</b>
13.1. RÉPARTITION DES PATRONYMES .....	127
13.2. RÉPARTITION DES PRÉNOMS .....	128
13.3. RÉPARTITION MENS. DES NAISSANCES, UNIONS ET DÉCÈS .....	129
13.4. EPHÉMÉRIDES .....	129
13.5. ANALYSE DES INTERVALLES INTER-GÉNÉSIIQUES .....	130
13.6. ANALYSE DE L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION .....	131
13.7. ANALYSE DE LA LONGÉVITÉ .....	131
13.8. RECENSEMENT .....	132
13.9. ANALYSE DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR UNION .....	133
<b>14. OPÉRATIONS SUR LES BASES DE DONNÉES .....</b>	<b>133</b>
14.1. SÉLECTION .....	134
14.2. CRÉATION .....	134
14.3. DESTRUCTION .....	134
14.4. COPIE .....	134
14.5. MOT DE PASSE .....	135
14.6. CONVERSION V2 -> V3 .....	135
14.7. EXTRACTION .....	135
14.8. FUSION .....	136
14.9. INTERFACE GEDCOM .....	136
14.9.1. L'EGLISE DES MORMONS .....	136
14.9.2. PRÉSENTATION DU STANDARD GEDCOM .....	137
14.9.3. CONTRIBUTION À "ANCESTRAL FILE" .....	137
14.9.4. EXPORTATION GEDCOM .....	138
14.9.5. IMPORTATION GEDCOM .....	138

<b>15. PARAMÉTRAGE .....</b>	<b>139</b>
15.1. PARAMÉTRAGES COMMUNS À TOUTES LES BASES DE DONNÉES .....	139
15.1.1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX .....	139
15.1.2. IMPRESSIONS .....	141
15.1.2.1. Choix impressionchoix imprimante .....	141
15.1.2.2. Pilote impressionpilote d'imprimante .....	141
15.1.2.3. Paramétrage impressionparamétrage de l'imprimante .....	142
15.1.2.4. Problèmes d' .....	143
15.1.3. COULEURS .....	143
15.2. PARAMÉTRAGES LIÉS À CHAQUE BASE DE DONNÉES .....	144
15.2.1. NOMS ET PRÉNOMS .....	144
15.2.2. GESTION DES DATES .....	144
15.2.3. COHÉRENCE DES DATES .....	145
15.2.4. GESTION DES LIEUX .....	146
15.2.5. ETATS .....	148
15.2.6. DIVERS .....	148
<b>16. UTILITAIRES .....</b>	<b>149</b>
16.1. NUMÉROTATION ASCENDANTE .....	149
16.2. NUMÉROTATION DESCENDANTE .....	150
16.3. NUMÉROTATION UTILISATEUR .....	152
16.4. VÉRIFICATION GLOBALE DE LA COHÉRENCE DES DATES .....	153
16.5. SAUVEGARDE .....	153
16.6. RESTAURATION .....	156
16.7. RÉINDEXATION .....	157
16.8. COMPACTAGE .....	157
16.9. PURGE ÉTATS .....	158
16.10. GÉNÉRATEUR D'ÉCRAN .....	158
16.10.1. GESTION DES ÉCRANS .....	159
16.10.2. GESTION DES FENÊTRES .....	159
16.10.2.1. Création d'une fenêtre .....	160
16.10.2.2. Déplacement et modification de la taille d'une fenêtre .....	160
16.10.3. GESTION DES CHAMPS .....	161
16.10.3.1. Création d'un champ .....	163
16.10.3.2. Déplacement d'un champ .....	164
16.11. JOURNAL DES ANOMALIES .....	164
<b>17. MENU SYSTÈME .....</b>	<b>165</b>
17.1. SORTIE DE GRIOT ALTERNATIVE .....	165
17.2. ACCÈS AU DOS .....	165
17.3. A PROPOS .....	165
<b>18. APPENDICES .....</b>	<b>166</b>
18.1. EQUIVALENCES DE TOUCHES .....	166
18.2. GLOSSAIRE .....	166
18.3. MISES À JOUR .....	169
18.4. DÉINSTALLATION .....	170
18.5. ADDENDA TECHNIQUE .....	171
18.5.1. ORGANISATION DES FICHIERS SUR LE DISQUE DUR .....	171
18.5.2. CONTRAINTES TECHNIQUES D'INSTALLATION .....	171
18.5.3. UTILITAIRE DE CACHE DISQUE OU ANTÉ-MÉMOIRE .....	172
18.5.4. RAPPEL TECHNIQUE : TYPES DE MÉMOIRE .....	173
18.5.5. MODE RÉEL ET MODE PROTÉGÉ .....	174
18.5.6. FONCTIONNEMENT DE GRIOT ALTERNATIVE EN MODE PROTÉGÉ .....	174
18.5.7. FONCTIONNEMENT DE GRIOT ALTERNATIVE EN MODE RÉEL .....	175
18.5.7.1. Gestion interne de la mémoire de GRIOT Alternative .....	175
18.5.7.2. Valeurs utilisées par défaut - conseils .....	176
18.5.7.3. Modification des paramètres de gestion mémoire de GRIOT Alternative ....	176
18.6. PERSONNE À CONTACTER .....	178

18.7. ELÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES..... 178

.Fin Table M.

## **PREFACE**

C'est après avoir lu "Racines" d'Alex HALEY que s'est confirmé mon goût pour la généalogie ; dix années plus tard, y associant ma passion de l'informatique, j'ai décidé de me mettre au travail et c'est en me replongeant dans ce livre que j'ai trouvé un nom de baptême...

Le griot est, dans certaines tribus d'Afrique noire, le gardien de la tradition orale ; il est l'unique détenteur de l'histoire de son peuple et, vieillissant, il transmet sa connaissance à celui qui sera son successeur.

Ainsi, de génération en génération se transmet la connaissance, véritable âme de la tribu, édifice indispensable mais ne reposant que sur une seule pierre : "Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle" a dit Hampaté BA (sage africain, 1901-1991).

Heureusement pour les généalogistes notre civilisation utilise depuis longtemps l'écrit comme support de la connaissance ; il apparaît néanmoins clairement, face à la quantité d'informations à mémoriser et en réponse aux besoins d'analyse, que la seule alternative valable est l'informatique.

## **1. INTRODUCTION**

GRIOT Alternative répond à deux objectifs :

- La gestion d'une base de données généalogique et son exploitation.
- L'analyse démographique.

L'utilisation du logiciel est extrêmement simple grâce à une interface utilisateur souple et évoluée :

- Menus déroulants
- Support de la souris
- Aide contextuelle accessible à tout moment à partir d'une simple pression de touche
- Saisie assistée par fenêtres guides

Le principe de saisie d'actes en tant que tels n'a pas été retenu ; la solution adoptée est basée sur la création directe d'une base de données répertoriant les individus et leurs liens familiaux.

Il est cependant possible - et conseillé - d'enregistrer les sources des informations collectées en se servant des possibilités offertes par GRIOT Alternative.

## 2. INSTALLATION ET LANCEMENT

### 2.1. ENVIRONNEMENT MATÉRIEL ET LOGICIEL

Le système d'exploitation doit être le DOS dans sa version 3.3 ou ultérieure.

### 2.2. INSTALLATION DE GRIOT ALTERNATIVE

{XE "installation"}GRIOT Alternative est protégé contre la copie ; cette mesure s'avère malheureusement nécessaire, du moins en France, pour qu'un auteur puisse toucher le fruit de son travail.

Cette publication et les disquettes qui l'accompagnent ne peut être reproduite, transmise, transcrite, mise en mémoire dans un système de récupération ou traduite dans quelque autre langue ou langage informatique, en totalité ou en partie, sous une forme ou par un moyen quelconque, qu'il soit électronique, mécanique, magnétique, optique, manuel ou autre, sans le consentement écrit préalable de I&T PERTUY, 28 avenue France-Lanord, 54600 VILLERS-lès-NANCY, FRANCE.

L'acquisition de GRIOT Alternative donne un droit d'utilisation du logiciel sur un seul micro-ordinateur ; toute copie est interdite et passible des sanctions prévues par la loi sur la protection des auteurs de logiciel du 1<sup>er</sup> juillet 1985.

Les disquettes fournies ne peuvent être recopiées sur le disque dur telles quelles ; il est nécessaire pour cela de lancer la procédure d'installation.

Pour installer GRIOT Alternative, procédez comme suit :

- Vérifiez que la ou les disquettes d'installation de GRIOT Alternative ne sont pas protégées contre l'écriture :
  - Sur les disquettes au format 3 pouces ½ (largeur du côté : 9 cm), le curseur doit masquer le trou situé près d'un des coins.
  - Sur les disquettes au format 5 pouces ¼ (largeur du côté : 13 cm), l'encoche placée sur le côté de la disquette ne doit pas être cachée.
- Mettez l'ordinateur sous tension suivant la procédure habituelle et placez-vous sous DOS (votre micro-ordinateur doit afficher "l'invite du DOS" qui se présente sous la forme d'un affichage du type "C:\>" avec un tiret clignotant sur la droite).
- Insérez la disquette maître dans le lecteur de disquettes A:
- Faites de l'unité de disquettes A: l'unité par défaut en entrant "A:" puis en validant par pression de la touche <Entrée>**R**.
- Lancez la procédure d'installation en entrant "INSTALL C:" puis en validant par pression de la touche <Entrée>**R** (si vous désirez installer GRIOT Alternative sur une autre unité de disque que l'unité C:, remplacez dans la commande la lettre "C" par la lettre désignant l'unité en question).
- Répondez aux quelques questions qui sont posées.
- Introduisez la ou les disquettes programme lorsqu'elles vous sont demandées dans le lecteur de disquettes indiqué.

- La procédure d'installation analyse la {XE "configuration système:analyse de la"} de votre micro-ordinateur ; elle est susceptible de détecter un mauvais paramétrage et de vous proposer une mise à jour automatique : il est conseillé d'accepter les propositions qui vous sont faites.
- Après une à trois minutes d'activité, un message signale que GRIOT Alternative a été installé avec succès.

A ce stade, pour utiliser GRIOT Alternative, procédez comme suit :

- Appuyez sur une touche quelconque : quelques instructions sont données et le micro-ordinateur affiche l'invite du DOS.
- Retirez la disquette du lecteur de disquettes.
- Réinitialisez votre micro-ordinateur en entrant simultanément sur les touches <Ctrl>T<Alt>A<Suppr>D ou mettez-le hors puis sous tension.

Attention !... :

- Certains micro-ordinateurs ont la capacité de détecter une demande de réinitialisation et demandent une confirmation : il faut l'accepter.
- Certains autres possèdent une fonctionnalité de mise hors-tension puis sous-tension sans perte du contexte applicatif (on se retrouve après la mise sous-tension dans le logiciel où on était au moment de la mise hors-tension) : il faut dans ce cas invalider momentanément cette possibilité ou plus simplement préférer une réinitialisation à une mise hors-tension.
- Il ne vous reste plus alors qu'à suivre la procédure de lancement du programme (cf. ci-après).

Attention !... La désinstallation de GRIOT Alternative est nécessaire si vous souhaitez l'implanter sur un autre micro-ordinateur ; elle peut l'être également si vous faites certaines opérations systèmes (mise à jour du système d'exploitation ou installation d'utilitaire par exemple).

Pour obtenir plus d'explications sur la procédure de désinstallation de GRIOT Alternative, reportez-vous au chapitre 18.4.

Pour obtenir des explications sur l'installation de mises à jour de GRIOT Alternative, reportez-vous au chapitre 18.3.

### 2.2.1. COMPLÉMENT D'INSTALLATION SOUS WINDOWS 3.1

{XE "installation:sous Windows"}GRIOT Alternative est livré avec une icône ("GRIOT.ICO") et un "fichier d'information de programme" ("GRIOT.PIF") pour Windows.

GRIOT Alternative n'est pas un logiciel "Windows", c'est à dire gérant une interface graphique : GRIOT Alternative gère une interface dite "caractère" (en quelque sorte l'inverse d'une interface graphique) mais peut tout de même être lancé depuis une boîte DOS de Windows.

Il est conseillé de conserver les paramètres pré-réglés dans le fichier ".PIF". Rappelons néanmoins qu'il est possible de passer du mode plein écran au mode dit "fenêtré" en pressant simultanément les touches <Alt>A et <Entrée>**R** : GRIOT Alternative fonctionne sans problème dans les deux modes.

Pour pouvoir lancer GRIOT Alternative sous Windows à l'aide d'une icône , il faut tout d'abord effectuer le paramétrage supplémentaire suivant :

- Après vous être positionné dans le groupe de programmes de votre choix, choisissez l'option "Nouveau" du menu "Fichier" du gestionnaire de programmes.
- Choisissez de créer un "programme" et saisissez :
  - Le nom : "GRIOT Alternative V3".
  - La ligne de commande : "C:\GRIOT3\GRIOT.PIF".
  - Le répertoire de travail : "C:\GRIOT3".
- Cliquez le bouton "Changer d'icone" : Windows vous indique qu'aucune icone n'est disponible dans le fichier "GRIOT.PIF" ; validez puis saisissez dans la boîte de dialogue "Changer d'icone" le nom "C:\GRIOT3\GRIOT.ICO" : l'icone de GRIOT Alternative apparaît.
- Validez votre choix en cliquant sur le bouton "OK" de la boîte de dialogue "Changer d'icone" puis sur le bouton "OK" de la boîte de dialogue "Propriétés de programme" : l'icone de GRIOT Alternative apparaît dans le groupe de programmes.

Si GRIOT Alternative est installé sur une unité de disque autre que l'unité C:, remplacez dans la procédure ci-dessus la lettre "C" de "C:\GRIOT3..." par la lettre désignant l'unité en question.

Pour obtenir plus d'explications, reportez-vous à votre manuel d'utilisation de Windows.

### 2.2.2. COMPLÉMENT D'INSTALLATION SOUS DOSHELL

{XE "installation:sous DosShell"}GRIOT Alternative peut être inséré dans la liste des programmes affichés par le DosShell de façon à ce qu'il soit possible de le lancer le plus simplement possible : pour ce faire, il faut tout d'abord effectuer le paramétrage supplémentaire suivant :

- Après vous être positionné dans le groupe de programmes de votre choix, choisissez l'option "Nouveau" du menu "Fichier".
- Choisissez de créer un "programme" et saisissez :
  - Le nom : "GRIOT Alternative V3".
  - La commande : "CALL GO".
  - Le répertoire de lancement : "C:\GRIOT3" (remplacez la lettre "C" par la lettre de l'unité de disque sur laquelle vous avez installé GRIOT Alternative s'il ne s'agit pas de l'unité C:).
- Validez votre saisie en cliquant sur le bouton "OK" : le titre "GRIOT Alternative" s'insère dans la liste des programmes du groupe de programmes sélectionné :

Pour obtenir plus d'explications, reportez-vous à votre manuel d'utilisation de DOS.

## 2.3. LANCEMENT DU PROGRAMME

### 2.3.1. LANCEMENT DEPUIS DOS

Pour lancer GRIOT Alternative depuis le DOS :

- Placez-vous dans le répertoire "\GRIOT3" en entrant, depuis l'invite du DOS :

"CD \GRIOT3" suivi de <Entrée>R.

- Lancez GRIOT Alternative en entrant : "GO" suivi de <Entrée>R.

Attention :

Il est impératif de lancer GRIOT Alternative par la commande "GO" et non par la commande "GRIOT". Du non respect de cette obligation peuvent découler des dysfonctionnements allant d'un simple ralentissement à des blocages complets du logiciel.

GRIOT Alternative doit impérativement être lancé depuis le répertoire dans lequel il est installé : il ne sert donc à rien d'ajouter le répertoire "\GRIOT3" dans la liste des chemins d'accès stockée dans la variable d'environnement "PATH".

### 2.3.2. LANCEMENT DEPUIS WINDOWS

Dès l'instant où le complément d'installation sous Windows a été effectué (cf. chapitre 2.2.1), il suffit d'ouvrir le groupe de programmes dans lequel se trouve GRIOT Alternative et double-cliquer sur l'icône comme vous le faites pour vos autres programmes.

Attention !... Windows autorise le lancement à plusieurs reprises d'un même logiciel ce qui pose un problème dans le cas de GRIOT Alternative : vérifiez donc bien, en affichant la liste des tâches actives en pressant <Ctrl>T<Echap>E, que GRIOT Alternative n'est pas déjà lancé avant de demander son exécution.

Pour obtenir plus d'explications, reportez-vous à votre manuel d'utilisation de Windows.

### 2.3.3. LANCEMENT DEPUIS DOSSHELL

Dès l'instant où le complément d'installation sous DosShell a été effectué (cf. chapitre 2.2.2), il suffit d'ouvrir le groupe de programmes dans lequel se trouve GRIOT Alternative puis de double-cliquer sur son nom.

Attention !... DosShell autorise le lancement à plusieurs reprises d'un même logiciel ce qui pose problème dans le cas de GRIOT Alternative : vérifiez donc bien que GRIOT Alternative n'est pas déjà lancé avant de demander son exécution en affichant la liste des tâches.

## 2.4. PREMIÈRE UTILISATION

Lorsque vous lancez GRIOT Alternative pour la première fois, il entre automatiquement dans la procédure de création d'une base de données : donnez un nom (par exemple "FAMILLE" ou les premières lettres de votre nom de famille) et validez les valeurs qui vous sont proposées pour les tailles des champs.

Le mot de passe demandé est facultatif (si vous validez en pressant la touche <Entrée>R sans rien saisir, il n'y aura aucun mot de passe pour accéder à la base de données que vous venez de créer).

Choisissez l'option "Fichiers/Individus" du menu principal ; si c'est la première fois que vous validez cette option, GRIOT Alternative bascule automatiquement en mode création d'un premier individu ; saisissez les informations qui vous sont demandées puis créez ensuite d'autres individus.

## 2.5. OPTIONS DE LANCEMENT DEPUIS DOS

Les options de lancement de GRIOT Alternative au niveau de la ligne de commande (c'est à dire à entrer depuis l'invite du DOS) sont les suivantes :

<Nom de la base de données> : GRIOT Alternative active automatiquement la base de données dont le nom est fourni en paramètre.

/R : {XE "indexation"} Les fichiers index de la base de données sélectionnée seront complètement détruits et reconstruits ; cette option peut s'avérer nécessaire en cas d'anomalie bloquante à l'activation d'une base de données suite par exemple à une coupure d'alimentation électrique survenue en cours d'utilisation ; elle nécessite que le nom de la base de données à activer soit précisé en paramètre.

/PACK : Les fichiers de la base de données sélectionnée seront compactés ; cette option nécessite que le nom de la base de données à activer soit précisé en paramètre.

/PURGE : Les éventuels états résiduels associés à la base de données seront effacés ; cette option nécessite que le nom de la base de données à activer soit précisé en paramètre ; elle peut avoir un intérêt si vous avez conservé de gros états (cf. chapitre 15.2.6) et que GRIOT Alternative vous indique qu'il ne reste plus assez d'espace disque pour qu'il fonctionne.

/A ou /A:<x> : GRIOT Alternative essaie (à l'identique de ce que fait la procédure d'installation) {XE "configuration système:analyse de la"} d'analyser les fichiers systèmes "CONFIG.SYS" et "AUTOEXEC.BAT" de votre micro-ordinateur à la recherche d'un paramétrage incorrect et vous propose éventuellement d'y remédier automatiquement (cf. chapitre 18.5 pour obtenir des informations techniques). Les fichiers de l'unité logique C: sont utilisés à moins que ne soit précisée l'unité <x> (par exemple "/A:D" - Analyse des fichiers de l'unité logique D:). Cette option peut être très utile aux utilisateurs non férus d'informatique.

/DEF : Les paramètres de fonctionnement de GRIOT Alternative indépendants de la base de données active seront restaurés dans leur état d'origine (valeurs par défaut) ; si le nom de la base de données à activer est précisé en paramètre, les paramètres de fonctionnement associés à cette base de données seront également restaurés dans leur état d'origine. Attention !... n'oubliez pas de rétablir si nécessaire votre paramétrage (et en particulier de resélectionner le pilote d'imprimante) après avoir utilisé cette option.

Plusieurs options de lancement peuvent être utilisées en même temps : elles doivent dans ce cas être séparées par des espaces.

Exemples :

"GO FAMILLE" suivi de <Entrée> **R** : activation automatique de la base de données "FAMILLE".

"GO DUPONT /R" suivi de <Entrée> **R** : activation automatique de la base de données "DUPONT" et reconstruction complète des fichiers index.

"GO /A" suivi de <Entrée> **R** : analyse des fichiers systèmes se trouvant sur l'unité logique C:.

"GO /A:D" suivi de <Entrée> **R** : analyse des fichiers systèmes se trouvant sur l'unité logique D:.

## 2.6. OPTIMISATION DU SYSTÈME

S'il est important de gérer correctement les ressources de votre micro-ordinateur pour un fonctionnement optimum de GRIOT Alternative, l'optimisation du système n'est pas indispensable pour un fonctionnement correct de GRIOT Alternative et vous pouvez ne pas vous en préoccuper si vous n'avez pas de compétences sur le sujet.

Sachez tout de même que l'espace mémoire doit être autant que possible préservé des modules systèmes ou utilitaires résidents ; il est nécessaire pour faire l'optimisation de modifier les fichiers "CONFIG.SYS" et "AUTOEXEC.BAT" ; l'intervention d'un spécialiste est recommandée.

L'espace disque dur doit lui aussi être périodiquement purgé des fichiers obsolètes. ATTENTION !... Cette opération nécessite pour être menée à bien, une bonne connaissance du système d'exploitation.

N'effacez JAMAIS directement depuis le système d'exploitation ou depuis un utilitaire quelconque les fichiers se trouvant dans le répertoire "\GRIOT3" et dans les sous-répertoires associés.

GRIOT Alternative est conçu pour exploiter toutes les capacités de votre micro-ordinateur ; sa rapidité d'exécution peut être optimisée en configurant le système d'exploitation ainsi qu'en jouant sur la variable d'environnement "GRIOT".

Pour obtenir plus d'informations sur l'optimisation, reportez-vous au chapitre 18.5.

## 2.7. CONSEIL

Il est très fortement conseillé d'effectuer des sauvegardes fréquentes des bases de données créées.

En effet, même si les supports magnétiques (disquettes ou disques durs) sont de qualité, personne n'est à l'abri d'un problème matériel ou d'une erreur de manipulation logicielle.

Une option du logiciel vous permet d'effectuer des sauvegardes de vos bases de données (cf. chapitre 16.5).

## 3. GÉNÉRALITÉS

### 3.1. UTILISATION DES MENUS

GRIOT Alternative propose à différents niveaux des menus permettant d'effectuer un choix parmi un certain nombre d'options.

#### 3.1.1. MENU PRINCIPAL

Le menu principal{XE "menu principal"} est de type déroulant ; son fonctionnement est le suivant :

- Le choix d'un titre principal s'effectue par un déplacement du curseur provoqué par l'appui sur les touches <Flèche gauche>**q** ou <Flèche droite>**d**.
- La validation par la touche <Entrée>**R** ou <Flèche bas>**x** sur un des titres principaux ouvre, sous le titre choisi, une fenêtre offrant un certain nombre d'options.
- Le choix d'une de ces options se fait en déplaçant le curseur à l'aide des touches <Flèche bas>**x** ou <Flèche Haut>**Z** puis en validant par la pression sur la touche <Entrée>**R**.
- Des sous-menus déroulants s'ouvrent lors de la validation d'options dont les titres se terminent par une flèche à droite ; on quitte un sous-menu déroulant en pressant sur la touche <Echap>**E**, <Flèche gauche>**q** ou <Flèche droite>**d**.

Le menu principal peut prendre deux formes : la forme simplifiée (active par défaut au premier lancement de GRIOT Alternative) et la forme complète :

- La forme {XE "menu principal:simplifié"}simplifiée inclut uniquement les options essentielles de GRIOT Alternative en excluant les plus techniques, plus difficiles d'accès au débutant.
- La forme {XE "menu principal:complet"}complète inclut l'intégralité des options.

La forme du menu peut être modifiée à tout moment à partir de l'option "Menu complet" ou "Menu simplifié" se trouvant sous le titre principal "Paramètres".

### 3.1.2. AUTRES MENUS

Les autres menus{XE "menus"} sont de type barre : une liste d'options s'affiche en bas de l'écran, accompagnée d'un message se trouvant sur la ligne immédiatement supérieure ; le choix peut s'effectuer de deux façons différentes :

- Le déplacement du curseur sur l'option choisie en pressant autant de fois que nécessaire la touche <Espace> puis la validation par pression sur la touche <Entrée>**R**.
- La sélection directe par pression de la lettre mise en évidence dans le libellé de l'option (exemple : pression de "R" pour invoquer "Recherche").

Trois touches fort utiles ayant un comportement identique depuis n'importe quel endroit du logiciel sont à mémoriser :

- La touche <Echap>**E** permet, à tout niveau, d'abandonner l'opération en cours ou de revenir au menu précédent.
- La touche <F1>**1** permet l'appel et l'affichage d'une fenêtre d'aide{XE "aide"}.
- La touche <F2>**2** invoque, lorsqu'elle est disponible, une assistance à la saisie (par présentation d'une liste des réponses possibles à une question).

### 3.2. UTILISATION DE LA SOURIS{XE "SOURIS"}

La souris peut-être utilisée pour piloter GRIOT Alternative. Son utilisation est conforme aux normes du marché.

Le curseur souris se présente sous la forme d'un petit rectangle de couleur sauf lors de l'utilisation de GRIOT Alternative en mode fenêtré sous Windows auquel cas il apparaît sous la forme d'une flèche.

La souris est active à tous les niveaux sauf dans les écrans de saisie. Seul le bouton gauche est utilisé. Toutes les actions réalisables à l'aide de la souris le sont également à l'aide du clavier.

Lorsqu'une liste est présentée à l'écran, il est possible de mener les actions suivantes à l'aide de la souris :

- Cliquer sur un élément de la liste pour le mettre en évidence.
- Cliquer sur un élément de la liste puis, sans relâcher le bouton, déplacer le curseur souris vers le haut ou vers le bas de la liste (en faisant éventuellement sortir le curseur de l'espace réservé à la liste) pour déplacer l'élément de la liste mis en évidence (et éventuellement faire défiler la liste dans un sens ou dans l'autre).
- Double-cliquer sur un élément de la liste pour le mettre en évidence et le sélectionner : cette action est équivalente à une mise en évidence de l'élément considéré suivi de la pression sur la touche <Entrée>**R**.
- Cliquer sur une des deux flèches situées tout à fait en haut et à droite ou en bas et à droite du cadre entourant la liste pour mettre en évidence l'élément de la liste situé immédiatement au-dessus ou en-dessous de celui actuellement mis en évidence.
- Cliquer sur une des deux flèches situées sur la droite du cadre en haut ou en bas et entre les flèches dont il est question ci-dessus pour faire défiler la liste d'une page vers le haut ou vers le bas.

Le fait de cliquer à l'extérieur de l'espace réservé à la liste est équivalent à une pression sur la touche <Echap>E.

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'installation et le paramétrage de la souris, reportez-vous au chapitre 15.1.1.

### 3.3. SYSTÈME D'AIDE{XE "AIDE"}

Un système d'aide complet et évolué est accessible depuis n'importe quel niveau du logiciel.

L'appui sur la touche <F1> **1** entraîne l'affichage d'une fenêtre d'aide dont le contenu varie en fonction de ce que vous êtes en train de faire (cela s'appelle une aide contextuelle).

Dès lors qu'une fenêtre d'aide est affichée, il est possible de :

- Consulter en séquence les aides suivantes ou précédentes en pressant sur les touches <Flèche bas>**x** ou <Flèche Haut>**Z** (certaines aides sont divisées en plusieurs écrans).

- Quitter l'aide et revenir à ce que vous étiez en train de faire au moment où vous l'avez invoquée en pressant sur la touche <Echap>E.
- Consulter un index de tous les écrans d'{"XE "aide:index"} existants en pressant une seconde fois sur la touche <F1>**1**.

```

-----TSVP-↑-----
                          AIDE SAISIE/CONSULTATION INDIVIDUS - MODE PAVE FLECHE (2/4)
-----
Navigation                               Création
<Home> ..... : Père                       <Shift-home> ..... : Père
<Pgup> ..... : Mère                       <Shift-pgup> ..... : Mère
<Flèche ↵ > ... : Conjoint masculin       <Shift-flèche ↵ > : Conjoint masculin
<Flèche ⇨ > ... : Conjoint féminin       <Shift-flèche ⇨ > : Conjoint féminin
<Flèche ↓ > ... : Enfants                 <Shift-flèche ↓ > : Enfant
<Tabulation> .. : Frères et soeurs        <Shift-tabulation> : Frère ou soeur
<Ctrl-flèche ⇦ > : Autres conj. masc.
<Ctrl-flèche ⇧ > : Autres conj. fém.
-----
Clavier : - Naviguez le long des liens familiaux et créez de nouveaux
           individus à l'aide des flèches indiquées
           - Choisissez une option du menu en pressant la première lettre ou
           en pressant sur la barre d'espacement puis en validant l'option
Souris  : - Naviguez en cliquant sur les individus
           - Créez de nouveaux individus en "double-cliquant" la fenêtre
           correspondante
           - "Cliquez" les boutons "Notes", "Liens", "Event" et "Sources"
-----↓-----TSVP-
<F1> Index  ↑ Précédent  ↓ Suivant  <Echap> Quitte

```

### Exemple d'écran d'aide

Vous pouvez alors sélectionner l'écran d'aide que vous souhaitez consulter en positionnant le curseur à l'aide des touches <Flèche bas>x ou <Flèche Haut>**Z** puis en validant votre choix en pressant la touche <Entrée>**R**.

```

-----
                          AIDE - Index principal
-----
Menu principal
Saisie/consultation individus - schéma écran (1/4)
Saisie/consultation individus - mode pavé fléché (2/4)
Saisie/consultation individus - mode touches de fonctions (3/4)
Saisie/consultation individus - options du menu (4/4)
Attributs applicables depuis l'écran de saisie/consultation
Options accessibles depuis l'écran de saisie/consultation
Sélection d'enfant
Recherche individu
Création individu
Saisie d'individus (1/2)
Saisie d'individus (2/2)
Saisie nature de date
Calendrier Julien
Calendrier Julien - styles
Calendrier Hébraïque
Calendrier Républicain
Détection homonymes
Saisie lieu
-----

```

### Exemple d'écran index des aides

## **4. SAISIE ET CONSULTATION**

### **4.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Les individus sont enregistrés sous la forme de "fiches" comportant les informations principales (nom, prénoms, date de naissance...).

Ils sont reliés entre eux par des liens d'union et de filiation.

Un individu qui apparaît plusieurs fois dans une ascendance (implexe) ne sera créé qu'une seule fois (il ne lui correspondra qu'une seule fiche) ; ce sont les liens{XE "liens"} qui le lient avec d'autres individus qui sont multiples.

Il est possible d'associer des informations complémentaires aux individus sous la forme :

- "D'événement{XE "événement"}s" (immigration, inhumation...) ou "d'états" (religion, lieux d'habitation successifs, professions secondaires...).
- De notes en texte libre.

On peut également établir des liens autres que ceux de parenté proche (Consanguinité, parrain/marraine...) entre les individus.

Il est enfin possible d'enregistrer les sources des informations dont on dispose.

Tout cela forme un ensemble appelé une base de données qui est enregistrée sur le disque dur de votre micro-ordinateur (l'utilisation de disquettes comme support de stockage n'est pas possible et est réservé aux sauvegardes des informations enregistrées sur le disque dur).

Les liens{XE "liens"} d'union et de filiation se créent dynamiquement au fur et à mesure de la création des individus (on spécifie le lien de parenté de l'individu que l'on va créer avec l'individu consulté au moment de la création).

Il n'existe aucune limitation en terme de nombre d'unions par individu ou nombre d'enfants par union.

Le nombre maximum théorique d'individus qu'il est possible d'enregistrer est de 99.999.999 ; en pratique, seule la taille du disque dur limite le nombre d'individus qu'il est possible de gérer dans une base de données.

### **4.2. ÉCRAN DE CONSULTATION**

L'option "Fichiers/Individus" déclenche l'affichage d'un écran de consultation ; le dernier individu consulté est automatiquement affiché.

L'écran de consultation se décompose en plusieurs "fenêtres" délimitées par des cadres et dans lesquelles sont affichées des informations.

Les différentes fenêtres sont :

- La fenêtre principale (ou fenêtre "individu")
- La fenêtre secondaire (ou fenêtre "conjoint")
- La fenêtre union (union entre l'individu et son conjoint)
- La fenêtre père

- La fenêtre mère
- La fenêtre union des parents

L'écran de consultation est paramétrable, c'est à dire que la taille et la position des fenêtres, la nature, la taille et la position des informations qu'elles contiennent peuvent être modifiées (cf. chapitres 4.10.3 et 16.10).

La présentation qui suit prend pour exemple l'écran de consultation standard "STD25".

L'écran de {XE "consultation:écran standard de"} standard est constitué de six fenêtres.

Une fenêtre principale contient les informations suivantes concernant l'individu consulté :

- Nom, prénoms
- Date et lieu de naissance
- Date et lieu de décès
- Profession principale
- Signature
- Numéro Sosa-Stradonitz (le cas échéant)
- Numéro descendant (le cas échéant)
- Rang de naissance (exemple : " Enf. 3/7 " : 3<sup>ème</sup> enfant parmi 7)
- Des marqueurs signalant le cas échéant que l'individu est sans alliance ou/et sans postérité
- Des marqueurs "Notes", "Liens", "Evénements" et "Sources" mentionnant respectivement l'existence de notes, de {XE "liens:secondaires"} secondaires avec d'autres individus ou avec des unions et d'événements{XE "événement"}s, d'états et de sources associés à l'individu consulté.

Quatre indicateurs supplémentaires peuvent apparaître (cf. chapitre 16.10) :

- Un astérisque positionné devant la date de naissance signalant l'enregistrement d'un acte de naissance ou de baptême dans les sources
- Un astérisque positionné devant la date de décès signalant l'enregistrement d'un acte de décès ou d'une inhumation dans les sources
- Une flèche vers la droite positionnée devant le numéro Sosa-Stradonitz{XE "numéro Sosa-Stradonitz"} principal signalant le cas échéant l'existence d'un numéro Sosa-Stradonitz secondaire
- Une flèche vers la droite positionnée devant le numéro descendant principal signalant le cas échéant l'existence d'un numéro descendant secondaire

GUYOT Pierre	x le 22.06.1774 VILLOUXEL, VOSGES	COLLOMBIER Catherine
N° Sosa : 68		
Nom .... : GUYOT	Enf. 4/5	ETIENNE
Prénoms : Alexandre		Anne Françoise
Date ° : *Mercredi 24.01.1781		° : 16.01.1784
à ..... : VILLOUXEL, VOSGES, FR		
Date + : Lundi 12.10.1868		+ : 14.09.1852
à ..... : VILLOUXEL, VOSGES, FR		
Profess. : Vigneron		
Signat. :		
* Notes - Liens - Evénts - Sources *		
x le Dimanche 18.01.1795 à PARGNY-SOUS-MUREAU, VOSGES, FR		
4 enfant(s) répertorié(s)		* Notes - Liens - Evénts - Sources *
Edition des notes et anecdotes diverses		
Notes Liens Evénts Sources Créé Modif Détruit Rech Attr. Opt. Quitte		

### Exemple d'écran de consultation

Une fenêtre secondaire située sur le coté de la fenêtre principale contient des informations résumées sur un des éventuels conjoints de l'individu consulté :

- Nom, prénoms
- Dates de naissance et de décès

La fenêtre principale est placée à gauche ou à droite de l'écran en fonction du sexe de l'individu consulté ; tous les individus de sexe masculin se trouvent dans la partie gauche de l'écran et tous les individus de sexe féminin dans la partie droite.

Une troisième fenêtre située en dessous des deux précédentes qui contient des informations sur l'union des deux individus affichés dans les fenêtres principale et secondaire :

- Date et lieu de l'union
- Nombre d'enfants répertoriés issus de l'union
- Un marqueur **"\* Union x/y \*** indiquant, dans le cas d'unions multiples, l'ordre de l'union affichée (exemple : **"\* Union 1/2 \***", ce qui signifie que le conjoint affichée est celui de la première union parmi 2)
- Des marqueurs "Notes", "Liens", "Evénts" et "Sources" mentionnant respectivement l'existence de notes, de liens avec d'autres individus, d'événement{XE "événement"}s ou d'états et de sources associés à l'union consultée.

Un indicateur supplémentaire peut apparaître sous la forme d'un astérisque positionné devant la date de l'union signalant l'enregistrement d'un acte de mariage dans les sources

En haut de l'écran, 3 fenêtres donnent des informations résumées sur le père, la mère de l'individu consulté et leur union.

Sur les bords de chacune de ces 6 fenêtres peuvent figurer des "barres" verticales mentionnant que l'individu ou l'union est "sélectionné" (cf. chapitre 11).

Enfin, une ligne de {XE "menus"} se trouve tout en bas de l'écran accompagnée d'une ligne de message.

Les modes de présentation des lieux et des dates peuvent être choisis dans les options "Paramètres/Gestion des dates" et "Paramètres/Gestion des lieux" du menu principal (cf. chapitres 15.2.2 et 15.2.4).

### 4.3. "NAVIGATION"

#### 4.3.1. NAVIGATION RELATIVE (LIENS FAMILIAUX DIRECTS)

Il est possible de "naviguer" le long des {XE "liens:navigation le long des"} familiaux dans la base de données de façon à afficher par une simple pression de touche ou par un clic de la souris un parent proche de l'individu consulté ; on peut ainsi, de proche en proche, se "promener" de génération en génération avec une grande facilité.

##### 4.3.1.1. Mode clavier

Les touches permettant cette navigation sont les suivantes<sup>1</sup> :

- <Flèche Home>**a** ou <F5>**5** : Affichage du père.
- <Flèche PgUp>**h** ou <F6>**6** : Affichage de la mère.
- <Flèche gauche>**q** ou <F7>**7** : Affichage du conjoint masculin.
- <Flèche droite>**d** ou <F8>**8** : Affichage du conjoint féminin.
- <Flèche bas>**X** ou <F9>**9** : Affichage des enfants ; lorsqu'il y a plusieurs enfants répertoriés comme étant issus de l'union consultée, GRIOT Alternative en affiche la liste dans une fenêtre pour sélectionner l'enfant à consulter.
- <Tabulation>**t** : Affichage des frères et soeurs ; si l'on presse la touche plusieurs fois, les frères et soeurs sont présentés les uns après les autres, dans l'ordre de leurs dates de naissances (rebouclant sur l'aîné lorsque le benjamin a été affiché).

Il est possible, pour une navigation d'un individu à un autre plus rapide, de presser les touches de déplacement relatif sans attendre que l'affichage de l'écran complet soit terminé.

Des messages explicites sont affichés en cas d'erreur de manipulation.

Pour afficher les différents conjoints répertoriés d'un individu, il convient de se positionner sur l'individu en question puis d'appuyer sur les touches <Ctrl>T<Flèche gauche>**q** (ou <Ctrl>T<F7>**7**) dans le cas de conjoints masculins ou <Ctrl>T<Flèche droite>**d** (ou <Ctrl>T<F8>**8**) dans le cas de conjoints féminins<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> - Les touches de fonction ne sont actives que lorsque le paramétrage correspondant a été effectué.

<sup>2</sup> - Les touches de fonction ou les touches fléchées ne sont actives que lorsque le paramétrage correspondant a été effectué.

-1--&gt;

PERROTTET Joseph	x le < / /1746 à	MAHUET Françoise	PERROTTET Jacques	x le à	PELLETIER Anne		
N° Sosa : 108			N° Sosa : 216				
Nom .... : PERROTTET	Prénoms : Joseph Le Jeune	Enf. 3/7	POINSSOT Anne	Nom .... : PERROTTET	Prénoms : Joseph	Enf. 1/3	MAHUET Françoise
Date ° : Vendredi 26/01/1753	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE		Date ° : ≈ / /1717	à ..... :			
Date + : *Jeudi 07/05/1812	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE		Date + : Jeudi 25/04/1782	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE			
Profess. : Maréchal-ferrant	Signat. : Un marteau		Profess. : Cultivateur	Signat. : Oui			
* notes - liens - événements - sources *			* notes - liens - EVENTS - SOURCES *				
x le <12/03/1780 à 8 enfant(s) répertorié(s)			x le < / /1746 à 7 enfant(s) répertorié(s)			* notes - LIENS - événements - sources *	

↓  
2  
↓

			PERROTTET Jacques	x le à	PELLETIER Anne
- Déplacement de Joseph le jeune à son père Joseph par <Flèche Home>			Nom .... : PERROTTET		DROPES
2 - Déplacement de Joseph à son frère Claude par <Tabulation>			Prénoms : Claude		Enf. 2/3 Claudine
3 - Déplacement vers les enfants de Claude par <Flèche bas>			Date ° :	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE	
4 - Choix de l'enfant dans la fenêtre : Jean			Date +.. : < /12/1784	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE	
Résultat : consultation de Jean, cousin germain de Joseph le jeune ...			Profess. : Maréchal-ferrant	Signat. : Oui	
			* notes - liens - événements - sources *		
			x le Mardi 12/01/1734 à PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE		
			2 enfant(s) répertorié(s) * notes - liens - événements - sources *		

↓  
3  
↓

PERROTTET Claude	x le 12/01/1734 à PERCEY-LE-GRAN	DROPES Claudine	PERROTTET Jacques	x le à	PELLETIER Anne	
Nom .... : PERROTTET	Prénoms : Jean	Enf. 2/2	DUBOY Marguerite	Nom .... : PERROTTET	Prénoms : Claude	Enf. 2/3 DROPES Claudine
Date ° : Vendredi 28/11/1738	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE		Date ° :	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE		

Date + : Mardi 29/11/1814	Date + : < / /1784
à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE	à ..... : PERCEY-LE-GRAND, HAUTE-SAONE, FRANCE
Profess. :	Profess. :
Signat. :	Signat. : Sélection d'enfant
* notes - liens - événements - sources *	PERROTTET Claire ( 1735- 1738)
x le à	x le Mardi
1 enfant(s) répertorié(s) * notes - liens - événements - sources *	2 enfant(s)
	PERROTTET Jean ( 1738- 1814)

&lt;-4-

*Exemple des possibilités de navigation dans la base de données*



#### 4.3.1.2. Mode souris{XE "souris"}

{XE "consultation:d'un parent proche"} Pour consulter un parent proche de l'individu consulté, il suffit de cliquer une fois sur le bouton de gauche de la souris après avoir positionné le curseur sur une fenêtre :

- Fenêtre en haut à gauche pour consulter le père.
- Fenêtre en haut à droite pour consulter la mère.
- Fenêtre en bas pour consulter les enfants.
- Fenêtre principale pour consulter les frères et soeurs.
- Fenêtre secondaire pour afficher le conjoint.

Pour afficher les différents conjoints répertoriés d'un individu, il suffit de cliquer une fois sur le marqueur **"\* Union x/y \***" dans la fenêtre union.

#### 4.3.2. NAVIGATION RELATIVE (LIENS SECONDAIRES)

Après avoir affiché la liste des {XE "liens:navigation le long des"} secondaires liés à l'individu ou à l'union consultée (option "Liens"), on peut consulter un des individus ou des unions liés en le sélectionnant dans la liste et en validant l'option "Va\_vers" (cf. chapitre 4.7).

#### 4.3.3. NAVIGATION ABSOLUE

Il est possible d'accéder directement à un individu en validant l'option "Rech" du menu.

#### 4.3.4. RECHERCHE PAR LE {XE "PATRONYME:RECHERCHE PAR"}NOM

La validation de l'option "Rech/Nom" entraîne l'affichage d'une liste d'individus classés par ordre alphabétique et de date de naissance ; l'individu en cours de consultation au moment de l'appel de la fonction de recherche se trouve en haut de l'écran.

Sur la gauche de la liste figure un astérisque en regard de tous les individus numérotés dans la numérotation Sosa-Stradonitz ; ceci permet une identification immédiate des ascendants directs (de l'individu N°1 dans la numérotation Sosa-Stradonitz) parmi tous les collatéraux et autres individus tiers.

Pour choisir un autre individu, deux possibilités sont offertes :

- Le déplacement à l'aide des touches <Flèche Haut>**Z**, <Flèche bas>**X**, <Flèche PgUp>**h** (déplacement d'un écran vers le haut) et <Flèche Pgdn>**b** (déplacement d'un écran vers le bas).
- La frappe directe du nom et éventuellement du {XE "prénoms:recherche"}prénom de l'individu recherché ; un signal sonore grave se fait entendre lorsqu'il n'existe pas d'individu répertorié dont le nom commence par les lettres entrées, un signal sonore aigu dans le cas contraire.

Lorsque le patronyme recherché est trouvé , il est possible d'accéder directement à l'individu recherché en pressant la touche <Tabulation>**t** suivie des premières lettres du prénom ; ceci s'avère très utile lorsque de nombreux individus portent le même patronyme.

NOM	Prénoms	Naissance	Décès
GUYOT	Jean Charles		
GUYOT	Jean Baptiste		
GUYOT	Jean-Baptiste	02.12.1763	. .1804/
GUYOT	Jean-Baptiste	19.05.1804	22.05.1804
GUYOT	Louis Joseph	23.03.1766	16.04.1766
GUYOT	Louise	15.04.1767	
GUYOT	Marie Anne	23.05.1785	
GUYOT	Marie-Catherine	06.05.1759	
GUYOT	Marie <Catherine>	16.08.1776	01.10.1828
GUYOT	Nicolas	08.02.1762	
*GUYOT	Nicolas	18.01.1801	05.07.1870
*GUYOT	Pierre	~ .03.1739	19.09.1803
GUYOT	Pierre	18.02.1794	20.02.1794
GUYOT	Victoire	01.10.1778	
*LE PRINCE	Aimée		
LOUIS	Claude		
*PREVOT	Catherine		/ . .1722

Recherche par le nom  
 <F1> : Aide <F2> : Mode affichage <Entrée> : Sélection <Echap> : Quitte

### Ecran de recherche - mode liste

Il est possible, pour affiner la recherche, de basculer du mode liste en mode fiche (et vice et versa) par la pression de la touche <F2>**2** ; une fiche individuelle simplifiée de l'individu mis en évidence dans la liste s'affiche.

Le déplacement dans la liste par le biais des touches fléchées comme par celui de la frappe directe du nom reste possible en mode fiche, vous autorisant par exemple à visionner rapidement les fiches de plusieurs homonymes à la recherche d'un d'entre eux.

Lorsque l'on a identifié l'individu recherché, une validation par pression sur la touche <Entrée>**R** déclenche l'affichage de l'écran de consultation.

A l'inverse, une pression de la touche <Echap>E restaure l'écran de consultation précédent.

GUYOT Pierre (N°136)
Sexe masculin
o le ~ .03.1739 à LIFFOL-LE-GRAND, VOSGES, FR
+ le Lundi 19.09.1803 à VILLOUXEL, VOSGES, FR
Enfant de GUYOT Charles Claude (N°272) et AUBERTIN Marie (N°273)
Profession : Tixier
x AUBERTIN Catherine le Mardi 22.11.1757
x COLLOMBIER Catherine (N°137) le Mercredi 22.06.1774
x GENIN Magdelaine le Lundi 15.02.1790

Recherche par le nom  
 <F1> : Aide <F2> : Mode affichage <Entrée> : Sélection <Echap> : Quitte

### Ecran de recherche - mode fiche

En mode liste, les {XE "patronyme:tri"}noms apparaissent triés dans l'ordre alphabétique en tenant compte de la clé de tri éventuelle associée (cf. chapitre 4.4.3.1). Attention !... Les noms apparaissent dans la liste sous la forme de leur clé de tri (par exemple, un individu dont le nom a été saisi "DUPOND [DUPONT]" apparaîtra dans la liste classé avec les "DUPONT").

Précisons enfin que lorsque le guide Sosa-Stradonitz est en fonction, la liste d'individus est limitée aux seuls individus numérotés (ce qui ralentit sensiblement l'affichage).

#### 4.3.5. RECHERCHE PAR NUMÉRO SOSA-STRADONITZ, DESCENDANT OU UTILISATEUR

La validation de l'option "Rech/Numéro Sosa", "Rech/Numéro descendant" ou "Rech/Numéro utilisateur" permet d'accéder directement à un individu par un de ces numéros.

Les recherches sur numéros Sosa-Stradonitz{XE "numéro Sosa-Stradonitz"} et descendant s'effectuent uniquement sur les numéros principaux (cf. chapitres 16.1 et 16.2).

### 4.4. INDIVIDUS ET UNIONS

#### 4.4.1. CRÉATION RELATIVE D'INDIVIDU

Lorsque l'on entre les informations relatives à une généalogie, on crée la plupart du temps des individus ayant un lien familial avec un individu déjà répertorié.

Il est possible avec GRIOT Alternative, de créer un individu en précisant, au moment de la création le lien familial qui le lie à l'individu consulté : c'est ce qui est appelé dans ce manuel, une "création relative".

##### 4.4.1.1. Mode clavier

L'option "Crée" du menu de l'écran de consultation fait apparaître un sous-menu qui propose la création du père, de la mère, d'un conjoint, d'un frère ou une soeur ou d'un enfant de l'individu consulté.

Les deux dernières options ("Création/Isolé" et "Création/Ascendance") sont présentées plus loin dans le manuel (cf. chapitres 4.4.2 et 4.4.8).

Dès l'instant où le lien de parenté de l'individu à créer est validé, GRIOT Alternative pose la question : "Individu déjà répertorié ?" si ce mode de fonctionnement a été choisi dans l'option "Paramétrage/Divers" du menu principal (cf. chapitre 15.2.6).

Ceci permet, s'il est répondu affirmativement, de rattacher l'individu consulté à un autre déjà enregistré dans la base de données.

Dans le cas d'une réponse affirmative donc, GRIOT Alternative affiche une liste de tous les individus (du sexe concerné le cas échéant) répertoriés ; il suffit alors de sélectionner l'individu recherché puis de valider son choix en pressant <Entrée> **R**.

Dans ce cas, aucun nouvel individu n'est réellement créé, c'est seulement un nouveau lien qui est établi.

Dans le cas de la création d'un père ou d'une mère, et si l'autre parent (donc respectivement la mère ou le père) existe déjà, GRIOT Alternative crée automatiquement une nouvelle union entre les deux parents.

Dans le cas de la création d'un conjoint, GRIOT Alternative crée une nouvelle union pour le conjoint sélectionné ; il est ainsi possible de créer plusieurs conjoints à un individu donné.

Dans le cas de la création d'un frère ou d'une soeur, s'il est répondu affirmativement à la question "Individu déjà répertorié" et si l'individu choisi dans la liste a déjà des parents et/ou des frères et soeurs répertoriés, GRIOT Alternative demande une confirmation.

Si vous confirmez, l'ascendance de l'individu choisi est modifiée : il devient effectivement le frère ou la soeur de l'individu qui était en cours de consultation et partage donc bien sûr les mêmes parents.

Pour créer un enfant naturel, il suffit de ne créer que sa mère ; si cette dernière s'est mariée plus tard, GRIOT Alternative considèrera par défaut que le nouveau conjoint est aussi le père de l'enfant naturel.

Pour remédier à cette situation, il convient d'effacer l'ascendance de l'enfant naturel puis de recréer le lien de filiation avec sa mère uniquement par l'option "Crée/Mère" en répondant que l'individu est déjà répertorié et en sélectionnant sa mère dans la liste.

Si vous reliez un enfant à sa mère, déjà répertoriée, cette dernière se trouvera nantie d'une deuxième union dont le conjoint est inconnu alors que l'enfant est issu de la première union.

Pour remédier à cette situation, consultez l'enfant et reliez-lui son père : la deuxième union sera automatiquement effacée. Une autre solution plus rapide aurait été d'utiliser l'option "Crée/Ascendance" ou "Modif/Ascendance" qui permettent de relier en une seule fois ses deux parents déjà répertoriés à un enfant.

#### 4.4.1.2. Mode clavier (touches "raccourcis")

Il est également possible de créer de façon relative un nouvel individu par l'intermédiaire de touches "raccourcis".

Les touches permettant ces créations sont les suivantes<sup>3</sup> :

- <Shift>**S**<Flèche Home>**a** ou <Shift>**S**<F5>**5** : Création du père.
- <Shift>**S**<Flèche PgUp>**h** ou <Shift>**S**<F6>**6** : Création de la mère.
- <Shift>**S**<Flèche gauche>**q** ou <Shift>**S**<F7>**7** : Création d'un conjoint masculin.
- <Shift>**S**<Flèche droite>**d** ou <Shift>**S**<F8>**8** : Création d'un conjoint féminin.
- <Shift>**S**<Flèche bas>**x** ou <Shift>**S**<F9>**9** : Création d'un enfant.
- <Shift>**S**<Tabulation>**t** : Création d'un frère ou d'une soeur.

<sup>3</sup> - Les touches de fonction ou les touches fléchées ne sont actives que lorsque le paramétrage correspondant a été effectué.

Elles sont d'autant plus faciles à mémoriser et pratiques à utiliser qu'il s'agit en fait des touches qui servent à la navigation relative combinées avec la touche <Shift>**S**.

#### 4.4.1.3. Mode souris{XE "souris"}

Pour créer un parent proche de l'individu consulté, il suffit de "double-cliquer" (deux clics rapides successifs) sur le bouton de gauche de la souris après avoir positionné le curseur sur une fenêtre :

- Fenêtre en haut à gauche pour créer le père.
- Fenêtre en haut à droite pour créer la mère.
- Fenêtre en bas pour créer un enfant.
- Fenêtre principale pour créer un frère ou une soeur.
- Fenêtre secondaire pour créer un conjoint.

#### 4.4.2. CRÉATION ABSOLUE D'INDIVIDU (OU CRÉATION ISOLÉE)

{XE "branche:isolée"} Il est possible de créer un individu n'ayant aucun lien familial établi avec l'individu consulté ni même avec aucun autre des individus répertoriés.

Il suffit pour cela de choisir l'option "Crée/Isolé" du menu de l'écran de consultation.

Cette possibilité est intéressante dans le cas d'une étude généalogique si l'on découvre par exemple des individus portant l'un des patronymes étudiés sans qu'il puisse être prouvé de façon immédiate une quelconque parenté avec une des branches répertoriées ; il sera possible de les rattacher a posteriori au corps de l'arbre.

#### 4.4.3. SAISIE DES INFORMATIONS ASSOCIÉES À UN INDIVIDU

En cours de saisie :

- Le passage au champ suivant est automatique lorsque la zone de saisie est complètement remplie ; elle se fait autrement par une pression sur la touche <Entrée>**R** ou sur la touche <Flèche bas>**X**.
- Le retour au champ précédent se fait par une pression sur la touche <Flèche Haut>**Z**.
- La validation de la saisie peut être faite sans valider systématiquement tous les champs par la pression de la touche <Flèche PgDn>**b**.
- Une pression de la touche <Echap>**E** annule les informations saisies non sans que GRIOT Alternative n'ait auparavant demandé une confirmation.

Les informations sont automatiquement écrites sur le disque dur à chaque fois que prend fin la saisie des informations sur un individu ou une union : aucune manipulation n'est nécessaire pour cela.

##### 4.4.3.1. Le nom{XE "patronyme:saisie"}

Le champ nom a une taille maximum de 32 à 64 caractères<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> - La taille maximum de ce champ dépend du choix que vous avez fait lors de la création de la base de données.

Les noms saisis peuvent être automatiquement convertis en majuscules. Le choix de cette conversion se fait dans l'option "Paramètres/Noms et prénoms" du menu principal (cf. chapitre 15.2.1).

Les noms sont triés au niveau de la liste de recherche par nom ainsi que dans les états dans l'ordre alphabétique, cet ordre ne tenant pas compte des caractères accentués, espaces, tirets et apostrophes.

{XE "patronyme:tri"} On peut modifier la clé selon laquelle un nom sera trié en y insérant des parenthèses et des crochets :

- Si le début du nom est placé entre parenthèses, cette partie sera reportée en fin de nom au niveau de la clé de tri.
- Si on fait suivre le nom d'une autre forme placée entre crochets, cette dernière sera prise comme clé de tri; à l'exclusion du reste.

Exemples :

- "(de) LAVAULT" sera trié comme "LAVAULTDE"
- "(d')ANTHOINE" sera trié comme "ANTHOINED"
- "BILLET(TE)" sera trié comme "BILLETTE"
- "PERTUIS [PERTUY]" sera trié comme "PERTUY"
- "Maison-Rouge" sera trié comme "MAISONROUGE"
- "(Dupont de) la Garde" sera trié comme "LAGARDEDUPONTDE"

Ceci permet de saisir les variations orthographiques d'un nom le long d'une lignée ascendante tout en conservant une même clé de tri de façon qu'un "PERTUIS Raymond" (saisi "PERTUIS [PERTUY]") ne se trouve pas classé avant un "PERTUY Jean" et donc d'éviter une recherche sur les deux {XE "patronyme:recherche"}s si on ne se souvient plus de la forme qu'il a pour un individu particulier.

Attention !... Dans la liste de recherche par nom (et uniquement à ce niveau), le "PERTUIS Raymond" de l'exemple ci-dessus apparaît sous la forme "PERTUY Raymond".

La patronymreprésentation{XE "patronyme:présentation"} d'un nom peut être modifiée en fonction du paramétrage effectué au niveau de l'option "Paramètres/Noms et prénoms" (cf. chapitre 15.2.1) : ce paramétrage est valide pour tous les états mais pas pour l'écran de consultation au niveau duquel le nom apparaît toujours comme il a été saisi.

Ainsi, "(de) LAVAULT" pourra être présenté au choix "de LAVAULT" ou "LAVAULT (de)" dans les états mais sera toujours affiché "(de) LAVAULT" au niveau de l'écran de consultation.

#### 4.4.3.2. Les {XE "prénoms:saisie"}

Le champ prénoms a une taille maximum de 32 à 64 caractères<sup>4</sup>.

Les {XE "prénoms:conversion des initiales en majuscules"} saisis peuvent être automatiquement convertis de façon à laisser un seul espace entre chaque prénom et à convertir la première lettre de chaque prénom en majuscule et les autres en minuscules.

Le choix de cette conversion se fait dans l'option "Paramètres/Noms et prénoms" du menu principal (cf. chapitre 15.2.1).

Les prénoms composés doivent être reliés par un tiret ; le prénom prénomssusuel{XE "prénoms:usuel"}, lorsqu'il n'est pas le premier, doit être entouré des caractères "<" et ">" (par exemple "Charles <Emile>").

Les possibilités de modification de la clé de tri à l'aide des parenthèses et des crochets sont les mêmes que pour le nom.

La présentation des {XE "prénoms:présentation"} peut être modifiée en fonction du paramétrage effectué au niveau de l'option "Paramètres/Noms et prénoms" (cf. chapitre 15.2.1) de façon à ne présenter par exemple que le prénom usuel : ce paramétrage est valide pour tous les états mais pas pour l'écran de consultation au niveau duquel les prénoms apparaissent toujours comme ils ont été saisis.

#### 4.4.3.3. Les dates

Une date se décompose en une nature de date (exacte, approximative, etc.) sur une position et la date en elle-même sur 8 positions.

Une pression sur la touche <F2>**2** au niveau de la saisie de la nature de date déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste des natures de date possibles.

Une pression sur la touche <F2>**2** au niveau de la saisie de la date déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste des calendriers possibles.

Les dates accessibles depuis l'écran de consultation sont les dates de naissance, de décès ainsi que les dates associées aux événements/états incluses dans l'écran.

Pour obtenir plus d'explications sur les possibilités de GRIOT Alternative en matière de dates, reportez-vous au chapitre 5.

#### 4.4.3.4. Les lieux{XE "lieux"}

Les lieux sont répertoriés dans un fichier séparé permettant une saisie plus rapide et une diminution des fautes de frappe.

Une pression sur la touche <F2>**2** déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste des lieux répertoriés ; il est également possible de créer un nouveau lieu depuis l'écran de saisie en saisissant simplement son nom.

Pour obtenir plus d'explications sur les possibilités de GRIOT Alternative en matière de lieux, reportez-vous au chapitre 6.

#### 4.4.3.5. La profession principale

Le champ profession principale a une taille maximum de 16 à 64 caractères<sup>4</sup>.

Il existe par ailleurs un {XE "événement:profession"}événement/état "profession" qui permet d'enregistrer des professions secondaires.

#### 4.4.3.6. Le sexe

Les réponses valides sont "M"asculin, "F"éminin et "?" (sexe inconnu). Le sexe d'un individu ne peut être modifié que si celui-ci n'a pas de conjoint ni d'enfant répertorié.

#### 4.4.3.7. Le numéro utilisateur

Un numéro "utilisateur" d'une taille de 8 caractères peut être renseigné : sa saisie est complètement libre.

Il peut être automatiquement pré-rempli par GRIOT Alternative à chaque création d'individu (le numéro attribué étant alors le numéro existant le plus élevé plus 1) ou au contraire être laissé vierge en fonction du paramétrage choisi au niveau de l'option "Paramètres/Divers".

GRIOT Alternative sait gérer l'incrémentation automatique de numéros alphanumériques (cf. chapitre 16.3).

Attention !... Le numéro utilisateur n'est pas inclus dans l'écran standard "STD25" mais peut être rendu accessible si vous sélectionnez par exemple l'écran "NUMERO".

#### 4.4.3.8. Informations associées à des événements/états

Certaines informations associées à des {XE "événements/états:écran de consultation"} individu peuvent être intégrées et directement renseignées depuis l'écran de consultation (cf. chapitres 4.10.3, 4.10.3.3 et 16.10).

Il est ainsi possible de saisir :

- La notion de certitude d'un événement/état ("?" s'il est incertain, espace sinon)
- Le libellé associé à un événement/état (taille 32 caractères)
- La date et le lieu associés à un événement/état

C'est le cas par exemple de la signature dans l'écran de consultation standard "STD25" pour laquelle on peut saisir le libellé.

#### 4.4.3.9. Autres informations

Les numéros numéro Sosa-Stradonitz{XE "numéro Sosa-Stradonitz"} et descendants ne peuvent être saisis : ils sont automatiquement calculés grâce aux options "Utilitaires/Numérotation ascendante" et "Utilitaires/Numérotation descendante" du menu principal (cf. chapitres 16.1 et 16.2).

Les numéros Sosa-Stradonitz se créent dynamiquement à chaque création d'un ascendant d'un individu numéroté mais ne se mettent pas automatiquement à jour lors du rattachement ou du bris d'une branche.

GRIOT Alternative enregistre automatiquement la date de dernière mise à jour d'un individu (pour ce qui concerne uniquement les informations modifiées depuis l'écran principal) ; cette information n'est pas incluse dans l'écran standard "STD25" mais peut être rendue visible si vous sélectionnez par exemple l'écran "NUMERO".

#### 4.4.3.10. Contraintes et conseils

Le renseignement du nom ou du prénom est obligatoire ; le renseignement du sexe est obligatoire.

En ce qui concerne les dates, nous vous conseillons de préciser au fur et à mesure de vos recherches ce qui peut être renseigné ; c'est-à-dire que la découverte de quatre nouveaux ancêtres sur l'acte de mariage de leurs enfants doit permettre, s'ils sont vivants par exemple, de renseigner le champ "Date de décès" en indiquant qu'ils sont décédés après la date du mariage en question.

Ce genre d'exploitation très rigoureuse des informations collectées pourra être utile dans des recherches complémentaires et permettra de plus une exploitation optimum du logiciel au niveau des traitements.

#### 4.4.4. DÉTECTION D'UN "HOMONYMES:DÉTECTION"

La fonction détection d'homonymes peut être activée dans l'option "Paramètres/Divers" du menu principal ; elle se déclenche automatiquement après la saisie de la date de naissance (cf. chapitres 15.2.3 et 15.2.6).

Si au moins un homonyme potentiel est détecté, un écran présente la liste des homonymes potentiels :

· GUYOT Alexandre ·			
Nom	Prénoms	Naissance	Décès
*GUYOT	Alexandre	24.01.1781	12.10.1868
GUYET	Alexandre	≈ .NI,AN05	
GUYOT	Alexandre Jules	18.11.1828	24.12.1828

· Liste des homonymes détectés ·

<F1> : Aide   <F2> : Mode affichage   <Entrée> : Sélection   <Echap> : Quitte

*Ecran détection d'homonymes*

Il est possible de basculer, comme dans la liste de recherche d'individus, du mode liste au mode fiche et vice et versa.

La pression de la touche <Entrée> **R** indique à GRIOT Alternative que l'individu en cours de création était bien déjà répertorié : GRIOT Alternative demande une confirmation de l'identité entre l'individu en cours de création et l'individu sélectionné dans la liste ; dans l'affirmative, la création du nouvel individu est abandonnée et seul un nouveau lien, le cas échéant, est créé.

La pression de la touche <Echap> **E** indique à GRIOT Alternative que l'individu en cours de saisie n'est pas répertorié, c'est à dire qu'il ne figurait pas dans la liste des homonymes potentiels affichés : la saisie se poursuit alors normalement.

La détection d'homonymie se base sur la similitude (et non pas l'égalité rigoureuse) des patronymes et des prénoms ainsi que sur la date de naissance (cf. à ce sujet le chapitre 15.2.6).

#### 4.4.5. CONTRÔLE DE COHÉRENCE DES DATES{UN "COHÉRENCE DES DATES"}

La fonction contrôle de la cohérence des dates peut être activée dans l'option "Paramètres/Divers" du menu principal ; elle se déclenche alors automatiquement à la fin de la saisie des informations sur l'individu ou sur l'union ; un message explicite signale les incohérences éventuelles.

Les incohérences signalées ne sont jamais bloquantes ; un enfant peut être né par exemple avant le mariage de ses parents ; GRIOT Alternative se contente de signaler qu'il peut s'agir là d'une erreur de saisie.

Les écarts limites entre événements (par exemple entre naissance et décès d'un individu) peuvent être ajustés (cf. chapitre 15.2.3).

Une vérification globale de cohérence peut aussi être demandée (cf. chapitre 16.4).

#### 4.4.6. SAISIE DES INFORMATIONS ASSOCIÉES À UNE UNION

Une union est automatiquement créée lorsque l'on crée un conjoint d'un individu ; GRIOT Alternative enchaîne dans ce cas la saisie des données relatives à l'individu avec celles relatives à l'union ainsi créée.

Le comportement des touches est identique à celui décrit pour la saisie des informations associées à un individu.

L'écran de saisie standard propose le renseignement de la date et du lieu de l'union.

Certaines informations associées à des {XE "événements/états:écran de consultation"} union peuvent être intégrées et directement saisies depuis l'écran de consultation (cf. chapitres 4.10.3, 4.10.3.3 et 16.10).

Le nombre d'enfants issus de l'union et le numéro d'ordre de l'union relativement à l'individu consulté (c'est à dire, première union, deuxième union, etc.) sont des informations calculées qui sont tenues automatiquement à jour par GRIOT Alternative au fur et à mesure de la création des enfants et des conjoints.

La fonction contrôle de cohérence des dates{XE "cohérence des dates"} entre en action à la fin de la saisie si elle a été activée.

#### 4.4.7. MODIFICATION DES INFORMATIONS ASSOCIÉES AUX INDIVIDUS ET AUX UNIONS

Il est possible de modifier toutes les informations associées à un individu (à l'exception du sexe si l'individu a au moins un conjoint ou un enfant) ou à une union.

Le choix de l'option "Modif/Individu" de l'écran de consultation entraîne l'affichage d'un masque de saisie identique à celui de la création contenant les informations connues sur l'individu consulté ; il suffit alors de modifier les informations incorrectes, de valider les informations correctes et d'ajouter des éventuelles informations complémentaires.

Le choix de l'option "Modif/Union" de l'écran de consultation a le même effet sur l'union consultée.

#### 4.4.8. CRÉATION ET MODIFICATION D'ASCENDANCE

{XE "branche:rattachement de"}Les deux options "Crée/Ascendance" et "Modif/Ascendance" du menu de l'écran de consultation ont exactement le même effet :

Elles proposent dans un premier temps une liste de tous les individus de sexe masculin répertoriés destinée à permettre la sélection du père de l'individu consulté.

Une fois le père sélectionné, un deuxième écran propose, le cas échéant, de choisir la mère dans le cas où le père a eu plusieurs conjointes.

L'individu consulté devient alors un enfant du couple sélectionné ; aucun nouvel individu ni aucune nouvelle union ne sont créés ; ce sont seulement des liens{XE "liens"} qui sont modifiés ou créés.

#### 4.4.9. DESTRUCTION

Il est possible d'effacer les données relatives à un individu ou à une union ainsi que le lien de filiation d'un individu avec ses parents. Une confirmation est demandée dans tous les cas.

##### 4.4.9.1. Destruction d'individu

La destruction d'un individu entraîne l'effacement de toutes les informations associées y compris les notes, les liens et les événements/états.

##### 4.4.9.2. Destruction d'union

La destruction d'une union n'est possible qu'à la condition que les deux conjoints soient définis ; elle entraîne le bris du lien entre les deux conjoints et l'effacement de toutes les informations associées y compris les notes, les liens et les événements/états.

##### 4.4.9.3. Destruction d'ascendance

{XE "branche:bris d'une"}La destruction d'une ascendance entraîne le bris du lien de filiation (les parents ne sont pas détruits, seul le lien l'est) ; l'individu consulté est alors enregistré comme étant issu d'une union non définie.

### 4.5. ATTRIBUTS SPÉCIAUX

#### 4.5.1. LIENS FAMILIAUX INCERTAINS

Il est possible de définir des {XE "liens:incertains"} familiaux de filiation et d'union comme étant incertains ; ceci est très utile car cela permet d'utiliser GRIOT Alternative comme outil support de recherche dans lequel on peut mentionner des suppositions aussi bien que des informations certaines.

L'option "Attr./?" du menu de l'écran de consultation permet de définir un lien incertain :

- De paternité.
- De maternité.
- D'ascendance (les deux parents).
- D'union avec le conjoint affiché.

L'incertitude d'un lien est représentée à l'écran par des lignes pointillées (au lieu de lignes pleines) entre les individus concernés.

L'activation de la même option une deuxième fois restaure l'état initial en annulant l'incertitude de l'information.

La totalité des états exploitant les liens familiaux peuvent être paramétrés pour prendre en compte ou non les individus ainsi liés.

#### 4.5.2. INFORMATIONS "SANS ALLIANCE" ET "SANS POSTÉRITÉ"

L'option "Attr./Postérité" permet d'enregistrer la connaissance du fait que l'individu consulté n'a jamais eu d'enfant, ce qui se traduit sur l'écran standard par l'affichage du marqueur "S.Post." ; cette option n'a pas d'effet si l'individu consulté a déjà au moins un enfant répertorié.

L'activation de la même option une deuxième fois restaure l'état initial en annulant l'information "Sans postérité".

La création ou le rattachement d'un enfant à un individu marqué comme étant sans postérité annule automatiquement cette information.

L'option "Attr./Alliance" permet d'enregistrer la connaissance du fait que l'individu consulté ne s'est jamais marié, ce qui se traduit sur l'écran standard par l'affichage du marqueur "S.All." ; cette option n'a pas d'effet si l'individu consulté a déjà au moins un conjoint ou un enfant répertorié.

GRIOT Alternative considère en effet qu'il y a eu union dès l'instant où l'individu a eu au moins un enfant.

L'activation de la même option une deuxième fois restaure l'état initial en annulant l'information "Sans alliance".

La création ou le rattachement d'un conjoint ou d'un enfant à un individu marqué comme étant sans alliance annule automatiquement cette information.

#### 4.6. NOTES

Il est possible d'associer des notes aux individus, aux unions, aux liens secondaires, aux événements/états, aux sources et aux lieux.

La taille de chacune de ces notes peut atteindre 65535 caractères (64 kilo-octets ou environ 30 pages dactylographiées).

Dans tous les cas, la sélection de l'option "Notes" ("Notes/Individu" ou "Notes/Union" dans le menu de l'écran de consultation ou "Notes" dans les menus "Liens", "Événements/États" et "Sources") ou un clic de la souris sur le marqueur "Notes" (de la fenêtre principale ou de la fenêtre union) déclenche l'affichage des notes.

Les touches fléchées <Flèche Haute>Z, <Flèche basse>x, <Flèche PgUp>h et <Flèche PgDn>b permettent de se déplacer dans le document.

La touche <Echap>E permet de réafficher l'écran de consultation.

##### 4.6.1. EDITION DES NOTES

L'affichage des notes se fait par l'intermédiaire d'un petit éditeur de texte intégré à GRIOT Alternative qui permet, outre la consultation, la création et la modification des notes en question.

La touche <F10>0 permet l'enregistrement du texte frappé.

La touche <Echap>E entraîne après confirmation un abandon de l'édition sans mémorisation du texte modifié.

Les touches d'édition sont les suivantes :

- <Ctrl>T<Y> : Suppression d'une ligne.
- <Ctrl>T<T> : Suppression d'un mot.
- <Ctrl>T<N> : Insertion d'une ligne.
- <Flèche PgUp>h : Page précédente.
- <Flèche PgDn>b : Page suivante.
- <Flèche Home>**a** : Début de ligne.
- <Fin>F : Fin de ligne.
- <Ctrl>T<Flèche PgUp>h : Début de page.
- <Ctrl>T<Flèche PgDn>b : Fin de page.
- <Ctrl>T<Flèche Home>**a** : Début de document.
- <Ctrl>T<Fin>F : Fin de document.
- <Ctrl>T<B> : Reformatage du texte dans la fenêtre d'édition

#### 4.6.2. IMPORTATION/EXPORTATION

{XE "importation/exportation:notes"} Il est possible d'importer des informations depuis un fichier "ASCII" (c'est à dire un fichier texte standard) que tous les logiciels de traitement de texte sont capables de produire.

Il suffit pour cela, après avoir positionné le curseur à l'endroit où vous souhaitez insérer le texte de presser sur la touche <F3>3 puis d'indiquer le nom complet du fichier à importer (y compris l'unité de disque et le chemin d'accès s'ils sont différents de ceux où est installé GRIOT Alternative) et enfin de valider par une pression sur la touche <Entrée>**R**.

Il est également possible d'exporter l'intégralité des notes en cours d'édition dans un fichier de type "ASCII" en pressant sur la touche <F4>4 puis en indiquant le nom complet du fichier où exporter le texte et enfin en validant par une pression sur la touche <Entrée>**R**.

#### 4.6.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS

Bien qu'il soit possible de saisir une trentaine de pages dans chaque note, nous vous conseillons de vous limiter à quelques pages pour les notes individus et unions.

En effet, si vous avez matière pour remplir plusieurs dizaines de pages, il nous semble préférable de créer un fichier à part à l'aide d'un logiciel de traitement de texte car il s'agit plus à ce niveau d'une biographie que de "notes" au sens où elles sont prises dans GRIOT Alternative.

Dans le même ordre d'idées, les notes associées à chaque lien secondaire et événement/état ne devraient pas excéder quelques lignes à une page tandis que les notes associées à chaque source devraient se limiter à quelques pages.

Le petit éditeur auquel on accède pour créer et modifier des notes est rudimentaire : il ne permet pas en particulier de gérer une véritable "mise en forme" du texte (paragraphe en retrait, marges, etc.).

Il est conseillé d'effectuer une saisie "au kilomètre" (c'est à dire sans mise en forme) mis à part les séparations entre paragraphes marquées par des "retours chariots" (pression de la touche <Entrée> **R**).

Il ne faut surtout pas presser sur la touche <Entrée> **R** en fin de ligne pour positionner le curseur sur la ligne suivante si ce n'est pas dans le but de créer un nouveau paragraphe : cela aurait effectivement pour effet d'insérer un "retour chariot" au milieu d'une phrase qui passerait inaperçu lors de la consultation des notes à l'écran mais qui parasiterait l'impression de ces notes dans le cas où la largeur d'impression différerait de la largeur de l'écran (ce qui est la plupart du temps le cas).

Il ne faut pas chercher à placer certaines informations en retrait de la marge gauche pour les mêmes raisons.

#### 4.7. {XE "LIENS:SECONDAIRES"} SECONDAIRES

GRIOT Alternative permet de créer des liens autres que familiaux directs et précis avec des individus "tiers".

Les individus tiers sont créés et répertoriés dans la base de données au même titre que les individus principaux.

Cela offre l'avantage important de pouvoir enregistrer tous les individus "intéressants" et surtout de pouvoir y accéder comme on le fait pour tous les autres (en recherche sur le {XE "patronyme:recherche"} par exemple).

Cette possibilité est considérablement plus fonctionnelle que ne serait l'enregistrement de ces individus tiers dans des notes ou même dans des "champs" réservés à cet effet qui n'offriraient aucune possibilité de recherche.

Les libellés utilisés pour décrire les liens s'adaptent automatiquement au sexe de l'individu lié (par exemple, le lien "gendre/bru" associe automatiquement le libellé "gendre" à l'individu lié s'il est de sexe masculin).

Les liens ont bien sûr un caractère symétrique ; les libellés associés tiennent compte automatiquement de cette symétrie (par exemple, si "Pierre DUPONT" est lié à "Jean DURAND" qui est son parrain, "Jean DURAND" est lié à "Pierre DUPONT" qui est alors son filleul).

##### 4.7.1. LIENS INDIVIDU

Il est possible de lier un individu avec un autre individu ou avec une union.

La validation de l'option "Liens/Individu" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Liens" de la fenêtre principale) entraîne l'affichage d'un écran présentant la liste de tous les individus et de toutes les unions liées avec l'individu consulté.

Cette liste peut être triée par le patronyme des individus ou des unions liés ou par le libellé du lien ; la colonne de droite rappelle le cas échéant par un astérisque l'existence de notes associées au lien.

Pour éviter une confusion dans le sens du lien (qui est le parrain, qui est le filleul ?), un caractère ":" est accolé à la nature du lien : lorsque "Parrain : GUYOT Jean-Charles" est indiqué, cela veut dire que le parrain est Jean-Charles GUYOT.

· GUYOT Alexandre ·		
Nature du lien	Nom et prénoms individus liés	N
Ami :	MOUGEOT Jean	
Cousin :	PERROT Claude	
Marraine :	COLLOMBIER Margueritte	*
Parrain :	GUYOT Jean Charles	*
Témoin au mariage de :	MOUGINOT/GUYOT	*

· Liens individu ·

Affichage de l'individu ou de l'union lié  
 Liens : Va\_vers Notes Créée Modifiée Détruite Tri ?

Quitte

*Exemple d'écran liens individu*

La sélection d'un lien particulier se fait en déplaçant la barre de sélection par la pression des touches <Flèche bas>**X** et <Flèche Haut>**Z**.

Si aucun individu ni aucune union n'est déjà liée à l'individu consulté, l'option "Crée" du menu de l'écran liens est automatiquement activée.

Au niveau de l'écran liens, un menu propose les options suivantes :

- Va\_vers : Sortie de l'écran liens et consultation de l'individu ou de l'union sélectionné ; cette possibilité offre, pour les individus tiers, des possibilités de navigation relative comparables à celles existant pour les parents proches.

- Notes : Edition de notes associées au lien.

- Créée : Création d'un nouveau lien avec l'individu consulté ; ce lien peut être créé avec un individu ou avec une union (cf. ci-après pour explications complémentaires).

- Modifie : Modification du lien sélectionné ; seule la nature du lien peut être modifiée (et pas l'individu ou l'union ; il faut dans ce cas effacer le lien existant et le recréer avec un autre individu ou une autre union).

- Détruit : Destruction du lien sélectionné.

- Tri : Modification de la clé de tri (par patronyme ou par libellé de lien) pour l'affichage de la liste des liens.

- ? : Spécification de la certitude ou de l'incertitude du lien sélectionné ; l'incertitude d'un lien est représentée à l'écran par un point d'interrogation à la droite de l'individu ou de l'union lié.

La création d'un nouveau lien avec un individu déclenche la procédure de création d'un nouvel individu de la même façon que lorsque l'on crée un père, une mère, un frère, etc. (cf. chapitre 4.4).

Une fois l'individu créé ou sélectionné parmi ceux déjà répertoriés, GRIOT Alternative propose automatiquement le choix du type de lien dans une fenêtre guide proposant un choix dans la liste de tous les liens possibles.

Les liens qu'il est possible d'utiliser en standard (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- Aïeul/Aïeule, Descendant/Descendante
- Ami/Amie
- A reconnu..., Reconnu par...
- Beau-frère/Belle-soeur
- Beau-père/Belle-mère, Gendre/Bru
- Consanguinité
- Cousin/Cousine
- Cousin germain/Cousine germaine
- Déclarant de la naissance de..., Naissance déclarée par...
- Déclarant du décès de..., Décès déclaré par...
- Identité ? (A utiliser lorsque une présomption existe que deux individus présents dans la base de données ne soient en fait qu'un seul et même individu)
- Jumeau/Jumelle
- Légataire, Héritier/Héritière
- Oncle/Tante, Neveu/Nièce
- Parent
- Parrain/Marraine, Filleul/Filleule
- Prédécesseur, Successeur
- Sous curatelle de..., Curateur de...
- Sous tutelle de..., Tuteur de...

Les liens de parenté tels que "oncle" ou "cousin" n'ont d'utilité que si aucune information plus précise ne permet d'établir comment (par quels liens exacts de filiation et d'union) les individus en question sont liés.

La validation d'un type de lien par la pression de la touche <Entrée> **R** achève la création.

#### 4.7.2. LIENS UNION

La création d'un nouveau lien avec une union déclenche la procédure sélection d'une union de la même façon que lorsque l'on crée une ascendance (cf. chapitre 4.4.8).

Une fois l'union sélectionnée, GRIOT Alternative propose automatiquement le choix du type de lien dans une fenêtre guide présentant la liste de tous les liens possibles.

Il est également possible de lier une union à un individu à partir de l'union consultée en validant l'option "Liens/Union" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Liens" de la fenêtre union).

La présentation de l'écran et le processus opératoire sont identiques à ceux de l'option "Liens/Individu".

Les liens qu'il est possible d'utiliser en standard (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- Assistant au mariage
- Famille adoptive, Enfant adoptif
- Officiant religieux
- Officier d'état-civil
- Parent (lorsqu'il n'est pas précisé si le lien de parenté est avec le conjoint ou avec la conjointe)
- Témoin du mariage

### 4.7.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS ET CONSEILS

Vous pouvez remarquer que pour les liens secondaires asymétriques, celui des deux libellés concernant l'individu le plus "ancien" (aïeul, légataire, parrain, etc.) est toujours cité en premier.

Il est conseillé de faire de même si de nouveaux types de liens secondaires sont créés dans un souci d'homogénéité et de bonne compréhension.

Lorsqu'on crée un type de lien secondaire, on peut hésiter à employer une forme grammaticale ou une autre pour désigner le lien : par exemple "Ascendant/Descendant" ou "Ascendant de/Descendant de" formes qui, d'un point de vue sens du lien (qui est l'ascendant, qui est le descendant ?), sont opposées.

Il faut utiliser la première forme pour rester homogène avec les liens pré-définis dans GRIOT Alternative (il existe un lien "Parrain" et non un lien "Parrain de").

Il faut avoir également à l'esprit lors de la saisie des notes que c'est a priori à l'individu le plus jeune qu'elles seront raccrochées au niveau des livrets familiaux lorsque tous les types de liens secondaires y seront pris en compte.

## 4.8. {XE "ÉVÉNEMENTS/ÉTATS"}EVÉNEMENTS ET ÉTATS

Il est possible d'associer à chaque individu et à chaque union des événement{XE "événement"}s et des états (par exemple : décorations, immigration, titre, surnom, religion, etc.).

Ceci permet d'éviter de mélanger ces informations dans des notes libres où elles sont pratiquement inexploitable d'un point de vue informatique.

### 4.8.1. EVÉNEMENTS ET ÉTATS INDIVIDU

La validation de l'option "Evénts/Individu" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Evénts" de la fenêtre principale) entraîne l'affichage d'un écran présentant la liste de tous les événement{XE "événement"}s et états associés à l'individu consulté.

Cette liste peut être triée par la date ou par le libellé de l'événement/état ; la colonne de droite rappelle le cas échéant par un astérisque l'existence de notes associées à l'événement/état.

La sélection d'un événement/état particulier se fait en déplaçant la barre de sélection par la pression des touches <Flèche bas>**X** et <Flèche Haut>**Z**.

· GUYOT Alexandre ·				
Event/Etat	Libellé	Date	Lieu	N
Descr. phys.	yeux bleus, cheveux brun	≈ . . .1804	TRAMPOT, 88	*
Profession	vigneron	1799/ /1803		
Serv. milit.				
Surnom	Babet			

· Etats et événements ·

Edition des notes associées à l'événement ou état  
 Evénements/Etats : Notes Créé Modif Détruit Tri ?

Quitte

### Exemple d'écran événements/états individu

Si aucun événement/état n'est déjà associé à l'individu consulté, l'option "Crée" du menu de l'écran événements/états est automatiquement activée.

Au niveau de l'écran événements/états, un menu propose les options suivantes :

- Notes : Edition de notes associées à l'événement/état.
- Créé : Création d'un nouvel événement/état avec l'individu consulté (cf. ci-après pour obtenir plus d'explications).
- Modifie : Modification de l'événement/état sélectionné.
- Détruit : Destruction de l'événement/état sélectionné.
- Tri : Modification de la clé de tri (par date ou par libellé d'événement/état) pour l'affichage de la liste des événements/états.
- ? : Spécification de la certitude ou de l'incertitude de l'événement/état sélectionné ; l'incertitude d'un événement/état est représentée à l'écran par un point d'interrogation à la droite de son libellé.

La création d'un nouvel événement/état déclenche l'affichage d'une fenêtre autorisant la saisie de :

- La nature de l'événement/état (renseignement obligatoire) ; la pression de la touche <F2>2 ou d'une touche alphanumérique déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste de tous les événements/états possibles.
- Un libellé complémentaire sur 32 positions ; il est indispensable pour apporter une précision à l'événement/état (par exemple : "Titre : Baron", "Grade : Capitaine", "Religion : Catholique", "Domicile : 3, rue Grande").
- La date et le lieu de l'événement/état.

Les événements/états qu'il est possible d'utiliser en standard (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- |                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| - 1 <sup>ère</sup> communion | - Emploi        |
| - Adoption                   | - Enfant trouvé |
| - Baptême                    | - En vie        |

- Baptême LDS
- Bat ou Bar Mitzvah
- Branche
- Cause décès
- Code profession
- Confirmation
- Confirmation LDS
- Description physique
- Diplôme
- Domicile
- Dotation LDS
- Election
- Excommunication
- Grade
- Handicap
- Immigration
- Inhumation
- Liste de passagers
- Mort-né
- Nationalité
- Naturalisation
- Numéro descendant  
secondaire
- Numéro Sosa-Stradonitz  
secondaire
- Ondoisement
- Ordination
- Profession
- Propriétés
- Recensement
- Religion
- Retraite
- Scellé LDS
- Service militaire
- Signature
- Succession
- Surnom
- Titre
- Veuf/Veuve

Les abréviations "LDS" se rapportent à des {XE "événement:LDS"} événements propres à l'Eglise de Jésus Christ des Saints des Derniers Jours.

L'événement/état "{XE "Branche:événement"}" est destiné à marquer l'individu d'origine d'une branche dans une descendance de taille importante.

L'événement/état "Code profession" assure la compatibilité avec les versions antérieures de GRIOT Alternative dans lesquelles pouvait être renseigné un code de profession au niveau de l'écran principal de saisie d'un individu.

Les numéros {XE "numéro Sosa-Stradonitz:secondaire"} et descendant secondaires sont créés et effacés automatiquement par GRIOT Alternative lors des processus de renumérotation : il ne faut pas chercher à y associer de dates, lieux ou notes car ces informations seraient détruites.

Les professions qu'il est possible de renseigner en tant qu'événements/états sont les professions secondaires, à l'inverse de la profession principale qui doit être indiquée au niveau de l'écran principal de consultation.

#### 4.8.2. EVÉNEMENTS ET ÉTATS UNION

La validation de l'option "Evénts/Union" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Evénts" de la fenêtre union) entraîne l'affichage d'un écran présentant la liste de tous les événements et états associés à l'union consultée.

La présentation de l'écran et le processus opératoire sont identiques à ceux de l'option "Evénts/Individu".

Les événements/états qu'il est possible d'utiliser en standard (Il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- |                         |                |
|-------------------------|----------------|
| - Annulation de mariage | - Domicile     |
| - Bans de mariage       | - Dot          |
| - Concubinage           | - Fiançailles  |
| - Contrat de mariage    | - Recensement  |
| - Demande de divorce    | - Scellé LDS   |
| - Dispense              | - Séparation   |
| - Divorce               | - Union civile |

Les unions qui sont mentionnées dans l'écran principal de consultation sont supposées être les unions religieuses ou, lorsqu'elles n'ont pas eu lieu, les unions civiles.

#### 4.8.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS

Les informations associées aux événements/états peuvent être saisies directement depuis l'écran principal de saisie/consultation (cf. chapitre 16.10).

L'appellation {XE "événements/états"} "Evénements/états" a été choisie car elle recouvre deux notions différentes :

- Un "événement{XE "événement"}" survient à un moment précis et n'a pas de durée (citons pour exemples le baptême, l'inhumation, les bans de mariage, etc.)
- Un "état" a une durée non nulle (citons pour exemples le domicile, la profession, le titre, etc.)

La date associée à un "état" devrait logiquement être renseignée sous la forme d'une fourchette de date précisant la durée de cet état.

On ne dispose cependant assez souvent que d'une seule observation d'un état donné (untel habitait rue du fossé en 1760 sans qu'on sache ce qu'il en était avant ou après) et il n'est pas possible de mentionner de durée mais seulement une date d'observation de cet état.

Tout état peut aussi prendre la forme d'un événement{XE "événement"} si on considère le moment précis où il a débuté (par exemple, untel fut lieutenant de 1720 à 1726 ou untel fut nommé capitaine en 1724) : c'est pour cette raison que les deux notions sont confondues dans GRIOT Alternative.

D'autre part, il est conseillé de saisir les libellés associés aux événements/états en ayant en tête la constitution d'une phrase cohérente pour un résultat optimum des traitements de type livret d'histoire familiale.

Ainsi, il vaut mieux associer à l'événement/état "inhumation" le libellé "au cimetière du sud" que le libellé "Cimetière du sud" pour que la phrase automatiquement constituée soit correcte : "Il fut inhumé au cimetière du sud le ... à ...".

La même remarque s'applique aux notes.

#### 4.9. SOURCES

Il est possible d'associer à chaque individu et à chaque union les sources des renseignements collectés.

On entend par "source", toute pièce d'information élémentaire, c'est à dire essentiellement les actes mais également par exemple une pierre tombale, un courrier, un livret militaire, un passeport, etc.

Une source fait généralement partie d'un "document" : on entend par "document" un ensemble de pièces d'informations élémentaires, c'est à dire par exemple un registre, des minutes notariales, un livre, etc.

En tant que pièce élémentaire d'information, une source n'a a priori pas de cote associée et n'est pas gérée dans un plan de classement : ce sont les documents qui le sont.

##### 4.9.1. SOURCES INDIVIDU

La validation de l'option "Sources/Individu" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Sources" de la fenêtre principale) entraîne l'affichage d'un écran présentant la liste de toutes les sources associées à l'individu consulté.

· GUYOT Charles Claude ·			
Sources	Date	Document	N
Acte de décès	03.04.1768	Registre BMS Amance, 3 E 45, AD 54	* ↑
Inventaire après	21.04.1768	Minutes de maître WILLAUME (Liasse 2),	↑

· Sources ·

Visualisation de la source sélectionnée

Sources : Notes Voir Créé Modif Détruit Tri Quitte

*Exemple d'écran sources individu*

Cette liste peut être triée par la date ou par le type de source ; la colonne de droite rappelle le cas échéant par un astérisque l'existence de notes associées à la source.

La sélection d'une source particulière se fait en déplaçant la barre de sélection par la pression des touches <Flèche bas>**X** et <Flèche Haut>**Z**.

Si aucune source n'est déjà associée à l'individu consulté, l'option "Crée" du menu de l'écran sources est automatiquement activée.

Au niveau de l'écran sources, un menu propose les options suivantes :

- Notes : Edition de notes associées à la source.
- Voir : Visualisation de l'écran présentant les informations détaillées sur une source : il est possible depuis cet écran de modifier les informations enregistrées sur la source affichée.
- Crée : Création d'une nouvelle source pour l'individu consulté (cf. ci-après pour obtenir plus d'explications).
- Modifie : Modification des informations enregistrées sur la source sélectionnée.
- Détruit : Destruction de la source sélectionnée.
- Tri : Modification de la clé de tri (par date ou par type de source) pour l'affichage de la liste des sources.

La création d'une nouvelle source déclenche l'affichage de l'écran présentant les informations détaillées sur une source avec un masque vierge.

GUYOT Charles Claude	
Source . :	Inhumation
Date ... :	Dimanche 03.04.1768
Reprod. :	Photographie
Propri. :	PERTUY Thierry
Folio .. :	feuillet 2
Document :	Registre BMS Amance
Auteur . :	
Déposit. :	AD 54
Période :	. .1765   . .1790
	Cote ... : 3 E 45
. Notes .	
Ce jourd'hui 3 avril de l'an 1768 fut inhumé Charles Claude Guyot, âgé de 54 ans, laboureur, fils de feu Alexandre Guyot et de feu Reine Bourllier, en présence de Jean et Louis les Guyot ses fils	
Edition des notes associées à la source	
Voir source : Notes Modif	
Quitte	

#### *Exemple d'écran détaillé sur une source*

Les informations qu'il est possible de saisir pour une source sont les suivantes :

- Le type de source : la pression de la touche <F2>2 ou d'une touche alphanumérique déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste de tous les types de sources possibles (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9).
- La date de la source elle-même (et non pas la date de l'événement qui y est éventuellement relaté).
- Le type de reproduction de la source : renseignez-le si vous possédez ou si vous connaissez le possesseur de l'original ou d'une copie de la source ; la pression de la touche <F2>2 ou d'une touche alphanumérique déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste de tous les types de reproductions possibles (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9).
- Le propriétaire de la source ou d'une éventuelle copie : une pression sur la touche <F2>**2** ouvre une fenêtre affichant la liste des propriétaires et dépositaires répertoriés et permettant de sélectionner l'un d'entre eux; il est possible de créer un nouveau propriétaire depuis l'écran de saisie d'une source ; pour obtenir plus d'explications, reportez-vous au chapitre 8.

- Le "folio" sur 32 positions : il s'agit d'un "repère" permettant de situer la source dans le document (un numéro de page, de feuillet, etc.).
- Le document dont la source fait partie ; une pression sur la touche <F2><sup>2</sup> déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste des documents répertoriés ; il est possible de créer un nouveau document depuis l'écran de saisie d'une source ; pour obtenir plus d'explications, reportez-vous au chapitre 7.

Les types de sources qu'il est possible d'utiliser en standard (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- |                             |                          |
|-----------------------------|--------------------------|
| - Acte de baptême           | - Généalogie             |
| - Acte de décès             | - Inventaire après décès |
| - Acte de mariage           | - Lettre                 |
| - Acte de naissance         | - Livret de famille      |
| - Acte notarié              | - Livret militaire       |
| - Article de presse         | - Mémoire écrite         |
| - Bans de mariage           | - Mémoire orale          |
| - Certificat de travail     | - Notice nécrologique    |
| - Circulaire                | - Passeport              |
| - Contrat de mariage        | - Photographie           |
| - Conversation              | - Pièce d'identité       |
| - Diplôme                   | - Pierre tombale         |
| - Divorce                   | - Procuration            |
| - Donation                  | - Recensement            |
| - Enregistrement audio      | - Sépulture              |
| - Enregistrement magnétique | - Souvenir               |
| - Enregistrement vidéo      | - Succession             |
| - Faire-part                | - Testament              |
| - Fiançailles               |                          |

Une source peut ne pas avoir de "type", c'est le cas par exemple d'une information tirée d'un livre : le livre est le document de référence et on se contente de préciser un numéro de page.

Les types de reproduction qu'il est possible d'utiliser en standard (il est possible d'amender cette liste - cf. chapitre 9) sont les suivants :

- Décalque
- Extrait
- Microfilm
- Original
- Photocopie
- Photographie

- Recopie
- Transcription

L'information "propriétaire" d'une copie de la source a été créée pour faire en sorte que l'information reste valide même si une partie ou la totalité de la base de données est transmise à un autre généalogiste (mémoriser simplement qu'il existait une copie d'une source n'aurait pas été suffisant car le propriétaire reste identique même si la généalogie a été communiquée à un tiers).

Plusieurs sources peuvent bien sûr faire référence au même document. A l'inverse, une source peut très bien ne pas faire référence à un document (c'est le cas d'une pierre tombale par exemple).

#### 4.9.2. SOURCES UNION

La validation de l'option "Sources/Union" du menu de l'écran de consultation (ou un clic de la souris sur le marqueur "Sources" de la fenêtre union) entraîne l'affichage d'un écran présentant la liste de toutes les sources associées à l'union consultée.

La présentation de l'écran et le processus opératoire sont identiques à ceux de l'option "Sources/Individu".

#### 4.9.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS

Une source fournit souvent des informations sur plusieurs individus à la fois et sur les liens qui les unissent.

Le choix de n'associer chaque source qu'à un seul individu ou union dans GRIOT Alternative est délibéré.

Cela permet de conserver une certaine simplicité car il serait très lourd d'associer systématiquement toutes les sources à tous les individus qui y sont cités.

D'autre part, il y a la plupart du temps un individu principal (ou une union) dans une source (le nouveau-né dans un acte de baptême, le décédé lors d'une inhumation, etc.) : c'est à lui qu'il est conseillé d'associer la source en question.

La seule exception est le cas d'une source dans laquelle l'individu principal n'a rien à voir avec la famille étudiée et où l'on trouve malgré tout une information intéressante (par exemple si on s'intéresse aux Guyot, le baptême de Jean Dupont, parrain Armand, fils de Jean Charles Guyot).

Les notes associées aux sources sont tout à fait adaptées à la saisie du texte ou d'un extrait de la source elle-même lorsqu'il s'agit d'un acte par exemple.

Même si la saisie des sources peut sembler fastidieuse, nous considérons que leur enregistrement est indispensable dans une étude généalogique.

C'est en effet le moyen pour le généalogiste de pouvoir vérifier l'origine d'une information en cas de collecte d'un renseignement contradictoire. C'est aussi et surtout le seul moyen de transmettre à la postérité ou à des correspondants une généalogie prouvée, vérifiable et consistante.

Un des axes d'évolution de GRIOT Alternative est d'autoriser l'association de plusieurs documents à une seule source de façon à pouvoir enregistrer par exemple l'existence conjointe d'un document de référence, d'une copie du document sous forme de microfilm et d'un dossier personnel regroupant des photocopies de sources.

La source est en effet dans ce cas dupliquée sous diverses formes dans plusieurs documents.

Outre la possibilité de mémoriser tous les documents dans lesquels on peut la trouver, cette évolution ouvrira la porte, en plus de la gestion des documents de référence proprement dits, à une gestion de la documentation personnelle du généalogiste faite du regroupement de milliers d'informations, extraits de documents, etc. et souvent mal classée.

## 4.10. OPTIONS

### 4.10.1. {XE "SÉLECTION:INDIVIDUELLE"} INDIVIDUELLE

Il est possible de "sélectionner individuellement" les individus et les unions depuis l'écran de consultation ; la notion de "sélection" d'un individu ou d'une union et son utilité sont développées dans le chapitre 11.

Pour sélectionner ou désélectionner (la commande agissant dans un mode bascule) un individu ou une union, il faut choisir l'option "Opt./Sélection/Individu" ou "Opt./Sélection/Union" du menu de l'écran de consultation.

Des barres verticales renforcées apparaissent (dans le cas d'une sélection) ou disparaissent (dans le cas d'une désélection) de part et d'autre de la fenêtre de l'individu ou de l'union consulté.

Il est également possible de sélectionner ou désélectionner un individu ou une union en cliquant sur ces barres verticales.

### 4.10.2. GUIDE SOSA

{XE "consultation:limitation aux individus numérotés Sosa"} Il est possible de limiter la navigation aux seuls individus numérotés<sup>5</sup> (ceci n'est possible que lorsque l'individu consulté porte un numéro dans la numérotation {XE "numéro Sosa-Stradonitz:guide"}).

Il suffit pour cela, après avoir affiché un individu numéroté, de sélectionner l'option "Opt./Guide" dans le menu de l'écran de consultation.

Ce type de limitation est utile lorsque de nombreuses branches collatérales sont répertoriées car il permet de ne pas "s'égarer", en particulier quand on redescend dans l'arbre.

---

<sup>5</sup> - C'est-à-dire aux ascendants de l'individu de base (N°1) dans la numérotation Sosa-Stradonitz.

#### 4.10.3. FORMAT D'ÉCRAN DE {XE "CONSULTATION:FORMAT D'ÉCRAN DE"}

##### 4.10.3.1. Présentation de la notion de format d'écran

Les informations enregistrées sur un individu ou une union sont trop nombreuses pour toutes figurer sur l'écran de consultation principal.

Voilà la raison d'être de la notion de "format d'écran" qui vous permet de choisir quelles sont les informations que vous estimez les plus utiles à visualiser à ce niveau.

Quelques formats d'écran sont livrés avec GRIOT Alternative ; leurs caractéristiques sont les suivantes :

- "STD25" : {XE "consultation:écran standard de"}Format d'écran standard.
- "GRIOT2" : Reprise de la présentation de l'écran de consultation de GRIOT Alternative version 2.
- "NOBLESSE" : {XE "patronyme:taille"}Espace maximum réservé en largeur aux noms, {XE "prénoms:taille"}, numéros Sosa-Stradonitz et descendants, mention du titre.
- "NUMERO" : Mention du numéro utilisateur.
- "RAPIDE" : Non mention de toutes les informations calculées ou secondaires non indispensables pour une navigation plus rapide.
- "RELIGION" : Mention des dates de baptême et d'inhumation et de la religion.

Il est également possible de créer soi-même son propre format d'état en fonction de ses préférences personnelles (cf. chapitre 12.20).

En pratique, il est conseillé au débutant de se limiter dans un premier temps à l'utilisation des formats d'écran fournis et de ne chercher à en créer de nouveau qu'une fois la maîtrise de la notion de passage d'un format d'écran à un autre acquise.

##### 4.10.3.2. Sélection d'un format d'écran de {XE "consultation:sélection d'un format d'écran de"}

L'option "Opt./Ecran" permet d'activer un autre format d'écran et de l'associer du même coup à la base de données active : le format d'écran sélectionné est mémorisé et sera automatiquement utilisé à chaque activation de cette base de données.

Un format d'écran comporte au plus six fenêtres (individu, conjoint, union, père, mère et union des parents) dont les taille et position sont variables ; chaque fenêtre contient des informations dont la nature et l'emplacement sont variables.

La sélection d'un format d'écran ou d'un autre modifie donc la visualisation que vous avez des informations enregistrées pour un individu à l'écran sans modifier ni effacer les informations en elles-mêmes.

Donc, pas de panique !... Si vous ne retrouvez plus une information (par exemple le numéro utilisateur), elle est toujours enregistrée mais simplement non affichée : pour la visualiser de nouveau, sélectionnez un autre format d'écran incluant cette information.

Le comportement lors de la navigation d'un individu à un autre est identique quel que soit le format d'écran sélectionné.

#### 4.10.3.3. Précisions concernant la gestion des {XE "événements/états:écran de consultation"}

Le renseignement d'un événement/état au niveau de l'écran de consultation (par exemple de la date de baptême lorsque le format d'écran "RELIGION" est actif) a pour effet de le créer dans la liste des événements/états associés à l'individu.

Les événements/états qui sont visualisés au niveau de l'écran de consultation figurent donc aussi, lorsqu'ils sont renseignés, dans la liste des événements/états associés à l'individu.

Lorsque plusieurs événements/états du même type sont enregistrés pour un individu, seul le plus ancien (c'est à dire le moins récent) d'entre eux peut être visualisé au niveau de l'écran de consultation.

Si par exemple un individu porte plusieurs titres, un seul d'entre eux sera visualisé sur l'écran de consultation principal lorsque le format d'écran "NOBLESSE" est actif.

#### 4.10.4. FICHES INDIVIDUELLE ET FAMILIALE

Ces options permettent l'impression d'une fiche individuelle ou familiale détaillée reprenant l'intégralité des informations enregistrées sur l'individu ou sur l'union consulté.

La validation de l'option "Opt./Fiche individuelle" ou "Opt./Fiche familiale" du menu de l'écran de consultation entraîne la production de la fiche ; un sous-menu propose alors sa visualisation à l'écran, son impression ou son exportation dans un fichier (cf. chapitre 10).

Cette fiche est identique à celles qui peuvent être produites par l'option "Généalogie/Fiches individuelles" ou "Généalogie/Fiches familiales" du menu principal ; l'option fournit simplement une alternative plus rapide pour l'obtention d'une telle fiche pour un seul individu.

Tous les paramètres fixés pour la production des fiches individuelles ou familiales sont pris en compte (c'est à dire qu'il faut modifier ces paramètres dans l'option "Généalogie/Fiches individuelles" ou "Généalogie/Fiches familiales" s'ils ne conviennent pas).

Pour obtenir plus d'explications et pour un exemple de fiche individuelle ou familiale, reportez-vous aux chapitres 12.15 et 12.16.

## **5. DATES**

Dans GRIOT Alternative, les dates se décomposent en plusieurs informations :

- La nature de date.
- Le calendrier et le style (le cas échéant) utilisés.
- La date en elle-même.

### **5.1. NATURES DE DATES**

Une date peut être de sept natures différentes :

- Exacte (affichage : "=").
- Approximative (affichage : ~) : la date se rapproche de près ou de loin de la date exacte.

- Estimée (affichage : \* ) : la date n'est pas forcément connue, même de façon approximative ; cette nature de date sert uniquement à positionner un rang de naissance ou d'union par rapport aux autres lorsque seules ces informations sont connues (par exemple pour ajuster le rang de naissance d'un enfant dont la date de naissance est inconnue mais dont on sait qu'il n'est pas l'aîné). Les dates estimées ne sont affichées ni exploitées à aucune autre fin dans GRIOT Alternative
- Incertaine (affichage : ?) : la date est peut-être précise mais vous n'êtes pas certain que cette date se rapporte à l'événement ou à l'individu en question.
- Postérieure (affichage : ">" ou "/" après la date) : l'événement est postérieur à la date indiquée.
- Antérieure (affichage : "<" ou "/" avant la date) : l'événement est antérieur à la date indiquée.
- Fourchette (affichage : "« ou "/\_/" entre les deux années) : la date de l'événement est comprise entre les deux années composant la fourchette ; seules des années entières peuvent être utilisées dans une fourchette de dates.» La saisie peut être faite par l'intermédiaire de l'appel d'une fenêtre guide (touche <F2>**2**) ou par la pression des touches "E" (pour exacte), "A" (pour approximative), "\*" (pour estimée), "?" (pour incertaine), "<" (pour antérieure), ">" (pour postérieure) ou "F" (pour fourchette).

Lors d'une création une simple pression sur la touche <Entrée>**R** valide par défaut une date exacte.

## 5.2. CALENDRIER{XE "CALENDRIER"}S ET STYLES

GRIOT Alternative sait gérer les calendriers Grégorien, Républicain, Julien et Hébraïque ; il est également possible d'indiquer que le calendrier se rapportant à une date est inconnu.

Les dates égales ou postérieures au 15 octobre 1582 sont considérées dans GRIOT Alternative comme étant exprimées par défaut dans le calendrier Grégorien ; les dates égales ou antérieures au 4 octobre 1582 sont quant à elles considérées comme étant exprimées par défaut dans le calendrier Julien au style de la circoncision (cf. chapitre 5.2.3.1).

Il est cependant possible de choisir un autre calendrier pour exprimer les dates.

Ceci se fait automatiquement pour les calendriers Républicain et Hébraïque par reconnaissance du mois (et, dans le cas du calendrier Républicain, des deux premiers caractères de l'année, obligatoirement "AN").

Il est aussi possible de choisir un calendrier en faisant appel à une fenêtre guide au moment de la saisie de la date par la pression de la touche <F2>**2**.

### 5.2.1. {XE "CALENDRIER:GRÉGORIEN"} GRÉGORIEN

Le calendrier Grégorien est notre calendrier actuel ; il a été institué par le Pape Grégoire XIII qui ordonna que le lendemain du jeudi 4 octobre 1582 soit le vendredi 15 octobre. Sa mise en application effective a beaucoup varié en fonction des pays.

### 5.2.2. {XE "CALENDRIER:RÉPUBLICAIN"} RÉPUBLICAIN

Le calendrier Républicain a été institué par la Convention Nationale Française le 24 novembre 1793 ; il a eu officiellement cours entre le 22 septembre 1792 et le 31 décembre 1805.

Une date au calendrier Républicain se caractérise par un mois abrégé sous forme de deux lettres et une année qui commence par les caractères "AN" (exemple : 23/TH/AN06 pour 23 Thermidor AN VI).

Les abréviations utilisées pour les mois sont les suivantes :

VD	:	Vendémiaire	(22 septembre	au 21 octobre)
BR	:	Brumaire	(22 octobre	au 20 novembre)
FM	:	Frimaire	(21 novembre	au 20 décembre)
NI	:	Nivôse	(21 décembre	au 19 janvier)
PL	:	Pluviôse	(20 janvier	au 18 février)
VT	:	Ventôse	(19 février	au 20 mars)
GE	:	Germinal	(21 mars	au 19 avril)
FL	:	Floréal	(20 avril	au 19 mai)
PR	:	Prairial	(20 mai	au 18 juin)
ME	:	Messidor	(19 juin	au 18 juillet)
TH	:	Thermidor	(19 juillet	au 17 août)
FT	:	Fructidor	(18 août	au 16 septembre)
CO	:	Complémentaires	(17 septembre	au 21 septembre)

### 5.2.3. {XE "CALENDRIER:JULIEN"} JULIEN

Le calendrier Julien a été utilisé dans toute la Chrétienté avant d'être remplacé par le calendrier Grégorien en 1582 ; il resta néanmoins en vigueur jusqu'en 1648 en Alsace, jusqu'en 1682 à Strasbourg, jusqu'en 1700 en Allemagne, jusqu'en 1751 en Angleterre et en Irlande et jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle en Russie et en Grèce.

La différence entre les calendriers Grégorien et Julien réside dans le calcul des années bissextiles, inexact dans le calendrier Julien.

#### 5.2.3.1. Styles

Dans la période pendant laquelle le calendrier Julien a été utilisé, l'année ne débutait pas toujours le 1<sup>er</sup> janvier.

On appelle "styles" les différents usages qui ont eu cours dans le temps pour le choix du premier jour de l'année ; il est possible, avec GRIOT Alternative de gérer tous les styles ayant eu cours.

Lorsque le calendrier Julien est choisi, une fenêtre guide propose un choix dans la liste des styles possibles :

01/01 : style de la circoncision : l'année débute le 1<sup>er</sup> janvier.

01/03 : style Vénitien : l'année débute le 1<sup>er</sup> mars.

25/03 Flo : style Florentin : l'année débute le 25 mars.

25/03 Pis : style Pisan : l'année débute le 25 mars<sup>6</sup>.

11/08 : style de la Saint-Tiburce : l'année débute le 11 août.

25/12 : style de la Nativité : l'année débute le 25 décembre.

Pâques : style de Pâques : l'année débute le dimanche ou le lundi de Pâques ; Pâques étant une fête mobile, certaines années comptaient moins de 365 jours, d'autres plus ; ainsi, le 2 avril 1561 n'a pas existé dans le style de Pâques alors que le 5 avril 1562 a existé 2 fois !... GRIOT Alternative vous permet de préciser si la date se situe avant ou après Pâques.

Le style de Pâques a beaucoup été utilisé en France ; GRIOT Alternative sait le gérer en recalculant (suivant le mode de calcul utilisé à l'époque, qui est différent du mode de calcul actuel plus précis) la date de Pâques.

#### 5.2.4. {XE "CALENDRIER:HÉBRAÏQUE"} HÉBRAÏQUE

Le calendrier Hébraïque est un calendrier luni-solaire ; il comporte 12 ou 13 mois lunaires dans une année ; lorsque l'année ne comporte que 12 mois, il n'y a pas de mois ADAR II.

Pour de plus amples informations sur le calendrier Hébraïque, nous conseillons au lecteur de se reporter aux ouvrages cités en bibliographie.

Une date au calendrier Hébraïque se caractérise par un mois abrégé sous forme de deux lettres ; les abréviations utilisées pour les mois sont les suivantes :

TI	: Tishri	NI	: Nisan
HE	: Heshvan	IY	: Iyar
KI	: Kislev	SI	: Sivan
TE	: Tevet	TA	: Tammuz
SH	: Shevat	AV	: Av
AD	: Adar	EL	: Elul
A2	: Adar II		

### 5.3. MODE D'AFFICHAGE

Le mode de présentation des dates (conversion automatique de calendrier, mention du jour de la semaine, etc.) dans l'écran de consultation et dans les états peut être choisi dans l'option "Paramètres/Gestion des dates" du menu principal (cf. chapitre 15.2.2).

## 6. LIEUX

Les lieux{XE "lieux"} sont répertoriés dans un fichier séparé, ce qui permet :

- La gestion d'une notion de hiérarchie des lieux les uns par rapport aux autres.

<sup>6</sup> - Il y a une différence d'un an entre deux dates identiques aux calendriers Florentin et Pisan : le 14-1-1204 Flo est le 14-1-1205 Pis.

- L'accélération de la saisie dans le module de saisie/consultation des individus grâce à une saisie assistée par fenêtre guide.
- La suppression des risques de fautes de frappe rendant possible une exploitation statistique sans faille.

A chaque lieu sont associés un libellé, un {XE "lieux:abréviations"} libellé abrégé, une {XE "lieux:prépositions"} et un code; les lieux sont organisés en 5 niveaux {XE "lieux:hiérarchie"} hiérarchiques auxquels il est possible de donner la signification qu'on souhaite (cf. chapitre 15.2.4). Pour la France, on utilise généralement seulement les 4 niveaux suivants :

- Les lieux-dits
- Les communes
- Les départements
- Les pays

Chaque lieu (mis à part les pays) dépend d'un autre lieu de niveau hiérarchique supérieur: un lieu-dit dépend d'une commune, une commune d'un département et un département d'un pays.

Cette hiérarchie permet par exemple de ne faire des traitements que sur les individus nés dans une commune ou dans un département (cf. chapitre 11).

GESTION DU FICHER LIEUX

Commune ..... : Arles (en)  
 Abréviations .. :  
 Code ..... :

Département .. : Bouches du Rhône

Pays ..... : France

\* notes \*

Afficher le lieu précédent  
 Notes Créé Modif Détruit Rech Joint Hiér. Suiv. Préc. Quitte

*Ecran de gestion du fichier lieux*

De plus, le mode de présentation des {XE "lieux:présentation"} étant paramétrable (cf. chapitre 15.2.4), il est possible, entre autres, de présenter les lieux avec toute la hiérarchie à laquelle ils sont rattachés (par exemple : Nancy, Meurthe-et-Moselle, France).

L'accès au module de gestion du fichier lieux peut se faire de deux façons : directement depuis l'écran de saisie d'un individu, d'une union ou d'un événement/état (l'accès se limite alors à une simple création) ou par sélection de l'option "Fichiers/Lieux" du menu principal.

## 6.1. SAISIE D'UN {XE "LIEUX:SAISIE"}

Lors de la saisie d'un lieu, dans l'écran de saisie des informations relatives à un individu, à une union ou à un événement/état (ou lors de la saisie d'une dépendance hiérarchique d'un lieu dans le module de gestion des lieux), il est possible :

- De saisir le nom du lieu.
- De faire appel par la touche <F2>**2** à une fenêtre guide proposant le choix du lieu dans la liste des lieux répertoriés (selon un principe identique à celui de la sélection d'un individu en mode recherche) ; il suffit alors de valider son choix par une pression de la touche <Entrée>**R**.

Dans le cas d'une saisie :

- Si le lieu existe et qu'il est le seul à porter son nom, la saisie est validée et le curseur passe au champ suivant.
- Si le lieu existe mais que plusieurs lieux portent le même nom, GRIOT Alternative propose :
  - La sélection d'un lieu parmi ceux portant le même nom dans une liste reprenant les lieux et leurs hiérarchies respectives.
  - L'abandon de la saisie.
- Si le lieu n'existe pas, GRIOT Alternative propose :
  - La sélection d'un lieu parmi ceux portant un nom approchant.
  - L'abandon de la saisie.
  - La création d'un nouveau lieu ; dans ce cas, GRIOT Alternative bascule momentanément dans le module de gestion des lieux en mode création (cf. ci-après) et revient automatiquement à l'écran de saisie une fois le lieu en question créé.

Il est possible d'enregistrer un lieu incertain en entrant comme premier caractère un point d'interrogation.

La modification du nom ou de la hiérarchie d'un lieu ou la création d'un lieu portant un nom identique à un lieu existant n'est possible que depuis le module de gestion des lieux.

Libellé du lieu	Abréviation	
Albi		↑
Arles		↑
Aveyron	12	
Bas-Rhin	67	
Bégard		
Bergheim		
Blâmont		
Bordeaux		
Bouches du Rhône	13	↓
Bousbach		↓

..... :
Lieu-dit .. :
Commune ... : Arles
Département : Bouches du Rhône
Pays ..... : France

Entrez le lieu (<F2>:Liste)  
 Modification : Individu Union Ascendance Quitte

*Exemple d'appel de fenêtre guide en cours de saisie de lieu*

## 6.2. MODULE DE GESTION DES LIEUX

En pratique, le module de gestion des lieux n'a pas à être fréquemment utilisé car les nouveaux lieux sont créés dynamiquement en cours de saisie par l'appel momentané du module en mode création.

Il est cependant utile dès qu'il s'avère nécessaire de modifier des informations déjà entrées. Il offre également l'intérêt de pouvoir associer des notes aux lieux.

### 6.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE

Les lieux sont classés par ordre alphabétique, tous niveaux hiérarchiques confondus ; les options "Suivant" et "Précédent" permettent de se déplacer dans le fichier suivant l'ordre alphabétique en avant ou en arrière. Les libellés affichés correspondent aux différents niveaux hiérarchiques associés au lieu.

La dénomination des différents niveaux hiérarchiques est paramétrable ; elle dépend de la finesse de la décomposition hiérarchique que vous avez choisie et peut donc varier d'une base de données à une autre.

On peut décider par exemple de gérer la notion de province ou non, ce qui donne les décompositions hiérarchiques suivantes :

- Subdivision 4 : Non utilisé      Lieu-dit, paroisse
- Subdivision 3 : Lieu-dit, paroisse      Commune
- Subdivision 2 : Commune                      ou Département
- Subdivision 1 : Département Province
- Pays                      : Pays Pays

Il est bon de préciser que ces dénominations n'ont aucune influence sur l'organisation ou les traitements ; elles jouent uniquement sur l'affichage dans le module de gestion des lieux.

L'option "Rech" permet la recherche et l'affichage d'un lieu par l'intermédiaire d'une fenêtre guide.

### 6.2.2. NOTES

Il est possible d'associer des notes aux {XE "lieux:notes"} : ce peuvent être des notes de travail mais également des notes historiques.

Comme notes de travail, on peut enregistrer par exemple l'existence d'une collection communale en mairie, ce qui existe comme archives aux archives départementales (années couvertes, lacunes), l'existence de listes de mariages, les références des microfilms, les notaires, les horaires et jours d'ouvertures de la mairie, le numéro de téléphone de la mairie, ou encore l'avancement de ses dépouillements.

Comme notes historiques, on peut enregistrer par exemple des éléments bibliographiques, les visites des Evêques, les confirmations, les famines, épidémies, froids, pluies importantes, les baptêmes de cloches ou encore des éléments du cadastre ou la situation géographique du lieu (rivière, colline, etc.).

Ces notes ne peuvent pour l'instant pas être imprimées mais pourront l'être sous la forme d'une fiche lieu dans une prochaine version de GRIOT Alternative.

### 6.2.3. CRÉATION

Le choix de l'option "Crée" entraîne dans un premier temps l'affichage d'une fenêtre guide proposant le choix du type de lieu (son niveau hiérarchique).

Dans un deuxième temps, un écran de saisie propose le renseignement des champs suivants :

- Le libellé du lieu sur 64 positions : les caractères non accentués sont automatiquement convertis en majuscules si ce choix a été fait dans l'option "Paramètres/Gestion des lieux" du menu principal (cf. chapitre 15.2.4).
- Un {XE "lieux:abréviations"} libellé abrégé : il permettra, en fonction du mode de présentation des lieux choisi, de raccourcir les libellés en les conservant intelligibles ; les codes de département peuvent par exemple être utilisés en tant qu'abréviations pour les départements (mais des libellés abrégés peuvent également parfaitement convenir).
- Une {XE "lieux:prépositions"} : pré-remplie au caractère "à", elle sera utilisée dans les livrets d'histoire familiale (par exemple pour écrire "il est né à Nancy") ; elle peut être modifiée en fonction du nom du lieu et permet même de supprimer un article positionné en en-tête du nom de lieu en le faisant précéder du caractère "#" dans la préposition ; exemples :
  - "Arles" avec la préposition "en" donnera "en Arles"
  - "Vosges" avec la préposition "dans les" donnera "dans les Vosges"
  - "Le Mans" avec la préposition "au#le" donnera "au Mans"
- Un {XE "lieux:codes"} sur 12 positions ; ce code est facultatif et totalement libre ; vous pouvez par exemple y saisir pour les communes françaises leur code INSEE<sup>7</sup> qui permettra de les identifier sans risque de confusion avec d'autres.

Dans un troisième temps, GRIOT Alternative demande le renseignement du lieu dont dépend {XE "lieux:hiérarchie"} hiérarchiquement le lieu qui vient d'être saisi (sauf lorsque ce dernier est un pays).

La saisie du {XE "lieux:saisie"} s'opère de la même manière que lorsqu'il s'agit de saisir un lieu dans l'écran de saisie des informations relatives à un individu (cf. chapitre 4.4.3.4).

Lorsque l'on crée par exemple une commune qui dépend d'un département qui n'est pas encore répertorié dans le fichier lieux, ce sont en fait deux lieux qui vont être créés, l'un après l'autre et pour lesquels tous les renseignements cités plus haut seront saisis.

Les niveaux hiérarchiques de certains {XE "lieux:hiérarchie"} sont quelquefois inconnus et peuvent être laissés non renseignés : en créant le lieu "Varsovie", on pourrait par exemple ignorer le nom du "département" (ou de son équivalent en Pologne) et donc uniquement renseigner le nom de la ville et le nom du pays.

### 6.2.4. MODIFICATION

Les modifications apportées aux lieux se répercutent automatiquement à tous les événements qui sont survenus dans les lieux en question.

---

<sup>7</sup> - Les codes INSEE sont répertoriés dans le "Code officiel géographique" édité par l'INSEE (prix de vente approximatif : 135 F).

#### 6.2.4.1. Libellés

L'option "Modif" du menu du module de gestion des lieux permet la modification des libellés complets et abrégés d'un lieu, du code et de sa dépendance hiérarchique.

ATTENTION !... Une erreur fréquente consiste à vouloir par exemple corriger le libellé d'un département alors que c'est une commune de ce département qui est consultée (par exemple, correction de "Meurthe et Moselle" en "Meurthe-et-Moselle" alors que c'est "Nancy" qui est consulté).

La conséquence de cette opération est la création d'un nouveau département (dans l'exemple précédent, la création d'un département ayant pour libellé "Meurthe-et-Moselle" alors que le département "Meurthe et Moselle" existe toujours).

Il faut donc bien distinguer :

- La modification du libellé d'un lieu qui ne peut se faire que lorsque ce lieu (et pas un des lieux dépendants) est consulté.
- La modification de la dépendance hiérarchique d'un lieu.

#### 6.2.4.2. Dépendance hiérarchique

La modification de la dépendance hiérarchique d'un {XE "lieux:hiérarchie"} entraîne la mise à jour complète des fichiers individus, unions et événements/états (ce qui peut être long lorsque la base de données est importante).

Il est utile de préciser qu'il faut rechercher et afficher le lieu lui-même pour pouvoir modifier sa dépendance hiérarchique.

Considérons par exemple le lieu "Le Placieux, Villers-lès-Nancy, Moselle, France" : "Le Placieux" se trouve bien à "Villers-lès-Nancy" mais pas en Moselle ; c'est "Villers-lès-Nancy" qui est incorrectement rattaché à la Moselle car cette commune se trouve en Meurthe-et-Moselle : il faut donc rechercher et afficher "Villers-lès-Nancy" puis modifier sa dépendance hiérarchique, ce qui entraînera indirectement le rattachement du lieu "Le Placieux" à la Meurthe-et-Moselle.

#### 6.2.4.3. Niveau hiérarchique

L'option "Hiérarchie" du menu du module de gestion des {XE "lieux:hiérarchie"} permet la modification du niveau hiérarchique d'un lieu (par exemple d'un lieu enregistré en tant que lieu-dit alors qu'il s'agit en fait d'une commune).

Elle entraîne l'affichage d'une fenêtre guide proposant le choix du nouveau type de lieu (son nouveau niveau hiérarchique).

Lorsque vous souhaitez diminuer le niveau hiérarchique (transformer par exemple en commune un lieu enregistré de façon inexacte en tant que département), tous les lieux dépendants voient leurs niveaux hiérarchiques diminuer (dans l'exemple cité, les communes qui dépendaient du département deviennent des lieux-dits).

L'opération est impossible et GRIOT Alternative s'y refuse s'il existe un ou des lieux dépendant hiérarchiquement du lieu modifié de niveau hiérarchique trop faible.

Lorsque vous souhaitez augmenter le niveau hiérarchique (transformer par exemple en département un lieu enregistré de façon inexacte en tant que commune), tous les lieux dépendants voient leurs niveaux hiérarchiques augmenter (dans l'exemple cité, les lieux-dits qui dépendaient de la commune deviennent eux-mêmes des communes).

### 6.2.5. DESTRUCTION

La destruction d'un lieu entraîne la mise à jour complète des fichiers individus, unions et événements/états (ce qui peut être long lorsque la base de données est importante).

L'opération est irréversible car elle a pour conséquence d'effacer toute trace du lieu détruit, y compris bien entendu dans les fichiers qui pouvaient y faire référence (individus, unions et événements/états).

### 6.2.6. SUPPRESSION DE DOUBLON

Lorsqu'un lieu existe en double dans le fichier, il est possible de supprimer le doublon par l'option "Joint" du menu du module de gestion des lieux.

Pour cela, il faut rechercher et afficher celui des deux exemplaires du lieu que l'on souhaite supprimer en le remplaçant par l'autre, puis valider l'option "Joint" et sélectionner dans la fenêtre guide qui s'affiche le deuxième exemplaire.

La suppression de doublon n'est possible qu'entre deux lieux de mêmes niveaux hiérarchiques.

Cette opération entraîne la mise à jour complète des fichiers individus, unions et événements/états (ce qui peut être long lorsque la base de données est importante).

## 6.3. MODE DE PRÉSENTATION

Le mode de présentation des {XE "lieux:présentation"} (précision de présentation de la hiérarchie, mention des codes, etc.) dans l'écran de consultation et dans les états peut être choisi dans l'option "Paramètres/Gestion des lieux" du menu principal (cf. chapitre 15.2.4).

## 7. DOCUMENTS

On entend par "document" un ensemble de pièces d'informations élémentaires, c'est à dire par exemple un registre, des minutes notariales, un livre, etc.

Les documents constituent des références ; ils peuvent être de première génération (documents officiels originaux tels que registres BMS, archives notariales, etc.), de seconde génération ou plus (c'est à dire des documents ayant été élaborés en s'appuyant sur des documents de première génération (livres, relevés, tables de mariages, généalogies transmises par des cousins, etc.) mais aussi des dossiers personnels (archives de famille, courriers, albums de photographies, etc.).

Les documents sont répertoriés dans un fichier séparé, ce qui permet :

- Le rattachement de plusieurs sources à un même document.
- L'accélération de la saisie dans le module de saisie/consultation des individus grâce à une saisie assistée par fenêtre guide.

Les documents font généralement l'objet d'un plan de classement et une cote est donc a priori associée à chacun d'eux.

## 7.1. SAISIE DE LA RÉFÉRENCE À UN DOCUMENT

Lors de la saisie de la référence d'une source à un document, il est possible :

- De saisir le nom du document.
- De faire appel par la touche <F2>**2** à une fenêtre guide proposant le choix du document dans la liste des documents répertoriés (selon un principe identique à celui de la sélection d'un individu en mode recherche) ; il suffit alors de valider son choix par une pression de la touche <Entrée>**R**.

Dans le cas d'une saisie, GRIOT Alternative propose la création d'un nouveau document, la validation d'un document existant parmi ceux ayant un nom identique ou approchant ou l'abandon de la saisie.

La modification d'informations relatives à un document existant n'est possible que depuis le module de gestion des documents.

## 7.2. MODULE DE GESTION DES DOCUMENTS

En pratique, le module de gestion des documents n'a pas à être fréquemment utilisé car les nouveaux documents sont créés dynamiquement en cours de saisie par l'appel momentané du module en mode création.

Il est cependant utile dès qu'il s'avère nécessaire de modifier des informations déjà entrées.

GESTION DU FICHIER DOCUMENTS	
Document .....	: Minutes de maître WILLAUME
Volume .....	: Liasse 2
Auteur .....	:
Dépositaire ..	: AD 54
Cote .....	: 3 E 2716
Période .....	: .1767
	: .1780
Date M.A.J. ..	: 07/05/1993
	* notes *
Edition des notes liées au document	
Notes	Crée Modif Détruit Rech Suiv. Préc. Quitte

*Ecran de gestion du fichier documents*

### 7.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE

Les documents sont classés par ordre alphabétique de libellé, de volume puis de nom de dépositaire et de cote ; les options "Suivant" et "Précédent" permettent de se déplacer dans le fichier suivant l'ordre alphabétique en avant ou en arrière.

L'option "Recherche" permet la recherche et l'affichage d'un document par l'intermédiaire d'une fenêtre guide.

### 7.2.2. NOTES

Il est possible d'associer des notes aux documents. On peut enregistrer par exemple des notes de travail telles que le niveau de dépouillement plus ou moins complet auquel on s'est arrêté.

On peut aussi par exemple enregistrer des informations descriptives du document comme le fait qu'il y a des lacunes en précisant lesquelles ou encore qu'il est mal relié et que les sources correspondant à une certaine période sont situées à un autre endroit que celui auquel on s'attendrait à les trouver.

### 7.2.3. CRÉATION, MODIFICATION, DESTRUCTION

Le choix de l'option création ou modification entraîne l'affichage d'un écran de saisie proposant le renseignement des champs suivants :

- Le titre du document sur 64 positions : lorsqu'il s'agit de registres paroissiaux, indiquez par exemple "Registre BMS Villouxel" ; lorsqu'il s'agit d'archives notariales, indiquez par exemple "Minutes de maître Courtier".
- Le volume sur 8 positions : il permet de préciser éventuellement quelle partie d'un document est enregistrée sous une cote donnée (le volume peut être par exemple le numéro ou la date d'un périodique, le tome d'un livre, etc.).
- Le nom de l'auteur sur 32 positions : le renseignement du nom de l'auteur devrait être réservé à des livres.
- Le dépositaire : c'est la personne chez qui ou le lieu (par exemple un dépôt d'archives) où est physiquement stocké le document ; une pression sur la touche <F2> **2** déclenche l'affichage d'une fenêtre guide proposant un choix dans la liste des propriétaires et dépositaires répertoriés ; il est possible de créer un nouveau dépositaire depuis l'écran de saisie d'un document ; pour obtenir plus d'explications, reportez-vous au chapitre 8.
- La cote sur 16 positions alphanumériques : elle représente un index dans la classification adoptée par le dépositaire du document et n'a donc de signification que par rapport à ce dépositaire.
- La période : elle se compose de deux dates permettant de préciser exactement le début et la fin de la période de temps couverte par le document.

GRIOT Alternative gère de plus automatiquement la date de mise à jour des informations relatives aux documents.

La destruction d'un document entraîne la mise à jour complète du fichier des sources ; l'opération est irréversible car elle a pour conséquence d'effacer toute trace du document détruit.

### 7.2.4. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS

Les auteurs de documents ne sont pas enregistrés dans le fichier adresses car, à l'inverse des propriétaires et dépositaires, ils ne sont pas nécessairement des personnes actuelles (la gestion d'adresse, de code postal ou de numéro de téléphone serait quelque peu anachronique pour un auteur du XVIII<sup>ème</sup> siècle !).

Dans le cas où plusieurs documents portent le même titre et ne sont différenciés que par leur cote et la période qu'ils recouvrent, on peut souhaiter que ces documents soient classés dans l'ordre de leurs cotes dans la liste de sélection des documents.

Pour éviter qu'une cote comportant moins de chiffres qu'une autre ne soit positionnée après si son premier chiffre est supérieur au premier chiffre de l'autre, il est conseillé d'accoler des zéros en en-tête (par exemple, pour éviter que la cote "3 E 123" ne soit classée avant la cote "3 E 47", il faut saisir "3 E 047").

## **8. ADRESSES (PROPRIÉTAIRES ET DÉPOSITAIRES)**

Les personnes physiques ou morales possédant des sources (ou des copies de sources) ou dépositaires de documents sont répertoriées dans un fichier séparé d'adresses ce qui permet :

- La déclaration d'appartenance de plusieurs sources à un même propriétaire.
- La déclaration de dépôt de plusieurs documents chez un même dépositaire.
- L'accélération de la saisie grâce à une saisie assistée par fenêtre guide.

Le fichier adresses et le fichier individus sont distincts : l'enregistrement de l'adresse d'une personne ne rend pas cette personne accessible depuis le module de gestion principal des individus pour une recherche ou une détection d'homonymie.

Les objectifs des deux fichiers sont en effet radicalement différents : le fichier individus est le fichier principal de gestion de la généalogie alors que le fichier adresses est un fichier annexe permettant de conserver la trace de ses correspondants.

### **8.1. SAISIE DE LA RÉFÉRENCE À UN PROPRIÉTAIRE OU À UN DÉPOSITAIRE**

Lors de la saisie du propriétaire d'une source (ou de sa copie) ou du dépositaire d'un document, il est possible :

- De saisir le nom du propriétaire ou du dépositaire : ne saisissez que le nom, à l'exclusion d'un éventuel prénom.
- De faire appel par la touche <F2>**2** à une fenêtre guide proposant le choix de la personne dans la liste des personnes répertoriées dans le fichier adresses (selon un principe identique à celui de la sélection d'un individu en mode recherche) ; il suffit alors de valider son choix par une pression de la touche <Entrée>**R**.

Dans le cas d'une saisie, GRIOT Alternative propose la création d'une nouvelle personne dans le fichier adresses, la validation d'une personne existante parmi celles ayant un nom identique ou approchant ou l'abandon de la saisie.

La modification d'informations relatives à une adresse existante n'est possible que depuis le module de gestion des adresses.

### **8.2. MODULE DE GESTION DES ADRESSES**

En pratique, le module de gestion des adresses n'a pas à être fréquemment utilisé car les nouvelles personnes y figurant sont créées dynamiquement en cours de saisie par l'appel momentané du module en mode création.

Il est cependant utile dès qu'il s'avère nécessaire de modifier des informations déjà entrées.

GESTION DU FICHER ADRESSES	
Qualité .....	:
Nom .....	: AD 54
Prénoms .....	:
Adresse .....	: 1, rue de la Monnaie
Code .....	: 54000
Ville .....	: Nancy
Pays .....	: France
Téléphone ....	:
Date M.A.J. ..	: 07/05/1993
Création d'une nouvelle personne	
Crée	Modif Détruit Rech Suiv. Préc.
Quitte	

*Ecran de gestion du fichier adresses*

### 8.2.1. CONSULTATION, RECHERCHE

Les personnes enregistrées dans le fichier adresses sont classées par ordre alphabétique de nom et de prénoms éventuels ; les options "Suivant" et "Précédent" permettent de se déplacer dans le fichier suivant l'ordre alphabétique en avant ou en arrière.

L'option "Recherche" permet la recherche et l'affichage d'une adresse par l'intermédiaire d'une fenêtre guide.

### 8.2.2. CRÉATION, MODIFICATION, DESTRUCTION

Le choix de l'option création ou modification entraîne l'affichage d'un écran de saisie proposant le renseignement des champs suivants :

- La qualité de la personne sur 16 positions : par exemple "M.", "Mme", "Mlle", "Colonel", "Professeur", etc.
- Le nom de la personne sur 32 positions.
- Les prénoms de la personne sur 32 positions : ils ne sont pas renseignés dans le cas d'une personne morale (institution, association, etc.).
- Deux lignes d'adresse sur 32 positions.
- Le code postal sur 8 positions.
- La ville sur 32 positions.
- Le pays sur 16 positions.
- Le numéro de téléphone sur 24 positions.

GRIOT Alternative gère de plus automatiquement la date de mise à jour des informations relatives à une adresse.

La destruction d'une adresse entraîne la mise à jour complète des fichiers des sources et des documents ; l'opération est irréversible car elle a pour conséquence d'effacer toute trace de la personne détruite.

### 8.2.3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION ET CONSEILS

Il n'est pas possible à ce jour d'associer une adresse à un individu enregistré dans le fichier principal : la seule possibilité est pour l'instant le renseignement d'un événement/état de type domicile.

Cette évolution est néanmoins prévue afin de pouvoir gérer un véritable carnet d'adresses des individus en vie.

## 9. TABLES

Il est possible d'ajouter des libellés complémentaires aux tables qui permettent l'affichage dans des fenêtres guides des différents choix possibles en matière de :

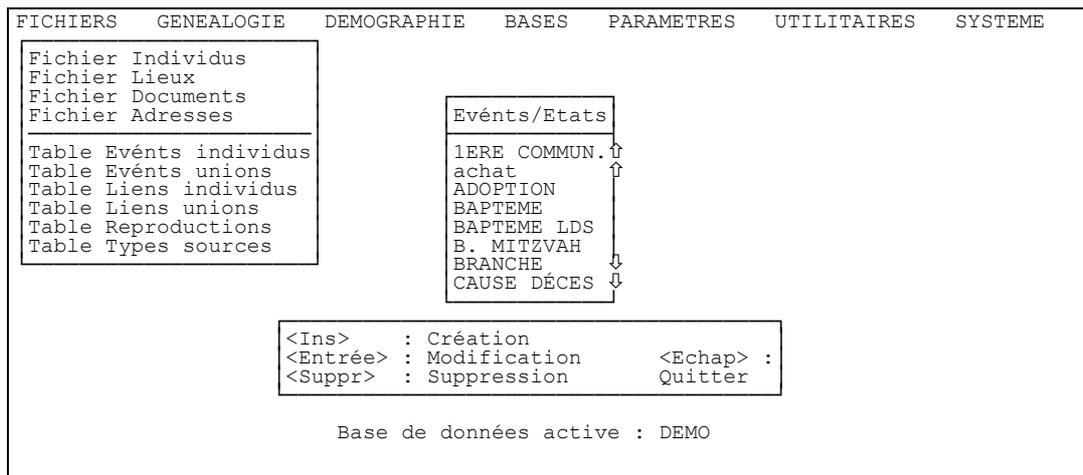
- {XE "événements/états:table"} Evénements/états individus.
- Evénements/états unions.
- {XE "Liens:table"} inter-individus.
- Liens individus-unions.
- Types de reproductions
- Types de sources

Ceci peut être utile lorsque vous souhaitez étudier un aspect particulier (par exemple la transmission de propriété (création d'un type de lien "Propriétaire précédent", "Propriétaire suivant") ou une population militaire (création d'un type d'événement/état "Décorations"), etc.).

Pour cela, il convient de sélectionner une des options "Fichiers/Table..." du menu principal : attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

La validation d'une de ces options entraîne l'affichage d'une fenêtre présentant la liste des libellés existant dans la table considérée.

Les libellés standards de GRIOT Alternative sont en majuscules et ne peuvent être ni modifiés ni effacés ; les libellés utilisateurs sont en minuscules.



*Exemple d'écran de gestion de la table des événements/états individus*

Il est possible alors :

- De se déplacer dans la table en pressant sur les touches <Flèche bas>**X**, <Flèche haut>**Z**, <Flèche Home>**a**, <Flèche Fin>**F**, <Flèche PgUp>**h** ou <Flèche PgDn>**b**.
- De créer un nouveau libellé en pressant sur la touche <Insertion>**I** ; dans le cas des tables de liens, deux libellés (correspondant aux deux appellations symétriques) doivent être saisis ; de plus, la variante féminine (si elle diffère de la variante masculine) doit être entrée à la suite de la variante masculine en séparant les deux par un caractère "/" (exemple : "Parrain/Marraine" pour le premier libellé et "Filleul/Filleule" pour le second).
- De modifier un libellé utilisateur existant en pressant la touche <Entrée>**R**.
- De supprimer un libellé utilisateur existant en pressant le touche <Suppr>**D**.

Les libellés créés seront proposés au même titre que les libellés standards lors de la saisie des champs concernés.

## **10. GÉNÉRALITÉS SUR LES TRAITEMENTS**

Le choix d'une option de traitement généalogique ou démographique entraîne dans tous les cas l'affichage d'un écran présentant les paramètres modifiables pour le traitement en question (dans quelques cas, un deuxième et même un troisième écran contiennent des paramètres supplémentaires).

A la base de l'écran se trouve un menu proposant au moins les six options suivantes :

- "Paramètres" : Modification des paramètres influant sur l'élaboration de l'état.
- "Lancer" : Lancement du travail pour élaborer l'état.
- "Visu." : Visualisation à l'écran de l'état produit.
- "Impression" : Impression de l'état produit.
- "Fichier" : Exportation de l'état produit dans un fichier pour exploitation avec un autre logiciel (traitement de texte, Outil de publication assistée par ordinateur ou autre...).
- "Quitte" : Retour au menu principal.

### **10.1. INTERRUPTION**

Les traitements peuvent être interrompus par une pression de la touche <Echap>**E** si on estime s'être trompé ou si on perd patience ; un message demande alors confirmation de l'interruption.

Il faut comprendre comment fonctionnent certains traitements (les arbres et les listes indentées en particulier) pour saisir pourquoi la pression de la touche <Echap>**E** n'a pas d'effet immédiat dans tous les cas :

- Dans une première phase, les individus concernés par le traitement sont identifiés ; pour des raisons de performance, cette phase ne peut être interrompue ; c'est pourquoi la pression de la touche <Echap> **E** au début du traitement ne se traduit pas immédiatement par l'interruption attendue ; la pression de touche a néanmoins été mémorisée et le traitement s'interrompt au début de la deuxième phase.

- Dans une deuxième phase, les calculs et les mises en forme ont lieu ; cette phase peut être interrompue ; la pression de la touche <Echap> **E** se traduit par l'interruption attendue.

La deuxième phase est généralement beaucoup plus longue que la première.

En cas d'interruption, l'état produit est vide ou incomplet.

## 10.2. PRÉSENTATION

La présentation des états (par exemple, présence de cadres, mention de la date de production, etc.) peut être modifiée par l'option "Paramètres/Etats" du menu principal (cf. chapitre 15.2.5).

Les modes de présentation des lieux et des dates sont, sauf indication contraire dans les paramètres ajustables liés à un état, ceux qui ont été choisis dans les options "Paramètres/Gestion des dates" et "Paramètres/Gestion des lieux" du menu principal (cf. chapitres 15.2.2 et 15.2.4).

Le mode de présentation des noms et prénoms est, sauf cas particulier, celui qui a été choisi dans l'option "Paramètres/Noms et prénoms" du menu principal (cf. chapitre 15.2.1).

## 10.3. VISUALISATION

{XE "consultation:des états"} Tout "état" résultat d'un traitement produit par GRIOT Alternative peut être visualisé à l'écran par l'option "Visu." avant d'être {XE "impression"} imprimé ; ceci offre l'avantage d'une économie sensible de papier et de temps.

Les états pouvant être d'une taille trop importante pour être entièrement affichés à l'écran, l'affichage est limité à une partie du document.

Il est possible, grâce à des touches de déplacement, de modifier la partie visible à l'écran en faisant glisser, à l'image d'une microfiche sous la lentille d'un lecteur, le document sous la fenêtre de visualisation qu'est l'écran.

La visualisation est réalisée par l'intermédiaire d'un petit logiciel indépendant livré avec GRIOT Alternative (nommé "VIEW")<sup>8</sup>.

Les touches de déplacement de ce 'visualiseur' sont les suivantes :

<Flèche haut>z : Ligne précédente ; déplace la fenêtre de visualisation d'une ligne vers le haut.

<Flèche bas>x : Ligne suivante ; déplace la fenêtre de visualisation d'une ligne vers le bas.

<sup>8</sup> - Attention !... Le logiciel "VIEW.EXE" n'est ni un "freeware" (logiciel public), ni un "shareware" (partagiciel) ; il fait partie de l'ensemble GRIOT Alternative et les limitations de droit d'utilisation qui s'appliquent à GRIOT Alternative lui-même s'y appliquent également : Il ne doit donc pas être distribué ni communiqué à des tiers sans l'autorisation expresse de l'auteur.

<Flèche PgUp>h : Page écran précédente ; déplace la fenêtre de visualisation de 20 lignes vers le haut.

<Flèche PgDn>b : Page écran suivante ; déplace la fenêtre de visualisation de 20 lignes vers le bas.

<Flèche gauche>q : Déplacement de la fenêtre de visualisation de 10 caractères vers la gauche.

<Flèche droite>d : Déplacement de la fenêtre de visualisation de 10 caractères vers la droite.

<Flèche Home>a : Positionnement sur la première ligne du document.

<Fin>F : Positionnement sur la dernière ligne du document.

<Echap>E : Abandon de la visualisation.

Ce logiciel a le défaut d'être un peu "gourmand" en mémoire et de mettre en conséquence un petit peu de temps à se lancer mais offre l'avantage de pouvoir visualiser des états de grande largeur (jusqu'à 10000 caractères de large) avec des performances (rapidité) acceptables.

Il est possible de faire en sorte que GRIOT Alternative fasse appel à un autre logiciel pour la visualisation des états (par exemple à un logiciel de traitement de texte ou à un autre 'visualiseur' qui ait votre préférence) grâce à l'option "Paramètres/Généraux" du menu principal (cf. chapitre 15.1.1).

Peu d'outils logiciels permettent cependant de visualiser correctement à l'écran des états très larges (GRIOT Alternative est capable de produire des états pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers de caractères de largeur pour les arbres descendants).

La visualisation d'un état de grande largeur pourrait donc ne pas être correcte, ceci dépendant des capacités du logiciel de remplacement.

L'état étant produit, rien ne s'oppose donc, si vous utilisez un logiciel de traitement de texte pour la visualisation, à ce que vous le modifiez avant de l'imprimer ; il vous est même possible de choisir d'imprimer l'état à partir de votre traitement de texte.

Les séparations de pages sont marquées par des lignes de tirets ; si vous souhaitez imprimer l'état à partir de l'option "Impression{XE "Impression"}" de GRIOT Alternative, ne supprimez pas ces lignes de tirets et n'ajoutez pas de lignes sans quoi l'impression serait décalée par rapport aux feuilles de papier.

Lorsque vous demandez la visualisation d'un état qui n'a pas été produit, un message d'erreur vous en avertit.

A moins que l'option purge automatique des états n'ait été sélectionnée dans l'option "Paramètres/Divers" du menu principal, les états réalisés précédemment ne sont effacés qu'au lancement d'un nouvel état ; le choix de l'option "Visu." avant lancement du travail choisi entraîne donc la visualisation à l'écran du dernier état produit.

ATTENTION !... Dans le cas de grands arbres descendants, il est possible que la validation de l'option "Visu." affiche un écran vide... C'est en effet la partie en haut et à gauche de l'état produit qui est présentée à l'entrée dans la visualisation et il se peut, puisque les arbres descendants sont centrés, que cette partie soit vide.

## 10.4. IMPRESSION

Il est possible, dans la plupart des états, de définir le mode et la largeur d'impression.

La sélection du mode d'impression se fait en pressant sur la touche <F2><sup>2</sup> qui affiche la liste des modes d'{'XE "impression:pilote d'imprimante"} possibles compte-tenu du pilote d'imprimante choisi (cf. chapitre 15.1.2.1).

L'impression d'un état prend automatiquement en compte la largeur de l'état par rapport à la largeur d'{'XE "impression:largeur d'"} de l'imprimante dans le {'XE "impression:mode d'"} mode choisi et par rapport à la impressionmarge gauche{'XE "impression:marge gauche"} fixée dans l'option "Paramètres/Etats" (cf. chapitre 15.2.5).

Si la largeur d'impression est plus petite que la largeur de l'état, l'impression est automatiquement décomposée en plusieurs pages qu'il suffira d'assembler bord à bord pour obtenir l'état de plus grande dimension souhaité.

Cette possibilité est particulièrement intéressante dans le cas des arbres descendants qui peuvent être ainsi d'une très grande largeur.

Lorsqu'un nouveau mode d'{'XE "impression:mode d'"} est spécifié dans l'écran de saisie des paramètres d'un état, GRIOT Alternative propose automatiquement une largeur d'impression correspondant à la largeur d'une page.

La largeur d'{'XE "impression:largeur d'"} définie pour un état inclut la impressionmarge gauche{'XE "impression:marge gauche"} dans la limite de la largeur minimum acceptable pour l'état en question.

C'est à dire par exemple que dans le cas d'un état d'une largeur minimum de 70 caractères et d'une largeur de page de 80 caractères, la marge gauche pourra varier de 0 à 10 caractères, GRIOT Alternative ajustant automatiquement la largeur utile de l'état de 80 à 70 caractères.

Si par contre la taille de la marge gauche a été augmentée à un point tel que la marge ajoutée à la largeur de l'état en question dépasse la largeur d'une page (c'est à dire par exemple portée à 12 caractères dans l'exemple ci-dessus), GRIOT Alternative affiche un message d'alerte et demande confirmation au lancement de la production d'un état ; dans l'affirmative, GRIOT Alternative découpe verticalement l'état sur deux pages en largeur.

Le mode d'impression ne doit pas être modifié une fois l'état produit et avant l'impression car cela pourrait entraîner des décalages à l'impression si la hauteur de page entre les deux modes choisis est différente.

Les résultats ne seront corrects que si votre imprimante est bien paramétrée ; pour obtenir des informations complémentaires à ce sujet, reportez-vous au chapitre 15.1.2.

## 10.5. EXPORTATION

{XE "importation/exportation:exportation des états résultats"}L'option "Fichier" permet d'exporter l'état produit vers un fichier au format ASCII pour un retraitement ultérieur avec un autre logiciel.

Il suffit d'indiquer le nom complet du fichier où exporter le texte puis de valider par une pression sur la touche <Entrée><sup>R</sup>.

## 10.6. PARAMÈTRES COURANTS

Quelques paramètres sont communs à de nombreux traitements ; leur signification est expliquée ci-dessous.

### 10.6.1. INDIVIDU "ORIGINE"

Il est nécessaire dans un certain nombre d'états de définir un individu de référence pris comme origine pour la génération de l'état.

Toute autre frappe que la validation de l'individu affiché par défaut par la touche <Entrée> **R** ou la touche <Flèche bas>x entraîne l'affichage de la liste de tous les individus enregistrés dans la base de données, vous permettant d'y sélectionner l'individu de votre choix en y positionnant la surbrillance puis en pressant sur la touche <Entrée> **R**.

### 10.6.2. LIMITATION À UNE SOUS-POPULATION

Il est possible dans un certain nombre d'états de limiter la population des individus concernés par l'état à la sous-population des individus ou des unions sélectionnés ou non sélectionnés.

Pour obtenir des informations complémentaires, reportez-vous au chapitre 11.

### 10.6.3. PRISE EN COMPTE DES DONNÉES INCERTAINES

De nombreuses informations à caractère incertain peuvent être définies dans GRIOT Alternative :

- {XE "Liens:incertains"} de filiation et d'union.
- Liens secondaires.
- Dates.
- Lieux.
- Evénements/états.

Il est possible de prendre en compte ou non ces informations dans les états qui les exploitent.

### 10.6.4. MENTION D'UNE NUMÉROTATION

Il est possible d'intégrer à de nombreux états une numérotation des individus.

On peut choisir parmi la numérotation numéro Sosa-Stradonitz{XE "numéro Sosa-Stradonitz"}, la numérotation descendante ou la numérotation utilisateur celle qui sera intégrée.

### 10.6.5. CARACTÈRE D'ALIGNEMENT

Lorsque les informations incluses dans les états sont agencées en colonnes, le "caractère d'alignement" est le caractère qui est utilisé en prolongation des informations mentionnées dans une colonne pour remplir l'espace vide entre deux colonnes.

Il est destiné à faciliter la lecture des états ; le caractère "." (point) est toujours le choix proposé par défaut.

#### 10.6.6. ANNÉES DE DÉBUT ET DE FIN D'ANALYSE, INTERVALLE D'ANALYSE

Dans un certain nombre de traitements à caractère démographique, il est demandé une année de début et une année de fin d'analyse ainsi qu'un intervalle d'analyse.

L'année de début et l'année de fin d'analyse déterminent la fourchette de dates prise en compte pour le traitement.

L'intervalle d'analyse, exprimé en années, correspond au pas qui sera adopté pour mesurer l'évolution de telle ou telle donnée démographique.

### **11. CRITÈRES DE {XE "SÉLECTION:CRITÈRES DE"}**

Les critères de sélection offrent un moyen puissant de jouer sur les état produits ; il est utile, pour tirer pleinement parti de la puissance de traitement de GRIOT Alternative, de bien comprendre comment ils peuvent être mis en oeuvre.

Les critères de sélection n'ont d'intérêt que s'ils sont utilisés conjointement à des traitements (généalogiques ou démographiques) pour lesquels il est possible de préciser que l'on désire qu'ils se limitent à une certaine sous-population sélectionnée : l'établissement de critères de sélection ne produit pas d'état par lui-même.

On peut sélectionner les individus :

- De façon "individuelle", un par un depuis l'écran de consultation des individus (cf. chapitre 4.10.1).
- De façon globale et automatique par le biais de l'établissement de critères de sélection.

L'étendue des possibilités offertes (et en particulier la faculté de poser des critères sur des types d'événements/états que vous avez créés vous-même) permet d'envisager des contrôles et des recherches qui ne seraient pas réalisables autrement.

Des exemples de ce qu'il est possible de faire sont décrits au chapitre 11.4.

#### **11.1. PRÉSENTATION**

L'option "Démographie/Critères de sélection" du menu principal entraîne l'affichage d'un écran reprenant les critères de sélection établis.

La fenêtre de gauche présente la liste de tous les critères de sélection qu'il est possible de choisir ; la fenêtre de droite montre quels critères ont été choisis et la ou les conditions qu'ils doivent respecter.

En dessous sont précisées les options complémentaires d'application de la liste des critères choisis.

ETABLISSEMENT DE CRITERES DE SELECTION													
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Critères possibles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Nom</td></tr> <tr><td>Prénoms</td></tr> <tr><td>Sexe</td></tr> <tr><td>Profession principale</td></tr> <tr><td>N° Sosa</td></tr> <tr><td>N° descendant</td></tr> <tr><td>N° utilisateur</td></tr> <tr><td>Lieu naissance</td></tr> <tr><td>Lieu union</td></tr> <tr><td>Lieu décès</td></tr> <tr><td>Lieu événement quelconque</td></tr> </tbody> </table>	Critères possibles	Nom	Prénoms	Sexe	Profession principale	N° Sosa	N° descendant	N° utilisateur	Lieu naissance	Lieu union	Lieu décès	Lieu événement quelconque	<pre>{ Arbre A[0,5] D[1] (COLLOMBIER Catherine) } Et { Nom = "GUY*" Et ( Lieu événement quelconque = GRAND Ou Lieu événement quelconque = TRAMPOT ) }</pre>
Critères possibles													
Nom													
Prénoms													
Sexe													
Profession principale													
N° Sosa													
N° descendant													
N° utilisateur													
Lieu naissance													
Lieu union													
Lieu décès													
Lieu événement quelconque													
Options complémentaires d'application des critères de sélection :													
Parents ? (O/N) . : Non            Individus secondaires liés ? (O/N) ..... : Non Enfants ? (O/N) . : Non            Prise en compte des liens incert. ? (O/N) : Oui Conjoints ? (O/N) : Non            Macro-opérateur ? (Subst/Et/Ou/Ou ex) ... : Subst													
Création d'une nouvelle liste de critères de sélection													
Crée Modif Opt. Applique DéNombre Sélection tous Désélection tous            Quitte													

*Exemple de sélection des ascendants (et de leurs frères et soeurs) de Catherine COLLOMBIER dont le nom commence par "GUY" et ayant été observés à GRAND ou à TRAMPOT*

Le menu propose les options suivantes :

- "Crée": Etablissement d'une liste de critères de sélection (efface la liste existante).
- "Modif" : Modification de la liste des critères de sélection choisis.
- "Opt." : Modification des options complémentaires d'application de la liste des critères choisis.
- "Applique" : Lancement d'un traitement de recherche et de marquage de tous les individus répertoriés vérifiant (sous-option "Sélection") ou non (sous-option "Désélection") la liste des critères de sélection choisis.
- "Dénombre" : Dénombrement des individus et des unions sélectionnés.
- "Sélection\_tous" : Sélection de tous les individus et de toutes les unions répertoriés.
- "Désélection\_tous" : Désélection de tous les individus et de toutes les unions répertoriés.
- "Quitte" : Retour au menu précédent.

## 11.2. CHOIX ET MODIFICATION DE CRITÈRES DE SÉLECTION

### 11.2.1. INVENTAIRE DES CRITÈRES DE SÉLECTION POSSIBLES

Les critères de sélection qu'il est possible de choisir sont les suivants :

- "Nom" : il s'agit de sélectionner des individus à partir de leur nom ou d'une partie de celui-ci. {XE "patronyme:critère"}
- "Prénoms" : il s'agit de sélectionner des individus à partir de leurs prénoms ou d'une partie de ceux-ci.
- "Sexe".

- "Profession principale" : il s'agit de sélectionner des individus à partir du libellé de leur profession principale (les professions secondaires ne sont pas prises en compte par ce critère).
- "N° Sosa" : les individus non numérotés sont considérés comme ayant un {XE "numéro Sosa-Stradonitz:critère"} égal à "0" (zéro) ; seuls les numéros principaux sont pris en compte par ce critère.
- "N° descendant" : les numéros descendants sont créés sous forme de chaînes de caractères ce qui autorise l'emploi de la "convention étoile" (cf. ci-après) ; seuls les numéros principaux sont pris en compte par ce critère.
- "N° utilisateur" : les numéros utilisateur sont créés sous forme de chaînes de caractères ce qui autorise l'emploi de la "convention étoile" (cf. ci-après).
- "Lieu de naissance" : il est possible d'établir le critère sur un lieu quelconque, quelque soit son niveau hiérarchique ; dans le cas d'un département par exemple, tous les individus nés dans un lieu-dit ou dans une commune de ce département vérifieront le critère.
- "Lieu union" : toutes les unions de chaque individu sont scrutées ; si le lieu où s'est déroulée l'une d'entre elles correspond au lieu demandé, l'individu concerné est considéré comme étant "sélectionnable" vis-à-vis de ce critère.
- "Lieu de décès".
- "Lieu événement quelconque" : toutes les informations (informations principales, y compris unions, et événements/états) enregistrées sur un individu sont examinées à la recherche du lieu indiqué.
- "Année naissance".
- "Année union".
- "Année décès".
- "Age au décès" : les individus nés il y a moins de 120 ans sont supposés encore en vie si aucune information n'est enregistrée au sujet de leur décès ou de leur inhumation.
- "En vie une année donnée" : GRIOT Alternative examine pour chaque individu toutes les informations (informations principales et événements/états) enregistrées pour établir s'il était en vie ou non. Il ne cherche pas à tirer de conclusion à partir des dates des individus liés à cet individu. La connaissance d'une date de décès seule par exemple ne permet donc pas d'établir autre chose que le fait que l'individu était en vie pendant la seconde précédant son décès.
- "Arbre asc./desc." : ce critère très élaboré est présenté au chapitre 11.2.1.1.
- "Père" : il s'agit de sélectionner des individus à partir de la connaissance qu'on a, certaine ou non, de son père.
- "Mère" : les possibilités sont les mêmes que pour le père.
- "Sans alliance".
- "Sans postérité".
- "Nombre d'unions" : toutes les unions de chaque individu sont prises en compte.
- "Nombre d'enfants/union" : c'est le nombre d'enfants par union et non le nombre d'enfants par individu toutes unions confondues qui est pris en compte.

- "Date dern. mise à jour" : la date de mise à jour de chaque individu est automatiquement mémorisée par GRIOT Alternative ; ce critère permet d'exploiter cette donnée : la date doit être exprimée au calendrier Grégorien.
- "Notes individu" : il s'agit de sélectionner des individus à partir du fait que des notes lui soient associées ou non.
- "Notes union".
- "Événement/état" : il est possible de poser un critère sur n'importe quel événement/état, y compris sur ceux appartenant à un type que vous avez créé. Le critère peut porter sur :
  - Le libellé associé à l'événement/état
  - L'année de l'événement/état
  - Le lieu de l'événement/état
  - Le fait que le type d'événement/état soit enregistré ou non pour les individus recherchés
- "Événement/état union"
- "Source" : il est possible de poser un critère sur n'importe quelle source, y compris sur celles appartenant à un type que vous avez créé. Le critère peut porter sur :
  - Le propriétaire d'une reproduction
  - L'année de la source
  - La nature de reproduction
  - Le fait que le type de source soit enregistré ou non pour les individus recherchés
- "Doc. source quelconque" : toutes les sources associées à chaque individu sont scrutées à la recherche d'une d'entre elles faisant référence au document indiqué.

#### 11.2.1.1. Critère "Arbre ascendant/descendant"

Le critère de sélection "Arbre ascendant/descendant" est évolué ; il permet de sélectionner les individus composant l'arbre d'ascendance et/ou de descendance d'un individu donné pris pour origine.

Attention !... Il s'agit bien d'établir un critère de sélection et non de dessiner un arbre pleureur.

Ceci est particulièrement utile lorsque l'on souhaite par exemple extraire d'une base de données une partie d'une ascendance pour la fournir à un correspondant.

Dans ce cas, on veut généralement extraire tous les ascendants d'un individu et si possible extraire aussi tous les collatéraux (frères et soeurs mais aussi peut-être neveux et nièces...).

C'est la notion "d'arbre pleureur" (ascendance puis descendance des ascendants) qu'il est possible d'isoler grâce au critère "arbre ascendant/descendant".

La création d'un tel critère déclenche l'affichage d'une fenêtre proposant la saisie des champs suivants :

- Origine : il s'agit de l'individu pris comme origine de l'arbre.
- Niveau de génération d'origine : il s'agit de la génération (dans l'ascendance de l'individu d'origine) à partir de laquelle seront sélectionnés les ascendants de l'individu d'origine ; une valeur "0" signifie que la sélection des ascendants prend en compte l'individu d'origine lui-même et ses ascendants ; une valeur

"2" par exemple signifie que la sélection des ascendants prendra en compte les grands-parents et leurs ascendants.

- Sélection des ascendants (nombre de générations) : il s'agit de définir le nombre de générations d'ascendants qui seront sélectionnées à partir du niveau de génération d'origine.
- Sélection des descendants (nombre de générations) : il s'agit de définir le nombre de générations de descendants qui seront sélectionnées pour chacun des ascendants sélectionnés ; une valeur "0" signifie qu'aucun descendant ne sera sélectionné ; une valeur "1" par exemple signifie que les enfants de chaque ascendant sélectionné seront eux-mêmes sélectionnés.

Les détails du critère saisi sont repris dans une forme abrégée dans la liste des critères choisis.

#### 11.2.1.2. Critères "année"

Les critères de sélection de type "Année" ne prennent en compte que l'information sélectionnée comme critère à l'exclusion donc des autres informations renseignées pour les individus scrutés.

Cela signifie que si on cherche à sélectionner par exemple les individus nés après 1650, GRIOT Alternative ne s'appuyera pour effectuer cette recherche que sur les dates de naissance des individus.

Il ne saura donc pas déterminer par exemple qu'un individu décédé en 1890 dont on ne connaît pas la date de naissance est forcément né après 1650.

Il ne saura pas déterminer non plus qu'un individu dont un des enfants est né en 1660 ne peut pas être né après 1650.

#### 11.2.2. CRÉATION/MODIFICATION D'UNE LISTE DE CRITÈRES DE SÉLECTION

La validation de l'option "Crée" efface les données qui étaient éventuellement affichées dans la fenêtre de droite.

La validation d'une des options "Crée" ou "Modif" entraîne l'affichage d'une ligne en surbrillance dans la fenêtre de gauche ; les actions qu'il est possible de mener sont alors les suivantes :

Dans la fenêtre de gauche :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des champs.
- <Entrée>**R** : Sélection du critère en surbrillance pour qu'il figure dans la liste.
- <Flèche droite>**d** : Passage à la fenêtre de droite.
- <Echap>**E** : Retour au menu gestion des critères de sélection.

Dans la fenêtre de droite :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des critères.

- <Entrée>**R** : Transformation d'un opérateur logique "Et" en opérateur logique "Ou" et vice versa ou modification des options s'appliquant sur le critère en surbrillance.

- <Suppr>**D** : Suppression de la parenthèse ou du critère en surbrillance.

- <Flèche gauche>**Q** ou <Echap>**E** : Retour à la fenêtre de gauche.

Lorsqu'un critère est sélectionné dans la fenêtre de gauche, des informations sont demandées dans la plupart des cas pour compléter la définition du critère choisi.

Le plus souvent, il s'agit de choisir un opérateur de comparaison du genre "Egal à" ou "Inférieur à" et une valeur de comparaison.

Dès que les informations nécessaires sont fournies, GRIOT Alternative insère le nouveau critère dans la liste des critères choisis située dans la fenêtre de droite.

Important : un critère peut être inséré à plusieurs reprises dans la liste, ce qui permet par exemple de construire des combinaisons telles que "Lieu de naissance=Nancy" .Et. "Lieu de naissance incertain".

### 11.2.3. ORDRE DES CRITÈRES DANS LA LISTE

Dans la fenêtre de droite, les critères de type "Arbre ascendant/descendant" sont automatiquement placés en tête de liste et isolés des autres car ils doivent absolument, d'un point de vue technique, être pris en compte en premier lors d'une application.

Mis à part les critères de type "Arbre ascendant/descendant", les nouveaux critères sont toujours ajoutés en fin de liste. Il n'existe aucun moyen de les déplacer.

L'ordre dans lequel sont agencés les critères dans la liste (et donc l'ordre dans lequel ils sont créés) peut beaucoup influencer le temps d'application des critères de sélection : pour obtenir une performance optimum, placez quand c'est possible en haut de la liste les critères les plus discriminants.

Il est par exemple beaucoup plus rapide d'appliquer les critères "Prénoms = \*Kléber\*" ET "En vie en 1789" que de les appliquer dans le sens inverse car il y a généralement moins d'individus qui ont "Kléber" parmi leurs prénoms que d'individus en vie en 1789 dans une base de données.

Précisons que les deux méthodes donnent en définitive le même résultat.

### 11.2.4. OPÉRATEURS LOGIQUES ET PARENTHÈSES

Les opérateurs logiques qui lient plusieurs critères de type "Arbre ascendant/descendant" sont obligatoirement identiques, c'est à dire qu'ils sont soit tous des "Et", soit tous des "Ou". Pour les modifier, il suffit de placer la surbrillance dans la fenêtre de droite sur un des opérateurs logiques en question puis de presser sur la touche <Entrée>**R**.

Les critères de type "Arbre ascendant/descendant" sont encadrés par des accolades. Il en est de même pour les critères des autres types qui sont ainsi regroupés. Un opérateur logique dit "de liaison" relie les deux groupes. Ce dernier peut être modifié de la même façon que les opérateurs précédents.

Lorsqu'il est d'un type différent de "Arbre ascendant/descendant", un nouveau critère est toujours lié au reste de la liste par l'intermédiaire de l'opérateur "Et". Ce dernier, comme chacun des opérateurs séparant les critères de ce type, peut être modifié individuellement de la même façon que les autres opérateurs.

Attention !... Le fonctionnement des opérateurs logiques peut quelquefois prêter à confusion : Si vous souhaitez par exemple isoler tous les individus nés en Meuse "ET" en Moselle, le critère qu'il faut établir est né en Meuse "OU" né en Moselle.

Il est possible d'insérer des parenthèses pour forcer l'ordre de prise en compte des opérateurs logiques. Pour cela, il suffit de presser sur les touches <( > ou < > après avoir placé la surbrillance dans la fenêtre de droite.

Un contrôle de la cohérence des niveaux de parenthèses est effectué avant chaque application (à chaque parenthèse ouvrante doit impérativement correspondre une parenthèse fermante).

Attention !... En l'absence de parenthèses, ce sont les opérateurs logiques "Et" qui sont pris en compte en priorité aux dépens des opérateurs logiques "Ou". Cela signifie par exemple qu'une liste de critère du type :

Nom = "GUYOT" .Ou. Nom = "COLLOMBIER" .Et. Lieu de naissance = "Vosges"

...aura pour effet de sélectionner tous les "GUYOT" d'une part et tous les "COLLOMBIER" nés dans les Vosges d'autre part. Pour sélectionner tous les "GUYOT" et les "COLLOMBIER", tous sans distinction nés dans les Vosges, il faut insérer des parenthèses comme suit :

(Nom = "GUYOT" .Ou. Nom = "COLLOMBIER") .Et. Lieu de naissance = "Vosges"

Les opérateurs logiques liant les critères de type "Arbre ascendant/descendant" étant tous identiques, l'emploi de parenthèses à leur niveau est inutile et en conséquence interdite par GRIOT Alternative.

Note : l'association de plusieurs critères de sélection portant sur des données relatives aux unions (ou dans une certaine mesure aux enfants) d'un individu est susceptible de donner des résultats a priori inattendus.

Par exemple, l'application des critères suivants :

Lieu union = "Vosges" .Et. Date union <1789

... donnera tous les individus dont au moins une des unions a été célébrée dans les Vosges et dont au moins une des unions a été célébrée avant 1789 et non pas les individus dont une des unions a été célébrée avant 1789 dans les Vosges.

Cela est dû au fait que les unions sont scrutées de façon indépendante pour chacun des critères.

#### 11.2.5. RECHERCHE DE MOTS

Lorsqu'un critère demande la saisie d'un texte en tant que valeur de comparaison, les lettres minuscules et majuscules ne sont pas différenciées au contraire des lettres accentuées : "e" et "E" sont considérées comme étant identiques au même titre que "é" et "É" mais "e", "ê", "è" et "é" sont considérées comme étant des lettres différentes.

Il est par ailleurs possible d'utiliser des caractères spéciaux :

- Le caractère "\*" remplace entre 0 et un nombre infini de caractères quelconques

- Le caractère "?" remplace un (et un seul) caractère quelconque

Cette convention est universelle en informatique et se nomme la "convention étoile" ("star convention"). On la retrouve en particulier sous DOS et Windows lorsqu'il s'agit de sélectionner un ensemble de fichiers d'après leur nom.

Les quelques exemples ci-dessous vous permettrons de comprendre comment l'utiliser :

- Nom = "G\*" => Le nom doit commencer par la lettre "G"
- Prénoms = "\*Jean\*" => Les prénoms doivent inclure en quelque position que ce soit les lettres "Jean" (ce qui sélectionne aussi bien les "Jean" que les "Jeanne")
- Nom = "DUPON?" => Le nom doit commencer par les 5 lettres "DUPON" et être suivi d'une lettre quelconque (ce qui sélectionne entre autres les "DUPONT" et les "DUPOND")
- Nom = "L? \*" => Le nom doit commencer par la lettre "L" puis se poursuivre par une lettre quelconque, par un espace puis se terminer n'importe comment (ce qui sélectionne les "LE BIHAN" ou "LA BARRE" mais pas les "LAGOUTTE" ou les "L'HOMEL")
- Profession principale <> "\*e\*e\*e\*" => Le libellé de la profession principale ne doit pas contenir plus de 2 lettres "e" (critère pédagogique d'une utilité douteuse...)
- Numéro descendant = "1.4.1.\*" => Le numéro descendant doit commencer par "1.4.1." (ce qui sélectionne tous les descendants numérotés de l'individu numéroté 1.4.1)

Les critères concernés par la convention étoile sont les suivants :

- Nom
- Prénoms
- Profession principale
- Numéro descendant
- Numéro utilisateur
- Événement/état (lorsqu'on pose un critère sur le libellé)
- Événement/état union (lorsqu'on pose un critère sur le libellé)

#### 11.2.6. INFORMATION ENREGISTRÉE OU NON

Il est possible pour certains critères de sélection de poser une condition sur l'enregistrement ou non d'une information ("Enregistré" / "Non enregistré").

Cette condition signifie que l'information doit avoir été saisie (c'est à dire être renseignée) ou au contraire ne doit pas avoir été saisie.

Elle peut s'appliquer aux critères suivants :

- Les lieux
- Les années
- Les notes
- Les événements/états
- Les sources

### 11.2.7. OPTIONS COMPLÉMENTAIRES D'APPLICATION

En plus des critères sus-cités, il est possible de sélectionner, en complément des individus correspondant aux critères de sélection choisis, des individus qui sont liés à ces derniers.

Ainsi, on peut sélectionner les parents, enfants, conjoints et autres individus liés, ceci en tenant compte ou non des liens incertains entre individus.

Cette fonctionnalité est très intéressante dans la mesure où elle permet d'étendre la sélection à des individus plus ou moins secondaires au regard de la sélection effectuée mais compléments utiles par exemple dans le cadre de la communication d'informations à d'autres généalogistes.

Note : l'option de prise en compte ou non des liens incertains est respectée dans l'application des critères de type "Arbre ascendant/descendant".

La dernière option complémentaire d'application consiste en un macro-opérateur dont le but et le mode d'utilisation sont expliqués ci-après.

### 11.2.8. MACRO-OPÉRATEUR

Avertissement : La notion de macro-opérateur nécessite pour être bien utilisée une bonne compréhension de la logique de combinaison des opérateurs logiques. L'utilisation d'un macro-opérateur autre que celui de substitution est délicate et par conséquent déconseillée à ceux qui n'ont qu'une perception approximative du sujet.

Les possibilités offertes par l'application d'une liste de critères de sélection, tout en étant très larges, présentent certaines limitations qu'il est possible de lever en combinant les résultats de plusieurs applications successives.

C'est pour effectuer ce genre de combinaison qu'a été créée la notion de macro-opérateur.

Si le macro-opérateur est de type "Subst" (valeur par défaut), toute nouvelle application des critères de sélection entraîne la disparition pure et simple des résultats des applications précédentes.

Si le macro-opérateur est de type "Et", "Ou" ou "Ou exclusif", toute nouvelle application des critères de sélection se combine aux résultats de la ou des applications précédentes

Si le macro-opérateur prend par exemple la valeur "Et", le résultat de l'application des critères de sélection se combinera, individu par individu, par l'intermédiaire de l'opérateur logique "Et" avec l'état, sélectionné ou non, de chacun des individus avant la dite application.

En d'autres termes, les seuls individus qui seront sélectionnés dans ce cas seront ceux qui l'étaient déjà avant l'application et qui de plus vérifient les critères de sélection de l'application courante.

Le processus décrit ci-dessus est rendu encore plus puissant (mais aussi quelque part plus difficile à maîtriser) par le fait que deux applications successives peuvent non seulement être combinées par l'intermédiaire d'un macro-opérateur mais qu'elles peuvent également différer dans leur nature de type "Sélection" ou "Désélection".

Des exemples de ce qu'il est possible de faire sont décrits au chapitre 11.4.

## 11.3. APPLICATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION ET DÉNOMBREMENT

### 11.3.1. PRINCIPES

L'application des critères analyse tous les individus et marque ceux qui correspondent à la liste des critères choisis. Rappelez-vous cependant qu'il est possible de (dé)sélectionner "individuellement" les individus et les unions depuis l'écran de consultation (cf. chapitre 4.10.1).

L'application des critères annule toutes les sélections individuelles qui auraient pu être faites auparavant.

Si, après une création ou une modification des critères de sélection, l'application des critères n'est pas réalisée, les individus concernés ne sont pas sélectionnés.

De plus, l'application des critères de sélection ne se fait pas dynamiquement : la modification ou l'ajout de nouveaux individus dans la base de données depuis l'écran de consultation ne modifie pas le fait qu'un individu soit sélectionné ou non, même si la modification apportée fait que l'individu correspond aux critères établis alors qu'il n'y correspondait pas auparavant.

En pratique, nous vous conseillons, si vous apportez des modifications à la base de données, de réappliquer les critères de sélection avant tout nouveau traitement exploitant cette notion.

### 11.3.2. MÉCANISME D'APPLICATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Lors de l'application, les critères de type arbres ascendants/descendants sont appliqués en premier : pour chacun d'entre eux, deux scrutations sont effectuées, la première en ascendance et la seconde en descendance.

Les critères autres que ceux de type arbres ascendants/descendants sont appliqués dans un deuxième temps, le résultat obtenu étant combiné avec celui obtenu lors de l'application des critères de type arbres ascendants/descendants par l'intermédiaire de l'opérateur logique de liaison.

Vient ensuite la phase de sélection des parents, enfants, conjoints et autres individus liés, et ce pour chacun des individus sélectionnés par les deux phases précédentes.

GRIOT Alternative sélectionne ensuite tous les individus liés aux unions dont les deux conjoints ont été sélectionnés par les opérations précédentes.

Il applique ensuite le macro-opérateur logique inter-applications (cf. chapitre 11.2.8) pour combiner le résultat obtenu avec les individus sélectionnés par les applications précédentes, manuelles ou automatiques.

Le traitement se termine enfin en sélectionnant toutes les unions dont les deux conjoints sont sélectionnés.

Chacune de ces étapes peut être plus ou moins longue. Dans un souci d'optimisation, nous avons été obligés de ne pas permettre l'interruption de l'application au milieu des étapes en elles-mêmes ce qui peut se traduire par un temps important entre la pression sur la touche <Echap>E et l'interruption effective du traitement.

L'application de type "Désélection" fournit un résultat exactement inverse d'une application de type "Sélection" en ce qui concerne les individus : les individus sélectionnés dans un cas ne le seront pas dans l'autre et vice versa.

Ce n'est pas le cas pour les unions car une union dont un des conjoints est sélectionné et l'autre non ne sera pas sélectionnée dans un cas comme dans l'autre (pour qu'une union soit sélectionnée, il faut que les deux conjoints soient sélectionnés).

Par ailleurs, lorsqu'il n'est pas possible, lors d'une application, de déterminer si un individu vérifie ou non la liste des critères, cet individu n'est pas sélectionné.

Cela a pour conséquence que si on cherche à sélectionner par exemple tous les individus étant nés en 1700 OU n'étant pas nés en 1700, tous les individus ne seront pas sélectionnés puisque resteront non sélectionnés les individus pour lesquels GRIOT Alternative ne sait pas déterminer s'ils sont nés en 1700 ou non.

### 11.3.3. SÉLECTION ET DÉSÉLECTION GLOBALES

Il est possible de sélectionner ou de désélectionner l'intégralité des individus et des unions d'une base de données en choisissant respectivement les options "Sélect\_tous" ou "Désélect\_tous".

### 11.3.4. DÉNOMBREMENT

Le dénombrement se contente de compter les individus et les unions qui sont sélectionnés : deux compteurs apparaissent qui comptabilisent le nombre d'individus sélectionnés, le nombre total d'individus, le nombre d'unions sélectionnées et le nombre total d'unions.

Un dénombrement effectué sans avoir validé l'option "Applique" au préalable comptera les individus et les unions sélectionnés lors de l'application précédente des critères corrigée des (dé)sélections "individuelles" réalisées depuis l'écran de consultation.

### 11.3.5. ERREURS COMMUNES

Certaines erreurs ou mauvaises interprétations sont relativement communes. Nous en avons dressé un petit inventaire même s'il s'agit de répétitions de ce qui précède pour vous inviter à redoubler d'attention sur les points habituellement les plus trompeurs.

- 1 - Il est indispensable d'actionner l'option "Appliquer" pour que la liste des critères de sélection choisis soit prise en compte.
- 2 - L'application des critères de sélection est statique : cela veut dire que la modification des informations relatives à certains individus n'entraîne aucun effet de sélection ou désélection automatique.
  - => Pour être sûr que les individus corrects soient sélectionnés, il faut appliquer de nouveau les critères de sélection dès l'instant où des modifications ont été effectuées dans la base de données
- 3 - Les parenthèses incluses dans la liste des critères de sélection choisis vous permettent de forcer l'ordre de prise en compte des opérateurs. Une erreur commune consiste à ne pas insérer de parenthèses tout en combinant des opérateurs "Et" et "Ou" ce qui est équivalent à l'insertion de parenthèses autour des critères reliés par des opérateurs "Et"
- 4 - Le macro-opérateur peut complètement modifier le résultat d'une application : pensez à rétablir le macro-opérateur "Subst" dès l'instant où vous souhaitez faire une nouvelle sélection

5 - S'il est possible de faire une sélection en "arbre pleureur", ce type d'arbre ne peut pas être dessiné par GRIOT Alternative et produit sous la forme d'un état.

#### 11.4. EXEMPLES D'UTILISATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les quelques exemples ci-dessous vous permettront de mesurer les multiples possibilités fournies par la notion de critères de sélection ; il ne s'agit bien sûr pas d'une liste exhaustive.

Pour limiter un arbre descendant aux seuls descendants portant le nom "DUPONT", établir un critère sur ce nom puis demander à ce que ne soient pris en compte dans l'arbre descendant que les individus sélectionnés.

Pour obtenir une liste des ascendants de sexe féminin de l'individu N°1 dans la numérotation Sosa-Stradonitz, établir un critère sur le numéro Sosa (différent de zéro) et sur le sexe (égal à "F"éminin).

Pour obtenir une liste de tous les individus de la base de données contemporains de la Révolution Française, établir un critère "en vie une année donnée" (en 1789).

Pour étudier la différence de longévité aux cours des siècles entre les hommes et les femmes, établir un critère sur le sexe (égal à "M"asculin), puis, après analyse, sur le sexe (égal à "F"éminin).

Pour envoyer à un correspondant la liste des individus que vous étudiez sur le département des Vosges, établir un critère sur le lieu d'un événement quelconque (=Vosges).

Pour isoler tous les individus étudiés originaires de l'étranger, établir un critère sur lieu de naissance (différent de France).

Pour établir la liste des mariages étudiés à Neufchateau avant la Révolution Française, établir un critère sur l'année de l'union (inférieure à 1789) et sur le lieu de l'union (=Neufchateau).

Pour extraire toutes les informations utiles à un correspondant ayant un ancêtre commun avec vous, établir un critère arbre ascendant/descendant avec par exemple, niveau de génération d'origine : 0, nombre de générations d'ascendants : 99, nombre de générations de descendants : 2 (tous les frères et soeurs et les cousins germains). Choisissez comme options d'application la sélection des conjoints et des parents ainsi que celle des autres individus liés.

Pour produire les éphémérides de la famille proche (des descendants de vos grands-parents par exemple), établir un critère arbre ascendant/descendant avec comme origine : vous, niveau de génération d'origine : 2 (vos grands-parents), nombre de générations d'ascendants : 0, nombre de générations de descendants : 99.

La sélection des individus n'étant pas nés dans un lieu donné ne sélectionne pas les individus dont le lieu de naissance est inconnu : pour isoler tous les individus sauf ceux nés dans un lieu donné, il faut désélectionner ceux qui sont nés dans le lieu en question.

Pour obtenir via le générateur d'états une liste personnalisée des mariages ayant eu lieu dans le village Villouxel, établir un critère sur le lieu de l'union et sur le sexe (masculin) : de cette façon, les unions ne seront pas reprises en double.

Pour isoler tous les couples GUYOT-COLLOMBIER, établir un critère sur le nom (=GUYOT) en prenant soin de sélectionner également les conjoints et l'appliquer. Modifier ensuite le critère sur le nom (=COLLOMBIER) en choisissant un macro-critère de type "Et" tout en continuant à sélectionner les conjoints.

Pour isoler tous les individus qui ont au moins un enfant qui a été militaire, établir un critère sur l'événement/état "grade" (enregistré) en prenant soin de sélectionner les parents et l'appliquer. Modifier les options d'application de façon à ne plus sélectionner les parents et utiliser un macro-opérateur de type "Et" puis appliquer en désélectionnant.... PB !... ne sélectionne pas les militaires ayant eu des enfants militaires...

Pour isoler tous les individus dont le père a pour patronyme "ADAM", établir un critère sur le nom (=ADAM) en prenant soin de sélectionner les enfants et l'appliquer. Modifier les options d'application de façon à ne plus sélectionner les enfants et utiliser un macro-opérateur de type "Et" puis appliquer en désélectionnant.... PB !.. ne sélectionne pas les "ADAM" fils de "ADAM" ayant eu des enfants "ADAM"...

Pour terminer, voici un exemple un peu plus complexe...

Pour isoler les individus dont le lieu d'union est enregistré mais dont le lieu de naissance de certains de leurs enfants ne l'est pas :

- 1 - Etablir un critère sur le lieu d'union (enregistré) en prenant soin de sélectionner également les enfants et l'appliquer.
- 2 - Créer ensuite un nouveau critère sur le lieu de naissance (non enregistré) en choisissant un macro-critère de type "Et" et en sélectionnant les parents mais plus les enfants puis l'appliquer.
- 3 - Modifier les options complémentaires d'application pour ne plus sélectionner les parents et appliquer une nouvelle fois mais en désélectionnant au lieu de sélectionner.
- 4 - Créer enfin de nouveau un critère sur le lieu d'union (enregistré) en veillant à ne pas sélectionner ni enfants ni parents puis appliquer.

Etc.

## **12. TRAITEMENTS GÉNÉALOGIQUES**

### **12.1. ARBRE ASCENDANT**

N°128		N°64	ADAM Pierre
			ADAM Pierre Claude (1736-1806)
		o	18.08.1780 Trampot
		+	17.05.1869 Audeuil PUNEROT Bonne (≈1742-AN10)
	N°32		Laboureur
N°129			ADAM Joseph
N°130	o	29.NI.AN13 Audeuil	x 7.TH.AN10 Chermisey
	+	. 1879/	
		Cultivateur	GERARD François (≈1734-1801)
			GERARD Elisabeth Louise (≈1734-1801)
Chermisey		o	16.07.1777
	x	1820/ /1833 Avranvill	+ 07.04.1852 Audeuil FLEUREY Reine (...-1801)
			Rentière
N°16		N°65	
N°131			
			ADAM François
	o	≈ . 1833 Avranvill	
	+	12.11.1879 Villouxel	
		Cultivateur	
		o	
		x	20.01.1858
	N°33		
			JEANNOT Marie Jeanne
	o	≈ . 1805	x
	+	. 1879/	
		Cultivatrice	
		o	
N°8		+	
			ADAM Jules <Paul>
	o	03.07.1871 Villouxe	
	+	≈ . 01.1954 Trampot	
		Cultivateur	
	N°136		
			N°68
	x	17.01.1900 Villouxel	GUYOT Pierre
			GUYOT Alexandre (≈1739-AN11)
			PETITJEAN Juliette Gera Villouxel
		o	24.01.1781
		+	12.10.1868 Villouxel COLLOMBIER Catherine (1749-1786)
	N°34		Tixier, cultivateur
N°137			GUYOT Nicolas
N°138	o	30.FM.AN13 Villouxel	x 8.PL.AN12 Pargny
	+	05.07.1870 Villouxel	ETIENNE Dominique (≈1752-1821)
		Cultivateur, tisserand	ETIENNE Anne Françoise (≈1752-1821)
		o	16.01.1784 Pargny
	x	22.10.1832 Brechainv	+ 14.09.1852 Villouxel ETIENNE Anne (...-1805)
Françoise			
		N°69	
N°17			
N°139			
			GUYOT Marie Agnès
	o	26.06.1834 Villouxel	
N°140	+	10.10.1893 Villouxel	N°70
		Etienne	SALME François
		Cultivatrice	SALME Bernard (1735-1768)
			o
			23.09.1765 Grand
		+	27.05.1820 Brechainv ROLLET Jeanne (1744-1830)
	N°35		Propriétaire
N°141			SALME Marie Anne
N°142	o	8.ME.AN05 Brechainv	x 13.02.1787 Brechainv
	+	31.01.1882 Villouxel	MARCHAL Nicolas (≈1740-1831)
		Sans profession	MARCHAL Marie Jeanne (≈1740-1831)
Brechainv		o	14.08.1767
		+	16.08.1828 Brechainv MOUGINOT Marie (1745-1780)
N°143		N°71	

*Exemple d'arbre ascendant*

Ce traitement permet la production d'arbres ascendants ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de l'arbre ascendant.
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre de générations par graphe.
- Le nombre de générations total de l'arbre : si la valeur saisie pour ce paramètre est supérieure au nombre de générations par graphe, GRIOT Alternative produira automatiquement autant de graphes que nécessaire pour représenter toutes les générations demandées ; une valeur de "99" aura donc pour conséquence la production en une seule fois de l'ensemble des graphes représentant l'ascendance complète de l'individu d'origine.
- La production des états où seul l'individu de base est connu : ce paramètre définit si un graphe ne comportant comme information que l'individu de base doit être produit ou non ; cela permet de disposer d'un document support pour recueillir les résultats synthétiques de ses recherches.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4)
- Le mode d'impression et la largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Si les liens incertains ne sont pas pris en compte, les ascendants situés au-dessus d'un lien incertain ne sont pas mentionnés.

Les individus se trouvant à plusieurs reprises dans l'ascendance de l'individu d'origine (implexes) ne figurent qu'une seule fois dans l'arbre; ils sont représentés entourés d'un cadre double.

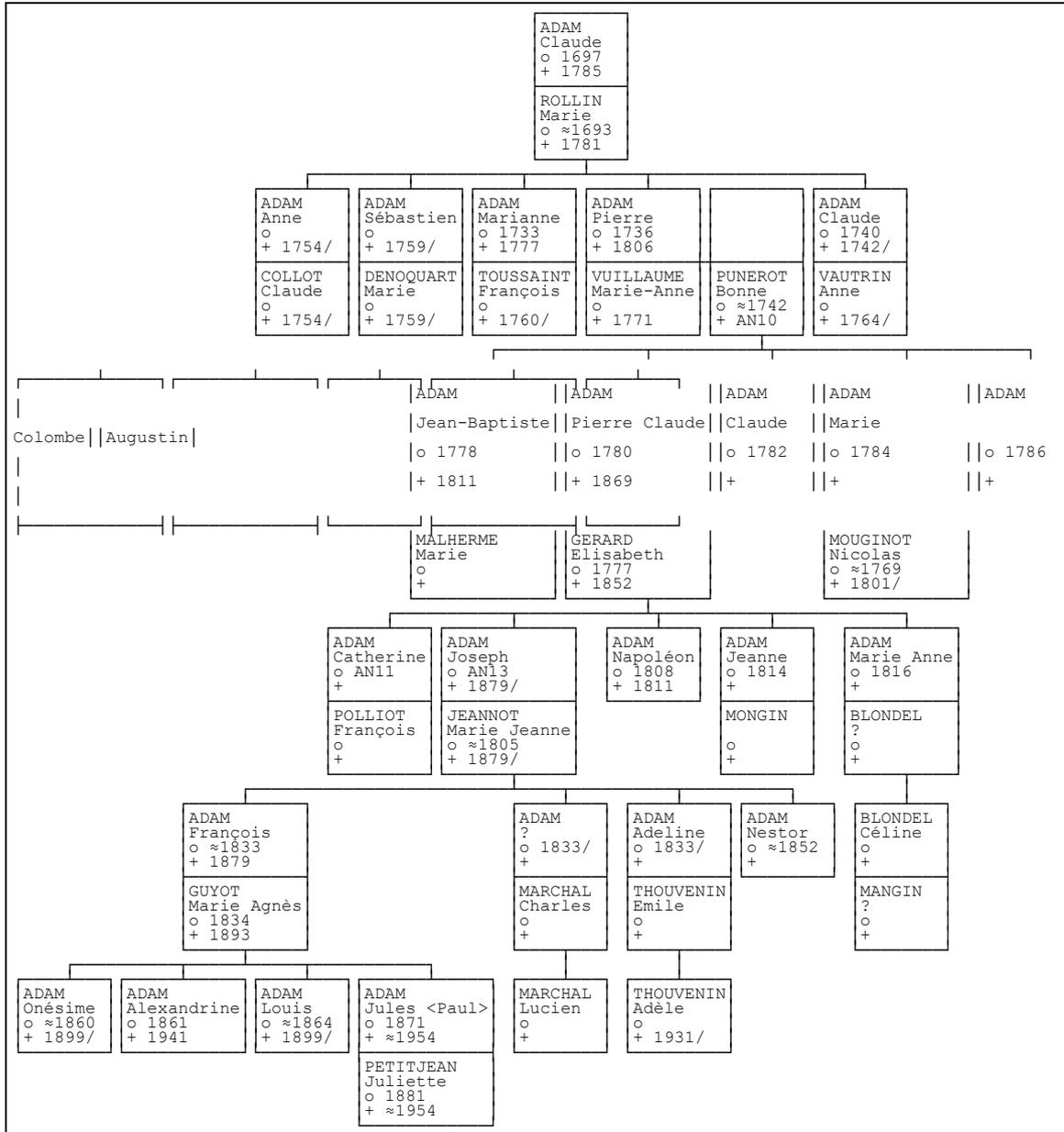
Signalons enfin qu'il n'est pas nécessaire qu'une numérotation Sosa-Stradonitz soit effectuée pour pouvoir produire un arbre ascendant.

**12.2. ARBRE DESCENDANT**

Ce traitement permet la production d'arbres descendants ; il est possible d'ajuster des paramètres principaux et secondaires ; les paramètres principaux sont les suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de l'arbre descendant.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre de générations total de l'arbre : si la valeur saisie pour ce paramètre est supérieure au nombre de générations par graphe, GRIOT Alternative produira automatiquement autant de graphes que nécessaire pour représenter toutes les générations demandées ; une valeur de "99" aura donc pour conséquence la production en une seule fois de l'ensemble des graphes représentant la descendance complète de l'individu d'origine.
- Le nombre de générations par graphe : il s'agit du nombre de générations sur un même graphe et non pas du nombre de générations total ; le nombre de

génération par graphe peut être automatiquement réduit par GRIOT Alternative si le nombre d'individus par graphe est dépassé.



*Exemple d'arbre descendant*

*(réalisé avec des largeurs minimum et maximum de cases de 10 et 16 caractères)*

- Le nombre maximum d'individus par graphe : le traitement d'élaboration d'un arbre descendant étant très complexe (et gourmand en mémoire), il convient de limiter ce paramètre au minimum nécessaire pour une plus grande rapidité du traitement.
- Les largeurs minimum et maximum des cases de l'arbre (cf. ci-après).
- L'espacement entre frères et soeurs : il s'agit du nombre minimum d'espaces qui doivent séparer les cases des frères et soeurs.
- L'espacement entre branches : il s'agit du nombre minimum d'espaces qui doivent séparer les cases d'individus appartenant à des branches différentes (des

cousins germains sont considérés ici comme faisant partie de branches différentes)

- L'espacement entre générations : il s'agit du nombre de lignes de séparation entre générations.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4) ; la largeur de l'état est automatiquement ajustée à la largeur nécessaire.

Les paramètres secondaires sont les suivants :

- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La mention des dates de naissance.
- La mention des lieux de naissance.
- La mention des dates de décès.
- La mention des lieux de décès.
- La mention des professions principales.
- La mention des dates d'union.
- La mention des lieux d'union.

Attention !... en raison du grand nombre de paramètres ajustables, certains d'entre eux ne sont pas visibles dans la fenêtre principale mais seulement dans une fenêtre de paramétrage secondaire accessible par l'intermédiaire de l'option "Paramètres/Informations".

GRIOT Alternative optimise automatiquement la présentation des arbres descendants en plaçant systématiquement les parents centrés par rapport à leurs enfants et en essayant de rapprocher les branches les unes des autres pour que l'arbre soit le moins large possible.

La largeur des cases de l'arbre peut être ajustée de 10 à 50 caractères ; lorsque la largeur des cases est inférieure à 15, la présentation des dates est automatiquement restreinte à l'année.

Si la largeur minimum est inférieure à la largeur maximum, GRIOT Alternative ajuste automatiquement la largeur des cases à leur contenu dans les limites fixées de façon à éviter de couper des informations (un nom plus long que les autres par exemple) ; il est conseillé de ne pas fixer de fourchettes de largeur trop importante (par exemple de se limiter à une largeur allant du simple au double) pour obtenir une présentation plus esthétique.

Si les largeurs minimum et maximum sont égales, GRIOT Alternative utilise une largeur de case constante.

Il est conseillé, pour une plus grande clarté des arbres produits, de fixer l'espacement entre branches à une valeur supérieure à l'espacement entre frères et soeurs.

Si les liens incertains ne sont pas pris en compte, les descendants situés en dessous d'un lien incertain ne sont pas mentionnés.

Les individus apparaissant plusieurs fois dans les graphes produits (pour cause d'implexe) sont représentés entourés d'un cadre double.

Le module logiciel gérant la disposition des arbres descendants étant très complexe, il se peut que le temps de production d'un arbre soit long, en particulier si l'arbre est important ; prenez patience, le résultat sera beau !...

### 12.3. LISTE INDENTÉE D'ASCENDANTS

Ce traitement permet la production d'arbres ascendants sous la forme de listes compactes représentant les différentes générations de façon indentée ; il est possible d'ajuster des paramètres principaux et secondaires ; les paramètres principaux sont les suivants :

Ce traitement permet la production d'arbres ascendants sous la forme de listes compactes représentant les différentes générations de façon indentée ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de la liste.
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre de générations à traiter : il s'agit du nombre de générations qui figureront dans la liste.
- Le format de présentation des dates : le format court correspond à l'année.
- Les traits d'alignement des générations : ils permettent une meilleure lisibilité de la liste indentée ; le choix "traits" fournit des états très agréables à consulter.
- Le nombre de colonnes de décalage entre les générations : 3 ou 4 colonnes de décalage donnent une bonne lisibilité.
- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Si les liens incertains ne sont pas pris en compte, les ascendants situés au-dessus d'un lien incertain ne sont pas mentionnés.

Liste indentée des ascendants de ADAM Jules Paul			
Nom et prénoms	o	x	+
ADAM Claude.....	1697		1785
ADAM Pierre.....	1736	/1776	1806
ROLLIN Marie.....	≈1693		1781
ADAM Pierre Claude.....	1780	AN10	1869
PUNEROT Charles.....	≈1706		AN01
PUNEROT Bonne.....	≈1742	/1776	AN10
PRINIOT Jeanne.....			/1794
ADAM Joseph.....	AN13	1820/	1879/
GERARD François.....	≈1734	/1777	1801/
GERARD Elisabeth Louise.....	1777	AN10	1852
FLEUREY Reine.....		/1777	1801/
ADAM François.....	≈1833		1858
JEANNOT Marie Jeanne.....	≈1805	1820/	1879/
ADAM Jules Paul.....	1871		≈1954
GUYOT Charles Claude.....			1765/
GUYOT Pierre.....	≈1739	1774	AN11
AUBERTIN Marie.....			/1758
GUYOT Alexandre (dit Babet).....	1781	AN12	1868
COLLOMBIER Nicolas.....	1724		1754
COLLOMBIER Catherine.....	1749	1774	1786
GAUTHEROT (GAUTROT) Anne.....	≈1723		AN09
GUYOT Nicolas.....	AN13	1832	1870
ETIENNE Dominique.....			/1822
ETIENNE Dominique.....	≈1752	/1784	1821
POLLIOU Marie.....			/1822
ETIENNE Anne Françoise.....	1784	AN12	1852
ETIENNE Anne Françoise.....		/1784	/1805
GUYOT Marie Agnès (dite Françoise).....	1834		1858
SALME Nicolas.....			1725
SALME François Etienne.....	1735		1762
HACHON Jeanne.....	≈1697		1725
SALME Bernard.....	1765		1787
ROLLET Bernard.....			1734
ROLLET Jeanne (dite Maman Billoret).....	1744		1762
BOURLIER Marguerite.....	1716		1734
SALME Marie Anne (dite Maman Mimi).....	AN05	1832	1882

MARCHAL Jean.....			1765/
MARCHAL Nicolas.....	≈1740	1766	1831
BARROIS Libaire.....			1783
MARCHAL Marie Jeanne.....	1767	1787	1828
MOUGINOT Vincent.....	≈1710		AN02
MOUGINOT Marie.....	1745	1766	1780/
CLAUDE Anne-Marie.....	≈1705		1785

*Exemple de liste indentée ascendante*

Les paramètres secondaires sont les suivants :

- La présentation des informations dates, lieux et profession : une présentation en colonnes est plus claire mais occupe une plus grande largeur.
- La mention des dates de naissance.
- La mention des lieux de naissance.
- La mention des dates de décès.
- La mention des lieux de décès.
- La mention des dates d'union.
- La mention des lieux d'union.
- La mention des professions principales.

#### 12.4. LISTE INDENTÉE DE DESCENDANTS

Ce traitement permet la production d'arbres descendants sous la forme de listes compactes représentant les différentes générations de façon indentée ; il est possible d'ajuster des paramètres principaux et secondaires ; les paramètres principaux sont les suivants :

Ce traitement permet la production d'arbres descendants sous la forme de listes compactes représentant les différentes générations de façon indentée ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de la liste.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre de générations à traiter : il s'agit du nombre de générations qui figureront dans la liste.

Liste indentée des descendants de ADAM Claude			
Nom et prénoms	o	x	+
ADAM Claude.....	1697		1785
x ROLLIN Marie.....	≈1693		1781
ADAM Sébastien.....			1759/
x DENOQUART Marie.....		1760	1759/
ADAM Pierre.....	1736		1806
x VUILLAUME Marie Anne.....		1769	1771
x PUNEROT Bonne.....	≈1742	/1776	AN10
ADAM Jean Baptiste.....	1778		1811
x MALHERME Marie.....			
ADAM Claude.....	/1780		
ADAM Pierre Claude.....	1780		1869
x GERARD Elisabeth Louise.....	1777	AN10	1852
ADAM Joseph.....	AN13		1879/
x JEANNOT Marie Jeanne.....	≈1805	1820/	1879/
ADAM François.....	≈1833		1879

x GUYOT Marie Agnès (dite Françoise).....	1834	1858	1893
—ADAM Onésime.....	≈1860		1899/
—ADAM Louis.....	≈1864		1899/
—ADAM Jules Paul .....	1871		≈1954
(.)			
—ADAM Nestor.....	≈1852		
(..)			
—ADAM Napoléon.....	1808		1811
—ADAM Jean Pierre.....	1812		1814
—ADAM Nicolas.....	1814		1814
—ADAM X.....	1818		1818
(.....)			
—ADAM Augustin.....	1782		
(....)			
—ADAM Claude.....	1740		1764/
x VAUTRIN Anne.....		1764	1764/
(..)			

*Exemple de liste indentée descendante (limitée aux individus de sexe masculin)*

- Le format de présentation des dates : le format court correspond à l'année.
- Les traits d'alignement des générations : ils permettent une meilleure lisibilité de la liste indentée ; le choix "traits" fournit des états très agréables à consulter.
- Le nombre de colonnes de décalage entre les générations : 3 ou 4 colonnes de décalage donnent une bonne lisibilité.
- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).
- La mention des descendants non pris en compte : des points entre parenthèses figurent alors les enfants non pris en compte car non sélectionnés (un point par enfant) ; ceci permet de ne pas perdre de vue que la liste indentée a été restreinte à un nombre d'individus limité ; cette option est utile par exemple lorsqu'il s'agit de produire une liste des descendants portant un certain patronyme et que l'on a exclu ceux des descendants qui ne le portaient pas.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Les paramètres secondaires sont les suivants :

- Présentation des informations dates, lieux et profession : une présentation en colonnes est plus claire mais occupe une plus grande largeur.
- La mention des dates de naissance.
- La mention des lieux de naissance.
- La mention des dates de décès.
- La mention des lieux de décès.
- La mention des dates d'union.
- La mention des lieux d'union.
- La mention des professions principales.

Si les liens incertains ne sont pas pris en compte, les descendants situés au-dessous d'un lien incertain ne sont pas mentionnés.

## 12.5. LIVRET D'HISTOIRE FAMILIALE DESCENDANTE

Ce traitement permet la production d'un livret d'histoire familiale sous une forme "racontée".

L'objectif est de rendre une généalogie plus agréable à consulter et plus accessible aux parents et amis que ne l'est une généalogie uniquement constituée de fiches, listes et arbres ; il offre une alternative originale et complémentaire aux autres traitements.

Il y a un défi dans le fait d'essayer de produire un tel état par la voie informatique : il risque d'un côté d'être trop "télégraphique" et d'un autre d'être trop verbeux et répétitif... dans les deux cas, le résultat peut se révéler pénible à lire.

Nous espérons avoir réussi à trouver un juste équilibre en insérant en nombre limité des liants permettant d'obtenir quelques phrases automatiquement construites et en soignant la traduction "littéraire" des dates et des lieux.

L'insertion des notes saisies à tous les niveaux du logiciel permet de rompre une certaine monotonie inévitable dans ce genre d'état.

### 12.5.1. ORGANISATION D'UN LIVRET

Un livret peut être organisé par génération ou par "famille"; GRIOT Alternative considère qu'une nouvelle famille se crée à chaque fois qu'un descendant de sexe féminin s'allie à un individu de sexe masculin en donnant lieu à une postérité.

Dans le cas d'un regroupement par famille, le classement des individus s'effectue d'abord par famille en les classant dans l'ordre d'apparition dans la descendance puis par génération à l'intérieur de chaque famille.

Un livret est composé d'individus cités en tant que parents et d'individus cités en tant qu'enfants : les parents sont repérés par un numéro en chiffres arabes et les enfants, décalés sur la droite de l'état, sont numérotés en chiffres romains en fonction de leur rang de naissance dans l'union de leurs parents.

Ces numéros n'ont rien à voir avec les numéros ascendants, descendants ou utilisateur qui peuvent être par ailleurs intégrés dans l'état.

Un même individu peut être cité à la fois en tant que parent et en tant qu'enfant : dans ce cas, le numéro en chiffre arabe repérant sa position dans l'état en tant que parent est indiqué à gauche du rang de naissance en chiffres romains là où il est cité en tant qu'enfant.

Un individu peut également être cité ailleurs dans le document en tant que conjoint, père, mère, témoin, parrain, etc. ; dans ce cas, son nom est suivi de son numéro de repère entre parenthèses.

Descendance Louis de BARBARAT DE MAZIROT / Famille de BARBARAT DE MAZIROT

1. Louis de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Mansberg. (1°gén.).

Louis de BARBARAT DE MAZIROT est né vers 1656. Il épousa Anne Catherine PROTIN (2) le lundi 15 septembre 1704 à Lunéville.  
Chevalier, Seigneur de Mansberg, Brabois, Bazoille, Maziro, Herbéviller, La Tour, Landaville, des fiefs de La Malplantoure et de Velle-sur-Moselle. Il était fermier général des domaines et des gabelles de Lorraine et Barrois dès son mariage et conseiller d'état et des finances de Lorraine et Barrois sans doute depuis son anoblissement "jusqu'au départ de François III, grand duc de Toscane et empereur régnant".

Il fut anobli le 17 septembre 1704. Il est décédé le mardi 1er mars 1746 à Nancy puis fut inhumé le lendemain en l' église Saint-Epvre, Nancy, en la chapelle de la congrégation des filles. Il n'avait pu recevoir le St. Viatique à cause de "catarre".

De son union avec Anne Catherine PROTIN (2) naquirent 3 enfants.

- i. Louis Paul Nicolas de BARBARAT DE MAZIROT, né le mercredi 21 octobre 1705 à Nancy. Baptisé 2 jours plus tard en l'église Saint-Epvre, Nancy. Il est décédé avant 1746.
    - ii. George Pierre Gabriel de BARBARAT DE MAZIROT, né le jeudi 26 mai 1707 à Nancy. Baptisé le lendemain en l'église Saint-Epvre, Nancy. Il ne s'est jamais marié. Il est décédé sans postérité le jeudi 25 décembre 1727 à Nancy.
  - 3. iii. Claude George de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Brabois, né le samedi 11 août 1708 à Nancy.
- 2. Anne Catherine PROTIN.
 

Fille de Paul PROTIN et de Catherine Nicole ANTOINE, Anne Catherine PROTIN est née le dimanche 21 mars 1683 à Lunéville. Elle épousa Louis de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Mansberg. (1) de qui elle eut 3 enfants.

Elle fit son testament olographe le 1<sup>o</sup> mai 1752 et y ajouta un codicille le 29 avril 1757. Elle est décédée le lundi 2 mai 1757.
- 3. Claude George de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Brabois (2<sup>o</sup>gén.).
 

Fils de Louis de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Mansberg. (1) et de Anne Catherine PROTIN (2), Claude George de BARBARAT DE MAZIROT est né le samedi 11 août 1708 à Nancy. Baptisé le lendemain en l'église Saint-Epvre, Nancy.

Il épousa Marianne Agathe Roze de PONZE (4) le mardi 20 juillet 1728 à Nancy.

Chevalier, Seigneur de Brabois ainsi que de Mansberg, Bazoille, Landaville et autres lieux. Principalement conseiller du roi en son conseil, il fut aussi président à mortier du parlement de Metz.

Il est décédé le dimanche 10 septembre 1747 à Plombières-les-Bains puis fut inhumé vers le mardi 12 septembre 1747 peut-être au même lieu.

De son union avec Marianne Agathe Roze de PONZE (4) naquirent 7 enfants.

  - i. Marie Anne Gabrielle Rose de BARBARAT DE MAZIROT, née le mercredi 22 juin 1729 à Nancy. Baptisée le même jour en l'église Saint-Epvre, Nancy, elle eut pour parrain Léopold Henri PROTIN DE VULMONT. Elle épousa Charles Antoine de REIMS, Chevalier, comte de Reims vers le samedi 16 mars 1748 peut-être à Nancy. C'est en effet le 16 mars 1748 que leur contrat de mariage avait été établi à Nancy. Elle est décédée après 1779.
  - ii. Marie Françoise Charlotte de BARBARAT DE MAZIROT, née le dimanche 20 août 1730 à Nancy.
  - iii. Charles Louis de BARBARAT DE MAZIROT, né le lundi 7 janvier 1732 à Nancy. Baptisé le même jour en l'église Saint-Epvre, Nancy, il eut pour marraine Marguerite Françoise MILLET. Il est décédé avant 1747.
  - iv. Charles Claude Louis de BARBARAT DE MAZIROT, né le jeudi 26 janvier 1736 à Nancy. Baptisé le même jour en l'église Saint-Epvre, Nancy. Il est décédé le samedi 26 février 1746 à Nancy puis fut inhumé le lendemain en l'église Saint-Epvre, Nancy, dans la chapelle des filles.

**Extrait d'un livret d'histoire familiale descendante**

- i. Léopold Henry de BARBARAT DE MAZIROT, né le samedi 13 juillet 1737 à Nancy. Il est décédé le lundi 23 septembre 1737 à Nancy.
  - 5. vi. Charles François Antoine de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Maziot., né le jeudi 14 avril 1740 à Nancy.
  - vii. Claude Antoine de BARBARAT DE MAZIROT, né le lundi 12 juin 1747. Baptisé le même jour en l'église Saint-Epvre, Nancy, il eut pour parrain Charles François Antoine de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Maziot (5).
- 4. Marianne Agathe Roze de PONZE.
 

Fille de Michel Jérôme de PONZE et de Françoise Antoinette PHILBERT, Marianne Agathe Roze de PONZE est née le vendredi 5 février 1712 à Nancy. Baptisée le même jour en l'église Saint-Sébastien, Nancy.

Elle épousa en premières noces Claude George de BARBARAT DE MAZIROT, Chevalier, Seigneur de Brabois (3) de qui elle eut 5 enfants. Elle épousa en secondes noces Pierre CHARPENTIER DE NEUVRON, baron de Neuvron vers 1750.

Elle fit un testament olographe à Arry le 21 mai 1777. Elle est décédée le vendredi 22 mai 1778 à Paris (2<sup>o</sup>arrt.).

**Extrait d'un livret d'histoire familiale descendante (suite)**

En fin d'état est inséré un index des individus cités en tant que parents ou/et enfants indiquant les numéros de pages auxquelles ils se situent dans l'état (suivis d'un "e" pour les pages auxquelles ils sont cités en tant qu'enfant et d'un "p" pour les pages auxquelles ils sont cités en tant que parents).

Chaque individu ayant eu des enfants pris en compte dans le livret figure lui-même en tant que parent.

### 12.5.2. PARAMÉTRAGE

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération du livret.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre de générations à traiter : il s'agit du nombre de générations qui figureront dans le livret.
- Le regroupement par famille ou par génération.
- Le saut de page entre familles ou générations.
- La mention des numéros Sosa-Stradonitz.
- La mention des numéros descendants.
- La mention des numéros utilisateur.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

La présentation des noms et prénoms est forcée de façon à ce que les prénoms soient mentionnés devant les noms ; il s'agit d'une exception de comportement par rapport au paramétrage qu'il est possible d'effectuer dans l'option "Paramètres/Noms et prénoms".

Toutes les informations saisies ne sont pas reprises pour l'instant dans les livrets ; elles se limitent aux informations principales sur les individus et les unions et aux événements/états et liens secondaires suivants :

- Baptême
- Domicile
- Enfant trouvé
- Inhumation
- Mort-né
- Profession secondaire
- Surnom
- Titre
  
- Déclarant de la naissance
- Déclarant du décès
- Parrain/marraine
  
- Assistant au mariage
- Témoin du mariage

Les événements/états "baptême" et "inhumation" ainsi que le lien "parrain/marraine" sont considérés comme devant être uniques pour un individu : si par hasard plusieurs événements/états ou liens de ces types étaient associés au même individu, seul le premier serait pris en compte.

Les notes associées aux événements/états et aux liens secondaires sont reprises dans le document entre parenthèses si elles comportent au moins un caractère "point" et sans parenthèses sinon.

Attention !... Le traitement peut être très long car il nécessite de très nombreux accès à tous les niveaux de la base de données... patientez... et appréciez le résultat !

Cet état est appelé à être perfectionné et à évoluer dans le futur, en se voyant intégrer dans un premier temps tous les autres événements/états et liens secondaires manquants ainsi que les sources.

## 12.6. LIGNE AGNATIQUE

Ce traitement permet la production d'une lignée agnatique ou patronymique ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de la ligne agnatique ou patronymique.
- Lignée agnatique ou patronymique : à l'inverse d'une lignée agnatique qui est la lignée des pères la lignée patronymique permet une remontée éventuelle par les femmes (cas des filles mères par exemple).
- La mention des professions principales.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Ligne agnatique de Jules Paul ADAM	
Claude ADAM o + x	Toussaine NOEL o +
Claude ADAM o le 06.11.1697 à Sionne + le 10.10.1785 à Sionne x	Marie ROLLIN o le ≈ . . .1693 à Sionne + le 04.12.1781 à Sionne
Pierre ADAM Cultivateur o le 25.10.1736 à Sionne + le 17.05.1806 à Ferme d'Audeuil x le / . .1776	Bonne PUNEROT o le ≈ . . .1742 à Sionne + le 11.PR.AN10 à Ferme d'Audeuil
Pierre Claude ADAM Laboureur o le 18.08.1780 à Trampot + le 17.05.1869 à Ferme d'Audeuil x le 7.TH.AN10 à Chermisey	Elisabeth Louise GÉRARD o le 16.07.1777 à Trampot + le 07.04.1852 à Ferme d'Audeuil
Joseph ADAM Cultivateur o le 29.NI.AN13 à Ferme d'Audeuil + le .1879/ x le 1820/ /1833 à ? Avranville	Marie Jeanne JEANNOT Cultivatrice o le ≈ . . .1805 à Ferme d'Audeuil + le . .1879/
François ADAM Cultivateur o le ≈ . . .1833 à Avranville + le 12.11.1879 à Villouxel	Marie Agnès GUYOT Cultivatrice o le 26.06.1834 à Avranville + le 10.10.1893 à Villouxel

x le 20.01.1858	
Jules Paul ADAM Cultivateur o le 03.07.1871 à Villouxel + le ≈ .01.1954 à Trampot	

*Exemple de ligne agnatique*

## 12.7. LISTE ÉCLAIR TYPE 1

Ce traitement permet la production d'une liste éclair, classée par patronymes ou par lieux, des ascendants répertoriés d'un individu donné.

Les informations mentionnées sont les patronymes, les lieux et pour chaque couple patronyme-lieu, la fourchette des dates extrêmes d'observation (les dates prises en compte sont les dates de naissance, d'union et de décès).

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de la liste éclair.
- La prise en compte des liens, lieux et dates incertains (cf. chapitre 10.6.3).

Lieux	Patronymes et dates
France	
Aude	
Ville-sous-la-Ferté.....	MORIN (1827)
Haut-Rhin	
Lapoutroie	
Hachimette.....	ANCEL (1885) CLAUDEPIERRE (1853) PARMENTIER (1821-1885) CLAUDEPIERRE (1862)
Sainte-Croix-aux-mines.....	
Haute-Marne	
Aillanville.....	GERARD (1698)
Chambronnecourt.....	MOUGEOT (1640)
Cirfontaine.....	VOYDEVILLE
Esnouveaux.....	COUTRAY (1804) DESCHARMES (1827-1838) GERARD (1806-1854) BOURLIER (1726)
Germa.....	PETITJEAN (1820)
Huilliécourt.....	SEBILLOTTE (SUBBILLOTTE) (1763)
Lieurville.....	BILLET (BILLIET, BIEL) (1700)
Pautaines.....	GAUTHEROT (GAUTROT) (1723)
Perrusse.....	GAUTHIER (1802) GAUTROT (1802) PREVOT (1722) TABOURET (1696-1723)
Prez-sous-Lafauche.....	HUMBERT (1826) FASSEY (1787-1812)
Saint-Urbain.....	
Soulaincourt.....	
Meurthe-et-Moselle	
Azerailles.....	PERROUFF (1912)
Haraucourt.....	MANGIN (1844) PÉROUF (1844) PERROUFF (1783)
Norroy-le-sec.....	DEVILLE (1934) GRENETTE (1917-1935) PERROUFF (1933)
Villers-lès-Nancy.....	ADAM (1981)
Meuse	
Bezonvaux.....	HENNEQUIN (1852) GRENETTE (1822-1863) MARCHAL (1849) MORIN (1835-1874) SAINT VANNE (1835)
Boinville.....	COLLICHE (1864)
Chassey-Beaupré.....	BOURLIER (1756-1804) COLLOT (1703) JANNOT, JEANNOT (1703-1744) GUERRE (1676) MAGOT (1676) MAGET (1744-1793) MATHIEU (1819) NORGUIN (1720-1844) VOIDEVILLE, VOYDEVILLE (1775-1854)
Clermont-en-Argonne.....	PERROUFF (1990)

Dainville-aux-forges.....	BARROIS MARCHAL (1740-1774) PUNEROT (1706)
---------------------------	--

*Exemple de liste éclair de type 1*

- Le regroupement par Lieux ou par Patronymes : ce paramètre permet d'obtenir une liste éclair classée par patronymes ou par lieux ; dans le cas d'une liste éclair par lieux, ces derniers sont présentés suivant la hiérarchie existante (cf. chapitre 6), par ordre alphabétique sous chaque niveau hiérarchique ; si le regroupement par patronymes est choisi, la liste sera classée alphabétiquement.
- Le regroupement des patronymes approchants : il s'agit de regrouper sur une même ligne les patronymes ayant des orthographes différentes mais une prononciation française identique.
- La mention des lieux inconnus : ceci permet de mentionner tous les patronymes étudiés, même si le lieu d'origine de certains d'entre eux est inconnu.
- Le nombre de caractères pour l'indentation des lieux : 3 ou 4 caractères donnent une bonne lisibilité.
- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).
- Le type de fourchette pour les dates : il s'agit de définir si les fourchettes de dates d'observation reportées sur la liste éclair seront de type exacte (exemple : 1623-1796), approximative (exemple : Déb.17°S.-Fin 18°S.) ou siècles (exemple : 17°S.-18°S.).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Seuls sont pris en compte dans l'établissement de la liste les ascendants pour lesquels une date, même approximative, et un lieu sont connus.

## 12.8. LISTE ÉCLAIR TYPE 2

Ce traitement permet la production d'une liste éclair, classée par patronymes des ascendants répertoriés d'un individu donné.

Les informations mentionnées sont les patronymes, la fourchette des dates extrêmes d'observation des patronymes (les dates prises en compte sont les dates de naissance, d'union et de décès), le nombre de générations étudiées, et les lieux d'observation.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la génération de la liste éclair.
- La prise en compte des liens, lieux et dates incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- La mention des lieux inconnus : ceci permet de mentionner tous les patronymes étudiés, même si le lieu d'origine de certains d'entre eux est inconnu.
- Le nombre de générations étudiées minimum : il s'agit de limiter, conformément aux souhaits de certains cercles généalogiques, les patronymes mentionnés à ceux dont le nombre de générations étudiées est supérieur ou égal à un minimum (habituellement, 3 générations minimum).

- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Seuls sont pris en compte dans l'établissement de la liste les ascendants pour lesquels une date, même approximative, et un lieu sont connus.

Les branches différentes dans lesquelles on retrouve des patronymes identiques sont différenciées ; les patronymes différents qui constituent une lignée agnatique sont systématiquement regroupés.

Patronymes	Dates extr.	Nb gén.	Lieux
GRENETTE.....	1747-1958	6	Norroy-le-sec Liffol-le-Grand Ornes Bezonvaux Herméville
GUYOT.....	1739-1893	5	Dannevoux Villouxel Brechainville Pargny-sous-Mureau Liffol-le-Grand
HENNEQUIN.....	1779-1852	3	Dannevoux
LECOURTIER.....	1773-1869	3	Ornes Gincrey
MAGET ,MAGOT.....	1676-1794	3	Chassey-Beaupré
MALHERME.....	1659-1797	3	Trampot
MARCHAL.....	1760-1843	3	Ornes
MARCHAL.....	1740-1831	3	Brechainville Dainville-aux-forges Villouxel
MARÉ ,MARÉ (MAREY, MARET).....	1707-1826	4	
MATHIEU.....	1693-1910	7	Trampot Chassey-Beaupré
MAULARD ,MOLARD ,MO (H) LARD.....	1714-1974	6	Trampot Grand Brechainville
MORIN.....	1763-1874	3	Bezonvaux Ornes
MORLOT.....	1667-1775	3	Trampot
MOUGINOT.....	1679-1794	3	Brechainville Liffol-le-Grand
NOBLOT.....	1700-1869	3	Trampot
NORGUIN.....	1700-1871	4	Chassey-Beaupré
PERRIN.....	1653-1747	3	Trampot

Exemple de liste éclair de type 2

## 12.9. QUARTIERS

Ce traitement permet la production des quartiers d'un individu quelconque de la base de données ; ce peut ne pas être l'individu N°1 dans la numérotation Sosa-Stradonitz qui est choisi pour origine : dans ce cas, les numéros attribués seront exacts mais ne correspondront pas à la numérotation existant dans la base de données.

En fait, en raison de sa nature même, ce traitement recalculé toute la numérotation à partir des liens familiaux sans s'appuyer sur la numérotation Sosa-Stradonitz existante (il est donc possible que la numérotation soit différente même si vous avez pris pour origine le N°1 dans le cas où, ayant brisé une branche de son ascendance, vous n'auriez pas effectué de renumérotation (cf. chapitre 16.1)).

94) NORGUIN Jean François
o le ≈ . .1767 à Chassey-Beaupré, 55, Fr
+ le Lundi 05.02.1844 à Chassey-Beaupré, 55, Fr
x à Chassey-Beaupré, 55, Fr
95) VOIDEVILLE Anne
o le ≈ . .1775 à Chassey-Beaupré, 55, Fr
+ le Dimanche 08.01.1854 à Chassey-Beaupré, 55, Fr

```

96) GRENETTE Nicolas
   o le ≈ . .1747
   + le Mercredi 18.11.1835 à Bezonvaux, 55, Fr

97) COLLICHE Françoise
   + le / . .1864 à Boinville, 55, Fr

98) HENNEQUIN Pierre, Vigneron
   x à Dannevoux, 55, Fr

99) JEANNIN Barbe

100) MORIN Jean Nicolas
   o le ≈ . .1763 à Ornes, 55, Fr
   + le Samedi 29.09.1827 à Ville-sous-la-Ferté, 11, Fr

101) MARCHAL Marie Catherine
   o le ≈ . .1772
   + le 1834/ /1865 à ? Bezonvaux, 55, Fr

102) SAINT VANNE Jean Louis, Agent télégraphique
   o le ≈ . .1773
   + le . .1834/ à ? Douaumont, 55, Fr

103) ANDRÉ Françoise
   o le ≈ . .1773
   + le . .1834/ à ? Douaumont, 55, Fr

104) = 96

105) = 97

106) MANGIN Jacques, Garde particulier
   o le ≈ . .1775
   + le . .1830/

107) GERARD Catherine
   o le ≈ . .1776
   + le Jeudi 28.04.1831 à Ornes, 55, Fr

108) LECOURTIER Jean, Cultivateur
   o le ≈ . .1773
   + le 1836/ /1869 à Gincrey, 55, Fr

```

### Exemple de quartiers

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour l'établissement des quartiers.
- Les niveaux de la première et de la dernière génération prises en compte : il est possible de définir la ou les générations pour lesquelles on désire produire les quartiers ; la génération la plus fréquemment utilisée est la 7<sup>ème</sup>.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

La priorité (au numéro Sosa-Stradonitz le plus faible ou à celui le plus proche de la lignée de pères) accordée dans la détermination du numéro Sosa-Stradonitz principal en cas d'implexe est celle fixée au niveau de l'option "Utilitaire/Numérotation ascendante" du menu principal (cf. chapitre 16.1).

GRIOT Alternative détecte automatiquement tout implexe et ne mentionne que l'équivalence entre le numéro Sosa-Stradonitz secondaire et le numéro principal sans répéter les informations sur l'individu.

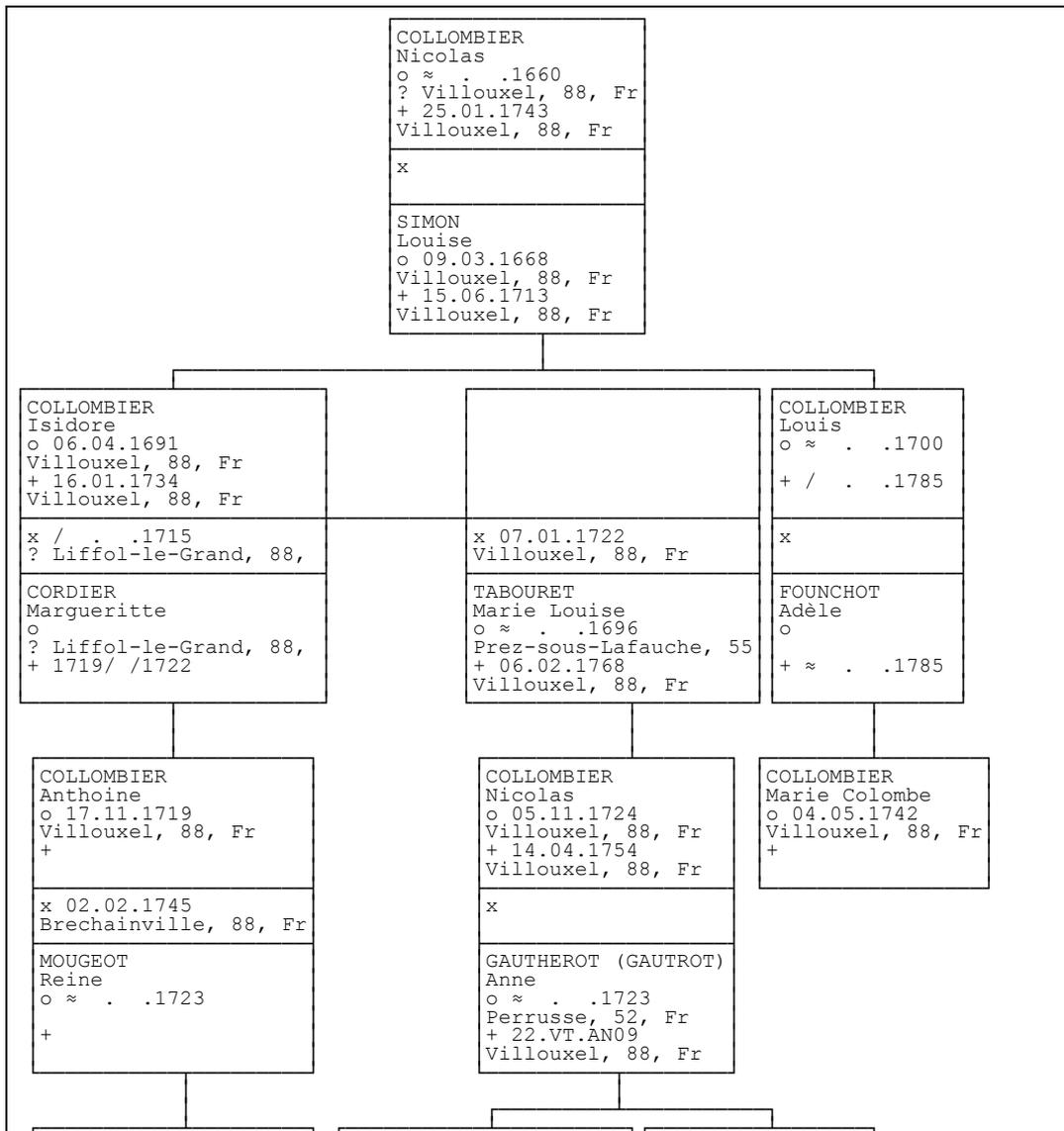
## 12.10. LIEN DE SANG

Ce traitement très puissant permet de déterminer s'il existe un lien de sang entre 1 à 12 individus répertoriés et de représenter par un graphique les lignées qui se croisent.

Il permet de produire automatiquement des graphes du genre de ceux qui sont édités dans les bulletins des associations généalogiques dans une rubrique qui s'appelle souvent "Nous sommes tous cousins".

Il est possible d'ajuster, en tant que paramètres principaux ou secondaires, les paramètres suivants :

- La sélection de 1 à 12 individus : si un seul individu est précisé, le traitement ne pourra se faire qu'en analyse des implexes propres à cet individu ; plus le nombre d'individus précisés sera grand et plus le temps d'élaboration de l'état sera long et le graphique complexe. Pour ajouter ou supprimer un individu, passez en mode modification des paramètres ; une fois le curseur positionné sur un emplacement d'individu :
- Pour prendre en compte un nouvel individu, pressez sur la première lettre de son patronyme : la liste de tous les individus enregistrés dans la base de données apparaît, vous permettant de sélectionner l'individu de votre choix en y positionnant la surbrillance puis en pressant sur la touche <Entrée> **R**.
- Pour ne plus prendre en compte l'individu déjà choisi, pressez sur la touche <Espace>.



COLLOMBIER Joseph o 24.08.1750 Brechainville, 88, Fr +	COLLOMBIER Elophe Nicolas o + ≈07.01.1809 ? Liffol-le-Grand, 88,	COLLOMBIER Catherine o 28.03.1749 Villouxel, 88, Fr + 05.10.1786 Villouxel, 88, Fr
--	--	---

*Exemple de graphe représentant les liens de sang entre  
Joseph, Elophe Nicolas, Catherine et Marie Colombe COLLOMBIER*

- La prise en compte des implexes : s'il est répondu affirmativement, le graphique produit tiendra compte en plus de tous les implexes autres que ceux reliant les individus précisés entre eux (il est déconseillé de demander la prise en compte des implexes lorsque beaucoup d'individus sont précisés dans la liste).
- Les mêmes paramètres que ceux ajustables pour la production d'un arbre descendant, à savoir :
  - La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
  - Le nombre de générations total de l'arbre.
  - Le nombre de générations par graphe.
  - Le nombre maximum d'individus par graphe.
  - Les largeurs minimum et maximum des cases de l'arbre.
  - L'espacement entre frères et soeurs.
  - L'espacement entre branches.
  - L'espacement entre générations.
  - Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
  - La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
  - La mention des dates de naissance.
  - La mention des lieux de naissance.
  - La mention des dates de décès.
  - La mention des lieux de décès.
  - La mention des professions principales.
  - La mention des dates d'union.
  - La mention des lieux d'union.

Ces paramètres ont le même effet que lors de la production d'un arbre descendant.

Les règles s'appliquant à la production d'un arbre descendant s'appliquent à l'identique à la production d'un graphe de liens de sang.

Si les liens incertains ne sont pas pris en compte, les ascendants situés au-dessus d'un lien incertain ne sont pas mentionnés.

Les individus apparaissant plusieurs fois dans les graphes produits (pour cause d'implexe) sont représentés entourés d'un cadre double.

Lorsque tous les individus précisés pour la recherche d'un lien de sang ne descendent pas tous d'une même branche, plusieurs graphes sont produits (un par branche).

## 12.11. DÉNOMBREMENT ASCENDANTS

Ce traitement permet la production d'un tableau récapitulatif comptabilisant pour l'individu d'origine et par génération le nombre de ses ascendants répertoriés ; il s'agit du nombre des ascendants identifiés différents, les ascendants dont l'individu d'origine descend par plusieurs branches n'étant pas pris en compte plusieurs fois.

Le nombre d'ascendants "distincts" indiqué à chaque génération est le nombre théorique d'ascendants différents identifiables, c'est à dire le nombre théorique d'ascendants diminué en fonction des ascendants dont l'individu d'origine descend plusieurs fois (qui ne sont comptés qu'une fois) compte-tenu des implexes observés aux générations inférieures.

Le pourcentage indiqué est le rapport du nombre d'ascendants identifiés sur le nombre d'ascendants distincts ; il illustre donc le plus justement possible l'état de l'avancement des recherches.

Dénombrement des ascendants répertoriés ADAM Isabelle				
Gén.	Répertoriés	%	Distincts	Théoriques
2	2	100.0 %	2	2
3	4	100.0 %	4	4
4	8	100.0 %	8	8
5	16	100.0 %	16	16
6	29	90.6 %	32	32
7	51	79.7 %	64	64
8	56	43.8 %	128	128
9	58	22.7 %	256	256
10	80	15.6 %	512	512
11	62	6.1 %	1018	1024
12	22	1.1 %	2036	2048
13	5	0.1 %	4072	4096
Total	393		8148	8190

*Exemple de dénombrement d'ascendants*

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour le dénombrement.
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

## 12.12. DÉNOMBREMENT DESCENDANTS

Ce traitement permet la production d'un tableau récapitulatif comptabilisant pour l'individu d'origine et par génération le nombre de ses descendants répertoriés.

Dénombrement des descendants répertoriés de AUBERTIN Claude	
Génération	Descendants répertoriés
2	11
3	2
4	16
5	8
6	2
7	6
8	4
9	4
10	4
11	2
12	4
13	3
Total	66

*Exemple de dénombrement de descendants*

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour le dénombrement.
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 12.13. LISTE SOMMAIRE

Ce traitement produit une liste d'individus, classés par noms ou par dates de naissance, en mentionnant leurs nom, prénoms, dates de naissance et de décès et profession principale.

Liste sommaire d'individus		
Nom, prénoms et profession principale	Naissance	Décès
ABRAHAM Claire.....		/ . .1751
ADAM Adeline.....	. .1833/	
ADAM Alexandrine.....	15.02.1861	15.06.1941
ADAM Anne.....		. .1754/
ADAM Augustin, Cultivateur.....	24.07.1782	
ADAM Claude.....		
ADAM Claude, Laboureur.....	≈ . .1643	28.02.1743
ADAM Claude.....	06.11.1697	10.10.1785
ADAM Claude.....	11.06.1740	. .1764/
ADAM Claude.....	/ . .1780	
ADAM François, Cultivateur.....	≈ . .1833	12.11.1879
ADAM Jean Baptiste, Cultivateur.....	28.10.1778	28.04.1811
ADAM Jean Pierre.....	05.07.1812	21.07.1814
ADAM Jeanne Catherine.....	15.ME.AN11	
ADAM Jeanne Catherine.....	10.09.1814	
ADAM Joseph, Cultivateur.....	29.NI.AN13	. .1879/
ADAM Jules Paul, Cultivateur.....	03.07.1871	≈ .01.1954
ADAM Louis, Cultivateur.....	≈ . .1864	≈ .1899/
ADAM Marguerite.....	20.06.1776	27.07.1776
ADAM Marguerite.....	06.07.1819	25.08.1819
ADAM Marianne.....	10.04.1733	11.02.1777
ADAM Marie Anne Joséphine.....	18.06.1816	
ADAM Marie Colombe.....	/ . .1780	
ADAM Marie Jeanne.....	23.07.1777	03.10.1777
ADAM Marie Jeanne.....	14.08.1785	30.03.1786
ADAM Marie Jeanne.....	20.11.1806	08.01.1808
ADAM Marie Reine.....	17.07.1810	18.05.1812
ADAM Napoléon.....	11.08.1808	03.09.1811
ADAM Nestor.....	≈ . .1852	
ADAM Nicolas.....	10.09.1814	10.09.1814
ADAM Onésime, Cultivateur.....	≈ . .1860	≈ .1899/
ADAM Pierre, Cultivateur puis propriétaire.....	25.10.1736	17.05.1806
ADAM Pierre, Agriculteur.....	≈ . .1901	≈ .01.1942
ADAM Pierre Claude, Laboureur.....	18.08.1780	17.05.1869
ADAM Sébastien.....		. .1759/
AMIOT Nicolas.....		
ANCEL Marie.....		/ . .1885
ANDRUOT Nicolas.....		/ . .1708
ANDRÉ Françoise.....	≈ . .1773	. .1834/
ANDRÉ Oscar.....		
AUBERTIN Alexandre.....	25.06.1662	
AUBERTIN Anne.....		. .1690/
AUBERTIN Anne.....	08.10.1668	01.02.1728
AUBERTIN Anne.....	20.01.1728	
AUBERTIN Catherine.....	13.12.1692	

Exemple de liste sommaire d'individus

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le classement par nom ou date de naissance.
- La mention des numéros Sosa-Stradonitz.
- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).

- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Si la présentation ou la nature des informations contenues dans la liste ne vous conviennent pas, il est possible de produire des listes paramétrables grâce au générateur d'états (cf. chapitre 12.20).

## 12.14. LISTE DÉTAILLÉE

Ce traitement produit une liste d'individus, classés par noms ou par dates de naissance, en mentionnant leurs nom, prénoms, profession principale, dates et lieux de naissance, de décès et d'union et nom et prénoms des différents conjoints.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le classement par nom ou date de naissance.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La mention des parents : il s'agit d'indiquer le nom et les prénoms des parents ainsi que l'ordre de naissance de l'individu par rapport à sa fratrie.
- La mention des enfants : il s'agit d'indiquer les nom, prénoms, date et lieu de naissance des enfants.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Si la présentation ou la nature des informations contenues dans la liste ne vous conviennent pas, il est possible de produire des listes paramétrables grâce au générateur d'états (cf. chapitre 12.20).

Liste détaillée d'individus	
ADAM Pierre, Cultivateur puis propriétaire	
o 25.10.1736	Sionne, 88, Fr
+ 17.05.1806	Ferme d'Audeuil, Trampot, 88, Fr
x VUILLAUME Marie Anne	06.02.1769 Sionne, 88, Fr
x PUNEROT Bonne / . .	.1776
ADAM Pierre Claude, Laboureur	
o 18.08.1780	Trampot, 88, Fr
+ 17.05.1869	Ferme d'Audeuil, Trampot, 88, Fr
x GERARD Elisabeth Louise	7.TH.AN10 Chermisey, 88, Fr
AUBERTIN Jean Nicolas, Forestier, Laboureur, Meunier	
o 1762/ /1767	Liffol-le-Grand, 88, Fr
+ 15.12.1840	Villouxel, 88, Fr
x MARÉ Françoise	23.11.1790 Villouxel, 88, Fr
AUBERTIN Nicolas, Cultivateur	
o 09.06.1726	Villouxel, 88, Fr
+ 14.FL.AN08	Villouxel, 88, Fr
x MOUGINOT Marie Anne	
GUYOT Alexandre (dit Babet), Tixier, cultivateur	
o 24.01.1781	Villouxel, 88, Fr
+ 12.10.1868	Villouxel, 88, Fr
x ETIENNE Anne Françoise	8.PL.AN12 Pargny-sous-Mureau, 88, Fr
GUYOT Pierre, Tixier	
o ~ .03.1739	Liffol-le-Grand, 88, Fr
+ 2.CO.AN11	Villouxel, 88, Fr
x AUBERTIN Catherine	22.11.1757 Villouxel, 88, Fr
x COLLOMBIER Catherine	22.06.1774 Villouxel, 88, Fr
x GENIN Magdelaine	15.02.1790 Villouxel, 88, Fr
MARÉ (MAREY, MARET) Claude, Laboureur	
o 15.12.1709	Villouxel, 88, Fr
+ 22.06.1790	Villouxel, 88, Fr

```

x ROYER Catherine
MATHIEU François, Manouvrier
o 12.04.1729 Trampot, 88, Fr
+ 20.04.1809 Trampot, 88, Fr
x BILLETTE (BILLET, BIEL) Anne 31.07.1753 Trampot, 88, Fr
MATHIEU Pierre, Manouvrier, berger
o 08.11.1756 Trampot, 88, Fr
+ 21.11.1807 Trampot, 88, Fr
x REMY Claudette ~ . .1785
MAULARD Jean Baptiste, Cloutier
o 26.09.1765 Grand, 88, Fr
+ 07.01.1819 Grand, 88, Fr
x THOMAS Marie Barbe 05.08.1789 Brechainville, 88, Fr

```

*Exemple de liste détaillée d'individus*

## 12.15. FICHES INDIVIDUELLES

Ce traitement produit pour les individus désignés, des fiches individuelles reprenant l'intégralité des informations enregistrées sur chacun d'eux.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le classement par nom ou date de naissance.

de PONZE Marianne Agathe Roze	
Sexe féminin	
o	Vendredi 05.02.1712 NANCY
+	Vendredi 22.05.1778 PARIS (2° ARRT)
Enfant 3/3 de de PONZE Michel Jérôme (≈1656-1715) et PHILBERT Françoise Antoinette (....-1749/)	
Evénements/Etats :	
Décédé(e) .... :	dans son appartement Notes : au couvent des Carmélites , rue de Grenelle, paroisse St. Sulpice.
Religion .....	Catholique
Baptême .....	Vendredi 05.02.1712 SAINT-SEBASTIEN, NANCY
Signature .... :	Marianne A.R. de PONZE Mardi 20.07.1728 SAINT-SEBASTIEN, NANCY
Succession ... :	Mardi 04.04.1780 PARIS
Liens :	
Employé(e) .....	: SELIER Jean Notes : "Jardinier de Madame de Neuvron" le 15/03/1755 à Brabois.
x	de BARBARAT DE MAZIROT Claude George (1708-1747) Mardi 20.07.1728 NANCY
7 enfants répertoriés	
de BARBARAT DE MAZIROT Marie Anne Gabrielle Rose, o 22.06.1729 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Marie Françoise Charlotte, o 20.08.1730 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Charles Louis, o 07.01.1732 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Charles Claude Louis, o 26.01.1736 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Léopold Henry, o 13.07.1737 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Charles François Antoine, o 14.04.1740 NANCY	
de BARBARAT DE MAZIROT Claude Antoine, o 12.06.1747	
Evénements/Etats :	
Bans mariage . :	Lundi 19.07.1728 SAINT-SEBASTIEN, NANCY, M&M Notes : avec dispense des 2° et 3° bans.
Notes :	
Elle fit un testament olographe à Arry le 21 mai 1777.	

<p>Sources sur de PONZE Marianne Agathe Roze</p> <p>Acte de baptême, 05.02.1712 (Photocopie en possession de PERTUY Michèle) B.M.S.St.Sébastien, N°1800, A.M.54, GG 010</p> <p>Testament, 04.04.1780 (Recopie en possession de PERTUY Michèle) Minutes M° DUTERTRE, A.N.PARIS, CVIII 688</p> <p>Succession, 04.04.1780 (Recopie en possession de PERTUY Michèle) Minutes M° DUTERTRE, A.N.PARIS, CVIII 688</p> <p>Sources sur de BARBARAT DE MAZIROT Claude George/de PONZE Marianne Agathe Roze</p> <p>Acte de mariage, 20.07.1728 (Photocopie en possession de PERTUY Michèle) B.M.S.St.Sébastien, N° 1287, A.M.54, GG 029</p>
--

### *Exemple de fiche individuelle*

- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La mention des notes : il s'agit de toutes les notes (associées à l'individu, à ses unions, aux liens secondaires, aux événements/états et aux sources).
- La mention des événements/états.
- La mention des liens secondaires.
- La mention des sources : il s'agit de toutes les sources (associées à l'individu et à ses unions)
- Les informations détaillées ou sommaires sur les enfants : dans le cas des informations sommaires, seuls sont mentionnés le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance ; dans le cas des informations détaillées, le lieu et la date de décès, le ou les conjoints, le lieu et la date de chaque union ainsi que le nombre d'enfants sont mentionnés en sus pour chaque enfant.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Attention !... A moins de savoir exactement ce qu'on veut, il est déconseillé de demander les fiches individuelles de tous les individus d'une base de données "pour voir" : le traitement serait très long et le résultat un document d'une taille très importante très long à imprimer.

Les fiches sont identiques à celles produites par l'option "Opt./Fiche individuelle" du menu de l'écran de consultation. Les paramètres ajustés pour ce traitement sont pris en compte lors de la production d'une fiche individuelle depuis l'écran de consultation.

## **12.16. FICHES FAMILIALES**

Ce traitement produit pour les unions désignées, des fiches familiales reprenant l'intégralité des informations enregistrées sur chacune d'elles.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La mention des notes : il s'agit de toutes les notes (associées à l'union, aux deux conjoints, aux liens secondaires, aux événements/états et aux sources).

- La mention des événements/états.
- La mention des liens secondaires.
- La mention des sources : il s'agit de toutes les sources (associées à l'union et aux deux conjoints).

de BARBARAT DE MAZIROT/de PONZE	
de BARBARAT DE MAZIROT Claude George o 11.08.1708 NANCY + 10.09.1747 PLOMBIERES-LES-BAINS Profess. : Enfant 3/3 de de BARBARAT DE MAZIROT Louis PROTIN Anne Catherine	de PONZE Marianne Agathe Roze o 05.02.1712 NANCY + 22.05.1778 PARIS (2° ARRT) Profess. : Enfant 3/3 de de PONZE Michel Jérôme PHILBERT Françoise Antoinette
x 20.07.1728 NANCY 7 enfants répertoriés de BARBARAT DE MAZIROT Marie Anne Gabrielle Rose, o 22.06.1729 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Marie Françoise Charlotte, o 20.08.1730 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Charles Louis, o 07.01.1732 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Charles Claude Louis, o 26.01.1736 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Léopold Henry, o 13.07.1737 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Charles François Antoine, o 14.04.1740 NANCY de BARBARAT DE MAZIROT Claude Antoine, o 12.06.1747	
Informations complémentaires sur de BARBARAT DE MAZIROT Claude George Evénements/Etats : Titre ..... : Chevalier, Seigneur de Brabois Diplôme ..... : Licence de droit ≈ .1727 PONT-à-MOUSSON Notes : Il obtint sa licence de droit en 1727. Le 10 octobre de la même année, à Lunéville, une lettre de dispense de résidence lui avait été octroyée par le duc Léopold, pour prendre les degrés de baccalauréat et de licence de droit de l'université de Pont-à-Mousson.	
Informations complémentaires sur de PONZE Marianne Agathe Roze Evénements/Etats : Décédé(e) .... : dans son appartement Notes : au couvent des Carmélites , rue de Grenelle, paroisse St. Sulpice.	
Sources sur de BARBARAT DE MAZIROT Claude George Dispense, 10.10.1727 (Transcription en possession de PERTUY Michèle) Lettres patentes du Duc Léopold, F°136 V°, A.D.54, B 168,2 Mi652 R1	
Sources sur de PONZE Marianne Agathe Roze Succession, 04.04.1780 (Recopie en possession de PERTUY Michèle) Minutes M° DUTERTRE, A.N.PARIS, CVIII 688	
Sources sur de BARBARAT DE MAZIROT Claude George/de PONZE Marianne Agathe Roze Acte de mariage, 20.07.1728 (Photocopie en possession de PERTUY Michèle) B.M.S.St.Sébastien, N° 1287, A.M.54, GG 029	

*Extrait d'une fiche familiale*

- Les informations détaillées ou sommaires sur les enfants : dans le cas des informations sommaires, seuls sont mentionnés le nom, les prénoms, la date et le lieu de naissance ; dans le cas des informations détaillées, le lieu et la date

de décès, le ou les conjoints, le lieu et la date de chaque union ainsi que le nombre d'enfants sont mentionnés en sus pour chaque enfant.

- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).

- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Attention !... A moins de savoir exactement ce qu'on veut, il est déconseillé de demander les fiches familiales de tous les individus d'une base de données "pour voir" : le traitement serait très long et le résultat un document d'une taille très importante très long à imprimer.

Les fiches sont identiques à celles produites par l'option "Opt./Fiche familiale" du menu de l'écran de consultation. Les paramètres ajustés pour ce traitement sont pris en compte lors de la production d'une fiche familiale depuis l'écran de consultation.

## 12.17. LISTE DE MARIAGES

Liste de mariages		
Homme	Femme	Date & lieu
ADAM Sébastien o Père : ADAM Claude Mère : ROLLIN Marie	DENOQUART Marie o Père : ? Mère : ?	04.02.1760 Sionne, 88, Fr
ADAM Claude o 11.06.1740 Sionne, 88, Fr Père : ADAM Claude Mère : ROLLIN Marie	VAUTRIN Anne o Père : ? Mère : ?	18.10.1764 Sionne, 88, Fr
ADAM Pierre o 25.10.1736 Sionne, 88, Fr Père : ADAM Claude Mère : ROLLIN Marie	VUILLAUME Marie Anne o Père : ? Mère : ?	06.02.1769 Sionne, 88, Fr
ADAM Pierre o 25.10.1736 Sionne, 88, Fr Père : ADAM Claude Mère : ROLLIN Marie	PUNEROT Bonne o ≈ . 1742 Avranville, 88, Fr Père : PUNEROT Charles Mère : PRINIOT Jeanne	/ . .1776
AUBERTIN Jean Nicolas o 1762/ /1767 Liffol-le-Grand, 88, Fr Père : AUBERTIN Nicolas Mère : MOUGINOT Marie Anne	MARÉ Françoise o 11.10.1753 Villouxel, 88, Fr Père : MARÉ (MAREY, MARET) Claude Mère : ROYER Catherine	23.11.1790 Villouxel, 88, Fr
BOURLIER Jean Baptiste o ≈ . 1745 Père : ? Mère : ?	PARMANTIER Libaire o 17.01.1708 Trampot, 88, Fr Père : PARMENTIER Henry Mère : MARCHAND Elisabeth	02.02.1761 Trampot, 88, Fr
COLLOT Claude o Père : ? Mère : ?	ADAM Anne o Père : ADAM Claude Mère : ROLLIN Marie	12.11.1754 Sionne, 88, Fr

DESBARRES (COLBERT) Henry o . .1732/ Père : DESBARRES (COLBERT) François Mère : GUERRE Barbe	MOUGINOT Catherine o Père : MOUGINOT Claude Mère : CHATEL Barbe	08.11.1757 Brechainville, Fr
DESBARRES (COLBERT) Epvre o Père : DESBARRES (COLBERT) Nicolas Mère : TROTINOT Marie	LAFOSSE Jeanne o Père : ? Mère : ?	10.01.1769 Brechainville, Fr

*Exemple de liste de mariages*

Ce traitement produit une liste de mariages ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le classement par nom de l'homme, de la femme ou par date de mariage.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La mention des lieux d'union.
- La mention des dates et lieux de naissance des conjoints.
- La mention des dates et lieux de décès des conjoints.
- La mention des parents des conjoints.
- Les séparations entre unions : la présence d'une ligne de séparation améliore la lisibilité de la liste.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

## 12.18. LISTE D'ÉVÉNEMENTS

Liste des naissances, décès, unions répertoriés dans les Vosges entre 1750 et 1800		
Pargny-sous-Mureau -----		
06.05.1759	o	GUYOT Marie-Catherine
31.10.1774	o	GUYOT Anne
16.08.1776	o	GUYOT Marie <Catherine>
29.NI.AN08	x	GUYOT Alexandre ETIENNE Anne Françoise
Villouxel -----		
07.12.1750	o	COLLOMBIER Margueritte
22.11.1757	x	GUYOT Pierre AUBERTIN Catherine
08.02.1762	o	GUYOT Nicolas
02.12.1763	o	GUYOT Jean-Baptiste
15.04.1767	o	GUYOT Louise
06.02.1768	+	TABOURET Marie Louise
01.02.1773	+	AUBERTIN Catherine
22.06.1774	x	GUYOT Pierre COLLOMBIER Catherine
01.10.1778	o	GUYOT Victoire
23.05.1785	o	GUYOT Marie Anne
05.10.1786	+	COLLOMBIER Catherine
15.02.1790	x	GUYOT Pierre

18.02.1794	o	GENIN Magdelaine
20.02.1794	o	GUYOT Pierre Jean
	+	GUYOT Pierre Jean
Vittel		
-----		
09.TH.AN06	o	PREVOST Charles

*Exemple de liste d'événements*

Ce traitement produit une liste d'événements, qu'ils soient principaux comme les naissances, unions ou décès ou événements/états secondaires ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des événements ayant eu lieu dans un lieu incertain et à une date incertaine (cf. chapitre 10.6.3).
- Le lieu où se sont déroulés les événements : si aucun lieu n'est précisé, les événements seront inclus dans la liste indépendamment du lieu où ils se sont déroulés, connu ou non ; pour mettre à blanc ce paramètre, il suffit de presser sur la touche <Espace>.
- Les années définissant la fourchette de dates pendant laquelle les événements doivent avoir eu lieu.
- Le classement selon la hiérarchie des lieux : il s'agit de classer les événements par lieux en tenant compte des dépendances hiérarchiques des lieux les uns par rapport aux autres.
- Le classement par nom ou date d'événement : ce classement est utilisé comme clé de tri secondaire lorsque les événements sont classés selon la hiérarchie des lieux.
- La mention de la dépendance hiérarchique des lieux : il s'agit de préciser pour chaque événement le lieu dans lequel il s'est déroulé avec plus ou moins de précision ; cette option est incompatible avec le classement selon la hiérarchie des lieux.
- La mention d'une numérotation (cf. chapitre 10.6.4).
- La prise en compte des événements de type naissance, union, décès, événement/état individu et événement/état union.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Notez que pour ce traitement, vous devez préciser séparément la prise en compte selon les critères de sélection des individus et des unions.

Attention !... en raison du grand nombre de paramètres ajustables, certains d'entre eux ne sont pas visibles dans la fenêtre principale mais seulement dans une fenêtre de paramétrage secondaire accessible par l'intermédiaire de l'option "Paramètres/Secondaires".

## 12.19. LISTE DES {XE "LIEUX:LISTE"}

Liste des lieux répertoriés
-----------------------------

Code	Libellé lieu	Abréviation
11	France.....	Fr
	Aude.....	11
	Ville-sous-la-Ferté.....	
68	Haut-Rhin.....	68
	Lapoutroie.....	
	Hachimette.....	
	Sainte-Croix-aux-mines.....	Ste-Croix-mines
52	Haute-Marne.....	52
	Aillianville.....	
	Chambroncourt.....	
	Cirfontaine.....	
	Esnouveaux.....	
	Germay.....	
	Huilliécourt.....	
	Leurville.....	
	Pautaines.....	
	Perrusse.....	
	Prez-sous-Lafauche.....	Prez
	Rupt.....	
	Saint-Blin.....	St-Blin
	Saint-Urbain.....	St-Urbain
	Soulaincourt.....	
54	Meurthe-et-Moselle.....	54
	Azerailles.....	
	Haraucourt.....	
	Lunéville.....	
395	Nancy.....	
	Norroy-le-sec.....	
	Pierremont.....	
	Villers-lès-Nancy.....	Villers
55	Meuse.....	55
	Bar-le-Duc.....	
	Bezonvaux.....	
	Boinville.....	
	Chassey-Beaupré.....	Chassey
	Dainville-aux-forges.....	Dainville
	Dannevoux.....	
	Douaumont.....	
	Gincrey.....	
	Herméville.....	
	Horville.....	
	Ornes.....	
57	Moselle.....	57
	Bourdonnay.....	
	Lagarde.....	
	Maizières-les-Vic.....	
	Tarquimpol.....	
69	Rhône.....	69
	Oullins.....	
88	Vosges.....	88

*Exemple de liste des lieux (dans cet exemple, ce sont les numéros des départements qui ont été choisis comme abréviations)*

Ce traitement produit une liste de tous les lieux répertoriés en présentant clairement la hiérarchie grâce à une indentation ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La mention des codes lieux.
- Le caractère d'alignement (cf. chapitre 10.6.5).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

## 12.20. GÉNÉRATEUR D'ÉTATS

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

## 12.20.1. PRÉSENTATION

Il n'est pas possible, pour un concepteur, de prévoir tous les types d'états que souhaiteront obtenir les utilisateurs ; même si de nombreux paramètres sont ajustables pour modifier la présentation des états prédéfinis, il se trouvera toujours un état qui manquera.

Liste des couples AUBERTIN de Villouxel									
Nom	Prénoms	Date o	Date +	Nom du conjoint	Prénoms	Date x	Enf	Prénoms	Date
AUBERTIN	Claude	1700	1779	GUERRE	Agathe	1720	16	Charles	1720
								François	1721
								Pierre	≈1722
								Margueritt	1723
								Nicolas	1726
								Anne	1728
								Marie	1728
								Julienne	1730
								Marie	≈1731
								Isidore	1732
								Marie Loui	1733
AUBERTIN	Jean	1671	1699/	ROUSSEL (LE)	Margueritt	1691	2	Catherine	1692
								Claude	1700
AUBERTIN	Martin	1673	1695/	BEGIN	Marie	1695	0		
AUBERTIN	Michel	1676	1704/	MICHELET	Jeanne	1704	0		
				MICHEL	Anne	1714	0		
AUBERTIN	Nicolas	1726	AN08	MOUGINOT	Marie Anne		8	Charles Cl	1763
								Marie Rein	1766
								Jean Nicol	1762/
								François	1769
								Jean	1771
								Jacques	1773
								Jean Josep	1775
Isidore	1780								
AUBERTIN	Vincent	1675	1699	ROUSSEL	Catherine	1697	0		

*Exemple d'état produit  
par le générateur d'états paramétrable*

C'est pour répondre à ce besoin que le générateur d'états paramétrable a été conçu ; il ne permet pas de tout faire, bien sûr, mais il offre une palette intéressante de possibilités qu'il vous appartient d'exploiter comme vous le souhaitez.

Le générateur d'états paramétrable permet donc de produire des listes d'individus ou d'unions incluant des informations diverses à définir.

Les modèles d'états sont sauvegardés sous la forme de fichiers "formats d'états" qu'il est possible de sélectionner ou de modifier ; à l'installation de GRIOT Alternative, 3 formats d'états exemples (nommés "EXEMPLE", "EXEMPLE2" et "EXEMPLE3") sont fournis pour vos premiers essais.

Il est possible, depuis l'écran d'accueil du générateur d'états, d'ajuster les paramètres suivants :

- Le nom de l'état : il s'agit du nom du format d'état.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- La prise en compte des dates incertaines (cf. chapitre 10.6.3).
- La clé de tri : il est possible d'obtenir des listes triées par noms, par dates de naissance ou par numéros Sosa-Stradonitz
- L'interligne : il s'agit d'insérer ou non une ligne entre chaque item (ligne ou ensemble de lignes utiles) de l'état.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).

Le titre de l'état ne peut être modifié depuis l'écran d'accueil car il est lié au format d'état lui-même ; pour le modifier, reportez-vous au chapitre 12.20.2.2.

La largeur de l'état est automatiquement calculée à partir des informations contenues dans le format d'état choisi.

Un conseil : si vous utilisez un format d'état pour faire une liste d'unions, appliquez un critère de sélection sur le sexe des individus pour n'avoir les unions qu'une seule fois dans l'état produit.

L'option "Formats" permet de créer ou de modifier des formats d'états.

## 12.20.2. FORMATS

### 12.20.2.1. Ecran de conception

L'option "Formats" du menu du générateur d'états déclenche l'affichage de l'écran de conception des formats d'états.

Dans la partie gauche figurent la liste des champs (des informations) qu'il est possible d'inclure dans un état.

Dans la partie droite figure la liste des colonnes composant l'état sélectionné (si aucun format d'état n'est sélectionné, aucune information n'est affichée).

Le menu propose les options suivantes :

- "Crée": Création d'un nouveau format d'état.
- "Modif" : Modification du format d'état sélectionné.
- "Charge" : Chargement en mémoire d'un format d'état depuis le disque dur pour édition (modification).
- "Sauve" : Sauvegarde du format d'état en cours d'édition.
- "Détruit" : Destruction d'un fichier format sauvegardé.

- "En-têtes" : Modification des en-têtes de colonnes de l'état.

- "Titre" : Modification du titre de l'état.

GENERATEUR D'ETAT

Individu			Conjoint(s)			Enfant(s)		
Nom								
Prén	Nom							
Date	Prén	Nom						
Lieu	Date	Prénoms						
Code	Lieu	Date naissance						
Date	Code	Lieu naissance						
Lieu	Date	Code lieu naissance						
Code	Lieu	Date décès						
Age	Code	Lieu décès						
Prof	Age	Code lieu décès						
N° S	Prof	Age au décès						
N° D	N° S	Profession principale						
N° U	N° D	N° Sosa						
Sexe	N° U	N° Descendant						
Evén	Sexe	N° Utilisateur						
Conj	Evén	Sexe						
Père	Enfa	Evénement/Etat						
Mère	Unio							

Indiv. : Nom	16
Indiv. : Prénoms	10
Indiv. : Date naissance	5
Indiv. : Date décès	5
Conj. : Prénoms	10
Conj. : Nom	16
Union : Date union	5
Union : Nombre d'enfants	3
Enfant : Prénoms	10
Enfant : Date naissance	5

Largeur totale : 100

Création d'un nouveau format d'état  
 Formats : Créé Modif Charge Sauve Détruit En-têtes Titre Quitte

*Ecran de conception d'un format d'état  
(en cours de conception)*

#### 12.20.2.2. Création/Modification

La validation de l'option "Crée" efface les données qui étaient éventuellement affichées dans la partie droite de l'écran.

La validation d'une des options "Crée" ou "Modifie" entraîne l'affichage d'une ligne en surbrillance dans la partie gauche de l'écran ; les actions qu'il est possible de mener sont alors les suivantes :

Dans la fenêtre de gauche :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des champs.

- <Entrée>**R** : Sélection du champ en surbrillance pour qu'il figure dans l'état (sauf s'il y figure déjà) ou ouverture d'une sous-fenêtre père, mère, conjoints, unions ou enfants (qui permet donc d'inclure dans l'état des informations autres que celles directement liées à un individu).

- <Flèche droite>**d** : Passage à la fenêtre de droite.

- <Echap>**E** : Depuis une sous-fenêtre, retour à la fenêtre précédente ; depuis la fenêtre individu, retour au menu de l'écran de conception des formats d'états.

Dans la fenêtre de droite :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des colonnes de l'état.

- Touche "+" : Augmentation de la largeur de la colonne en surbrillance.

- Touche "-" : Diminution de la largeur de la colonne en surbrillance (dans la limite de la largeur de l'en-tête).

- <Entrée>**R** : Déclenchement de la saisie de la largeur de la colonne en surbrillance.

- <Tab>**t** : Décalage vers la bas de la colonne en surbrillance.

- <Shift>**S**<Tab>**t** : Décalage vers la haut de la colonne en surbrillance.

- <Suppr>**D** : Suppression de la colonne en surbrillance.

- <Flèche gauche>**q** ou <Echap>**E** : Retour à la fenêtre de gauche.

Les informations qu'il est possible d'inclure dans un état sont les suivantes :

Pour un individu, son père, sa mère, ses conjoints et ses enfants :

- Le nom
- Les prénoms
- La date de naissance
- Le lieu de naissance
- Le code lieu de naissance
- La date de décès
- Le lieu de décès
- Le code lieu de décès
- L'âge au décès
- La profession principale
- Le N° Sosa-Stradonitz
- Le N° descendant
- Le N° utilisateur
- Le sexe
- Des informations sur des {XE "événements/états:générateur d'états"}

De plus, il est possible d'inclure les informations suivantes sur les unions d'un individu :

- La date de l'union
- Le lieu de l'union
- Le code lieu d'union
- L'âge de l'individu à l'union
- L'âge du conjoint à l'union
- Le nombre d'enfants répertoriés de l'union
- Des informations sur des événements/états

Pour chaque événement/état, il est possible d'inclure les informations suivantes :

- Le libellé de l'événement/état
- La date de l'événement/état
- Le lieu de l'événement/état
- Le code lieu de l'événement/état

et, s'il s'agit d'un événement/état associé à un individu (l'individu principal, son conjoint ou un de ses enfants) :

- L'âge de l'individu à la date de l'événement/état

Une fois le format d'état conçu, il est possible de modifier les en-têtes de colonnes par l'option "En-têtes".

La fenêtre de droite s'agrandit et affiche les en-têtes (des valeurs par défaut sont affectées systématiquement à la création de toute nouvelle colonne) ; les actions qu'il est possible de mener alors sont les suivantes :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des colonnes.

- <Entrée>**R** : Déclenchement de la saisie du libellé de l'en-tête de la colonne en sur-brillance.

- <Echap>**E** : Retour au menu de l'écran de conception des formats d'états.

Dans le cas de l'inclusion dans un format d'état de données relatives aux conjoints ou aux unions, le générateur d'états produira pour chaque individu autant de lignes que de conjoints répertoriés.

Dans le cas de l'inclusion dans un format d'état de données relatives aux enfants, le générateur d'états produira pour chaque individu autant de lignes que d'enfants répertoriés.

Si un format d'état est créé mais n'est pas sauvegardé, il lui est attribué par défaut de retour dans l'écran d'accueil du générateur d'états le nom "SANS\_NOM".

Si vous quittez le générateur d'états sans avoir sauvegardé un format d'état créé ou modifié, le format créé ou les modifications apportées sont perdues ; un message le signale dans le cas d'un état nouvellement créé et demande une confirmation.

## 12.21. GÉNÉRATEUR D'ÉTIQUETTES

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

### 12.21.1. PRÉSENTATION

Malgré la qualité des arbres produits par GRIOT Alternative, leur aspect "informatique" ne correspond pas toujours aux souhaits d'un utilisateur.

C'est pour répondre à tous ceux qui se sentent un peu artistes ou/et qui ont un grand mur blanc à décorer que le générateur d'étiquettes a été conçu.

Le générateur permet donc de produire des étiquettes qui permettront de composer librement des arbres ascendants et descendants.

Les modèles d'étiquettes sont sauvegardés sous la forme de fichiers "formats d'étiquettes" qu'il est possible de sélectionner ou de modifier ; à l'installation de GRIOT Alternative, 5 formats d'étiquettes exemples (nommés "EXEMPLE" "EXEMPLE2", "EXEMPLE3", "EXEMPLE4" et "EXEMPLE5") sont fournis pour vos premiers essais.

Il est possible, depuis l'écran d'accueil du générateur d'étiquettes, d'ajuster les paramètres suivants :

- Le nom du format d'étiquettes.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des liens incertains (cf. chapitre 10.6.3).
- Le nombre d'étiquettes en largeur (nombre d'étiquettes de front).
- Le nombre d'étiquettes en hauteur (par page).

- La impressionmarge gauche{XE "impression:marge gauche"} : il s'agit du nombre de caractères imprimables en dehors des étiquettes à gauche de la rangée d'étiquettes de gauche ; la marge gauche définie pour les états dans l'option "Paramètres/Etats" n'est pas utilisée en raison de la spécificité du traitement.
- La largeur des étiquettes : il s'agit du nombre de caractères imprimables sur une étiquette en largeur (n'oubliez pas l'espacement horizontal).
- L'espacement horizontal : il s'agit du nombre de caractères imprimables à sauter entre les étiquettes.
- La {XE "impression:marges haute et basse"}marge haute : il s'agit du nombre de lignes imprimables qu'il faut sauter en haut de chaque feuille pour que l'impression commence juste en haut d'une étiquette.
- La hauteur des étiquettes : il s'agit du nombre de lignes imprimables par étiquette.
- L'espacement vertical : il s'agit du nombre de lignes imprimables à sauter entre les étiquettes.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).

Un conseil : utilisez des étiquettes prévues pour les imprimantes informatiques ; elles ont une hauteur juste exprimée en pouces (1 pouce, 1,5 pouce...) qui s'adapte bien à l'interligne des imprimantes (qui est généralement de 8/48<sup>ème</sup> de pouce) ; vous risquez sans cela d'observer des décalages et d'éprouver des difficultés à trouver le bon paramétrage.

Un deuxième conseil : évitez, même si vous en avez la possibilité, d'utiliser une police proportionnelle (pour laquelle la largeur d'un caractère diffère en fonction des caractères ; un "i" est moins large qu'un "m" par exemple) ; la rangée d'étiquettes de gauche serait correcte mais les autres pas du tout...

Les options "Mire" et "Test" permettent de trouver le bon paramétrage et l'option "Formats" permet de créer ou de modifier des formats d'étiquettes.

### 12.21.2. PARAMÉTRAGE

Il n'est jamais simple de produire des étiquettes car le paramétrage est un peu délicat ; pour vous aide{XE "aide"}r, deux options sont prévues :

- "Mire" : Impression d'une feuille dans le mode d'impression sélectionné comportant une numérotation des colonnes et des lignes.
- "Test" : Impression d'une feuille d'étiquettes ne comportant qu'un cadre de façon à visualiser la validité du paramétrage effectué.

La marche à suivre pour ajuster le paramétrage est la suivante :

- Choisir un mode d'impression.
- Imprimer une mire.
- Compter les marges, les largeurs, les hauteurs, etc. et les renseigner.
- Tester la validité du paramétrage en imprimant une feuille test.

### 12.21.3. FORMATS

#### 12.21.3.1. Ecran de conception

L'option "Formats" du menu de l'écran d'accueil du générateur d'étiquettes déclenche l'affichage de l'écran de conception des formats d'étiquettes.

Dans la partie gauche figure la liste des champs (des informations) qu'il est possible d'inclure sur une étiquette.

Dans la partie droite figure la liste des lignes composant les étiquettes du format sélectionné (si aucun format d'étiquettes n'est sélectionné, aucune information n'est affichée).

La hauteur de la fenêtre de droite est conforme à la hauteur des étiquettes renseignée dans l'écran d'accueil du générateur d'étiquettes ; des lignes peuvent être cachées (dans ce cas elles ne seront pas imprimées sur les étiquettes).

Le menu propose les options suivantes :

- "Crée": Création d'un nouveau format d'étiquettes.
- "Modif" : Modification du format d'étiquettes sélectionné.
- "Charge" : Chargement en mémoire d'un format d'étiquettes depuis le disque dur pour édition (modification).
- "Sauve" : Sauvegarde du format d'étiquettes en cours d'édition.
- "Détruit" : Destruction d'un fichier format sauvegardé.
- "En-têtes" : Modification des en-têtes de lignes de l'étiquette.

#### 12.21.3.2. Création/Modification

La validation de l'option "Crée" efface les données qui étaient éventuellement affichées dans la partie droite de l'écran.

La validation d'une des options "Crée" ou "Modifie" entraîne l'affichage d'une ligne en surbrillance dans la partie gauche de l'écran ; les actions qu'il est possible de mener alors sont les suivantes :

Dans la fenêtre de gauche :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des champs.
- <Entrée>**R** : Sélection du champ en surbrillance pour qu'il figure sur l'étiquette (sauf s'il y figure déjà ou s'il n'y a plus de ligne disponible sur l'étiquette) ou ouverture d'une sous-fenêtre père, mère, conjoints, unions ou enfants (qui permet donc d'inclure sur l'étiquette des informations autres que celles directement liées à un individu).
- <Flèche droite>**d** : Passage à la fenêtre de droite.
- <Echap>**E** : Depuis une sous-fenêtre, retour à la fenêtre précédente ; depuis la fenêtre individu, retour au menu de l'écran de conception des formats d'étiquettes.

Dans la fenêtre de droite :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des lignes de l'étiquette.

- <Tab>**t** : Décalage vers la bas de la ligne en surbrillance.

- <Shift>**S**<Tab>**t** : Décalage vers la haut de la ligne en surbrillance.

- <Suppr>**D** : Suppression de la ligne en surbrillance.

- <Insert>**I** : Insertion d'une ligne blanche sur l'étiquette avant la ligne en surbrillance.

- <Flèche gauche>**Q** ou <Echap>**E** : Retour à la fenêtre de gauche.

Les informations qu'il est possible d'inclure sur une étiquette sont les suivantes :

Pour un individu et ses conjoints :

- Le nom
- Les prénoms
- Le nom et les prénoms
- La date de naissance
- Le lieu de naissance
- La date et le lieu de naissance
- La date de décès
- Le lieu de décès
- La date et le lieu de décès
- L'âge au décès
- La profession principale
- Le N° Sosa-Stradonitz
- Le N° descendant
- Le N° utilisateur
- Le sexe
- Des informations sur des {XE "événements/états:générateur d'étiquettes"}

De plus, il est possible d'inclure les informations suivantes sur les unions d'un individu :

- La date de l'union
- Le lieu de l'union
- La date et le lieu d'union
- L'âge de l'individu à l'union
- L'âge du conjoint à l'union
- Le nombre d'enfants répertoriés de l'union
- Des informations sur des événements/états

Pour chaque événement/état, il est possible d'inclure les informations suivantes :

- Le libellé de l'événement/état
- La date de l'événement/état
- Le lieu de l'événement/état
- Le code lieu de l'événement/état

et, s'il s'agit d'un événement/état associé à un individu (l'individu principal, son conjoint ou un de ses enfants) :

- L'âge de l'individu à la date de l'événement/état

Une fois le format d'étiquettes conçu, il est possible de modifier les en-têtes de lignes par l'option "En-têtes".

La fenêtre de droite s'agrandit et affiche les en-têtes (des valeurs par défaut sont affectées systématiquement à la création de toute nouvelle ligne) ; les actions qu'il est possible de mener alors sont les suivantes :

- <Flèche bas>x ou <Flèche haut>z : Déplacement dans la liste des lignes.

- <Entrée>**R** : Déclenchement de la saisie du libellé de l'en-tête de la ligne en surbrillance.

- <Echap>**E** : Retour au menu de l'écran de conception des formats d'étiquettes.

Dans le cas de l'inclusion dans un format d'étiquette de données relatives aux conjoints ou aux unions, le générateur d'états produira pour chaque individu autant d'étiquettes que de conjoints répertoriés.

Si un format d'étiquettes est créé mais n'est pas sauvegardé, il lui est attribué par défaut de retour dans l'écran d'accueil du générateur d'étiquettes le nom "SANS\_NOM".

Si vous quittez le générateur d'étiquettes sans avoir sauvegardé un format d'état créé ou modifié, le format créé ou les modifications apportées sont perdues ; un message le signale dans le cas d'un état nouvellement créé et demande une confirmation.

Attention !... : un format d'étiquette est souvent lié aux planches d'étiquettes vierges que vous utilisez (ne serait-ce qu'à cause du nombre de lignes imprimables) ainsi que, en conséquence, au paramétrage réalisé au niveau de l'écran d'accueil du générateur d'étiquettes.

Si vous êtes amené à utiliser plusieurs types d'étiquettes, notez quelque part le paramétrage employé pour chaque type pour éviter de refaire le paramétrage à chaque fois.

**13. TRAITEMENTS DÉMOGRAPHIQUES****13.1. RÉPARTITION DES PATRONYMES**

Patronymes observés	Nombre d'obs	Début d'obs.	Fin d'obs.
ABRAHAM.....	1	1751	1751
ADAM.....	42	1643	1988
AMIOT.....	1	1786	1786
ANCEL.....	1	1821	1885
ANDRUOT.....	1	1706	1708
ANDRÉ.....	3	1773	1834
AUBERTIN.....	46	1637	1853
AUBRY.....	2	1762	1790
BARROIS.....	1	1783	1783
BARTHÉLÉMY.....	1	1797	1891
BASTIEN.....	1	1754	1754
BEAUSIRE (OU BAUCIER ?).....	1	1838	1884
BEGIN.....	2	1695	1707
BELHOMME.....	1	1645	1717
BERNEROT.....	1	1676	1697
BERTIN.....	1	1796	1796
BERTRAND.....	3	1673	1862
BILLET (BILLIET, BIEL).....	8	1700	1756
BILLETTE (BILLET, BIEL).....	3	1728	1768
BILLIET.....	2	1727	1734
BILLORET.....	1	1787	1831
BLAISE.....	3	1838	1910
BLONDEL.....	2		
BOULEY.....	1	1960	1988
BOURGEOIS.....	1	1747	1747
BOURLIER.....	16	1712	1804
BUFFET.....	2	1801	1879
BUISSON.....	1	1704	1704
CAILLET.....	12	1835	1920
CAUROIS (CONROIS).....	1	1693	1693
CAUSIN.....	1	1696	1727
CHAMBRE.....	1	1715	1760
CHAMPONNOIS.....	1	1701	1701
CHAPUSOT.....	1	1677	1752
CHARBONNEL.....	12	1673	1795
CHARBONNELLE.....	1	1674	1714
CHARLES.....	1		
CHATEL.....	1	1701	1756
CLAUDE.....	1	1705	1785
CLAUDEPIERRE.....	4	1829	1961
CLEMENT.....	1	1817	1817
COCHARD.....	2	1748	1818
COLLICHE.....	1	1864	1864
COLLIOT.....	2	1650	1710
COLLOMBIER.....	33	1660	1854
COLLOT.....	8	1673	1830
CORDIER.....	1	1715	1722
COURTOIS.....	1	1698	1756
COUTRAY.....	1	1804	1804
CROISET.....	3	1719	1720
DAUSSEUR.....	2	1858	1918
DAUVAIS.....	1	1827	1828
DE BRIE.....	1	1704	1704
DE FRANCE.....	1	1654	1704

*Exemple d'analyse de répartition des patronymes*

Ce traitement permet l'analyse de la répartition des patronymes ; il produit la liste des patronymes répertoriés en précisant le nombre de fois où chacun a été rencontré ainsi que les dates extrêmes d'observation.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le caractère d'alignement.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.2. RÉPARTITION DES PRÉNOMS

Prénoms observés	Nombre d'obs	Début d'obs.	Fin d'obs.
Anatole.....	1		
André.....	1		
Ange.....	1	1660	1728
Angély.....	1	1726	1793
Anne.....	9	1632	1853
Anthoinette.....	1		1698
Baptiste.....	3		1763
Barbe.....	2		1694
Catherine.....	2	1625	1685
Chrétien.....	1	1656	1728
Claude.....	1		1763
Claudine.....	3	1695	1759
Denise.....	1	1606	1694
Didier.....	1		
Edme.....	1		1659
Edmée.....	2		
Esme.....	1	1625	1705
Esmilan.....	2		1681
Esmilande.....	1	1627	1669
Etienne.....	1	1767	1840
Etienneette.....	1		1840
Ferdinand.....	1	1672	1744
Florence.....	1		
Francis.....	1	1798	1877
François.....	4	1624	1674
Françoise.....	5	1761	1821
Gabriel.....	1	1730	1802
Guyette.....	1	1647	1710
Huguette.....	1		1660
Jacques.....	3	1724	1792
Jean.....	21	1617	1869
Jeanne.....	8	1658	1916
Jeanneton.....	1	1627	1673
Joseph.....	2		
Julien.....	1		
Léonarde.....	1		
Magdelaine.....	1		1689
Magritte.....	1		
Marguerite.....	3	1726	1788
Marie.....	2	1671	1843
Martine.....	1		
Mathieu.....	1		
Michel.....	1		
Palais.....	1		
Philibert.....	1	1725	1806
Philiberte.....	2	1801	1878
Philippe.....	1		
Pierre.....	7	1656	1840
Pierrette.....	5	1655	1797

#### Exemple d'analyse de répartition des prénoms

Ce traitement permet l'analyse de la répartition des prénoms ; il produit la liste des prénoms répertoriés en précisant le nombre de fois où chacun a été rencontré ainsi que les dates extrêmes d'observation.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le caractère d'alignement.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Les {XE "prénoms:composés"} composés (reliés par un tiret) sont pris en compte en tant que tels ; les prénoms multiples sont pris en compte séparément.

Les prénoms pris en compte dépendent du paramétrage effectué au niveau de l'option "Paramètres/Noms et prénoms" : ce sont soit tous les prénoms, soit les premiers prénoms seulement, soit enfin les prénoms usuels (encadrés par des caractères "<" et ">" ou à défaut les premiers prénoms).

### 13.3. RÉPARTITION MENS. DES NAISSANCES, UNIONS ET DÉCÈS

Mois	Naissances	Décès	Unions
Janvier	41	19	40
Février	39	21	35
Mars	38	21	3
Avril	32	28	8
Mai	29	15	4
Juin	25	15	7
Juillet	22	21	8
Août	28	13	2
Septembre	33	13	1
Octobre	37	24	8
Novembre	33	15	24
Décembre	30	15	1
Total	387	220	40

#### *Exemple d'analyse de répartition des naissances, mariages et décès*

Ce traitement permet l'analyse de la répartition mensuelle des naissances, mariages et décès ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).
- Les années de début et de fin d'analyse.
- Le traitement des naissances, des décès, des unions.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.4. EPHÉMÉRIDES

Janvier			
01 1695	o	DESBARRES (COLBERT) Nicolas	
16 1697	+	TABOURET Dominique (ou Demange	
30 1685	x	PERRIN Claude	MENGIN Radegonde
Février			
02 1672	o	MANGIN (MENGIN) Libaire	
03 1691	x	AUBERTIN Jean	ROUSSEL(LE) Margueritte
11 1680	o	MOUGEOT Joseph	
14 1681	o	CHARBONNEL Estienne	
21 1689	+	MONGINOT (MOUGINOT) Marie	
Mars			
09 1668	o	SIMON Louise	
14 1693	+	GILBERT Nicolle	
17 1682	+	MARTINOT Toussaint	
Avril			
06 1691	o	COLLOMBIER Isidore	
Mai			
04 1675	o	COLLOT Claudette	
Juin			
16 1682	x	TABOURET Dominique (l'ainé Ou	MICHELET Marguerite
20 1671	o	ROUSSEL(LE) Margueritte	
Juillet			

1657	x	MOUGEOT Anthoine	MICHELET Bonne
05 1695	+	MARTINOT Françoise	
25 1688	o	THABOURET Marie Magdelaine	
Août			
08 1700	o	AUBERTIN Claude	
23 1671	o	AUBERTIN Jean	
Octobre			
25 1682	o	THOUVENIN Claude	
Novembre			
06 1697	o	ADAM Claude	
22 1660	x	MICHELET Nicolas	MARTINOT Françoise

*Exemple d'éphémérides*

Ce traitement produit des éphémérides ; il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).
- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- Le traitement des naissances, des décès, des unions.
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.5. ANALYSE DES INTERVALLES INTER-GÉNÉSQUES

Années d'observation	Nombre d'indiv. observés	Intervalle inter-géné.
1600-1624	6	31.2
1625-1649	17	30.3
1650-1674	111	32.4
1675-1699	194	30.2
1700-1724	185	33.9
1725-1749	199	32.8
1750-1774	131	34.7
1775-1799	109	32.7
1800-1824	90	33.2
1825-1849	61	33.4
1850-1874	32	33.0
1875-1899	15	30.6
Récapitulation	1150	32.7

*Exemple d'analyse de l'évolution des intervalles inter-génésiques entre 1600 et 1900*

Ce traitement permet l'analyse de l'évolution des intervalles inter-génésiques dans une fourchette de dates donnée. L'état produit fournit pour tous les intervalles de l'analyse le nombre d'individus observés (nés dans chaque intervalle) et l'âge moyen de leurs parents.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).

- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- L'intervalle d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.6. ANALYSE DE L'ÂGE À LA PREMIÈRE UNION

Années d'observation	Nombre d'indiv. observés	Age à la 1ère union
1600-1624	5	32.0
1625-1649	19	27.9
1650-1674	35	25.2
1675-1699	28	27.1
1700-1724	30	26.2
1725-1749	17	25.4
1750-1774	20	30.9
1775-1799	10	24.9
1800-1824	11	26.9
1825-1849	4	26.8
1850-1874	3	35.3
1875-1899	1	26.0
Récapitulation	183	27.0

*Exemple d'analyse de l'évolution des âges à la première union entre 1600 et 1900*

Ce traitement permet l'analyse de l'évolution de l'âge à la première union dans une fourchette de dates donnée. L'état produit fournit pour tous les intervalles de l'analyse le nombre d'individus observés (nés dans chaque intervalle) et l'âge moyen à la première union.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).
- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- L'intervalle d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.7. ANALYSE DE LA LONGÉVITÉ

Ce traitement permet l'analyse de l'évolution de la longévité dans une fourchette de dates donnée. L'état produit fournit pour tous les intervalles de l'analyse le nombre d'individus observés (nés dans chaque intervalle) et leur longévité moyenne.

Lorsque l'âge au décès d'un individu ne peut pas être établi de façon exacte, GRIOT Alternative utilise pour le calcul un âge minimum qu'il déduit de toutes les informations qui sont enregistrées à son sujet, à savoir les dates de naissance, décès, unions et événements/états.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).

- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- L'intervalle d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Années d'observation	Nombre d'indiv. observés	Longévité moyenne
1600-1624	7	73
1625-1649	25	57
1650-1674	36	56
1675-1699	31	58
1700-1724	32	61
1725-1749	17	61
1750-1774	25	62
1775-1799	10	52
1800-1824	10	66
1825-1849	6	70
1850-1874	3	67
1875-1899	3	90
Récapitulation	205	60

*Exemple d'analyse de l'évolution de la longévité entre 1600 et 1900*

### 13.8. RECENSEMENT

Années d'observation	Nombre d'individus observés
1600-1624	11
1625-1649	35
1650-1674	70
1675-1699	99
1700-1724	110
1725-1749	90
1750-1774	84
1775-1799	60
1800-1824	52
1825-1849	35
1850-1874	23
1875-1899	15

*Exemple de recensement d'une population entre 1600 et 1900*

Ce traitement permet l'analyse du nombre d'individus répertoriés vivants pour chaque intervalle d'une fourchette de dates donnée.

Ceci permet par exemple de suivre l'évolution de la population d'un village, à condition que l'on ait renseigné les dates de naissance et de décès, au moins de manière approximative.

Lorsque la date de naissance ou la date de décès d'un individu est inconnue, GRIOT Alternative prend en compte toutes les autres informations qui sont enregistrées à son sujet, à savoir les dates des unions et des événements/états, pour déterminer avec la meilleure précision possible la fourchette d'années pendant lesquelles il était en vie.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).
- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- L'intervalle d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).

- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

### 13.9. ANALYSE DU NOMBRE MOYEN D'ENFANTS PAR UNION

Années d'observation	Nombre d'unions observées	Nombre moyen d'enfants
1600-1624	8	6.6
1625-1649	25	5.6
1650-1674	80	6.7
1675-1699	137	6.1
1700-1724	149	5.5
1725-1749	104	6.1
1750-1774	70	5.8
1775-1799	54	5.9
1800-1824	41	5.0
1825-1849	39	5.0
1850-1874	19	4.1
1875-1899	14	4.8
Récapitulation	740	5.9

*Exemple d'analyse de l'évolution du nombre moyen d'enfants par union entre 1600 et 1900*

Ce traitement permet l'analyse du nombre moyen d'enfants par union dans une fourchette de dates donnée. L'état produit fournit pour tous les intervalles de l'analyse le nombre d'unions observées (ayant été célébrées dans cet intervalle) et le nombre moyen d'enfants par union.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des unions selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- La prise en compte des dates incertaines et approximatives (cf. chapitre 10.6.3).
- Les années de début et de fin d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- L'intervalle d'analyse (cf. chapitre 10.6.6).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

## **14. OPÉRATIONS SUR LES BASES DE DONNÉES**

GRIOT Alternative permet la gestion de plusieurs bases de données complètement indépendantes les unes des autres, ce qui donne la possibilité de mener plusieurs études simultanées.

Si une seule base de données existe au lancement du logiciel, elle sera automatiquement activée ; dans le cas contraire, un écran de sélection sur les bases existantes sera proposé.

Le nom de la base de données active est indiqué dans la partie basse de l'écran du menu principal.

Il est possible, en sélectionnant l'option "Bases" du menu principal, d'effectuer un certain nombre d'opérations sur les bases de données.

### 14.1. SÉLECTION

Une fenêtre apparaît proposant l'activation d'une des bases de données existantes ; si un mot de passe a été associé à la base de données sélectionnée, il est nécessaire de le saisir pour l'activer.

La sélection d'une base de données, que ce soit au lancement du logiciel ou alors qu'une autre base est déjà active, a pour effet la fermeture de la base éventuellement déjà active et l'ouverture de la base sélectionnée qui devient alors active.

### 14.2. CRÉATION

Lors de la création d'une nouvelle base de données, quelques renseignements sont demandés.

Le nom de la base de données ne peut comporter plus de 7 caractères alphanumériques, sans espace ; il est fixé une fois pour toutes et ne peut plus être modifié une fois la base créée.

Les tailles maximales des numéros ascendants, numéros descendants, {XE "patronyme:taille"}noms, {XE "prénoms:taille"} et professions principales peuvent être ajustées : ces tailles sont définitives et ne pourront plus être changées pour cette base de données, d'où l'importance de les fixer avec discernement :

- Choisir des tailles de champs trop faibles peut limiter leur intérêt (par exemple, un {XE "numéro Sosa-Stradonitz:taille"} sur 8 positions permet de gérer la numérotation jusqu'à 25 générations ce qui peut s'avérer trop peu dans le cas de lignées nobles remontant très loin dans le temps).
- Choisir des tailles de champs trop élevées peut grossir inutilement la taille de la base de données.

La seule solution pour augmenter la taille des champs d'une base de données est d'effectuer une extraction de tous les individus qu'elle contient vers une nouvelle base de données et de régler les tailles des champs à l'occasion de la création de cette dernière.

Un mot de passe facultatif est demandé avant la création proprement dite de la base de données : si vous vous contentez de valider par une pression de la touche <Entrée> **R**, aucun mot de passe ne sera associé à la base de données créée.

### 14.3. DESTRUCTION

ATTENTION !... il ne s'agit pas d'une opération anodine.

La destruction d'une base de données efface l'intégralité des informations qu'elle contient ; plusieurs messages vous avertissent et vous demandent confirmation.

### 14.4. COPIE

Il n'existe pas à proprement parler de traitement permettant la recopie d'une base de données ; cependant, la combinaison de quelques traitements permet de le faire facilement :

- Pour recopier une base de données sur une disquette, il suffit d'utiliser l'option "Utilitaires/Sauvegarde" (cf. chapitre 16.5).
- Pour faire un double d'une base de données (sur le disque dur), il faut :
  - Utiliser l'option "Utilitaires/Sauvegarde" (cf. chapitre 16.5) pour recopier la base de données dont on veut faire un double sur une ou des disquettes.
  - Créer une nouvelle base de données.
  - Utiliser l'option "Utilitaires/Restauration" (cf. chapitre 16.6) pour recopier la base de données sauvegardée sur disquette(s) dans la base nouvellement créée.

#### 14.5. MOT DE PASSE

Le mot de passe facultatif associé à une base de données est utile lorsque GRIOT Alternative est utilisé par plusieurs personnes (dans un cercle généalogique par exemple)... Il est renseigné lors de la création d'une base de données.

Il peut être modifié grâce à l'option "Bases/Mot de passe" ; la modification d'un mot de passe ne peut se faire que si l'on connaît l'ancien, GRIOT Alternative vous demandant en effet de saisir le mot de passe actuel avant de saisir le nouveau.

Si vous vous contentez de valider la demande du nouveau mot de passe par une pression de la touche <Entrée> **R**, aucun mot de passe ne sera associé à la base de données.

#### 14.6. CONVERSION V2 -> V3

Il s'agit d'un utilitaire permettant la conversion des bases de données créées par la version 2.XX de GRIOT Alternative dans le format des bases de données de la version 3.XX.

#### 14.7. EXTRACTION

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Il est possible d'extraire une partie des individus d'une base de données ; cette possibilité est intéressante lorsque l'on souhaite envoyer une partie de ses informations à un correspondant, isoler une sous-population pour limiter le cadre d'une étude, etc.

Il est possible de préciser la population d'individus que l'on souhaite extraire ; ce traitement s'utilise généralement après avoir défini (et appliqué) des critères de sélection sur la base de données (cf. chapitre 11).

Si tous les individus sont extraits, le traitement effectue une copie pure et simple de la base de données à la différence près que les lieux, documents, adresses et éléments supplémentaires créés par l'utilisateur dans les tables auxquels il n'est pas fait référence ailleurs dans la base de données ne seront pas recopiés.

Le lancement du traitement déclenche la création d'une nouvelle base de données dans laquelle seront recopiées toutes les informations extraites.

## 14.8. FUSION

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Il est possible de fusionner deux bases de données (pour par exemple récupérer des éléments envoyés par un correspondant).

Les paramètres qu'il est possible d'ajuster sont les suivants :

- Le nom de la deuxième base de données à fusionner : la première base est automatiquement la base de données active.
- La base de données résultante : il est possible de choisir d'ajouter les informations contenues de la première base de données dans la deuxième ou l'inverse.

ATTENTION !... il ne s'agit pas d'une opération anodine ; elle n'est pas réversible ; il ne sera plus possible, sauf par des manipulations manuelles fastidieuses et propices aux erreurs de restaurer la base de données résultante dans son état d'origine (sauf bien sûr si vous utilisez l'option "Utilitaires/Restauration").

ATTENTION !... Le traitement n'effectue pas de contrôle sur les individus et les unions qui sont ajoutés à la base de données résultante.

Il est indispensable que vous vous assuriez au préalable qu'il n'y a pas d'individus communs aux deux bases de données ; si cela était le cas, ils seraient enregistrés en double dans la base de données résultante.

Des recherches de correspondances sont effectuées pour éviter la création de doublon :

- Sur le libellé des lieux ; il est donc conseillé de vérifier au préalable que les libellés de lieux existant dans les deux bases de données sont bien orthographiés identiquement dans les deux bases de données. Si ce contrôle n'est pas fait, des lieux peuvent être enregistrés en double suite au traitement, il convient alors de supprimer ces doublons grâce à l'option "Joint" du module de gestion des lieux (cf. chapitre 6.2.6).
- Sur les titre, volume, nom du dépositaire et cote des documents ainsi que sur les nom et prénoms du fichier adresses ; il est donc conseillé de vérifier au préalable que les libellés sont orthographiés identiquement dans les deux bases de données.
- Sur les libellés utilisateurs de toutes les tables (types d'événements/états, de liens, ...).

## 14.9. INTERFACE GEDCOM

### 14.9.1. L'EGLISE DES MORMONS

L'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (dont les membres sont communément appelés les "Mormons"), fondée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, a entrepris dès 1894 le recensement de tous les êtres humains ayant vécu sur terre.

Selon la doctrine Mormon, un grand nombre d'êtres humains n'ayant pas eu le privilège d'entendre l'Evangile, il s'agit de leur administrer post-mortem un certain nombre de sacrements pour les mettre à égalité devant Dieu au moment du Jugement Dernier.

Cette gigantesque entreprise a conduit les Mormons à se doter de moyens d'archivage sous forme de microfilms et de supports informatiques considérables.

#### 14.9.2. PRÉSENTATION DU STANDARD GEDCOM

Les Mormons, faisant à juste titre figure de référence dans le domaine de la généalogie en raison de leur expérience unique dans le domaine, ont défini vers la fin des années 80 avec un petit groupe de développeurs Américains une norme d'échange de données généalogiques sous forme informatique dénommée "GEDCOM" ("GEnealogical Data COMmunication").

GRIOT Alternative a été le premier logiciel d'origine française à intégrer la norme GEDCOM (dès mars 1991) et à être agréé par l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours pour les contributions à Ancestral File.

Nous avons depuis personnellement contribué substantiellement à l'évolution de ce standard en travaillant régulièrement en liaison avec les Etats-Unis. Aujourd'hui, la plupart des logiciels de généalogie "dignes de ce nom" sont compatibles GEDCOM.

GRIOT Alternative permet donc d'exporter et d'importer des données généalogiques selon la norme GEDCOM ; les avantages sont multiples :

- Garantie pour l'utilisateur de ne jamais avoir à ressaisir ses informations généalogiques s'il désire un jour utiliser un autre logiciel (bien entendu compatible GEDCOM).
- Communication d'informations généalogiques avec des correspondants, même s'ils ne possèdent pas le même logiciel, pourvu que le logiciel qu'ils utilisent soit compatible GEDCOM.
- Sauvegarde et partage de ses informations généalogiques avec la communauté mondiale des généalogistes grâce à "Ancestral File" (cf. ci-après).

#### 14.9.3. CONTRIBUTION À "ANCESTRAL FILE"

Il est possible aujourd'hui de contribuer à la collecte d'informations des Mormons en envoyant sous la forme d'une disquette contenant un fichier au format GEDCOM les informations que vous avez collectées.

Ces informations seront incluses dans une gigantesque base de données appelée "Ancestral File" ; elles seront ainsi sauvegardées et partagées avec la communauté mondiale des généalogistes car diffusées (à l'exception, par un souci de confidentialité, des informations relatives à des individus vivants) dans le cadre du programme "Family Search".

"Family Search" est à la fois un logiciel informatique de recherche d'informations et une base de données de très grande taille sur support disque optique qu'il est possible de consulter gratuitement dans tous les centres d'histoire familiale de l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours.

Pour envoyer vos données généalogiques, procédez comme suit :

- Entrez vos informations dans GRIOT Alternative, vérifiez bien leur validité.
- Créer un fichier GEDCOM grâce à l'option "Bases/Exportation" du menu principal (cf. chapitre 14.9.4).
- Recopiez le fichier créé sur une disquette que vous étiquetterez en y mentionnant :
  - Votre nom.
  - La date d'aujourd'hui.
  - Le numéro de la disquette (par exemple 1/3) s'il en faut plusieurs.

Faites accompagner votre disquette d'une lettre d'accompagnement précisant :

- Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
  - "For Ancestral File".
  - Le nom du logiciel : "GRIOT Alternative".
  - La version du système d'exploitation que vous utilisez sur votre micro-ordinateur ("MS-DOS 5.0" par exemple).
  - Le nombre de disquettes envoyées.
  - Les éventuelles informations complémentaires nécessaires pour exploiter votre disquette.
- Envoyez le tout dans une enveloppe d'expédition protégée à l'adresse suivante :

Family History Department,  
Data Control Section 5JSMB,  
50 East North Temple Street,  
Salt Lake City,  
UTAH 84150,  
U.S.A.

#### 14.9.4. EXPORTATION GEDCOM

{XE "importation/exportation:GEDCOM"}Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

L'exportation dans un fichier au format GEDCOM des informations contenues dans une base de données se fait systématiquement sur l'intégralité de la base de données active.

Pour limiter l'exportation à une partie seulement d'une base de données, il faut procéder au préalable à une extraction des individus souhaités de la base de données en question par l'option "Bases/Extraction" (cf. chapitre 14.7).

Les informations qu'ils est possible de préciser sont les suivantes :

- Le nom complet du fichier GEDCOM destination (unité logique : C: pour le disque dur, A: ou B: pour les disquettes) : cette information est bien entendu obligatoire.
- Des informations facultatives sur le soumissionnaire (Vous, l'utilisateur...) qui seront incluses dans l'en-tête du fichier GEDCOM produit :
  - Votre nom
  - Votre adresse
  - Votre numéro de téléphone
  - Un commentaire libre

GRIOT Alternative n'est pas capable d'exporter l'intégralité des informations enregistrées dans une base de données, en partie en raison de certaines limitations actuelles de la norme GEDCOM.

Les numéros Sosa et descendants, principaux et secondaires, les notes associées aux liens secondaires, les notes associées aux lieux et les sources ne sont pas exportées à ce jour ; la définition d'un père ou d'une mère incertaine est de plus traduite en une ascendance incertaine.

#### 14.9.5. IMPORTATION GEDCOM

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Il est nécessaire de préciser le nom complet du fichier GEDCOM à importer (unité logique : C: pour le disque dur, A: ou B: pour les disquettes) avant de lancer le traitement. Le lancement du traitement d'importation déclenche la création d'une nouvelle base de données.

En cours de traitement, les informations sur le soumissionnaire (celui qui a créé le fichier GEDCOM) ainsi que les commentaires associés sont affichées à l'écran.

GRIOT Alternative est capable de traiter la plupart des informations figurant dans le standard GEDCOM.

Mises à part les données que GRIOT Alternative n'est pas capable d'exporter à ce jour (qu'il n'est pas capable d'importer non plus), seules quelques informations spécifiques à certains logiciels (par exemple, l'information dénommée "Ancestor Interest" - "Degré d'intérêt de l'ascendant" - qui ne fait pas partie des notions gérées par GRIOT Alternative) peuvent quelquefois ne pas être reconnues.

Un inventaire en est fait dans un fichier d'exceptions consultable grâce à l'option "Exceptions" du menu de l'écran d'importation d'une base de données.

Pour des raisons de normalisation insuffisante de la représentation des noms de {XE "lieux:importation GEDCOM"} dans l'interface GEDCOM, il n'est pas possible de détecter automatiquement et de façon fiable le niveau hiérarchique d'un lieu cité dans un fichier GEDCOM.

La conséquence en est, la plupart du temps, que des lieux sont répertoriés en double et/ou avec des mauvais niveaux hiérarchiques dans les bases de données créées par le traitement d'importation.

Il est donc indispensable d'effectuer une vérification sérieuse du fichier lieux après une importation ; la marche à suivre conseillée est la suivante :

- Produire la liste des lieux répertoriés grâce à l'option "Généalogie/Liste des lieux" du menu principal (cf. chapitre 12.19).
- Corriger les anomalies grâce aux options "Joint" et "Hiérarchie" du module de gestion des lieux.

## **15. PARAMÉTRAGE**

Parmi les paramètres ajustables, certains sont communs à toutes les bases de données (ils restent identiques lorsque l'on active une autre base de données) ; il s'agit des paramètres "Généraux", "Imprimante" et "Couleurs".

D'autres sont associés à chaque base de données ; il s'agit des paramètres "Noms et prénoms", "Gestion des dates", "Cohérence des dates", "Gestion des lieux", "Etats" et "Divers".

### **15.1. PARAMÉTRAGES COMMUNS À TOUTES LES BASES DE DONNÉES**

#### **15.1.1. PARAMÈTRES GÉNÉRAUX**

- Avertissements sonores : il s'agit d'activer ou non tous les sons produits par GRIOT Alternative ; nous conseillons de les activer car ils sont conçus pour accompagner les messages qui réclament une attention particulière.

- Avertissement à la fin des traitements : ce type d'avertissement est très utile lorsque l'on effectue des traitements complexes qui peuvent prendre un temps important ; si les avertissements sonores sont activés, il devient inutile de guetter la fin d'un traitement sur l'écran puisqu'alors un petit air de musique est émis et se répète jusqu'à ce qu'une touche quelconque soit pressée.

- Touches actives en mode consultation des individus : si le choix "Touches de fonction" est fait, ce sont les touches <F5>**5** à <F9>**9** qui seront actives ; si le choix "Pavé fléché" est fait, ce sont les touches <Flèche Home>**a**, <Flèche PgUp>**h**, <Flèche gauche>**q**, <Flèche droite>**d** et <Flèche bas>**x** qui le seront.

- Demande de confirmation à la sortie du programme : ceci permet d'éviter de sortir du programme par erreur en pressant une fois de trop sur la touche <Echap>**E**.

- Blocage majuscules automatique en saisie numérique : cette option permet de faire en sorte que GRIOT Alternative fasse basculer automatiquement le mode minuscules/majuscules du clavier lors d'une saisie numérique, ce qui est utile si vous avez l'habitude de saisir les chiffres sur la rangée haute du bloc principal du clavier. Attention !... sur certains micro-ordinateurs, cette option est susceptible de provoquer des blocages en cours de saisie : elle est donc à utiliser avec précaution

- 'Visualiseur' pour la {XE "consultation:des états"} des états : il s'agit de modifier le logiciel utilisé pour la visualisation à l'écran des résultats des traitements ; le logiciel de visualisation par défaut de GRIOT Alternative est "VIEW"

Il est possible, par exemple d'indiquer ici le nom de son logiciel de traitement de texte (cf. chapitre 10.3). Le fichier exécutable indiqué devra toutefois impérativement pouvoir être trouvé par le système d'exploitation (le DOS) ; pour cela, il peut être nécessaire de modifier la variable d'environnement "PATH" indiquant le chemin d'accès aux fichier exécutables.

Pour toute information complémentaire à ce sujet, veuillez consultez votre manuel DOS.

- Espace mémoire réservé au 'visualiseur' : Lors de la visualisation à l'écran du résultat d'un traitement, GRIOT Alternative libère une partie de l'espace mémoire qu'il utilise pour le rendre disponible pour le logiciel de visualisation.

Il est nécessaire d'indiquer l'espace mémoire (en kilo-octets) nécessaire au logiciel de visualisation que vous souhaitez utiliser ; le logiciel de visualisation "VIEW" livré avec GRIOT Alternative nécessite au minimum 400 kilo-octets.

Plus l'espace demandé est important et plus les temps de libération de la mémoire et le temps de rechargement seront longs.

Pour demander à GRIOT Alternative de libérer le plus d'espace mémoire possible, saisissez la valeur "0" (zéro).

- Utilisation de la souris{XE "souris"} : pour utiliser une souris avec GRIOT Alternative, il est nécessaire, outre le réglage de ce paramètre, que le programme pilote de la souris (appelé "mouse driver" en Anglais) soit chargé au préalable en mémoire ; pour toute information complémentaire à ce sujet, veuillez consultez votre documentation DOS ou votre documentation sur la souris.

- Sensibilité de la souris : les souris existant dans le commerce ayant des sensibilités différentes, ce paramètre permet d'y apporter un correctif de façon à ce que les mouvements de la souris ne soient ni trop lents ni trop rapides.

## 15.1.2. IMPRESSIONS

### 15.1.2.1. Choix impressionchoix imprimante{XE "impression:choix imprimante"}

GRIOT Alternative est livré avec quelques "pilotes d'imprimante" simples : un "pilote d'imprimante" est un fichier contenant un paramétrage adapté à un modèle d'imprimante donné.

Il suffit donc de choisir dans la liste affichée suite à la validation de l'option "Paramètres/Choix imprimante" votre modèle d'imprimante ; si vous ne trouvez pas le pilote d'imprimante correspondant à votre impressionmodèle d'imprimante{XE "impression:modèle d'imprimante"}, il est probable que le choix d'un des pilotes donne des résultats satisfaisants malgré tout.

En effet, s'il existe des centaines de modèles d'imprimante dans le commerce, quelques constructeurs dominant et imposent des normes de fait aux autres qui font en sorte que leurs modèles sachent "émuler" (c'est à dire se comporter de façon identique) les modèles les plus courants.

Cherchez donc si le modèle de votre imprimante sait émuler une des imprimantes pour lesquelles un pilote d'impression est fourni, à savoir :

- "CANBJ10" : Canon BJ 10 (valable a priori pour toute la famille Canon BJ)
- "EPSLQ500" : Epson LQ500 (valable a priori pour toute la famille Epson LQ)
- "EPSTY800" : Epson Stylus 800
- "HPDESKJ" : Hewlett-Packard DeskJet 500
- "HPLASER" : Hewlett-Packard LaserJet
- "IBMPRO" : IBM Proprinter
- "LINEPRN" : Line Printer (imprimante sans possibilité spéciale autre qu'une impression normale)

Si aucun des pilotes d'imprimante ne vous donne pleinement satisfaction, il est nécessaire que vous adaptiez un pilote existant ou que vous en créiez un nouveau en utilisant l'option "Paramètres/Pilote d'imprimante".

### 15.1.2.2. Pilote impressionpilote d'imprimante{XE "impression:pilote d'imprimante"}

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Elle permet de créer et de modifier des pilotes d'imprimante ; il est possible de paramétrer jusqu'à 8 modes d'impression dans chaque pilote, chaque mode d'impression étant constitué des données suivantes :

- Le nom du mode d'{'XE "impression:mode d"' } ("normal", "condensé", etc.).
- La largeur d'{'XE "impression:largeur d"' } (le nombre de caractères imprimables sur une feuille en largeur).
- La hauteur d'{'XE "impression:hauteur d"' } (le nombre de lignes imprimables par feuille).
- Les séquences de début et de fin : il s'agit de la codification dans la table des caractères ASCII de la suite des codes de contrôle (autrement appelés "séquences de commande") permettant de faire passer l'imprimante dans le mode en question (séquence de début) et de revenir au mode d'impression normal (séquence de fin).

Un test est le plus souvent nécessaire pour déterminer exactement les largeur et hauteur d'impression ; une erreur dans le réglage de ces paramètres peut avoir pour conséquence le décalage des impressions.

Les codes de contrôle doivent être indiqués en base décimale, séparés par des virgules ou des caractères "/" ; les séquences de contrôle variant en fonction des imprimantes, il est nécessaire pour effectuer un paramétrage correct de se reporter à sa documentation.

Plusieurs séquences de codes de contrôle peuvent être mêlées.

Les quelques exemples ci-dessous sont valables pour la plupart des imprimantes matricielles :

Mode condensé	: Début : 15	Fin : 18
Mode expansé	: Début : 27,87,1	Fin : 27,87,0
Mode gras	: Début : 27,69	Fin : 27,70
Mode dble frappe	: Début : 27,71	Fin : 27,72
Mode italique	: Début : 27,52	Fin : 27,53
Mode gras+ital.	: Début : 27,69/27,52	Fin : 27,70/27,53

Attention !... L'adaptation d'un pilote d'imprimante peut ne pas être suffisante si votre imprimante est mal paramétrée (cf. chapitre 15.1.2.3)

### 15.1.2.3. Paramétrage impressionparamétrage de l'imprimante{'XE "impression:paramétrage de l'imprimante"}

Pour que les impressions s'effectuent correctement, il faut que la page de codes sélectionnée sur votre imprimante soit la même que celle sélectionnée sur votre micro-ordinateur : GRIOT Alternative nécessite la page de codes 437.

Sur les imprimantes, elle peut être sélectionnée par l'intermédiaire d'un panneau de commande (boutons poussoirs, indicateurs lumineux, petit afficheur de contrôle...) ou de petits interrupteurs (appelés micro-switches, commutateurs DIP ou autres).

La bonne page de codes correspond à un jeu de caractères appelé quelquefois "IBM PC", "IBM set", "PC", "PC-8", "437" ou "graphique" (par opposition à "italiques") sélectionnable soit directement par une option "jeu de caractère" ou quelquefois par une option "émulation" ou autre (l'imagination des fabricants pour embrouiller les utilisateurs ne semble pas avoir de limite...).

Pour vérifier que le paramétrage est correct, essayez de faire une recopie d'écran en pressant sur la touche <Impr écran> ou <PrtSc> : celle-ci doit donner un résultat correct à l'impression d'un écran en mode texte quelconque et en particulier lorsque sont affichées des lettres accentuées (c'est à dire que l'impression doit donner une image fidèle de ce qui est affiché à l'écran).

#### 15.1.2.4. Problèmes d'impression

Les pilotes d'imprimante livrés avec GRIOT Alternative devraient vous permettre de faire des impressions sans problème ; si malgré tout vous observiez des anomalies, vous trouverez peut-être ci-dessous la solution :

- Problème : Les cadres apparaissent imprimés sous la forme de lettres majuscules en italiques ou autres caractères bizarres.  
Solution : Sélectionnez une autre page de codes sur votre imprimante (cf. chapitre précédent).
- Problème : L'impression laisse une page blanche sur 2 ou un saut de page intempestif toutes les deux pages laissant seulement quelques lignes imprimées en haut d'une page sur deux.  
Solution : Réduisez la hauteur de page fixée dans le mode d'impression choisi du pilote d'imprimante sélectionné.
- Problème : Les impressions sont partagées sur deux feuilles en largeur, la deuxième ne comportant que des caractères répartis en quelques colonnes (tout en hauteur).  
Solution : Réduisez la largeur de page fixée dans le mode d'impression choisi du pilote d'imprimante sélectionné ou réduisez la marge gauche.
- Problème : On observe un décalage des caractères formant les cadres les uns par rapport aux autres.  
Solution : Sélectionnez une police de caractère à espacement fixe (et non à espacement proportionnel) sur votre imprimante.
- Problème : L'impression des lignes verticales des cadres forment de légers zigzags (sur une imprimante matricielle).  
Solution : Sélectionnez le mode d'impression uni-directionnel sur votre imprimante.

#### 15.1.3. COULEURS

A l'installation, GRIOT Alternative adopte un jeu de couleurs par défaut. Il est possible de personnaliser les couleurs, d'opter pour un réglage noir et blanc ou de restaurer les couleurs par défaut.

Les couleurs utilisées dans GRIOT Alternative sont les suivantes :

- La couleur de fond : c'est la couleur du fond de l'écran au niveau du menu principal (par défaut cyan).
- La couleur des cadres (par défaut cyan non intensifié sur bleu).
- La couleur des textes : il s'agit de la couleur de tous les textes standards (par défaut blanc non intensifié sur bleu).

- La couleur des zones de saisie (par défaut jaune non intensifié sur magenta).
- La couleur des messages (par défaut blanc intensifié sur vert).
- La couleur des messages d'erreur (par défaut jaune non intensifié sur rouge).
- La couleur des écrans d'aide (par défaut jaune non intensifié sur blanc).
- La couleur de l'éditeur (par défaut blanc non intensifié sur noir).
- La couleur des menus (par défaut blanc non intensifié sur bleu).
- La couleur des remarques (deux couleurs) : il s'agit de la couleur des indicateurs (notes, liens...) dans l'écran de consultation (par défaut noir sur vert et noir sur blanc).

## 15.2. PARAMÉTRAGES LIÉS À CHAQUE BASE DE DONNÉES

### 15.2.1. NOMS ET PRÉNOMS

- Conversion automatique des noms de famille en majuscules : c'est au moment de la saisie ou de la modification d'un {XE "patronyme:conversion en majuscules"} qu'intervient la conversion.
- Conversion automatique des premières lettres des {XE "prénoms:conversion des initiales en majuscules"} en majuscules : c'est au moment de la saisie ou de la modification des prénoms qu'intervient la conversion.
- Présentation des {XE "patronyme:présentation"}noms de famille : les noms peuvent être présentés soit tels quels, c'est à dire sans transformation autre par rapport à la façon dont ils ont été saisis que la suppression de la partie servant de clé de tri saisie entre crochets ; ils peuvent aussi l'être de façon "standard", c'est à dire en repoussant en fin de nom l'éventuelle partie secondaire placée entre parenthèses au début du nom :
  - Exemple : Un "(de) Molle" sera présenté "de Molle" en mode présentation "Tel quel" et "Molle (de)" en mode présentation "Standard".
- Présentation des {XE "prénoms:présentation"}prénoms : Les prénoms peuvent à l'instar des noms être présentés tels quels ou en mode "standard" mais aussi sous la forme réduite du premier prénom seulement ou du prénom prénomusuel{XE "prénoms:usuel"} (c'est à dire le prénom placé entre caractères "<" et ">" ou à défaut le premier prénom).
- Présentation nom et prénoms : cette option permet de choisir dans quel ordre doivent figurer les noms et prénoms, à savoir le prénom d'abord ou le nom d'abord.

Les paramètres permettant de jouer sur la présentation des noms et prénoms n'ont pas d'influence sur la façon dont ils s'affichent au niveau de l'écran de consultation ou de la liste de recherche par nom.

### 15.2.2. GESTION DES DATES

Les paramètres ci-dessous ont une influence sur le mode de présentation des dates à tous les niveaux du logiciel (mis à part le paramètre "Précision du jour de la semaine" qui n'a d'influence que lorsque la place nécessaire à la mention du jour est disponible).

- Conversion des dates au calendrier{XE "calendrier"} standard par défaut : GRIOT Alternative mémorise le calendrier dans lequel chaque date a été saisie ; si la date n'est pas trop incomplète, il est possible de la convertir (en terme de présentation) au calendrier Grégorien (pour les dates postérieures à 1582) ou au calendrier Julien, style de la circoncision (pour les dates antérieures à 1582) grâce à ce paramètre.
- Vérification de la cohérence des dates{XE "cohérence des dates"} à la saisie : une réponse affirmative entraîne une vérification de la cohérence des dates associées à un individu à chaque création ou modification depuis l'écran de consultation ; les valeurs prises en compte sont ajustées par l'option "Paramètres/Cohérence des dates".
- Précision du jour de la semaine dans les dates : GRIOT Alternative sait calculer le jour de la semaine d'une date donnée, quel que soit le calendrier dans lequel elle a été saisie dès l'instant où la date peut être convertie au calendrier Grégorien.
- Délimiteur pour les dates : il s'agit du caractère délimitant le jour, le mois et l'année d'une date.
- Délimiteur pour les fourchettes de dates : pour une question de clarté, il est déconseillé d'utiliser le délimiteur "/" à la fois pour les fourchettes de dates et pour les dates en elles-mêmes.

Exemples :

Avant le 12-03-1739 : <12-03-1739 ou /12-03-1739

Après le 12-03-1739 : >12-03-1739 ou 12-03-1739/

Entre 1737 et 1740 : 1737< <1740 ou 1737//1740

- Symboles représentant la naissance, l'union et le décès : les symboles utilisés par défaut dans GRIOT Alternative sont "", "x" et "+" mais ceux-ci peuvent être modifiés ; ils seront ensuite utilisés partout dans GRIOT Alternative.

### 15.2.3. COHÉRENCE DES DATES

Il s'agit d'ajuster les écarts limites entre événements au-delà desquels un message d'avertissement est affiché à la saisie pour signaler un risque d'anomalie (à condition que l'option "Vérification de la cohérence des dates{XE "cohérence des dates"}" ait été préalablement mise en fonction dans l'option "Paramètres/Gestion des dates" (cf. chapitre 15.2.2).

Les écarts par défaut à la création d'une base de données sont les suivants :

Ecart en années entre : Mini    Maxi

Décès individu - Naissance individu (longévité) :                    110 ans

Union individu - Naissance individu :    12 ans    80 ans

Naissance individu    - Naissance père :            15 ans    80 ans

Naissance individu    - Naissance mère :            15 ans    50 ans

Naissance individu - Union parents : 35 ans  
 Naissance individu - Décès parents : -90 ans  
 Décès individu - Décès parents : -90 ans 90 ans  
 Décès individu - Naissance père : 15 ans 190 ans  
 Décès individu - Naissance mère : 15 ans 160 ans

La signification de ces paramètres est la suivante :

Longévité : 110 ans maximum.

Age à l'union : de 12 ans minimum à 80 ans maximum.

Age du père à la naissance d'un de ses enfants : de 15 ans minimum à 80 ans maximum.

Age de la mère à la naissance d'un de ses enfants : de 15 ans minimum à 50 ans maximum.

Nombre d'années de mariage des parents à la naissance d'un de leurs enfants : 35 ans maximum.

Décès des parents au maximum 90 ans après la naissance de leur premier enfant.

Décès des parents au maximum 90 ans après le décès d'un de leurs enfants.  
 Décès d'un enfant au maximum 90 ans après le décès de ses parents.

Décès d'un enfant au minimum 15 ans et au maximum 190 ans (80+110) après la naissance de son père.

Décès d'un enfant au minimum 15 ans et au maximum 160 ans (50+110) après la naissance de sa mère.

Le contrôle est suffisamment complet pour que toute saisie anormale soit détectée, même si elle n'est que parcellaire.

#### 15.2.4. GESTION DES LIEUX

Les paramètres ci-dessous ont une influence sur le mode de présentation des lieux à tous les niveaux du logiciel (mis à part dans le module de gestion des lieux en lui-même ainsi que dans quelques états tels que "liste des lieux" ou "liste éclair type 1").

Les paramètres "Précision de présentation des lieux", "Mention d'au moins une subdivision" et "Mention des abréviations de lieux" sont utiles pour réduire ou non, en fonction des traitements que l'on souhaite faire, la taille des libellés des lieux.

- Conversion automatique des noms de {XE "lieux:mise en majuscules"} en majuscules : c'est au moment de la saisie ou de la modification du libellé complet d'un lieu qu'intervient la conversion.
- Précision dans la présentation des {XE "lieux:présentation"} : il s'agit d'ajuster quels seront les libellés qui seront présentés (cf. ci-après).
- Mention d'au moins une subdivision : ce paramètre permet de forcer la mention d'un niveau hiérarchique de niveau supérieur si le ou les niveaux hiérarchiques demandés dans la précision de la présentation des lieux ne sont pas renseignés pour un lieu donné.
- Mention des abréviations de {XE "lieux:abréviations"} :

Si la mention "totale" des abréviations est choisie, les libellés complets seront systématiquement remplacés par les abréviations si elles sont renseignées.

Si la mention "partielle" est choisie, le libellé complet le plus à gauche sera utilisé de préférence à l'éventuelle abréviation et les autres seront remplacés par les abréviations si elles sont renseignées

Si la mention "non" est choisie, les abréviations ne seront pas utilisées.

Exemples :

Abréviations "total" : St-Séb., Ncy, M&M, Fr.

Abréviations "partiel" : St-Sébastien, Ncy, M&M, Fr.

Abréviations "non" : St-Sébastien, Nancy, Meurthe-et-Moselle, France.

- Mention des codes {XE "lieux:codes"} : il s'agit de mentionner ou non les codes associés aux lieux entre parenthèses après chaque libellé.

Exemple : Nancy (395), Meurthe-et-Moselle (54), France.

- Découpage de la hiérarchie des {XE "lieux:hiérarchie"} (cf. chapitre 6).

La précision de présentation fait référence aux niveaux hiérarchiques ; elle permet de jouer sur le nombre et l'ordre des libellés présentés :

- Répondre "1" signifie qu'on désire la mention du libellé du niveau hiérarchique de niveau 1 (habituellement le département).
- Répondre "2" signifie qu'on désire la mention du libellé du niveau hiérarchique de niveau 2 (habituellement la ville).
- Répondre "2" suivi de "1" signifie qu'on désire la mention du libellé du niveau hiérarchique de niveau 2 suivi de celui de niveau 1 (habituellement donc la ville suivie du département).

Par exemple, pour des lieux dont les différents niveaux hiérarchiques sont les suivants :

- "Paroisse Ste Thérèse, Villers, 54, France"
- "Toulouse, Haute-Garonne, France"
- "Vosges, France"
- "Belgique"

- Une précision "3 2 1 0" donnera respectivement :

- "Paroisse Ste Thérèse, Villers, 54, France"
- "Toulouse, Haute-Garonne, France"
- "Vosges, France"
- "Belgique"

- Une précision "2 1 0" donnera respectivement :

- "Villers, 54, France"
- "Toulouse, Haute-Garonne, France"
- "Vosges, France"
- "Belgique"

- Une précision "0" donnera respectivement :

- "France"

- "France"
- "France"
- "Belgique"

- Une précision "1 2" donnera respectivement :

- "54, Villers"
- "Haute-Garonne, Toulouse"
- "Vosges"
- <Aucun libellé> ou "Belgique" si la mention d'au moins une subdivision a été demandée

Attention !... Une précision fixée à la valeur "1" (c'est à dire habituellement au département) entraînera la présentation d'un libellé vide dans le cas d'un lieu pour lequel seul le niveau hiérarchique de niveau 2 (c'est à dire habituellement la ville) est renseigné.

#### 15.2.5. ETATS

Les paramètres ci-dessous ont une influence sur tous les états (sauf sur le générateur d'étiquettes en ce qui concerne la marge gauche et sur les arbres ascendants et descendants et les graphes liens de sang en ce qui concerne les autres).

- Cadre entourant les états : mise à part la modification de la présentation en elle-même, vous remarquerez que l'{'XE "impression:temps d'"}
- Date de l'élaboration de l'état, numérotation des pages et titre en bas de page.
- impressionMarge gauche{'XE "impression:Marge gauche"}
- {'XE "impression:marges haute et basse"}Nombre de lignes blanches en haut et en bas de page.

#### 15.2.6. DIVERS

- Purge automatique des états à la désélection d'une base de données :

S'il est répondu négativement, tous les états produits seront conservés sur le disque dur (en fait, le dernier exemplaire de chaque type d'état).

Cela offre l'avantage de pouvoir revenir à volonté sur les derniers résultats mais présente l'inconvénient d'occuper de l'espace sur le disque dur.

S'il est répondu affirmativement, tous les états produits seront automatiquement effacés à la désélection de la base de données.

- Détection automatique des {'XE "homonymes:détection"} à la saisie : la détection d'homonymie se base sur la similitude (et non pas l'égalité rigoureuse) des patronymes et des prénoms ainsi que sur la date de naissance ; elle est uniquement mise en oeuvre lors de la création d'un nouvel individu.
- Marge en années pour la détection des homonymes :

Lors de la création d'un nouvel individu, les individus déjà répertoriés sont considérés homonymes potentiels si, en plus de la similitude de leurs noms et prénoms, leur date de naissance est située dans une fourchette de dates autour de la date de naissance saisie pour le nouvel individu

Si la marge saisie est "5" ans, les homonymes potentiels d'un nouvel individu né en 1812 devront être nés entre 1807 et 1817 pour être détectés (les individus pour lesquels la date de naissance n'a pas été renseignée seront aussi détectés).

- Question "Individu déjà répertorié" à chaque création d'individu : cette question permet d'éviter la ressaisie fastidieuse des individus dont on sait qu'ils sont déjà répertoriés et pour lesquels on souhaite simplement créer un nouveau lien (une nouvelle union par exemple) ; nous préconisons donc une réponse affirmative.
- Incrémentation automatique de la numérotation utilisateur : il s'agit de faire en sorte que GRIOT Alternative renseigne automatiquement le numéro utilisateur des individus lors de leur création en prenant le numéro du dernier individu créé auquel on rajoute 1 (cf. aussi chapitre 16.3).

## **16. UTILITAIRES**

### **16.1. NUMÉROTATION ASCENDANTE**

La numérotation numéro Sosa-Stradonitz{XE "numéro Sosa-Stradonitz"} est une méthode de numérotation des ascendants d'un individu ; il s'agit d'une numérotation à progression géométrique, chaque père se voyant attribuer un numéro double de celui de son fils ou sa fille et chaque mère un numéro double plus un.

Ceci donne donc par exemple : pour l'individu de base, le n°1, pour son père le n°2, sa mère le n°3, son grand-père paternel le n°4, sa grand-mère paternelle le n°5, etc.

L'option "Utilitaires/Numérotation ascendante" permet de définir ou de redéfinir l'individu de base dans la numérotation Sosa-Stradonitz et de faire en sorte que GRIOT Alternative renumérote toute l'ascendance de cet individu.

La numérotation Sosa-Stradonitz est gérée de façon semi-dynamique : les numéros sont créés au fur et à mesure de la création de nouveaux ascendants mais ne sont pas recalculés dynamiquement lorsqu'une branche est brisée ou rattachée car le traitement serait trop lent et perturberait le travail en cours ; il est donc nécessaire dans ce cas de procéder à une renumérotation complète.

Les paramètres qu'il est possible d'ajuster sont les suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la numérotation.
- Le numéro ascendant de l'individu d'origine : on utilise généralement le numéro 1 mais il peut être quelquefois utile de le fixer à une autre valeur (par exemple si on correspond avec un autre généalogiste dont on ne connaît pas la lignée menant à des ancêtres communs et que l'on souhaite malgré tout faire référence à ceux-ci en se servant de ses propres numéros Sosa-Stradonitz).
- L'annulation de toute numérotation ascendante existante : il est conseillé de valider cette option.

- La numérotation multiple : GRIOT Alternative sait attribuer plusieurs numéros Sosa-Stradonitz à un individu en cas d'implexe ; l'un d'entre eux est considéré comme numéro principal et les autres comme numéros secondaires.
- La priorité au numéro le plus faible : il s'agit de choisir la règle de détermination du numéro Sosa principal en cas d'implexe ; il peut s'agir soit du numéro le plus faible (ce qui est conseillé) soit de celui le plus proche de la lignée des pères.

Les numéros Sosa-Stradonitz secondaires sont créés en tant qu'{"événement:numéro secondaire"}événements/états ; ils n'apparaissent pas dans les états mis à part au niveau des fiches individuelles.

Lorsque la taille du champ réservé aux numéros Sosa-Stradonitz est trop petite pour les contenir, le numéro Sosa-Stradonitz est remplacé par un nombre uniquement composé de chiffres "9" terminé par un "8" pour les hommes et uniquement composé de "9" pour les femmes.

Pour annuler toute numérotation ascendante, il faut laisser vierge le nom de l'individu de base, demander l'annulation de la numérotation existante et lancer la numérotation.

## 16.2. NUMÉROTATION DESCENDANTE

Si la méthode Sosa-Stradonitz de numérotation ascendante fait l'unanimité, il n'en n'est pas de même des méthodes de numérotation descendante.

Ceci est dû au fait qu'au contraire de l'ascendance, limitée à deux individus, la descendance d'un individu ne l'est pas, ce qui complique beaucoup la chose.

Le sujet des numérotations descendantes est donc un peu complexe. GRIOT Alternative automatise les numérotations mais les méthodes de numérotation sont ce qu'elles sont et ne peuvent être simplifiées.

Presque toutes se ressemblent et elles ont toutes le même défaut : l'adjonction d'un enfant supplémentaire peut complètement modifier la numérotation existante

C'est pour cette raison que les numérotations descendantes sont gérées de façon statiques dans GRIOT Alternative : les numéros descendants ne sont jamais mis à jour autrement qu'en renumérotant toute la descendance.

GRIOT Alternative sait gérer 4 méthodes de numérotation descendante :

- La numérotation d'Aboville : A chaque génération le rang de naissance de l'enfant est ajouté au numéro de son père, séparé par un tiret ; des lettres indiquant le lit duquel l'enfant est né sont ajoutées en cas d'unions multiples ; exemple : 1-A4-2.
- La numérotation Henry : Elle est presque identique à la numérotation d'Aboville mis à part qu'il n'y a pas de tirets séparant les chiffres et que les unions multiples ne sont pas indiquées ; les rangs de naissance des enfants supérieurs à 10 sont représentés par des lettres (10=A, 11=B, etc.) ; exemple : 142.
- La numérotation Péliissier : Elle est presque identique à la numérotation d'Aboville sauf que les rangs de naissance sont représentés par des lettres majuscules pour les hommes et minuscules pour les femmes et les unions multiples par des numéros ; l'origine n'est pas numérotée ; exemple : 2Db.
- La numérotation Meurgey de Turpigny : Elle diffère des précédentes en ce sens qu'elle numérote les individus par génération ; les numéros sont décomposés en deux parties : la génération en chiffres romains et le rang de naissance d'un individu dans sa génération en chiffres arabes, tous descendants confondus ; exemple : III-7.

Les paramètres qu'il est possible d'ajuster sont les suivants :

- L'origine : il s'agit de définir qui sera l'individu de base pour la numérotation.
- Le numéro descendant de l'individu d'origine.
- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le type de numérotation.
- La numérotation en arbre pleureur : il s'agit de numéroter tous les descendants des individus portant un numéro ascendant issu d'une numérotation ascendante précédente ; cela permet de numéroter tous les individus qui ont un lien de sang avec l'individu d'origine de la numérotation ascendante et de visualiser en un coup d'oeil combien de générations éloignent un individu d'une des branches ascendantes de celui-ci.
- L'annulation de toute numérotation descendante existante : il est conseillé de valider cette option.
- La numérotation multiple : GRIOT Alternative sait attribuer plusieurs numéros descendants à un individu en cas d'implexe ; l'un d'entre eux est considéré comme numéro principal et les autres comme numéros secondaires.
- L'intégration de la numérotation ascendante existante : cette option permet de mixer les numérotations ascendantes et descendantes ; les numéros ascendants sont repris en en-tête des numéros descendants.

Attention !... Il existe des incompatibilités ou des obligations entre certaines options :

- La définition d'un individu d'origine est incompatible avec une numérotation en arbre pleureur.
- La numérotation Meurgey de Turpigny est incompatible avec une numérotation en arbre pleureur et avec l'intégration des numéros ascendants.
- Une numérotation en arbre pleureur est incompatible avec la définition d'un individu d'origine, avec une numérotation multiple et avec la numérotation Meurgey de Turpigny ; elle nécessite par contre obligatoirement l'intégration des numéros ascendants.
- Une numérotation multiple est incompatible avec une numérotation en arbre pleureur et avec l'intégration des numéros ascendants.
- L'intégration des numéros ascendants est incompatible avec une numérotation multiple et la numérotation Meurgey de Turpigny

Les numéros descendants secondaires sont créés en tant qu'événements/états ; ils n'apparaissent pas dans les états mis à part au niveau des fiches individuelles.

Il est possible de limiter les individus pris en compte dans la numérotation par exemple aux seuls individus de sexe masculin, ce qui permet d'identifier les héritiers héréditaires grâce à la numérotation Meurgey de Turpigny : il s'agit tout simplement des individus ayant la partie en chiffres arabes du numéro égale à 1.

Lorsque la taille du champ réservé aux numéros descendants est trop petite pour le contenir, le numéro descendant est remplacé par une suite d'astérisques.

Pour annuler toute numérotation descendante, il faut laisser vierge le nom de l'individu de base, demander une annulation de la numérotation existante, ne pas demander de numérotation en arbre pleureur et lancer la numérotation.

### 16.3. NUMÉROTATION UTILISATEUR

GRIOT Alternative permet l'attribution automatique d'un numéro utilisateur à chaque nouvel individu créé (cf. chapitre 15.2.6). Il est également possible de saisir individuellement les numéros utilisateur de chaque individu.

Cependant, il peut arriver qu'on souhaite effectuer une renumérotation automatique, que cela concerne par exemple l'ensemble d'une base de données non numérotée au fur et à mesure de la création des individus ou bien seulement un groupe d'individus intégrés à la base de données par une opération de fusion.

L'option "Numérotation utilisateur" offre cette fonctionnalité en permettant en sus d'effectuer un dédoublonnage des numéros existants.

Les paramètres qu'il est possible d'ajuster sont les suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le numéro de départ pour la numérotation : le numéro proposé par défaut correspond au numéro existant le plus élevé augmenté de 1.
- Le fait de numéroter uniquement les individus non déjà numérotés ou au contraire de numéroter tous les individus pris en compte.
- Le dédoublonnage : les numéros attribués à plusieurs individus parmi ceux pris en compte sont maintenus pour un seul d'entre eux, les numéros des autres étant supprimés et remplacés par de nouveaux.

Attention !... Les numéros utilisateur qui ont été saisis manuellement sont détruits par cette opération si vous choisissez de numéroter tous les individus, déjà numérotés ou non. Il n'existe dans ce cas aucune possibilité de retour en arrière, hormis naturellement la restauration d'une sauvegarde de la base de données effectuée antérieurement à la renumérotation.

GRIOT Alternative sait gérer l'incrémementation automatique de numéros alphanumériques.

Dans ce cas, tous les caractères autres que les chiffres de 0 à 9 et les lettres de A à Z sont considérés comme des séparateurs : lorsque GRIOT Alternative incrémente un numéro, il ne fait progresser que la partie la plus à droite isolée du reste par un séparateur.

Exemples d'incrémentations :

A99	devient :	B00
1Z99	devient :	2A00
E 99	devient :	E 100
LUC.9	devient :	LUC.10
12.999	devient :	12.1000
12/Z-99	devient :	12/Z-100
2A J99	devient :	2A K00

Rappel : Les numéros utilisateur ne peuvent être visualisés et modifiés qu'à partir de certains formats d'écran (comme par exemple le format "NUMERO" fourni avec GRIOT Alternative) (cf. chapitre 4.10.3).

#### 16.4. VÉRIFICATION GLOBALE DE LA COHÉRENCE DES DATES{XE "COHÉRENCE DES DATES"}

Ce traitement effectue une vérification de la cohérence des dates saisies et produit un rapport d'anomalies potentielles ; il est utile lorsque le mode de détection de la cohérence des dates n'est pas activé au niveau de la saisie ou lorsque l'on reçoit des informations de la part d'un correspondant que l'on désire vérifier.

```
BOURLIER Catherine, o 27.02.1762
*---> ATTENTION !... La mère a plus de 50 ans à la naissance
362) CHARBONNEL Estienne, o 14.02.1681, + 19.03.1744
*---> ATTENTION !... Frère ou soeur puiné né moins de 9 mois après
CHARBONNEL Estèvre, o 24.02.1681
*---> ATTENTION !... Frère ou soeur aîné né moins de 9 mois avant
COLLOT Nicolas, o 15.09.1689
*---> ATTENTION !... La mère a plus de 50 ans à la naissance
83) COUTRAY Elisabeth, + ≈19.VT.AN12
*---> ATTENTION !... Décès antérieur à la naissance du dernier enfant
DESBARRES (COLBERT) Marguerite, o 29.03.1732
*---> ATTENTION !... Frère ou soeur aîné né moins de 9 mois avant
```

*Exemple de rapport d'anomalies potentielles  
produit par le traitement de vérification globale de la cohérence des dates*

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- La prise en compte des individus selon les critères de sélection (cf. chapitre 10.6.2).
- Le mode d'impression (cf. chapitre 10.4).
- La largeur de l'état (cf. chapitre 10.4).

Le traitement peut être long pour de grosses bases de données.

#### 16.5. SAUVEGARDE

Nous n'insisterons jamais assez sur l'impérieuse nécessité d'effectuer des sauvegardes régulières de vos bases de données.

L'énorme travail de saisie que représente l'informatisation d'une étude généalogique mérite bien la "perte" de ces quelques instants.

Pour être efficaces, les sauvegardes doivent être "tournantes" (et bien sûr régulières) ; plusieurs disquettes (ou plusieurs jeux de disquettes si la base de données à sauvegarder est importante) doivent être utilisées alternativement de façon à minimiser les risques.

Le module de sauvegarde intégré de GRIOT Alternative vous évite, si vous n'êtes pas familier de la micro-informatique, d'avoir à utiliser des commandes du système d'exploitation.

Il est possible d'ajuster les paramètres suivants :

- Le masque fichiers : il s'agit de définir quels seront les fichiers qui seront sauvegardés.
- Le lecteur de sauvegarde : le lecteur de disquettes "A" ou "B".
- La compression : il s'agit de définir si un algorithme de compression sera utilisé.
- La vérification : il s'agit de définir si les données écrites sur les disquettes de sauvegarde seront vérifiées (par relecture au fur et à mesure) ou non.

Le masque "\*.\*" (ce qui signifie "tous les fichiers") est proposé par défaut ; il est cependant possible de ne sauvegarder que les fichiers de données en eux-mêmes (à l'exclusion des fichiers index) en utilisant le masque "\*.DB?" (Attention, il sera nécessaire de {XE "indexation"}réindexer la base de données grâce à l'option "Utilitaires/Réindexation" du menu principal en cas de restauration).

SAUVEGARDE BASE DE DONNEES SUR DISQUETTE	
Base de données . . . . :	FAMILLE
Masque fichiers ? . . . :	*.*
Lecteur sauvegarde ? :	A
Compression ? (O/N) . :	Oui
Vérification ? (O/N) :	Oui
INDIVS.DBF	√
UNIONS.DBF	√
SOURCES.DBF	√
DOCUM.DBF	√
REPLIEUX.DBF	*
Taille de la base . . . . :	4.5 Mo
Nombre de disquettes	
Sans compression : 3"½ 720 ko :	7
3"½ 1,4 Mo :	4
Avec compression : 3"½ 720 ko :	2
(estimation) 3"½ 1,4 Mo :	1
Progression du traitement	
Octets à copier . . . :	4,520,830
Octets copiés . . . . :	2,107,374
Octets compressés . :	401,720
Taux de compression :	81 %
Avancement . . . . . :	47 %
En cours de travail, patientez... ( <Echap> pour interrompre )	
Paramètres Lancer Quitte	

*Ecran du module de sauvegarde (en cours de sauvegarde)*

L'option "compression" permet de diminuer sensiblement le nombre de disquettes nécessaires pour la sauvegarde (le taux de compression atteint généralement environ 80%). Il la rend en même temps presque deux fois plus rapide.

GRIOT Alternative est ainsi capable de sauvegarder une base de données de plus de 20.000 individus sur une seule disquette 3"½ 1,44 Mo (en utilisant le masque fichiers "\*.DB?" et l'option compression).

Cette option présente néanmoins le désavantage de nécessiter que de la place soit disponible sur le disque dur pour que la sauvegarde et la restauration soient possibles. En pratique, il faut, pour une base de données de 10.000 individus :

- Environ 625 ko disponibles pour effectuer la sauvegarde.
- Environ 3,2 Mo disponibles pour effectuer la restauration.

Les besoins en place disque pour une sauvegarde ou une restauration évoluant linéairement en fonction du nombre d'individus de la base de données, une simple règle de trois permet de déterminer pour n'importe quelle base de données l'espace libre nécessaire.

L'option compression présente un autre désavantage, mineur, qui est de produire un jeu de sauvegarde qui ne pourra pas être restauré depuis la version 3.0x de GRIOT Alternative (ce qui néanmoins ne devrait être nécessaire qu'en cas d'échange de données avec un autre généalogiste).

Attention !... une sauvegarde non compressée réalisée avec une version 3.1x de GRIOT Alternative peut être restaurée à partir d'une version 3.0x mais est susceptible d'entraîner l'affichage d'un message d'anomalie de type "Bound error" ; ce dernier est lié à une incompatibilité descendante du fichier de mémorisation des paramètres associés à chaque base de données.

Dans ce cas, il suffit, pour rétablir la situation et pouvoir ainsi exploiter la base de données à partir de la version 3.0x, de relancer cette version 3.0x de GRIOT Alternative en indiquant en paramètres le nom de la base de données et l'option "/DEF", ce qui donne, pour une base de données portant le nom "FAMILLE" par exemple, la commande suivante :

"GO FAMILLE /DEF" suivi de <Entrée> **R** (cf. chapitre 2.5).

Indépendamment du problème précédent, il est par ailleurs impératif d'effectuer une réindexation de la base de données (cf. chapitre 16.6).

L'option "vérification" permet d'obtenir une meilleure fiabilité des sauvegardes car elle permet la vérification systématique de la validité des données écrites sur les disquettes de sauvegarde (par relecture au fur et à mesure).

L'activation de l'option "vérification" est très fortement conseillée même si elle ralentit d'environ 20% la vitesse de sauvegarde.

Il faut disposer des disquettes formatées nécessaires avant le lancement du traitement ; Attention !... les fichiers éventuellement présents sur ces disquettes seront effacés.

Des informations sont affichées sur la droite de l'écran :

- Dans le cadre supérieur sont indiqués :
  - La taille de la base de données, c'est à dire la place totale qu'elle occupe sur le disque dur.
  - Le nombre de disquettes nécessaires à la sauvegarde de l'intégralité de la base de données en fonction du type de disquettes et de l'activation du mode compressé ou non.
- Dans le cadre inférieur sont indiquées des informations indiquant à quel point d'avancement se trouve la sauvegarde :
  - Le nombre d'octets à copier : au démarrage de la sauvegarde, ce nombre correspond la taille totale des fichiers à sauvegarder (en tenant compte du masque fichiers).
  - Le nombre d'octets copiés.
  - Le nombre d'octets compressés : dans le cas d'une sauvegarde compressée, ce nombre correspond aux octets effectivement recopiés sur les disquettes de sauvegarde.
  - Le taux de compression.
  - Le pourcentage de réalisation de la sauvegarde.

Des messages vous guident pour l'introduction des disquettes ; la liste des fichiers sauvegardés s'affiche dans la partie gauche de l'écran au fur et à mesure de la sauvegarde.

GRIOT Alternative contrôle les disquettes utilisées et n'écrase jamais (à l'inverse de l'utilitaire "BACKUP" du DOS, déficient sur ce point) une disquette déjà utilisée par la procédure de sauvegarde en cours si vous laissez par erreur la disquette en place au lieu d'insérer la suivante.

Attention !... :

- GRIOT Alternative ne sait pas gérer la sauvegarde de plusieurs bases de données sur une même disquette.
- GRIOT Alternative sauvegarde avec la base de données les paramètres qui lui sont liés mais pas les paramètres communs à toutes les bases de données : il vous appartient donc si vous le souhaitez de procéder par vous-même aux sauvegardes de ces paramètres ainsi que des formats d'état, d'étiquette et d'écran et les pilotes d'imprimante que vous auriez modifiés ou créés. N'utilisez

pas les disquettes sur lesquelles sont sauvegardées vos bases de données GRIOT Alternative pour cela.

Il peut arriver que d'une fois sur l'autre, vous ayez soudainement besoin d'une disquette de moins pour sauvegarder une base de données : ce phénomène n'est pas forcément anormal car les opérations de compactage et de réindexation{XE "indexation"} sont susceptibles de faire diminuer la taille d'une base de données.

Il est conseillé d'étiqueter soigneusement les disquettes et de les stocker dans un lieu sûr, a priori différent de la pièce dans laquelle se trouve le micro-ordinateur.

## 16.6. RESTAURATION

Le module de restauration permet, en cas de problème, de recopier sur le disque dur le contenu de disquettes de sauvegarde.

ATTENTION !... il ne s'agit pas d'une opération anodine ; en effet, la procédure de restauration aura pour effet l'écrasement complet de la base de données active qui sera remplacée par la base de données sauvegardée sur les disquettes à restaurer.

La restauration d'une base de données doit en théorie rester exceptionnelle, par exemple en cas de problème rendant la base de données irrécupérable (fichiers de données effacés, disque dur hors-service, etc.).

Elle peut cependant être utilisée pour recopier sur une base de données nouvellement créée une base de données envoyée par un utilisateur de GRIOT Alternative.

Il est possible de préciser dans quel lecteur seront introduites les disquettes de sauvegarde : le lecteur de disquettes "A" ou "B".

Tous les fichiers se trouvant sur les disquettes de sauvegarde sont restaurés.

Des messages d'alerte explicites sont délivrés avant que ne débute la restauration afin d'éviter toute mauvaise manipulation.

GRIOT Alternative vérifie si le nom de la base de données sauvegardée correspond bien au nom de la base de données active sur laquelle on effectue la restauration et affiche un message complémentaire dans le cas contraire : bien que s'agissant en effet d'une opération possible, elle doit être réfléchie et dûment validée.

GRIOT Alternative détecte automatiquement si le jeu de sauvegarde est compressé ou non et adapte le traitement en conséquence. Dans le cas de la restauration d'une sauvegarde compressée, il vérifie l'espace disque dur disponible et refuse d'entreprendre la restauration s'il est insuffisant (cf. chapitre précédent).

En cours de restauration, des messages vous guident pour l'introduction des disquettes ; la liste des fichiers restaurés s'affiche dans la partie gauche de l'écran au fur et à mesure de la restauration.

Il n'est pas possible d'interrompre la procédure de restauration au cours de la restauration d'un fichier ; une pression sur la touche <Echap> **E** ne se traduira donc par l'interruption effective de la procédure qu'à la fin de la restauration du fichier en cours de traitement.

En tout état de cause, il faut être conscient que l'interruption de la procédure de restauration est déconseillée car elle risque de laisser la base de données dans un état intermédiaire incohérent (fichier individus restauré et fichier lieux ancien par exemple) qui risque d'engendrer des erreurs et des altérations graves de la base de données.

Attention : Si vous êtes amené à restaurer avec la version 3.10 (ou supérieure) de GRIOT Alternative une sauvegarde effectuée avec une version 3.0x (ou vice versa), il est impératif d'effectuer une réindexation une fois la restauration effectuée.

Si cette précaution n'est pas prise, vous risquez d'obtenir l'affichage d'un message d'erreur de type "corruption detected" lorsque vous utiliserez la base de données restaurée.

## 16.7. RÉINDEXATION{XE "INDEXATION"}

Les différents fichiers de données utilisés par GRIOT Alternative sont 'indexés', c'est-à-dire triés suivant un certain nombre de 'clés' (les informations sur lesquelles les tris sont effectués).

Ces index peuvent, dans certaines conditions, être détériorés ; c'est le cas lorsque survient une coupure de l'alimentation électrique du micro-ordinateur alors que GRIOT Alternative était en cours de fonctionnement.

Les symptômes d'une telle détérioration peuvent être les suivants :

- Il manque des individus dans la liste qui s'affiche à l'écran pour la recherche (attention à l'option "Guide Sosa" qui limite de façon tout à fait normale les individus affichés aux seuls individus numérotés Sosa...).
- Les {XE "liens:incohérents"} de filiation semblent soudain détruits ou incohérents.
- Eventuellement le message d'alerte "DBFNTX/1210, Corruption detected" est affiché.

GRIOT Alternative essaie de détecter lui-même ce type de situation et est susceptible de refuser de fonctionner tant qu'une réindexation n'a pas été réalisée.

IMPORTANT !... Si de tels symptômes apparaissent, il ne faut absolument pas tenter de corriger le problème depuis l'écran de consultation : vous risqueriez de compliquer les choses... Effectuez une réindexation avant toute autre action !

L'option "Réindexation" fournit alors le moyen de reconstruire ces index ; cette opération peut prendre un temps important pour les grosses bases de données.

Si vous êtes sortis anormalement du logiciel alors qu'une base de données était active et que vous étiez dans l'écran de consultation (coupure de courant par exemple) , GRIOT Alternative le détecte à la sélection suivante de la base de données en question et propose alors de procéder à une réindexation.

La façon dont sont maintenus les index et la nature du processus de réindexation peut avoir pour effet secondaire une diminution de l'espace disque occupé par une base de données lorsqu'on la réindexe.

## 16.8. COMPACTAGE

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

La destruction d'individus ou la modification des notes associées, s'ils entraînent un effacement logique (c'est-à-dire que vous constatez la modification ou l'effacement de visu), n'entraînent pas un réel effacement physique sur le disque. Il en ressort que si de nombreuses opérations de destruction ou de modification ont lieu, les fichiers auront tendance à grossir inutilement.

Afin de remédier à cela, il est possible de sélectionner l'option "Utilitaires/Compactage" du menu principal qui a pour effet d'effacer physiquement les informations déjà logiquement effacées et donc de diminuer la taille des fichiers.

Cette opération peut prendre un temps important pour les grosses bases de données ; nous préconisons une utilisation peu fréquente (par exemple, lorsque 2000 individus sont entrés, modifiés ou supprimés).

### 16.9. PURGE ÉTATS

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Tous les états produits peuvent être conservés sur le disque dur (en fait, le dernier exemplaire de chaque type d'état) (cf. chapitre 15.2.6).

L'option "Utilitaires/Purge états" permet de les effacer et donc de libérer de l'espace sur le disque dur.

### 16.10. GÉNÉRATEUR D'ÉCRAN

Le générateur d'écran permet de concevoir des écrans de saisie et de {XE "consultation:conception d'un écran de"} et donc de personnaliser l'écran de consultation des individus et des unions en fonction de vos besoins et de vos goûts.

Les modèles d'écrans sont sauvegardés sous la forme de fichiers "formats d'écrans".

Ainsi, il est aussi bien possible d'ajouter simplement la cause du décès à l'écran de consultation que de l'adapter complètement à une généalogie animale en précisant par exemple la race, la robe, la taille, etc. pour des chevaux.

En pratique, il n'est généralement pas nécessaire de construire un nouvel écran de toutes pièces et on peut se contenter de modifier un format d'écran qui se rapproche de ce que l'on souhaite puis le sauvegarder sous un autre nom.

L'utilisation du générateur d'écran est par nature un peu plus complexe que ne l'est celle du reste du logiciel ce qui le destine aux utilisateurs avertis.

Il est de toute façon conseillé d'observer et d'analyser l'écran standard "STD25" avant de se lancer dans la création ou la modification d'un format d'écran.

L'accès au générateur d'écran se fait depuis l'option "Utilitaires/Générateur d'écran" du menu principal : attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

A l'entrée dans le générateur, GRIOT Alternative charge et affiche automatiquement l'écran de consultation sélectionné pour la base de données active et se positionne au niveau du menu de gestion des écrans.

On retrouve à l'affichage de l'écran de consultation les fenêtres dont il est composé portant chacune en titre sur le haut du cadre qui les délimite le type de fenêtre dont il s'agit :

- Fenêtre individu (fenêtre principale)
- Fenêtre conjoint
- Fenêtre union
- Fenêtre père
- Fenêtre mère
- Fenêtre union des parents

Les champs sont affichés sous la forme d'une suite de "x" permettant de visualiser leur taille.

Le générateur d'écran présente trois menus imbriqués qui permettent de gérer du niveau le plus général au niveau le plus fin les écrans, les fenêtres et les champs.

### 16.10.1. GESTION DES ÉCRANS

Le menu écran propose les options suivantes :

- "Crée": Création d'un nouveau format d'écran : l'écran de consultation affiché est effacé et le menu fenêtre automatiquement activé.

- "Modif" : Modification du format d'écran affiché : le menu fenêtre est activé.

- "Sauve" : Sauvegarde du format d'écran : les formats d'écrans livrés d'origine avec GRIOT Alternative ne peuvent être modifiés (il s'agit des formats d'écran "STD25", "GRIOT2", "NOBLESSE", "NUMERO", "RAPIDE" et "RELIGION").

- "Charge" : Chargement en mémoire d'un format d'écran depuis le disque dur.

- "Détruit" : Destruction d'un fichier format sauvegardé sur le disque dur.

Le chargement d'un format d'écran a pour effet secondaire la sélection de ce format d'écran pour la base de données active.

Père		Union des parents		Mère		MPA	
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		x le xxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Individu				Conjoint			
N° desc. :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	sa :	xxxxxxxxxx				
Nom . . . :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Prénoms :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	Enf. xxxxx		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			
Date ° :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			° : xxxxxxxxxxxx			
à . . . . . :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx						
Date + :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx			+ : xxxxxxxxxxxx			
à . . . . . :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx						
Profess. :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx						
Signat. :	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx						
* Notes - Liens - Evénts - Sources *		S.All.	S.Post.				
Union							
x le xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		à xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx		* Union xxx *			
xx enfant(s) répertorié(s)				* Notes - Liens - Evénts - Sources *			
Création d'un nouveau format d'écran							
Ecran : Crée Modif Charge Sauve Détruit Quitte							

*Ecran principal du générateur d'écran (format standard "STD25" chargé)*

### 16.10.2. GESTION DES FENÊTRES

S'il existe au moins une fenêtre dans le format d'écran chargé en mémoire, une des fenêtres est sélectionnée et mise en évidence par la modification de la couleur de son cadre lors de l'entrée dans le menu de gestion des fenêtres.

Il existe deux familles de fenêtres : les fenêtres individus (dont font partie la fenêtre individu (fenêtre principale) en elle-même et les fenêtres conjoint, père et mère) et les fenêtres unions (dont font partie la fenêtre union de l'individu principal consulté et de son conjoint en elle-même et la fenêtre union des parents).

Chaque fenêtre possède deux séries de coordonnées (haut, bas, gauche et droite) activées en mode consultation selon que le sexe de l'individu consulté est masculin ou féminin.

Les lignes haute et basse de l'écran ont pour coordonnées respectives 0 et 22 ; les colonnes gauche et droite de l'écran ont pour coordonnées respectives 0 et 79.

Les fenêtres peuvent être visualisées dans plusieurs modes :

- Le mode individu consulté masculin ou féminin : seules les positions des fenêtres peuvent être différentes (et pas leur contenu).
- Le mode plein ou vide de remplissage des champs : les fenêtres sont affichées telles qu'elles se présentent lorsque tous les champs sont renseignés ou lorsqu'ils sont tous vides.
- Le mode affichage (c'est à dire consultation) ou saisie : les champs en affichage ou en saisie seule apparaissent ou disparaissent en fonction de ce mode.

Le menu fenêtre propose les options suivantes :

- "Crée" : Création d'une nouvelle fenêtre (cf. ci-après).
- "Modif" : Modification du contenu de la fenêtre sélectionnée : le menu champ est activé.
- "Pos." : Modification des coordonnées de la fenêtre sélectionnée.
- "Détruit" : Destruction de la fenêtre sélectionnée (et de tous les champs qu'elle contient).
- "Dépl." : Déplacement de la fenêtre sélectionnée (cf. ci-après).
- "Taill." : Modification de la taille de la fenêtre sélectionnée (cf. ci-après).
- "Suiv." : Sélection de la fenêtre suivante ; la sélection de la fenêtre suivante peut aussi être obtenue par la pression de la touche <Tabulation> **t**.
- "M/F" : Présentation des fenêtres avec leurs coordonnées dans le cas où l'individu consulté est masculin ou féminin : cette option permet de basculer d'un mode dans l'autre et vice-versa.
- "P/V" : Présentation des fenêtres en mode plein ou vide : cette option permet de basculer d'un mode dans l'autre et vice-versa.
- "A/S" : Présentation des fenêtres en mode affichage (consultation) ou saisie : cette option permet de basculer d'un mode dans l'autre et vice-versa ; les champs en affichage ou en saisie seule apparaissent ou disparaissent en fonction de ce mode.

#### 16.10.2.1. Création d'une fenêtre

Une fenêtre d'un type donné ne peut pas exister en plusieurs exemplaires dans un écran.

La création d'une fenêtre entraîne, après le choix du type de fenêtre, l'affichage d'un écran de saisie demandant le renseignement des coordonnées de la fenêtre dans les modes masculin et féminin. Des valeurs standards sont affectées par défaut pour faciliter le processus de saisie.

#### 16.10.2.2. Déplacement et modification de la taille d'une fenêtre

La validation de l'option "Dépl." ou "Taill." du menu fenêtre fait apparaître des flèches sur les côtés du cadre de la fenêtre sélectionnée.

Il est alors possible selon l'option choisie de déplacer ou de modifier la taille de la fenêtre en pressant sur les touches fléchées <Flèche Haute>**Z**, <Flèche basse>**x**, <Flèche gauche>**q** et <Flèche droite>**d**.

La pression sur la touche <Entrée>**R** valide le déplacement ou la modification de taille tandis que la pression sur la touche <Echap>**E** annule l'opération.

### 16.10.3. GESTION DES CHAMPS

S'il existe au moins un champ dans la fenêtre sélectionnée, un champ est sélectionné et mis en évidence par la modification de sa couleur lors de l'entrée dans le menu de gestion des champs.

Les champs sont les éléments constitutifs des fenêtres ; les types de champs qu'il est possible d'intégrer à une fenêtre diffèrent selon que la fenêtre est de type individu ou de type union.

Les champs intégrés dans une fenêtre peuvent être :

- Des informations "principales".
- Des informations "calculées" (déduites des autres informations, des liens, etc.).
- Des informations extraites des événements/états ou des sources.
- Des témoins de l'existence d'informations secondaires (notes, liens secondaires, événements/états, sources)
- Des textes fixes

Pour un individu :

- Les informations principales sont :
  - Le nom
  - Les prénoms
  - La date et le lieu de naissance
  - La date et le lieu de décès
  - La profession principale
  - Le sexe
  - Les numéros Sosa-Stradonitz, descendant et utilisateur
  - Les informations "sans alliance" et "sans postérité"
  - La date de la dernière mise à jour
- La seule information calculée est le rang de naissance.

Pour une union :

- Les seules informations principales sont la date et le lieu de l'union.
- Les informations calculées sont :
  - Le rang de l'union avec le conjoint affiché
  - Le nombre d'enfants issus de l'union avec le conjoint affiché

Les informations qui peuvent être extraites des {XE "événements/états:générateur d'écran"} sont :

- L'existence d'un événement/état particulier
- Le libellé associé à l'événement/état

- La date et le lieu de l'événement/état
- La certitude de l'événement/état
- L'existence de notes associées à l'événement/état

Les informations qui peuvent être extraites des événements/états sont :

- L'existence d'un type de source particulier
- La date de la source
- La possession de la source ou d'une copie
- L'existence de notes associées à la source

Toutes les informations principales associées à l'individu (à l'exception de la date de mise à jour) et à l'union ainsi que les libellés, dates, lieux et certitudes associés aux événements/états peuvent être renseignés et modifiés directement depuis l'écran de saisie/consultation ; les autres ne peuvent qu'être visualisés.

Les champs ne sont pas tous visibles en même temps dans une fenêtre : leur visibilité dépend de leur mode d'affichage et du mode d'affichage choisi pour la fenêtre en cours de modification.

Les champs ne peuvent pas être positionnés en dehors des coordonnées de la fenêtre à laquelle ils appartiennent ; si un champ a une largeur telle qu'il dépasse la limite droite de sa fenêtre :

- En mode consultation d'individu, seule sa partie gauche est visible (sa partie droite est tronquée).
- En mode saisie d'individu :
  - Soit la zone de saisie est réduite à la taille disponible et la saisie est déroulante à l'intérieur de cette zone (cas des champs de types nom, prénoms, libellés en général);
  - Soit la saisie est impossible et un message d'anomalie est affiché (cas des champs de type date nécessitant un espace minimum de saisie).

Le menu champ propose les options suivantes :

- "Crée": Création d'une nouveau champ (cf. ci-après).
- "Modif" : Modification des paramètres d'affichage du champ sélectionné.
- "Détruit" : Destruction du champ sélectionné.
- "Dépl." : Déplacement du champ sélectionné (cf. ci-après).
- "Suiv." : Sélection du champ suivant ; la sélection du champ suivant peut aussi être obtenue par la pression de la touche <Tabulation>**t**.
- "Préc." : Sélection du champ précédent ; la sélection du champ précédent peut aussi être obtenue par la pression de la touche .<Shift>**S**<Tabulation>**t**.
- "A/S" : Présentation des fenêtres en mode affichage (consultation) ou saisie : cette option est identique à celle accessible depuis le menu fenêtre.

## 16.10.3.1. Création d'un champ

La création d'une fenêtre entraîne l'affichage d'une liste permettant de choisir parmi les champs possibles.

Si un champ de type événement/état ou source est choisi, une deuxième fenêtre permet de choisir un événement/état ou une source puis une troisième permet de choisir le type d'information associée à l'événement/état ou à la source à intégrer.

Un écran de saisie permettant de renseigner les paramètres d'affichage du champ est alors affiché.

Pour un champ standard, il est possible de renseigner les informations suivantes :

- Le libellé précédant la donnée : il s'agit d'afficher un texte avant le champ lui-même dans le cas où il est renseigné (par exemple, "Nom : " devant le champ "nom").
- Le libellé suivant la donnée : il s'agit d'afficher un texte après le champ lui-même dans le cas où il est renseigné (par exemple, " enfant(s) répertorié(s)" derrière le champ calculé "nombre d'enfants").

MPA

Nom

```

Libellé avant la donnée ? ..... : "Nom .... : "
Libellé après la donnée ? ..... :
Libellé si donnée non renseignée ? ..... : "Nom .... : "
Affichage de la donnée ? (O/N) ..... : Oui
Suppression des espaces à gauche ? (O/N) . : Non
Suppression des espaces à droite ? (O/N) . : Non
Largeur de la donnée ? (0 à 77) ..... : 0
Priorité d'affichage ? (1 à 5) ..... : 1
Couleur (Texte, remarque 1 ou 2) ? (T,1,2) : Texte
Mode (Affich., Saisie ou Perm.) ? (A/S/P) : Permanent
Ligne ? (1 à 16)..... : 3
Colonne ? (0 à 59)..... : 1

```

Créer un nouveau champ  
Champ : Créé Modif Détruit Dépl. Suiv. Préc. A/S
Quitte

*Exemple de création d'un champ dans le générateur d'écran*

- Le libellé si la donnée n'est pas renseignée : il s'agit d'afficher un texte particulier dans le cas où le champ n'est pas renseigné ou a une valeur nulle (par exemple, "Aucun enfant répertorié" dans le cas où le champ calculé "nombre d'enfants" est égal à zéro).
- L'affichage de la donnée : il s'agit de déterminer si le champ doit être affiché ou non lorsqu'il est renseigné ; on peut en effet souhaiter afficher un texte au lieu du champ lui-même (par exemple pour afficher uniquement le texte "Notes" lorsqu'il existe des notes associées à l'individu).
- La suppression des espaces à gauche et à droite : cette option concerne l'affichage du contenu des champs.
- La largeur de la donnée : une largeur fixée à zéro entraîne l'affichage du champ selon sa taille effective dans la base de données.
- La priorité d'affichage : elle permet de jouer sur l'ordre d'affichage des champs les uns par rapport aux autres.
- La {XE "couleurs"} d'affichage : elle peut être réglée aux couleurs "texte", "remarque 1" et "remarque 2" réglées dans le paramétrage des couleurs.

- Le mode d'affichage : il s'agit de déterminer si le champ doit être visible uniquement en mode affichage (consultation), en mode saisie ou visible en permanence, c'est à dire dans les deux modes (par exemple, le champ "sexe" d'un individu n'est visible qu'en mode saisie, le marqueur "Notes" n'est visible qu'en mode affichage et le champ "nom" est visible dans les deux modes dans l'écran standard "STD25").
- La ligne d'affichage : il s'agit du numéro de ligne relatif à l'intérieur de la fenêtre, la ligne numéro 1 étant en haut.
- La colonne d'affichage : il s'agit du numéro de colonne relatif à l'intérieur de la fenêtre, la colonne numéro 1 étant la plus à gauche ; si on règle la colonne à zéro, le champ sera positionné à la droite du champ affiché juste avant sur la même ligne (il peut être nécessaire de jouer sur la priorité d'affichage pour obtenir le résultat souhaité).

Pour un champ de type texte fixe, seules les informations "priorité d'affichage", "couleur", "mode d'affichage", "ligne" et "colonne" peuvent être renseignées.

Il est en plus nécessaire bien entendu de renseigner le texte en question.

Les champs de type existence de ... s'affichent sous la forme d'un astérisque ou d'un espace si la donnée en question existe ou non lorsqu'on répond "oui" à la question "affichage de la donnée".

Des valeurs sont systématiquement proposées par défaut pour faciliter le processus.

Il est inutile de chercher à fixer une largeur d'affichage supérieure à la largeur du champ car il ne pourra de toute façon pas s'afficher sur une largeur plus grande : il est par exemple inutile de définir un libellé événement/état sur une largeur de 64 caractères car ce libellé a une taille maximum de 32 caractères.

En raison d'une limitation des possibilités de GRIOT Alternative, il ne faut pas insérer plusieurs champs actifs en mode saisie sur la même ligne avec une valeur de colonne à zéro car ils ne seraient pas correctement gérés lors de la saisie.

#### 16.10.3.2. Déplacement d'un champ

La validation de l'option "Dépl." du menu champ permet de déplacer le champ sélectionné en pressant sur les touches fléchées <Flèche Haute>**Z**, <Flèche basse>**X**, <Flèche gauche>**Q** et <Flèche droite>**D**.

La pression sur la touche <Entrée>**R** valide le déplacement tandis que la pression sur la touche <Echap>**E** annule l'opération.

### 16.11. JOURNAL DES ANOMALIES

Il peut arriver (rarement !) que des anomalies de fonctionnement de GRIOT Alternative se produisent ; elles peuvent être dues à une altération de la base de données ou à une imperfection du logiciel.

Un fichier des anomalies est automatiquement mis à jour à chaque fois que GRIOT Alternative en est capable (ce n'est pas le cas pour toutes les erreurs) pour faciliter le diagnostic et la maintenance. Ce fichier est commun à toutes les bases de données.

La sous-option "Visualisation" permet la visualisation à l'écran de la liste des anomalies relevées tandis que la sous-option "Impression" permet son impression.

La sous-option "Raz" efface la liste des anomalies relevées ; elles ne doit être utilisée qu'après l'option impression.

## **17. MENU SYSTÈME**

### **17.1. SORTIE DE GRIOT ALTERNATIVE**

La sortie du logiciel peut être provoquée par la validation de l'option "Système/Quitter" du menu principal ou par la pression de la touche <Echap> **E** depuis le menu principal (les menus déroulants étant refermés).

### **17.2. ACCÈS AU DOS**

Attention !... Cette option n'est disponible dans le menu principal que lorsqu'il est sous sa forme complète (cf. chapitre 3.1).

Il est possible, grâce à cette option, d'utiliser momentanément le système d'exploitation MS-DOS sans sortir de l'application.

L'espace mémoire réservé au "visualiseur" au niveau de l'option "Paramètres/Généraux" est libéré pour faire de la place en mémoire (pour lancer un second processeur de commande)..

Il ne faut pas relancer GRIOT Alternative en entrant la commande "GO" par exemple depuis l'invite du DOS à ce niveau car cela produirait une erreur.

Pour revenir à GRIOT Alternative, il suffit de frapper la commande "EXIT" puis de valider en pressant la touche <Entrée> **R**.

### **17.3. A PROPOS**

Cette option affiche la version de GRIOT Alternative en cours d'utilisation ainsi que les quelques informations à caractère technique suivantes :

- Le mode de fonctionnement (mode réel ou protégé - cf. addenda technique).
- Le type de "DOS extender" actif (le cas échéant).
- La mémoire disponible.
- Le nombre de "handles" disponibles, à savoir le nombre de fichiers supplémentaires que le DOS peut ouvrir simultanément.

Ces informations techniques peuvent être utiles à l'occasion pour détecter l'origine d'un problème de fonctionnement.

## 18. APPENDICES

### 18.1. EQUIVALENCES DE TOUCHES

Les touches ayant des fonctionnalités identiques peuvent porter des symboles différents en fonction des micro-ordinateurs, suivant les marques ou selon que les inscriptions sont en français ou en anglais.

Voici répertoriées ci-dessous un certain nombre d'équivalences qui vous permettront éventuellement de vous y retrouver :

- <Enter> **!** / <Entr> **e** / <Entrée> **R** / <Entrée <i>r / <<i> **f** / <Return>

- <Home> **(** / <Flèche Home> **a**

- <PgUp> **)** / <Flèche PgUp> **h**

- <End> **\*** / <Fin> **F**

- <PgDn> **,** / <Flèche PgDn> **b**

- <Ins> **-** / <Inser> **I**

- <Del> **.** / <Suppr> **D** / <Efface>

- <Ctrl> **T** / <Control> **C**

- <Esc> **"** / <Echap> **E**

- <Tab> **t** / <Tab> / <Tabulation>

- <Shift> **S** / <Large flèche vers le haut>

### 18.2. GLOSSAIRE

- Alphanumérique (caractère) : Lettre ou chiffre.
- ASCII : Abréviation de "American Standard Code for Information Interchange" ; c'est un code utilisé par la plupart des ordinateurs pour représenter les lettres, les nombres et les symboles.
- Base de données : Ensemble de fichiers de données et de tables.
- BIOS ("Basic Input/Output System") : Ensemble de programmes destinés à gérer les échanges d'informations entre les différents composants du micro-ordinateur.
- Bit : Unité élémentaire d'information ; un bit vaut 0 ou 1.

- Caractère : Lettre, chiffre ou symbole de ponctuation.
- Champ (de saisie) : Information élémentaire d'un écran de saisie ou de consultation.
- Enregistrement (action d'enregistrer) : Stockage sur disque.
- Compactage : Action de compression d'un fichier de données par suppression des informations inutiles.
- Curseur : Symbole clignotant affiché à l'écran indiquant l'emplacement ou apparaîtra le prochain caractère saisi.
- Curseur souris : Symbole affiché à l'écran dont les déplacements suivent ceux appliqués à la souris{XE "souris"}.
- Disque dur : Support magnétique utilisé pour stocker des fichiers, ne pouvant pas être retiré de son lecteur.
- Disquette : Support magnétique utilisé pour stocker des fichiers ; formée d'une couche de plastique mince et flexible se trouvant dans une jaquette protectrice.
- Disquette formatée : Disquette prête à l'emploi.
- Disquette vierge : Disquette ne contenant aucune information.
- DOS : Système d'exploitation.
- Editeur : Programme utilisé pour créer ou pour modifier un texte.
- Etat : Résultat d'un traitement sous forme de document.
- Extension : Suffixe d'au maximum trois caractères pouvant être ajouté à un nom de fichier afin d'en identifier plus précisément le contenu.
- Fenêtre : Partie d'écran délimitée par un cadre.
- Fichier : Ensemble d'informations stockées sur un disque ; contient habituellement des données ou un programme.
- Fichier de données : Fichier contenant les données dont un programme a besoin.
- Fichier index : Fichier mémorisant la séquence de tri des informations d'un fichier de données.
- Fichier (nom de) : Nom d'au maximum huit caractères utilisé par le DOS pour trouver un fichier sur le disque.
- Fichier texte : Fichier contenant du texte sous forme ASCII (contenant habituellement des lettres, des chiffres et des signes de ponctuation).
- Fichier système : Fichier de données contenant des informations de paramétrage du système d'exploitation.
- Icône : Dessin ou symbole utilisé pour représenter un programme.
- Implexe : Croisement de deux lignées d'ascendants d'un même individu.
- Incrémentation : Augmentation d'un nombre par ajout d'une valeur constante appelée incrément.
- Indentation : Décalages par paliers des lignes d'un texte vers la droite d'un document.
- Indexation{XE "Indexation"} : Construction de fichiers index.
- Information : Nom générique de toute donnée se trouvant sur le disque, en mémoire, ou plus généralement dans un ordinateur.

- Invite : Caractères affichés par le DOS quand il se trouve en mode commande (prêt à recevoir une commande) ; sauf instructions particulières, l'invite se compose de l'indicatif du lecteur et du répertoire courants, suivis du signe plus grand que (par exemple C:\DOS>).
- Jeu de caractères : Ensemble de caractères disponibles à l'affichage écran ou à l'impression.
- Kilo-octet : 1024 octets ; abrégé ko.
- Lancement : Commandement de l'exécution d'un programme à un ordinateur
- Logiciel : Programme utilisé dans un système informatique.
- Masque : Ensemble de champs constituant un écran de saisie.
- Méga-octet : 1048576 octets ; abrégé Mo.
- Mémoire : Circuit électronique utilisé par l'ordinateur pour stocker les programmes et les données. A la différence du stockage disque, qui est permanent, la mémoire est volatile : son contenu est perdu lorsque vous mettez hors-tension l'ordinateur. La mémoire se mesure en général en kilo-octets ou en Méga-octets.
- Menu : Liste de choix offerts à un moment du déroulement d'un programme.
- Menu déroulant : Menu présentant des choix disposés horizontalement ; la sélection d'un des choix proposés déclenche l'affichage d'un menu présentant des choix disposés verticalement.
- Microprocesseur : Élément central commandant tous les composants du micro-ordinateur en exécutant des programmes.
- Octet : Unité de mesure de la mémoire d'un ordinateur ou d'un disque de stockage. Un octet contient 8 bits et peut représenter un caractère (une lettre, un chiffre ou un symbole de ponctuation).
- Page de codes : Ensemble de 256 caractères utilisés par un ordinateur ou une imprimante ; il existe des pages de codes différentes selon les pays.
- Pilote impressionpilote d'imprimante{XE "impression:pilote d'imprimante"} : Programme ou fichier de données fournissant le moyen de commander une imprimante.
- Police (de caractères) : Ensemble complet de caractères de même type, de même force de corps et de même style.
- Position : Unité de mesure de la largeur d'un champ ; un champ sur 4 positions a une largeur de 4 caractères.
- Processeur de commandes : Programme destiné à interpréter et à exécuter les commandes reçues par le DOS depuis l'invite.
- Programme : Ensemble d'instructions destinées à un ordinateur.
- Réindexation : Action de reconstruction d'un ou de plusieurs fichiers index.
- Répertoire : Index de fichiers maintenu par le DOS sur le disque. Le répertoire contient une ligne pour chaque fichier. Le répertoire a un nom d'au maximum huit caractères utilisé par le DOS pour le trouver sur le disque.
- Renseignement : Saisie.

- Saisie : Action de frappe au clavier (pression des touches) pour remplir un champ de saisie. La saisie d'un caractère provoque son affichage à l'écran à l'emplacement du curseur.
- Saisie déroulante : Saisie d'une information pouvant être plus longue que le champ de saisie dans laquelle elle se trouve : la partie gauche des caractères saisis disparaît sur la gauche du champ pour permettre de saisir la partie droite en limitant le déplacement du curseur à l'intérieur du champ de saisie.
- Sous-répertoire : Répertoire inclus dans un autre.
- Système d'exploitation : Programme qui coordonne toutes les opérations du système informatique.
- Table : Liste de libellés.
- Touches de fonction : Touches marquées F1, F2 et ainsi de suite.
- Traitement : Calcul ou opération plus ou moins complexe effectués par l'ordinateur.
- Unité de disque dur : Unité logique localisée sur un disque dur.
- Unité de disquette : Unité logique localisée sur une disquette.
- Unité logique : Partie ou totalité d'un disque désignée par une lettre (A et B pour les unités de disquette, C et les lettres suivantes pour les unités de disque dur).
- Visualiseur : Programme permettant d'afficher puis de consulter à l'écran un fichier.

### 18.3. MISES À JOUR

{XE "installation:mises à jour"}GRIOT Alternative est régulièrement mis à jour ; on distingue :

- Les mises à jour mineures : elles concernent les corrections d'anomalies éventuelles.
- Les mises à jour intermédiaires : elles apportent un nombre limité d'améliorations et de fonctionnalités supplémentaires.
- Les mises à jour majeures : elles apportent des nouveautés importantes en grand nombre.

Les mises à jours mineures et intermédiaires font l'objet de l'envoi d'une ou de plusieurs disquettes de mise à jour remplaçant la ou les disquettes programme : la disquette maître d'origine reste valide.

A moins que des indications contraires ne soient données en accompagnement de la mise à jour, la procédure d'installation est la suivante :

- Désinstallez GRIOT Alternative.
- Réinstallez GRIOT Alternative en utilisant la ou les nouvelles disquettes programme en substitution des anciennes.

Les désinstallations et réinstallations ultérieures devront être effectuées avec la disquette maître d'origine et la ou les disquettes programme les plus récentes.

## 18.4. DÉINSTALLATION

{XE "désinstallation"} Il est nécessaire de désinstaller GRIOT Alternative dans les cas suivants :

- Transfert de GRIOT Alternative sur un autre micro-ordinateur.
- Reformatage du disque dur.
- Modification du système d'exploitation.
- Installation d'un utilitaire de compactage de disque dur.

La procédure de désinstallation ne fait que recopier la protection du disque dur sur la disquette ; elle n'efface ni GRIOT Alternative en lui-même, ni les bases de données.

Si vous réinstallez GRIOT Alternative sur le même micro-ordinateur, les bases de données présentes sur le disque seront de nouveau accessibles.

Pour désinstaller GRIOT Alternative, procédez comme suit :

- Vérifiez que la ou les disquettes d'installation de GRIOT Alternative ne sont pas protégées contre l'écriture (cf. chapitre 2.2).
- Mettez l'ordinateur sous tension suivant la procédure habituelle.
- Insérez la disquette maître dans le lecteur de disquette A:
- Faites de l'unité de disquette A: l'unité par défaut en pressant "A:" puis en validant par pression de la touche <Entrée> **R**.
- Lancez la procédure d'installation en entrant "INSTALL C:" puis en validant par pression de la touche <Entrée> **R** (si vous désirez désinstaller GRIOT Alternative d'une autre unité de disque que l'unité C:, remplacez dans la commande la lettre "C" par la lettre désignant l'unité en question).
- Répondez aux quelques questions qui sont posées (à la question "Installation ou Désinstallation", répondez "Désinstallation").
- Après quelques secondes, un message signale que GRIOT Alternative a été désinstallé avec succès.

Si vous désirez implanter GRIOT Alternative sur un autre micro-ordinateur, procédez de la façon suivante :

- Commencez par sauvegarder toutes vos bases de données.
- Désinstallez GRIOT Alternative.
- Réinstallez GRIOT Alternative sur l'autre micro-ordinateur.
- Recréez toutes vos bases de données et restaurez-les une à une à l'aide des disquettes de sauvegarde.
- Par sécurité, n'effacez pas le contenu du disque dur du premier micro-ordinateur avant d'avoir vérifié que vos bases de données ont été correctement transférées.

## 18.5. ADDENDA TECHNIQUE

Il n'est pas nécessaire de procéder à une optimisation pour un fonctionnement correct de GRIOT Alternative dans des conditions normales d'utilisation et vous pouvez vous passer de la lecture de cet addenda si elle vous rebute.

Avertissement : Les notions développées dans cet addenda technique, et tout particulièrement celles concernant l'optimisation de GRIOT Alternative, sont relativement techniques par nature et nécessitent pour être comprises une maîtrise minimum du sujet.

### 18.5.1. ORGANISATION DES FICHIERS SUR LE DISQUE DUR

Les paramètres communs à toutes les bases de données sont stockés dans les fichiers "\GRIOT3\PARA.MEM" et "\GRIOT3\{XE "couleurs"}COULEURS.MEM"

Les fichiers d'aide\{XE "aide"} sont placés dans le répertoire "\GRIOT3\HELP".

Les fichiers formats d'écrans, d'états et d'étiquettes sont placés dans le répertoire "\GRIOT3\FORMS".

Les fichiers pilotes d'imprimante ainsi que quelques tables internes sont placés dans le répertoire "\GRIOT3\TABLES".

Le répertoire "\GRIOT\TMP" est utilisé pour le stockage de fichiers temporaires effacés à la sortie du logiciel.

Les bases de données sont au format dBASE ; elles sont placées dans des sous-répertoires sous le répertoire "\GRIOT3". Ainsi, une base de données appelée "FAMILLE" sera intégralement stockée dans le répertoire "\GRIOT3\FAMILLE" ; les états produits pour la base de données "FAMILLE" sont placés dans le répertoire "\GRIOT3\FAMILLE\ETAT".

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la structure des bases de données, les codifications internes, etc., veuillez contacter l'auteur.

### 18.5.2. CONTRAINTES TECHNIQUES D'INSTALLATION

GRIOT Alternative exploite de nombreux fichiers en parallèle ce qui impose que le système d'exploitation de votre micro-ordinateur soit correctement paramétré pour lui permettre de le faire.

\{XE "configuration système"}En pratique, il est nécessaire que la ligne "FILES=79" (ou "FILES=93" si vous lancez GRIOT Alternative depuis une boîte DOS de Windows) soit incluse dans le fichier système "\CONFIG.SYS" ; il est également souhaitable, bien que non obligatoire, que la ligne "BUFFERS=16" y soit également.

Il est d'autre part possible que "SHARE" soit chargé en mémoire de votre micro-ordinateur ; il s'agit d'un utilitaire destiné à éviter que l'utilisateur n'accède plusieurs fois en même temps au même fichier (par exemple chargement d'un fichier par l'intermédiaire de Word Windows et tentative de copie de ce même fichier depuis une boîte DOS) :

- "SHARE" n'influe pas sur le nombre de fichiers simultanés qu'un logiciel peut ouvrir depuis DOS.
- Mais il influe sur le nombre de fichiers simultanés qu'un logiciel peut ouvrir depuis une boîte DOS sous Windows en le diminuant d'une dizaine par rapport au nombre qui est précisé derrière le paramètre "FILES=..." : c'est ce qui explique que le paramètre "FILES" doit être fixé à une valeur plus importante si vous désirez pouvoir lancer GRIOT Alternative depuis une boîte DOS sous Windows.

Par ailleurs, "SHARE" réserve un espace mémoire pour les noms des fichiers ouverts ; cet espace, par défaut fixé à 2048 octets, est insuffisant : 4096 octets sont nécessaires ; il faut donc modifier la ligne de chargement de "SHARE" de la façon suivante :

- Dans le fichier "\AUTOEXEC.BAT" : "SHARE /F:4096"
- ou dans le fichier "\CONFIG.SYS" : "INSTALL=SHARE /F:4096"

"SHARE" utilise de la mémoire ; son utilisation n'est pas indispensable et seul l'utilisateur peut juger de l'intérêt qu'il voit à sécuriser les accès concurrents à des fichiers ; les professionnels de l'informatique l'utilisent rarement.

La procédure d'installation et l'option de lancement "/A" de GRIOT Alternative analysent le contenu des fichiers systèmes "\CONFIG.SYS" et "\AUTOEXEC.BAT" et proposent leur mise à jour automatique si un mauvais paramétrage est observé.

Rappelons qu'une modification des fichiers systèmes impose une réinitialisation du système pour être prise en compte ; la réinitialisation peut être obtenue en pressant simultanément sur les touches <Ctrl>T<Alt>A<Suppr>D.

GRIOT Alternative a par ailleurs besoin que la page de codes 437 soit chargée en mémoire pour que les affichages écran soient corrects.

### 18.5.3. UTILITAIRE DE CACHE DISQUE OU ANTÉ-MÉMOIRE

GRIOT Alternative exploite massivement les possibilités offertes par une gestion de base de données relationnelle.

Cela se traduit par de nombreux accès disque qui peuvent être optimisés par l'emploi d'un utilitaire de "cache disque" (autrement appelé "d'anté-mémoire") dont les deux principes fondamentaux sont l'anticipation sur la lecture d'informations sur disque et la conservation en mémoire d'informations lues sur le disque.

Il en résulte une diminution sensible des accès en lecture sur disque et donc, les accès mémoire étant beaucoup plus rapides, une amélioration des performances.

Un utilitaire de cache disque très répandu est SmartDrive qu'il faut charger en mémoire en plaçant par exemple dans le fichier "CONFIG.SYS" :

```
DEVICE=C:\DOS\SMARTDRV 1024 256
```

, ce qui réserve un minimum de 256 kilo-octets et un maximum de 1024 kilo-octets au cache disque.

Attention!... un cache disque peut généralement fonctionner en lecture et/ou en écriture. L'utilisation en mode écriture est déconseillé car cela a pour effet d'engendrer un décalage entre l'ordre donné par GRIOT Alternative et l'écriture effective des données sur le disque (ou la disquette lors des sauvegardes) ce qui peut se traduire dans le pire des cas par des pertes de données (ceci est vrai pour tout logiciel est n'est pas propre à GRIOT Alternative).

Les anciennes versions de SmartDrive enclenchent automatiquement le cache disque en mode écriture sur les unités logiques de disque dur. Pour le vérifier, entrez la commande "SMARTDRV" depuis l'indicatif de disponibilité du DOS.

Pour supprimer le fonctionnement du cache en écriture sur l'unité de disque C:, entrez la commande "SMARTDRV CL" depuis l'indicatif de disponibilité du DOS.

## 18.5.4. RAPPEL TECHNIQUE : TYPES DE MÉMOIRE

L'historique de la famille des micro-ordinateurs communément appelés "compatibles IBM-PC" a donné naissance à plusieurs "types" de mémoire.

Il est utile de rappeler que rien ne distingue physiquement un type de mémoire d'un autre : c'est seulement la **méthode d'accès** qui diffère.

- Mémoire "conventionnelle" :
  - Il s'agit de la mémoire située aux adresses basses, à savoir de 0 à 1 Méga-octet.
  - Elle se décompose en deux parties : la mémoire basse et la mémoire supérieure.
- Mémoire "basse" :
  - Elle est accessible de façon standard sur tous les micro-ordinateurs jusqu'à la limite de 640 kilo-octets.
- Mémoire "supérieure" (ou "UMB", en anglais "Upper Memory Blocks")
  - Il s'agit de la mémoire située entre 640 et 1024 kilo-octets soit 1 Méga-octet.
  - Elle est partiellement occupée par divers modules du système d'exploitation (zone écran, zones de communication, etc.).
  - Elle est accessible sur les micro-ordinateurs équipés d'un microprocesseur 80386 ou au-delà (80486, Pentium...) par l'intermédiaire d'un gestionnaire de mémoire tel que EMM386 par exemple.
- Mémoire "paginée" (ou "EMS", en anglais "Expanded Memory Specification" ou encore "LIM", du nom des sociétés qui l'ont introduite, "Lotus-Intel-Microsoft" ou encore "expansée") :
  - Elle se situe au-delà de l'adresse 1 Méga-octet.
  - Sa méthode d'accès met en oeuvre une zone de 64 kilo-octets appelée "EMS pageframe" (en français "segment de cadre" ou "cadre de pages").
  - Elle est accessible par l'intermédiaire d'un gestionnaire de mémoire paginée.
  - Elle peut être simulée à partir de mémoire étendue par un gestionnaire de mémoire tel que EMM386 par exemple.
- Mémoire "étendue" (ou "XMS", en anglais "eXtended Memory Specification") :
  - C'est la plus récente des mémoires et elle équipe la plupart des micro-ordinateurs actuels.
  - Elle se situe au-delà de l'adresse 1 Méga-octet.
  - Elle n'est disponible que sur les micro-ordinateurs équipés d'un microprocesseur 80286 ou au-delà (80386, 80486, Pentium...).
  - Elle est accessible par l'intermédiaire d'un gestionnaire de mémoire étendue tel que HIMEM par exemple.
- Mémoire "haute" (ou "HMA", en anglais "High Memory Area")
  - Il s'agit d'un bloc mémoire de 64 kilo-octets situé juste au-dessus de l'adresse 1 Méga-octet
  - Elle n'est disponible que sur les micro-ordinateurs équipés d'un microprocesseur 80286 ou au-delà (80386, 80486, Pentium...).
  - Elle est accessible par l'intermédiaire d'un gestionnaire de mémoire étendue tel que HIMEM par exemple.

### 18.5.5. MODE RÉEL ET MODE PROTÉGÉ

Les microprocesseurs Intel 8088 et 8086 qui constituaient le coeur des premiers IBM-PC ont été conçus pour pouvoir exploiter la mémoire "conventionnelle" et étaient donc limités à l'exploitation de 1 Méga-octet de mémoire.

L'évolution du marché micro-informatique a conduit à la production de micro-ordinateurs équipés de plus de 1 Méga-octet de mémoire pour répondre aux besoins sans cesse croissants de puissance de la part des logiciels et systèmes d'exploitation.

Les microprocesseurs de la gamme Intel ont été conçus, à partir du modèle 80286 (et pour tous les suivants), pour pouvoir fonctionner dans un mode amélioré appelé mode "protégé" (à l'opposé du mode "réel" des microprocesseurs 8088 et 8086) permettant d'exploiter cette mémoire supplémentaire.

En pratique, le DOS fonctionnant quant à lui exclusivement en mode réel, il est nécessaire pour qu'un logiciel exploite la mémoire étendue qu'un logiciel fasse basculer momentanément le mode de fonctionnement du microprocesseur en mode réel lorsque des appels sont faits aux fonctions du DOS puis le fasse rebasculer en mode protégé juste après : c'est le rôle des "DOS extender".

Afin d'éviter des incompatibilités logicielles, deux principaux standards ont été proposés pour gérer cette bascule de mode réel à mode protégé et vice-versa : ils ont pour nom "VCPI" et "DPMI".

Le premier est offert par un utilitaire tel que EMM386.EXE alors que le second est offert par Windows.

L'utilitaire EMM386.EXE remplit plusieurs fonctionnalités. Il permet :

- De donner accès à la mémoire supérieure
- De remplir le rôle d'un "DOS extender" et donc de donner accès à la mémoire étendue
- D'émuler une partie de la mémoire étendue en mémoire paginée

L'émulation de mémoire étendue en mémoire paginée n'est nécessitée que par des logiciels peu récents et doit être évitée dans la mesure du possible pour conserver autant de mémoire étendue libre que possible.

Pour cela, placez par exemple dans le fichier "CONFIG.SYS" :

```
DEVICE=C:\DOS\HIMEM.SYS
DEVICE=C:\DOS\EMM386.EXE
```

, sans option de type "RAM" et sans nombre derrière EMM386.EXE.

Attention : si vous lancez GRIOT Alternative depuis le DOS sur un micro-ordinateur équipé de moins de 3 Méga-octets de mémoire, le réglage ci-dessus n'est pas optimum (cf. chapitre 18.5.7.2).

### 18.5.6. FONCTIONNEMENT DE GRIOT ALTERNATIVE EN MODE PROTÉGÉ

La version 3.0x de GRIOT Alternative n'était capable d'exploiter plus de 1 Méga-octet de mémoire que sous la forme de mémoire paginée.

Depuis la version 3.10, GRIOT Alternative détecte automatiquement la présence de mémoire étendue et l'utilise dès l'instant où :

- Un "DOS extender" est chargé en mémoire.
- Au moins 2 Méga-octets de mémoire étendue (réels ou simulés) sont disponibles sur le micro-ordinateur.

Le mode de fonctionnement (réel ou protégé) ainsi que le "DOS extender" actif peuvent être connus en activant l'option "Système/A propos".

La gestion du mode protégé par GRIOT Alternative peut être modifiée en jouant sur la variable d'environnement "GRIOT". Les paramètres qui peuvent être ajustés sont les suivants :

- /ELnnnn : Permet de limiter la quantité maximum de mémoire étendue utilisée par GRIOT Alternative. La valeur indiquée doit être exprimée en kilo-octets ; une valeur inférieure à 2048 force le GRIOT Alternative à fonctionner en mode réel.
- /DTnnnnn : Permet de forcer GRIOT Alternative à exiger une quantité minimum de mémoire étendue disponible pour pouvoir fonctionner en mode protégé ; fixer la valeur à 65530 force GRIOT Alternative à fonctionner en mode réel.
- /HD- : Permet d'empêcher GRIOT Alternative d'utiliser un "DOS extender" de type DPMI.
- /HV- : Permet d'empêcher GRIOT Alternative d'utiliser un "DOS extender" de type VCPI.
- /HX- : Permet d'empêcher GRIOT Alternative d'utiliser un "DOS extender" de type XMS.
- /EK- : Permet d'empêcher GRIOT Alternative de gérer certains appels BIOS de gestion du clavier en mode protégé pour offrir une meilleure compatibilité avec certains logiciels résidents.
- /HM+ : Provoque l'affichage d'un message indiquant le "DOS extender" actif en mémoire le cas échéant, le type de microprocesseur reconnu par GRIOT Alternative, la quantité de mémoire disponible.

Les paramètres doivent être indiqués séparés par des point-virgules, c'est à dire par exemple :

```
SET GRIOT=/EK-;/HV-
```

Ce paramétrage force des appels au BIOS en mode réel pour certaines fonctions clavier et empêche GRIOT Alternative d'exploiter le standard VCPI.

Important : Dans un objectif de compatibilité maximum, la variable d'environnement "GRIOT" est fixée à la valeur "/EK-" dans le fichier de lancement "GO.BAT". Si vous désirez la modifier, il vous faut donc le faire à l'intérieur de ce fichier.

## 18.5.7. FONCTIONNEMENT DE GRIOT ALTERNATIVE EN MODE RÉEL

### 18.5.7.1. Gestion interne de la mémoire de GRIOT Alternative

Schématiquement, GRIOT Alternative utilise en mode réel la mémoire pour deux usages principaux : les modules programmes et les données. Les modules programmes sont de deux types : les modules Clipper et les modules C.

En cours de travail, les modules programmes C sont stockés dans une zone mémoire nommée "overlay pool" ; cette zone peut résider en mémoire basse, en mémoire haute ou dans la zone "pageframe" de la mémoire EMS. Si elle n'est pas assez grande pour contenir tous les modules programmes, GRIOT Alternative place et retire alternativement de cette zone les modules programmes dont il a besoin au fur et à mesure de son utilisation.

Les modules programmes Clipper ainsi que les données sont gérés de la même façon si ce n'est qu'ils sont placés en cours d'utilisation dans une zone appelée "mémoire de travail".

Lorsqu'il n'y a pas assez de place dans l'overlay pool ou dans la mémoire de travail :

- Les modules programmes C sont supprimés de la mémoire à moins qu'une zone mémoire cache ait été réservée pour qu'ils soient stockés temporairement en mémoire et par conséquent rechargés plus rapidement (cf. ci-dessous les paramètres /CE et /CX).
- Les modules programmes Clipper et les données sont placés dans une zone de mémoire virtuelle qui se trouve soit en mémoire paginée, soit dans un fichier disque (cf. ci-dessous le paramètre E).

#### 18.5.7.2. Valeurs utilisées par défaut - conseils

GRIOT Alternative utilise les valeurs par défaut suivantes :

- Overlay pool de 60 kilo-octets en mémoire basse.
- Mémoire cache de 200 kilo-octets pour les modules programmes C prise en priorité en mémoire étendue ou en mémoire paginée s'il n'y a pas suffisamment de mémoire étendue disponible.
- Mémoire paginée de 1024 kilo-octets pour la mémoire virtuelle (pour les modules programmes Clipper et les données).

Si vous utilisez GRIOT Alternative en le lançant sous DOS sur un micro-ordinateur équipé de moins de 3 Méga-octets de mémoire, {XE "configuration système"}il est conseillé d'allouer de la mémoire paginée à GRIOT Alternative en quantité suffisante (si possible un minimum de 512 kilo-octets avec un optimum de 1 Méga-octet) pour une optimisation des performances.

Ceci n'est possible que si un gestionnaire de mémoire paginée est chargé ; cela se fait généralement par le biais du chargement d'un gestionnaire de mémoire étendue et d'un émulateur de mémoire paginée.

Par exemple, on place dans le fichier "CONFIG.SYS" :

```
DEVICE=C:\DOS\HIMEM.SYS
DEVICE=C:\DOS\EMM386.EXE RAM 1024
```

, ce qui émule 1 Méga-octets de mémoire paginée.

#### 18.5.7.3. Modification des paramètres de gestion mémoire de GRIOT Alternative

La gestion mémoire de GRIOT Alternative peut être modifiée en jouant sur la variable d'environnement "GRIOT".

La modification de ces paramètres pouvant avoir un fort impact sur les performances du logiciel, il est nécessaire d'en avoir bien compris le sens avant de chercher à les modifier.

Les paramètres qui peuvent être ajustés sont les suivants :

- Ennn : Permet de modifier la taille de la mémoire paginée réservée pour la gestion de mémoire virtuelle de GRIOT Alternative.
- /OOnnn : Permet de modifier la taille de l'overlay pool de 40 à 100 kilo-octets (par exemple /OO90 pour 90 kilo-octets). Sa modification est déconseillée.
- /OU1 : Permet de placer l'overlay pool en mémoire haute et ainsi de libérer autant de mémoire basse. Pour utiliser cette option, il est nécessaire qu'un gestionnaire de mémoire haute tel que HIMEM soit chargé et qu'une zone de mémoire

contiguë de la taille de l'overlay pool soit disponible (voir l'option /OOnnn ci-dessus).

- /OP1 : Permet de placer l'overlay pool dans la zone pageframe de la mémoire paginée et ainsi de libérer autant de mémoire basse. Pour utiliser cette option, il est nécessaire qu'un gestionnaire de mémoire paginée soit chargé et que la taille de l'overlay pool n'excède pas 64 kilo-octets (voir l'option /OOnnn ci-dessus). Il est indispensable d'utiliser l'option BADCACHE conjointement à cette option. Il est possible que cette option ne soit pas compatible avec l'exploitation qui est faite de la mémoire paginée sur votre système : si vous observez un blocage de GRIOT Alternative ou un comportement anormal, désactivez-la.
- /CXnnn : Permet l'utilisation d'une partie de mémoire étendue pour "cacher" (c'est à dire stocker temporairement en mémoire afin de les recharger plus rapidement) les modules programme C. Il est possible de préciser un pourcentage de la mémoire étendue disponible ou un nombre de kilo-octets. Si vous créez la variable d'environnement GRIOT dans un fichier batch tel que AUTOEXEC.BAT, il vous faudra doubler tout caractère "%" (par exemple SET GRIOT=/CX100%%)
- /CEnnn : Permet l'utilisation d'une partie de mémoire paginée pour "cacher" les modules programme C. La syntaxe à employer est la même que pour le paramètre /CX. Si les paramètres /CX et /CE sont tous les deux indiqués, la priorité est donnée à /CX.
- BADCACHE : Permet de garantir la fiabilité des données stockées dans la zone pageframe de la mémoire paginée vis-à-vis d'autres logiciels qui n'en respecteraient pas l'intégrité ; cette option est le complément indispensable de l'option /OP1 ; elle peut également s'avérer nécessaire à utiliser conjointement à l'option E.

- SWAPPATH:<chemin> : Permet de préciser le répertoire où GRIOT Alternative stockera momentanément ses données de la mémoire virtuelle. GRIOT Alternative crée systématiquement un fichier temporaire à cet usage mais ne l'utilise que lorsqu'il n'a pas assez de place dans la mémoire paginée qui lui est allouée. Pour utiliser cette option, indiquez le chemin d'accès souhaité entre guillemets, c'est à dire par exemple : SWAPPATH:"C:\TEMP". Le chemin d'accès par défaut est le répertoire "GRIOT3\TMP". Vous pouvez indiquer comme chemin d'accès un disque virtuel émulé en mémoire mais il est conseillé dans ce cas pour de meilleures performances de diminuer l'espace mémoire réservé à ce disque virtuel pour augmenter l'espace mémoire paginé alloué à GRIOT Alternative. Attention !... Il ne faut en aucun cas utiliser le chemin d'accès "GRIOT3\TMP" à ce niveau car cela rendrait indisponible une partie de l'espace disque à chaque lancement de GRIOT Alternative !

- TEMPPATH:<chemin> : Permet de préciser le répertoire où GRIOT Alternative stockera momentanément ses fichiers temporaires d'indexation. Attention, il est nécessaire que l'espace disque disponible sur lequel se trouve ce répertoire soit assez important (en pratique, un espace égal à deux fois la taille du plus gros index - c'est à dire du plus gros fichier ayant pour extension "NTX" - peut être nécessaire), faute de quoi la réindexation risque de ne pas être possible.

Les paramètres doivent séparés par des point-virgules, c'est à dire par exemple :

```
SET GRIOT=E512;/OU1;/CE50%;SWAPPATH:"C:\TEMP"
```

Ce paramétrage limite à 512 kilo-octets la mémoire paginée allouée à GRIOT Alternative pour sa gestion de mémoire virtuelle, positionne l'overlay pool en mémoire haute, réserve 50% de la mémoire paginée au cache de modules programmes C et indique que le fichier de débordement de la mémoire virtuelle sera créé dans le répertoire "C:\TEMP".

```
SET GRIOT=E0;/OP1;BADCACHE;/CX200;SWAPPATH:"D:\"
```

Ce paramétrage supprime toute utilisation de mémoire paginée pour la gestion de la mémoire virtuelle, positionne l'overlay pool en zone pageframe de la mémoire paginée, réserve 200 kilo-octets de mémoire étendue au cache de modules programmes C et indique que le fichier de débordement de la mémoire virtuelle sera créé dans le répertoire "D:\\" (Ce n'est probablement pas un bon paramétrage pour GRIOT Alternative car vous devez autant que possible lui allouer de la mémoire paginée).

Important : Dans un objectif de compatibilité maximum dans le cas du fonctionnement en mode protégé, la variable d'environnement "GRIOT" est fixée à la valeur "/EK-" dans le fichier de lancement "GO.BAT". Si vous désirez la modifier, il vous faut donc le faire à l'intérieur de ce fichier.

## 18.6. PERSONNE À CONTACTER

Pour toute information complémentaire ou toute idée d'amélioration, contactez votre distributeur. C'est lui qui se mettra en contact avec l'auteur pour lui transmettre vos suggestions ou les questions auxquelles il ne saurait répondre.

En cas de problème :

- 1 - Relisez le ou les chapitres du manuel qui traite(nt) de la partie du logiciel qui vous pose problème.
- 2 - {XE "indexation"}Pensez aux problèmes d'index, toujours possibles.
- 3 - Essayez de résoudre votre problème avec un ami, une connaissance utilisant le même logiciel
- 4 - Si vous n'arrivez pas à résoudre votre problème, imprimez l'éventuelle liste des anomalies relevées et contactez votre distributeur.

Il ne faut en aucun cas prendre l'initiative de renvoyer les disquettes de distribution de GRIOT Alternative : cela se révélerait inutile dans la plupart des cas car nous avons presque toujours la possibilité de vous venir en aide{XE "aide"} à distance.

N'oubliez pas de joindre à vos courriers une enveloppe affranchie à vos nom et adresse afin d'accélérer leur traitement.

I&T PERTUY  
28, avenue France-Lanord  
54600 Villers-lès-Nancy  
FRANCE

Tél. : 83.28.72.07

FAX : 83.41.41.27

*Cachet du distributeur*

*Coordonnées de l'auteur*

## 18.7. ELÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

"Le grand livre du MS-DOS", de Van WOLVERTON, Dunod, 1991.

"Manuel de diplomatique", de A. GIRY, Hachette, 1894.

"Grand dictionnaire Larousse du XX<sup>ème</sup> siècle".

"The Jewish Calendar Mystery Dispelled" de George ZINBERG, Vantage Press, 1963.

"The Encyclopedia Judaica, Calendar".

"The comprehensive Hebrew Calendar" de Arthur SPIER, Behrman House, Inc.

## - INDEX -

- .Début Index.
- Aide 20, 21, 130, 184, 193
- index 22
- Branche
  - bris d'une 39
  - événement 48
  - isolée 32
  - rattachement de 38
- Calendrier 57, 155
  - Grégorien 58
  - Hébraïque 59
  - Julien 58
  - Républicain 58
- Cohérence des dates 37, 38, 155, 163
- Configuration système 185, 190
  - analyse de la 14, 18
- Consultation 27
  - conception d'un écran de 170
  - d'un parent proche 28
  - des états 75, 150
  - écran standard de 24, 55
  - format d'écran de 54
  - limitation aux individus numérotés Sosa 54
  - sélection d'un format d'écran de 55
- Couleurs 153, 176, 184
- Désinstallation 183
- Événement 23, 24, 25, 46, 49
  - LDS 48
  - numéro secondaire 160
  - profession 35
- Événements/états 46, 49
  - écran de consultation 35, 38, 56
  - générateur d'écran 174
  - générateur d'états 127
  - générateur d'étiquettes 132
  - table 72
- Homonymes
  - détection 36, 159
- Importation/exportation
  - exportation des états résultats 77
  - GEDCOM 147
  - notes 41
- Impression 75, 76
  - choix imprimante 150
  - hauteur d' 151
  - largeur d' 76, 77, 151
  - marge gauche 76, 77, 129, 158
  - marges haute et basse 129, 158
  - mode d' 76, 77, 151
  - modèle d'imprimante 13, 151
  - paramétrage de l'imprimante 152
  - pilote d'imprimante 76, 151, 182
  - problèmes d' 152
  - temps d' 158
- Indexation 18, 165, 167, 168, 181, 193
- Installation 13
  - mises à jour 183
  - sous DosShell 16
  - sous Windows 15
- Liens 23, 38
  - incertains 39, 78
  - incohérents 168
  - navigation le long des 26, 28
  - secondaires 24, 42
  - table 72
- Lieux 35, 60
  - abrégations 60, 64, 157
  - codes 64, 157
  - hiérarchie 60, 64, 65, 157
  - importation GEDCOM 148
  - liste 123
  - mise en majuscules 156
  - notes 63
  - prépositions 60, 64
  - présentation 61, 66, 156
  - saisie 61, 64
- Menu principal 20
  - complet 20
  - simplifié 20
- Menus 20, 25
- Numéro Sosa-Stradonitz 24, 30, 36, 78, 159
  - critère 81
  - guide 54
  - secondaire 48
  - taille 143
- Patronyme
  - conversion en majuscules 154
  - critère 81
  - présentation 34, 154
  - recherche 33, 42
  - recherche par 28
  - saisie 33
  - taille 55, 143
  - tri 30, 33
- Prénoms
  - composés 136
  - conversion des initiales en majuscules 34, 154
  - présentation 34, 154
  - recherche 28
  - saisie 34
  - taille 55, 143
  - usuel 34, 154
- Sélection
  - critères de 79
  - individuelle 54
- Souris 21, 28, 32, 150, 180
- .Fin Index.